THE LIBRARY - THE UNIVERSITY OF [illegible]

★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9382 — 46 PAGES — SAMEDI 15 MARS 1975



# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 90 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 30

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29


*Avant les manifestations*

## Les élus du Larzac sont reçus par M. Bourges

LIRE PAGE 42

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

## L'Irlande fidèle

Premier président de la République d'Irlande à se rendre à Paris, M. O. Dalaigh y a été accueilli avec une chaleur qui ne tient pas seulement à la sympathie qu'il a toujours portée à la France ou aux liens historiques et sentimentaux entre les deux pays. Le temps est bien éloigné où le roi Très Chrétien et les « papistes » de l'île verte partageaient la même exécration pour les « schismatiques » de Londres. Même si la poursuite des troubles au Nord continue à entretenir, envers les Britanniques, une certaine acrimonie, rares sont — même en ces temps de pénurie d'énergie — les Irlandais qui reprennent à leur compte l'amère recommandation de Swift : « Brûlez tout ce qui vient d'Angleterre, hormis son charbon ! »

En déclarant que « l'engagement de l'Irlande en Europe est irrévocable », M. Fitzgerald, ministre irlandais des affaires étrangères, donne pourtant le sentiment que ses relations internationales ne se limitent plus à un tête-à-tête longtemps tumultueux avec Londres. Dublin en accueillant les Neuf vient, pour la première fois, d'offrir l'hospitalité à une conférence internationale majeure, et les Irlandais en ont éprouvé une fierté visible. Depuis le début de l'année, avec une aisance que leur manque d'expérience n'entrave guère, ils s'acquittent de leur tour de présidence des conseils de la Communauté. En dépit d'une adhésion récente, ils se considèrent comme assez liés au club pour confirmer qu'ils y demeureront même si les résultats du referendum de M. Wilson en font sortir les Britanniques.

C'est à Paris que la République d'Irlande trouve tout naturellement son principal partenaire sur le continent. La lointaine fraternité d'armes de Fontenoy joue un moindre rôle dans cette prédilection que le souci de trouver un contrepoids à la Grande-Bretagne, avec laquelle se fait bien évidemment l'essentiel des échanges. C'est dans ce but que, dès 1961, l'Irlande avait posé sa candidature à la C.E.E. Au référendum de mai 1972, 83 % de « oui » avaient approuvé une adhésion devenue effective au 1ᵉʳ janvier de l'année suivante.

Bien au-delà de leur accession à l'indépendance, en 1922, au terme d'une lutte sanglante qui passionna l'Europe, les Irlandais ont continué à souffrir d'une « sujétion de type colonial » de la part de Londres, sujétion dont le pays, selon M. Fitzgerald, n'est vraiment sorti qu'en adhérant à la Communauté.

La Grande-Bretagne, qui ne compte plus que 3 % d'agriculteurs contre 25 % dans la république voisine, n'a jamais renoncé à s'approvisionner à bon compte dans l'île. Accordant une aide directe à ses paysans — et ne pratiquant donc pas la politique de soutien des prix adoptée par la Communauté, — elle exerçait à l'égard des agriculteurs irlandais une « discrimination » que Dublin ne cessait de dénoncer. L'adhésion des deux pays à la C.E.E. a donné aux paysans irlandais la possibilité d'écouler leur production dans un cadre plus vaste et à des conditions moins léonines.

Cet équilibre, encore fragile, serait rompu si Londres venait à quitter le Marché commun. Les Irlandais ont donc apprécié et soutenu les efforts de médiation de M. Giscard d'Estaing. Proches des positions françaises, ils souhaitent aussi une « Europe européenne ». M. Fitzgerald a assuré à ce propos que les « liens historiques étroits avec les Etats-Unis » — tenant pour l'essentiel à l'émigration de paysans sans pain — n'empêchaient pas son pays de mesurer les inconvénients d'une relation trop stricte avec la « puissance américaine ».

Fondé sur d'amères expériences et l'affirmation têtue d'une identité nationale, l'exemple irlandais démontre à nouveau que la Communauté, loin d'être un conglomérat qui nivelle les différences, s'enrichit de l'apport original de chacun de ses membres.

(Voir nos informations en page 2.)

*DOTÉ DE POUVOIRS TRÈS ÉTENDUS*

## Le Conseil de la révolution nationalise les groupes bancaires portugais

### *Des dizaines d'arrestations ont été opérées*

*Le Conseil de la révolution portugaise paraît résolu à appliquer rapidement un programme nettement progressiste. Constitué par les officiers « les plus représentatifs » du Mouvement des forces armées et doté des pouvoirs attribués jusqu'au 11 mars à la junte et au Conseil d'Etat, il a décrété, le jeudi 13 mars, la nationalisation des groupes bancaires portugais. Les filiales des banques étrangères ne sont pas touchées par cette mesure, prélude à l'adaptation d'un plan économique plus radical.*

*Le remaniement ministériel attendu toucherait d'ailleurs, en priorité, le secteur économique et permettrait l'entrée au gouvernement du Mouvement démocratique portugais (M.D.P.), proche du parti communiste. Le calme est revenu à Lisbonne où des dizaines d'arrestations ont été opérées dont celle du président du principal groupe industriel et financier du pays, M. de Melo. Les autorités ont démenti, jeudi, que des unités de la marine américaine faisaient mouvement vers le Portugal. A la suite de rumeurs à ce propos, la population avait commencé de dresser des barricades dans certains quartiers de la ville.*

De nos envoyés spéciaux

Lisbonne. — Les militaires portugais ne perdent pas de temps. Ils ont le vent en poupe, le savent et entendent bien en profiter sans plus attendre. Ils ont l'initiative, nul ne la leur conteste. Pour les plus progressistes, l'heure est venue d'accélérer le processus engagé le 25 avril et d'imposer des mesures que le M.F.A., par prudence et par crainte des contrecoups possibles, s'est jusqu'alors refusé à prendre.

Il ne s'agit plus de consolider les acquis, puis de marquer le pas : la nouvelle étape de la « révolution portugaise » pourrait se faire « à marche forcée ». Les jeunes officiers sortis de leurs casernes pour prendre le pouvoir semblent avoir entendu l'exhortation de M. José Manuel Tengarrinha — leader du Mouvement démocratique portugais (M.D.P.) — qui, au soir de la dernière alerte s'est écrié : « Toute hésitation désormais se retournera contre nous. »

La répression consécutive au coup manqué du 11 mars prend une ampleur inattendue. Les arrestations se sont multipliées, touchant au-delà des militaires connus pour leurs liens étroits avec le général Spinola, certains milieux financiers, le plus souvent accusés de « sabotage de l'économie nationale ». Ces milieux se voient aussi reprocher d'avoir subventionné des partis hostiles au M.F.A. On compte officiellement une soixantaine de personnes arrêtées et incarcérées, mais les responsables des partis de droite estiment qu'il y en aurait déjà plusieurs centaines. Les militaires semblent ainsi décidés à mener à son terme l'« assainissement » amorcé dès la chute du régime Caetano, mais que les communistes et l'extrême gauche ont toujours jugé trop timide.

DOMINIQUE POUCHIN.
JOSÉ REBELO.

(Lire la suite page 3.)

Avec la chute brutale du nombre des offres

## La situation de l'emploi continue de s'aggraver

### Le chômage s'est accru de 65 % en un an

**La situation de l'emploi a continué de se dégrader en février. Selon le ministère du travail, le nombre de demandes non satisfaites s'élevait à 769 900 à la fin du mois dernier (+ 4,5 % après correction saisonnière). Si le rythme d'augmentation s'est ralenti par rapport aux mois précédents, l'accroissement, en un an, est de plus en plus élevé : + 65 % (contre 60 % il y a un mois). Fait plus grave, les offres d'emploi non satisfaites, qui avaient recommencé à augmenter en janvier, ont de nouveau fortement diminué.**

**En dépit de cette nouvelle dégradation, le premier ministre a confirmé, jeudi, à Sainte-Maxime, qu'il attendait la fin du mois de mars pour se prononcer sur d'éventuelles mesures de relance.**

L'accroissement des demandes d'emploi non satisfaites s'est nettement ralenti en février 1975 : 769 900 au lieu de 765 700 en janvier, soit + 0,54 %, avant correction saisonnière. Mais cette augmentation est à comparer à la réduction du nombre des demandes enregistrées habituellement à pareille époque de l'année. En un an, l'augmentation du chômage demeure très importante puisqu'elle est de 65,32 % (769 900, au lieu de 465 700 en février 1974). En données corrigées des variations saisonnières, l'aggravation du chômage est d'ailleurs frappante : 727 500 demandeurs en février 1975, au lieu de 698 600 en janvier (+ 4,13 %) et de 440 100 il y a un an (+ 65,30 %).

Fait plus grave, qui reflète le marasme économique et le refus d'une majorité d'entreprises de reprendre l'embauche, le nombre des offres d'emploi, en fin de mois, s'est considérablement réduit : 114 200, au lieu de 137 500 en janvier (— 16,95 %) et de 216 200 il y a un an (— 47,18 %) avant correction saisonnière.

Une telle situation est d'autant plus inquiétante que l'arrivée d'une nouvelle vague de jeunes sortant des écoles approche inexorablement. Le chiffre officiel du chômage pourrait atteindre dès la fin de l'été le million, compte non tenu de tous les chômeurs (jeunes et femmes notamment) qui ne s'inscrivent pas à l'Agence nationale pour l'emploi.

Autre facteur de tension sociale : malgré une hausse du taux de salaire horaire au cours du quatrième trimestre 1974 (+ 0,67 % d'amélioration du pouvoir d'achat en moyenne), le revenu réel de la grande majorité des ouvriers a, en fait, baissé, puisque les réductions d'horaires ont été en moyenne de 1,6 %, mais de 3 à 4,6 % dans certains secteurs industriels. Si l'on tient compte des chiffres d'évolution des gains hebdomadaires, on constate que la diminution du pouvoir d'achat atteint parfois 4 à 5 % sur le trimestre, la moyenne se situant, pour l'ensemble du pays, à environ — 1,4 %.

Toutes ces données devraient amener le gouvernement, s'il voulait vraiment s'en prendre au chômage, à adopter immédiatement des mesures de relance économique. Mais tout montre qu'il entend avant tout réduire l'inflation et prend en conséquence son parti d'un certain chômage, aussi longtemps que celui-ci n'atteint pas le seuil réputé psychologiquement dangereux du million de chômeurs.

J.-P. D.

*Après la manifestation du 13 mars*

## L'agitation dans les lycées et les collèges pourrait continuer jusqu'à Pâques

*Le mouvement de protestation des lycéens et des collégiens contre la réforme de l'enseignement proposée par M. René Haby, ministre de l'éducation, a connu jeudi 13 mars une certaine ampleur tant à Paris et en banlieue que dans plusieurs villes de province. De nombreux établissements secondaires ont été perturbés par des grèves et des assemblées générales d'élèves, tandis que des manifestations étaient organisées à l'appel des « comités contre la réforme Haby ». A Paris, trente mille manifestants environ ont défilé du Quartier latin à Montmartre.*

*Le ministre de l'éducation a estimé que ce mouvement était le fait d'une minorité politisée, mais que la concertation devait continuer avec les élèves. Toutefois certaines organisations de lycéens envisagent déjà de nouvelles actions la semaine prochaine.*

### Le piège du printemps chaud

Les militants des organisations lycéennes n'ont certes pas encore réussi une mobilisation comparable aux meilleurs « scores » des années précédentes, mais l'opposition au projet de M. Haby apparaît d'ores et déjà comme difficilement réductible à l'action de quelques meneurs.

Personne dans les rangs des « comités unitaires contre la réforme Haby » ne se serait risqué à émettre un pronostic sur la réussite de la manifestation parisienne. Les assemblées générales réunies jeudi en milieu de matinée dans la plupart des établissements avaient, aux dires de leurs initiateurs, généralement été décevantes ; dans plusieurs lycées réputés « en pointe », de nombreux élèves — d'ordinaire plus prompts à se joindre au mouvement — se montraient réticents : les grèves votées dans divers établissements étaient inégalement suivies.

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 13.)

LIRE PAGE 15

**LA MARELLE DE M. SOISSON**
par
BERTRAND GIROD DE L'AIN

AU JOUR LE JOUR

### Trois fois exemplaire

*Bien sûr, on peut comprendre l'impératif géographique. Mais il est curieux que le général Spinola ait choisi l'Espagne comme refuge, provisoire ou non.*

*On se demande avec une certaine curiosité comment l'ont accueilli les généraux espagnols. Verront-ils en lui l'homme d'avril 1974, celui de septembre 1974 ou celui de mars 1975 ?*

*Le général Spinola, au cours de ces onze mois, a été trois fois exemplaire. Lequel des trois modèles intéressera les généraux espagnols ? Le troisième peut les effrayer, le second peut les inquiéter. Pourquoi le premier, compte tenu des erreurs des deux autres, ne les tenterait-il pas ?*

ROBERT ESCARPIT.

## HONGRIE : le salut dans la discrétion

**Le onzième congrès du parti socialiste ouvrier de Hongrie se tiendra à Budapest à partir du lundi 17 mars. Ces assises, rarement spectaculaires, permettent d'examiner le travail fait depuis quatre ans, de fixer les objectifs à atteindre et de tenter de corriger ou d'atténuer les excès constatés ou les erreurs commises. Pour la première fois depuis 1948, le congrès étudiera la plate-forme politique préparée par le comité central pour les quinze ou vingt années à venir.**

**La Hongrie contemporaine, qui mène avec succès mais discrétion sa réforme économique, doit faire face aux problèmes que pose l'inflation mondiale. Notre envoyé spécial Manuel Lucbert analyse dans l'article que nous publions ci-dessous la situation économique.**

### *I. - Un développement menacé par l'inflation mondiale*

De notre envoyé spécial
MANUEL LUCBERT

Budapest. — « *Je suis Hongrois, et ma nature est grave, tels les premiers accords de nos violons.* »

Tous les ans, le 15 mars, à Budapest, du moins quand la police ne s'y oppose pas, des étudiants déposent des bouquets de fleurs au pied du monument de *Petőfi, poète national et héros* d'une des plus belles révolutions vaincues du peuple hongrois. Ils rendent ainsi hommage au jeune homme inspiré qui, le 15 mars *1848, lançait l'appel : « Debout, Hongrois ! »*, exhortant ses concitoyens à se dresser contre l'absolutisme viennois.

1848, 1919, 1956 ! Après tant de massacres inutiles, le peuple hongrois, si ardent et généreux, a trouvé aujourd'hui son salut dans la discrétion. Dans cette partie de l'Europe dominée par le géant soviétique, quelle autre issue reste-t-il aux nations, même les plus rebelles, pour assumer leur destin ?

Avec le temps, les Hongrois ont fini par apprendre la patience et le charme bourgeois du bonheur tranquille. Abdication devant l'écrasante réalité de l'histoire ou sagesse d'un peuple fin, se sachant mal compris, isolé dans sa langue et souvent aussi dans ses passions, mais qui a acquis le sentiment qu'il lui fallait s'accommoder de cette incompréhension.

La Hongrie de 1975, c'est la recherche difficile d'un équilibre entre les contraintes extérieures de tous ordres — politiques et économiques, amies et ennemies — et les pulsions intérieures d'une population qui goûte depuis quelques années les plaisirs de la consommation socialiste, mais craint de voir renaître certaines injustices des sociétés capitalistes.

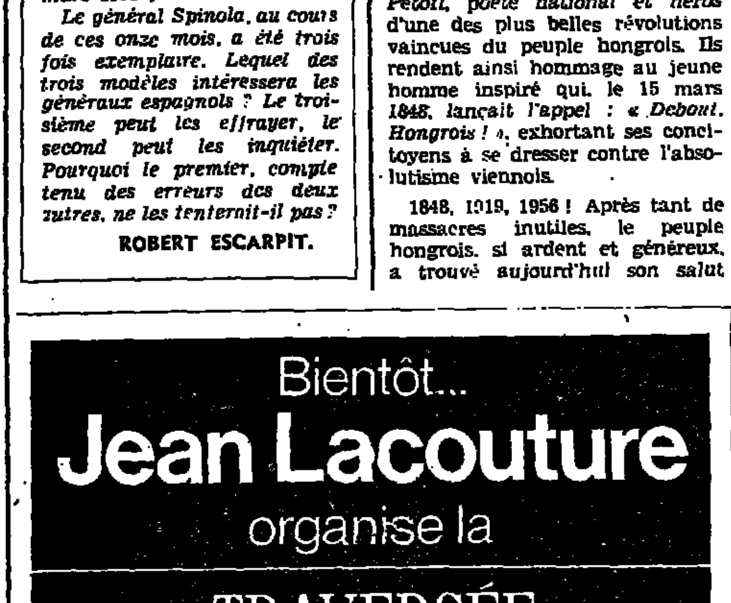
Tout a commencé en 1968 : tandis qu'à Prague fleurissait un printemps impétueux mais éphémère et qu'à Paris se déroulaient les convulsions du mai français, à Budapest les réformateurs s'imposaient sans trop de bruit et mettaient en place ce qui allait devenir le fameux « nouveau mécanisme économique ». Ces nouvelles règles de la gestion économique rendues nécessaires par les blocages du précédent système, fortement centralisé, tendaient à rationnaliser et débureaucratiser l'activité des entreprises devenues incapables de satisfaire les besoins d'une société désormais trop complexe.

(Lire la suite page 4.)

A la demande de l'Iran

**L'IRAK SUSPEND PROVISOIREMENT LES OPÉRATIONS CONTRE LES KURDES**

(Lire page 7.)






CARPEAUX AU GRAND PALAIS

## *Le mouvement perpétuel*

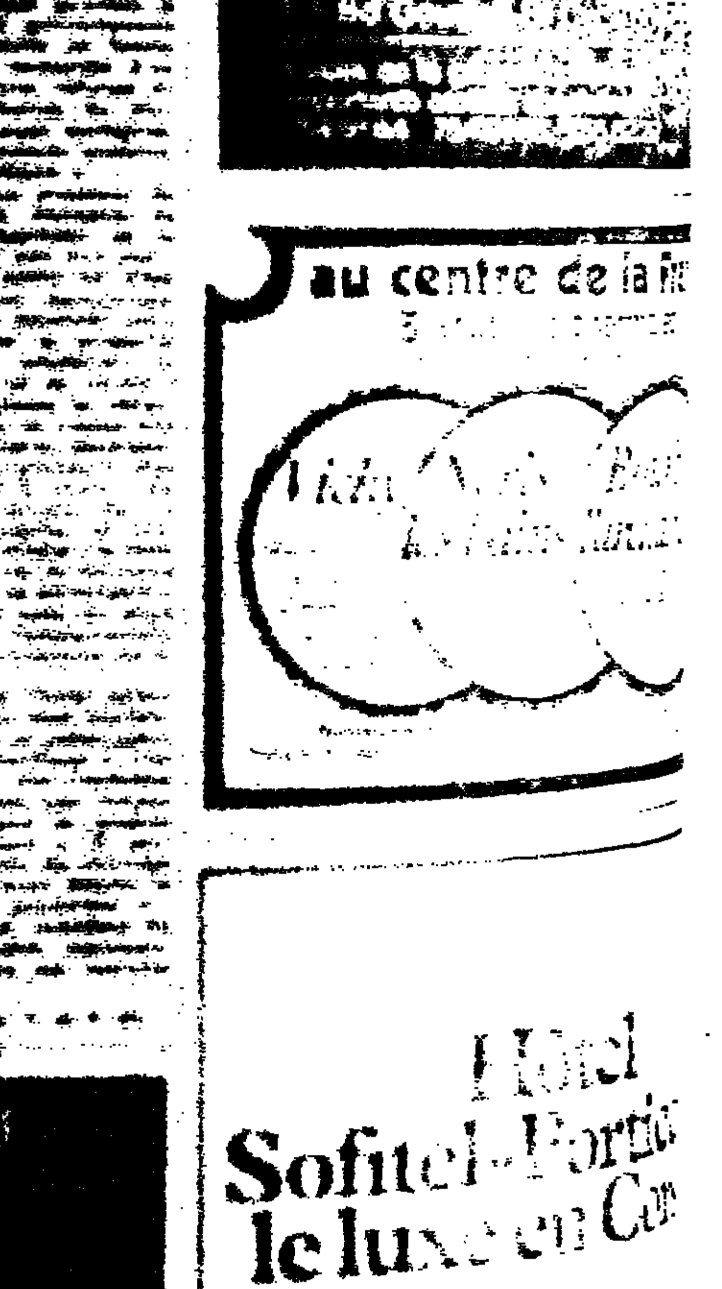
Il y a cent ans mourait Carpeaux. *Il n'avait pas atteint la cinquantaine* et achevait dans d'affreuses souffrances une carrière mouvementée, dramatique, qui, malgré son apparente unité, est une des plus *complexes et déconcertantes* du siècle.

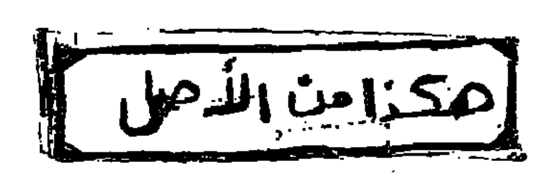
*Même si l'on refuse le manichéisme* sommaire de tant d'amateurs et d'historiens, il faut bien admettre que l'art du Second Empire offre le spectacle de deux partis, la résistance et *le mouvement, de deux* options morales parfaitement contradictoires. D'un côté ceux qui, par timidité ou conviction, souhaitent ne pas rompre la continuité d'une tradition *culturelle, savent jusqu'où* ils peuvent aller trop loin, obéissent aussi bien dans l'exécution que dans le choix des sujets et des [illegible] sentimentales à un code [illegible] séance *académique* [illegible] élaboré et enseigné [illegible], les exclus, les « [illegible] », Courbet, Manet, les fondateurs de l'art moderne.

Or Carpeaux est l'un et l'autre. Il a tout [illegible] complètement *la sculpture* de son temps, préparant Rodin, allant beaucoup plus loin que les peintres impressionnistes dans la recherche d'une autre conception de la forme, de ses rapports *avec la lumière, le mouvement*, l'ellipse de l'instant, le brasier *où se consument les hommes et les* jours. Mais il a été aussi un artiste officiel, le chroniqueur de la cour de Napoléon III, le portraitiste des gloires [illegible] l'œuvre, dont le [illegible] lyrisme apparaissent presque sans mention par rapport à l'idéalisme [illegible] de l'œuvre si tendue, fébrile, d'une [illegible] aussi aigre que celle de *l'Olympia* et des *Demoiselles de la Seine* est presque toujours un discours sur le passé, la Renaissance italienne, les grands bustes de l'époque classique, le XVIIIᵉ siècle français. Tout cela, *l'exposition qui vient* de s'ouvrir au Grand Palais ne nous le dit pas comme il aurait fallu le dire : incomplète, tristement distribuée, elle souffre d'être présentée dans un cadre glacial au milieu de poufs et de plantes vertes qui n'arrangent rien. Elle nous montre cependant l'essentiel, nous rappelle que Carpeaux fut un merveilleux dessinateur, un peintre *digne d'être* comparé à Géricault, et elle éclaire certains aspects de son œuvre relativement peu connus, la sculpture religieuse en particulier.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 33.)





مكتبة الأهل



# DIPLOMATIE

## EN VISITE A PARIS

# Le président de la République irlandaise souligne l'attachement de son pays à la Communauté européenne

Le président de la République irlandaise, qu'accompagnent Mme O'Dalaigh et le ministre irlandais des affaires étrangères, M. Fitzgerald, a eu, ce vendredi 14 mars, un entretien avec le président Giscard d'Estaing, après avoir déposé une gerbe à l'Arc de triomphe. Il devait également être reçu à l'Hôtel de Ville et offrir à sa résidence, l'hôtel de Marigny, un dîner en l'honneur du président de la République.

Cette première visite en France d'un chef d'État de la République d'Irlande est placée sous le double signe de l'amitié entre les deux peuples et de l'attachement de l'Irlande à la Communauté européenne. Reçu jeudi à déjeuner par l'Association de la presse diplomatique, M. Fitzgerald a assuré que son pays ne suivrait pas la Grande-Bretagne, au cas où celle-ci se retirerait de la Communauté.

Accueillant jeudi M. O'Dalaigh à Orly, M. Giscard d'Estaing déclara que *« bien avant d'être des relations d'Etat à Etat, les rapports entre la France et l'Irlande se sont liés de peuple à peuple et de culture à culture »*. Il souligna que l'Irlande avait *« choisi de rejoindre l'Europe nouvelle que nous tentons de bâtir »*.

M. O'Dalaigh, parlant en français, remercia M. Giscard d'Estaing non seulement pour son accueil *« mais aussi pour l'hospitalité que la France n'a cessé d'offrir depuis des siècles aux innombrables Irlandais, étudiants et soldats que les malheurs de notre histoire ont poussé à l'exil »*. Il ajoute : *« En ce moment même, nous revivons plusieurs siècles d'amitié avec la France, d'une amitié qui, dans notre nouvelle association au sein de la Communauté européenne, (...) se renforce chaque jour. »*

Devant la presse diplomatique française, M. Fitzgerald exposa d'abord les mobiles historiques de l'attachement de l'Irlande à l'Europe. Colonisée par la Grande-Bretagne, l'Irlande était contrainte d'écouler à bas prix sur le marché britannique, des produits agricoles qui étaient sa principale ressource (25 % des Irlandais sont agriculteurs). *« Mais*, ajoute M. Fitzgerald, *après notre indépendance, ce fut pire. »* L'Irlande restait en tête à tête économique avec la Grande-Bretagne, qui subventionnait directement ses fermiers pour maintenir des prix bas. La politique agricole commune a mis fin à cette discrimination. Aussi, a dit le ministre, *« notre entrée dans le marché commun a marqué la vraie fin de la période coloniale en Irlande. Notre véritable indépendance date de 1973 et non de 1922 »*.

Répondant ensuite à des questions, M. Fitzgerald déclara : *« Nous resterons dans la Communauté, même si la Grande-Bretagne la quitte. »* Sans doute cette situation hypothétique créerait-elle beaucoup de problemes pour l'Irlande, mais le ministre estime que l'appartenance à la Communauté serait préférable à *« des relations polarisées sur un seul pays »*. *« Notre engagement en Europe est irrévocable*, a-t-il dit. *C'est avec fierté, énergie et enthousiasme que notre peuple en a ainsi décidé par référendum avec 82 % de oui. »*

Interrogé en sa qualité de président en exercice du conseil de la Communauté, M. Fitzgerald évoqua notamment les sujets suivants :

● DIALOGUE EURO-ARABE — *« Il est possible que dans un avenir proche on fasse des progrès pour la solution des problèmes qui empêchent encore de tenir les pourparlers techniques avant le dialogue politique. »* Ceci permettrait de sortir de l'impasse actuelle. Le sujet étant « *délicat* », le ministre n'a pas voulu donner de précision.

A ce propos, le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, M. El Yafi, a déclaré jeudi à la radio belge qu'il espérait qu'une solution avait été trouvée au problème, en suspens, de la représentation palestinienne et que le dialogue reprendrait en avril. *« Le feu vert sera donné bientôt par le conseil des ministres de la Ligue arabe*, a ajouté M. El Yafi. *Je suis très optimiste. Je ne vois aucun obstacle qui pourrait empêcher un dialogue. »*

● ENERGIE : *« Il faut reconnaître*, a dit le ministre irlandais, *qu'il y a une différence d'intérêts entre l'Europe et les Etats-Unis, même si nous avons des intérêts communs. On doit pouvoir faire une politique européenne, même au sein de l'Agence internationale de l'énergie. La création, au conseil européen de Dublin, d'un comité ad hoc pour la définition d'une position commune européenne va dans le bon sens. »*

● RAPPORTS AVEC LES ETATS-UNIS : *« Bien que l'Irlande ait des liens étroits, historiques, avec les Etats-Unis, nous pensons que l'intérêt de l'Europe est de ne pas être trop liée aux Etats-Unis. L'Irlande n'est pas membre de l'OTAN. Mais nous devons tenir compte du fait que certains des Neuf pensent que la Communauté n'a pas véritablement le pouvoir d'agir indépendamment des Etats-Unis. »*

## M. PFLIMLIN SOULIGNE LE « CHANGEMENT IMPORTANT DE LA POLITIQUE FRANÇAISE »

M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg, ancien président du conseil, a prononcé le 13 mars, à l'université de Bonn où il recevait le prix Robert Schuman pour son action en faveur de l'Europe, une allocution dans laquelle il a notamment déclaré :

*« Il faut bien reconnaître que la Communauté européenne inspire actuellement à nos concitoyens des sentiments où la déception l'emporte largement sur la satisfaction. Le grand élan des années 50 est brisé. On espérait alors que le processus d'unification aboutirait assez rapidement à la création des Etats-Unis d'Europe. Robert Schuman lui-même, dans sa déclaration du 9 mai 1950, présentait la création de la CECA comme la « première étape de la Fédération européenne » (...).*

*» Pendant un certain nombre d'années on s'est écarté de la voie ainsi tracée, que M. Ortoli, président de la Commission de Bruxelles, appelait récemment à Strasbourg la « voie royale de l'intégration ». Fort heureusement une évolution se dessine qui se rapproche de l'esprit et de la lettre des traités (...).*

*» Il a été décidé enfin que le Parlement européen sera élu au suffrage universel, et la date des premières élections a déjà été fixée par ce Parlement : elles auront lieu en mai 1978.*

*» Ces décisions, à vrai dire, n'ont eu qu'un retentissement limité. Elles ont passé presque inaperçues. Il me paraît donc nécessaire de souligner qu'elles ont été rendues possibles par un changement important de la politique française. (...) »*

## Communauté européenne

# M. Trudeau se déclare optimiste pour l'avenir des « relations contractuelles » entre le Canada et la C.E.E.

De notre correspondant

Londres. — Alors qu'il termine sa deuxième tournée européenne, M. Pierre Trudeau s'est, jeudi 13 mars à Londres, déclaré « *réconforté* » par les réactions des membres de la Communauté européenne, avec laquelle le Canada se propose d'établir des « *relations contractuelles* ».

Membre de la *famille* du Commonwealth, le premier ministre canadien a trouvé dans la capitale britannique un accueil très chaleureux. Jeudi, il est devenu citoyen d'honneur de la Cité de Londres. La veille, à Downing Street, M. Wilson avait offert en son honneur un dîner particulièrement fastueux. Le chef du gouvernement travailliste ne cache pas qu'il est favorable à l'idée canadienne d'établir un mécanisme de consultations et de coopération entre Ottawa et les Neuf.

Selon le premier ministre d'Ottawa, les liens historiques de son pays avec la Grande-Bretagne et la France justifient entre le Canada et la C.E.E. des relations plus étroites que celles d'un simple accord commercial.

Le premier ministre canadien est conscient du fait que, lors de sa visite à Paris, en automne, le président Giscard d'Estaing n'avait pas témoigné d'un enthousiasme excessif pour sa proposition. Depuis lors cependant, l'atmosphère a changé. M. Trudeau est allé à Bruxelles, à Rome, à Bonn et à La Haye avant de venir à Londres et de terminer son voyage ce vendredi à Dublin. Il se déclare convaincu que tous ces échanges ont préparé la voie à de nouvelles négociations pour renforcer les liens du Canada avec la Communauté. — J. W.

## A Genève

# La conférence des Nations unies sur le droit de la mer est une nouvelle occasion d'affrontement entre les riches et les pauvres

La troisième session de la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer va s'ouvrir à Genève le lundi 17 mars prochain. Elle s'achèvera le 10 mai. Quelque trois mille délégués, représentant près de cent cinquante pays, y participeront. La délégation française comprendra une quarantaine de personnes et sera présidée par M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, le vice-président étant M. Guy de Lacharrière, directeur des services juridiques du ministère des affaires étrangères. Elle comprendra trois parlementaires : MM. André Colin, sénateur Union centriste du Finistère, Marc Becam, député apparenté U.D.R. du Finistère, et Frédéric Gabriel, député Union centriste de Saint-Pierre-et-Miquelon, ainsi que des représentants des divers ministères intéressés. Des professionnels (pêche, exploitation des océans) seront associés à la délégation dans un comité consultatif, ce qui, selon eux, représente « un progrès » par rapport à la réunion de Caracas.

Les deux premières sessions se sont tenues en 1973 à New-York et, en 1974, à Caracas.

Les deux premières conférences avaient eu lieu à Genève, en 1958 et 1960, mais n'avaient abouti qu'à la signature de conventions séparées. Cette fois, on veut négocier une « convention générale » englobant tous les aspects du droit de la mer. Cette approche globale rend évidemment la conclusion d'un accord beaucoup plus difficile et elle explique la longueur des sessions (dix semaines à Caracas, huit à Genève, et, dès maintenant, on prévoit qu'il faudra très probablement réunir une quatrième session en 1976).

Trois commissions travailleront à Genève : fonds marins au-delà des juridictions nationales ; droit de la mer : pollution, préservation du milieu marin et recherche. Mais l'essentiel des discussions concrètes a lieu au sein de groupes « informels » L'Europe des Neuf s'efforce d'harmoniser ses positions, mais cela est laborieux.

Les décisions peuvent être prises par consensus général, sinon l'on a recours au vote, chaque pays disposant d'une voix. Mais pour qu'une décision soit adoptée par vote, il faut que la majorité des présents et des votants aient exprimé un avis favorable.

Dès le début des travaux les pays représentés à la conférence se sont scindés en deux groupes très différents à cause de leur doctrine et de leur nombre : d'un côté, les pays industriels capitalistes ou socialistes (une vingtaine), de l'autre, les pays en voie de développement qui sont environ 105 (bien qu'on les appelle les « 77 »). Les seconds cherchent à restreindre le champ d'action des premiers dans tous les domaines (navigation, exploitation, etc.) en faisant étendre les zones sur lesquelles les Etats côtiers exerceront leur juridiction nationale (eaux territoriales) ou bénéficieront de droits privilégiés (zone économique).

A cet égard la quasi-totalité des Etats admettent que la notion de « zone économique exclusive » sera probablement adoptée, étant donnée la pression exercée par les pays « neufs ». Pour les pays industriels, le point délicat pour la pêche notamment sera de négocier le contenu (droits et devoirs réciproques) de cette notion de « zone économique ».

Les pays en voie de développement veulent aussi arriver à faire gérer les grands fonds marins, « *patrimoine commun de l'humanité* », par un organisme international où ils auraient, bien entendu, une majorité écrasante. L'autre « clan » admet qu'un nouveau droit de la mer doit aider au développement du tiers-monde, mais essayera de préserver le plus possible sa liberté d'action traditionnelle.

YVONNE REBEYROL.

# ASIE

## Cambodge

# Une partie de la communauté française aurait décidé de quitter la capitale

**Les étrangers quittent la capitale khmère. Après celle d'Israël, l'ambassade l'Australie ferme ses portes samedi 15 mars. Un avion de l'armée de l'air française inaugurera, dimanche ou lundi, des vols entre Phnom-Penh et Bangkok : il pourra transporter chaque fois quelque soixante-dix personnes. Une centaine de Français — sur mille cents — auraient manifesté leur intention de partir.**

**Vendredi, une roquette a explosé sur l'hôpital Calmette, provoquant de légers dégâts. L'aéroport est plus sévèrement attaqué. Jeudi, deux avions commerciaux khmers et plusieurs appareils de radio-navigation ont été détruits au sol ; la tour de contrôle paraît inutilisable. Le même jour, le pont aérien a été très réduit.**

**M. Long Boret, premier ministre, n'a toujours pas constitué son nouveau gouvernement. Il aurait quelque mal à trouver des candidats. Le bruit court d'un possible transfert du gouvernement à Battambang, au nord, si la situation continue de se détériorer à Phnom-Penh, indique l'agence A.P.**

**● A PARIS, le général Nhiek Tioulong, ancien ministre de la défense du Cambodge, a déclaré dans une interview à l'A.F.P. : « Lon Nol est un mystique, un cas pathologique, il est complètement fou (...). Le général Saksuth Sakhan (qui vient de devenir chef d'état-major) est le type de l'officier d'état-major le moins mauvais de tous (...), mais les changements de personnes ne peuvent modifier la situation. Lon Nol sera obligé de capituler. Il y a contradiction chez les Américains : le président Ford dit qu'il y aura un bain de sang en cas d'invasion de Phnom-Penh par les Khmers rouges, mais il demande des crédits pour la continuation de la lutte, c'est-à-dire pour prolonger le bain de sang. »**

## Les élus américains paraissent décidés à refuser les crédits en faveur du maréchal Lon Nol

De notre correspondant

Washington. — Le gouvernement a subi, jeudi 13 mars, deux échecs cuisants dans les deux Assemblées. Au Sénat d'abord, où les élus démocrates, suivant l'exemple de leurs collègues de la Chambre, ont pris position contre tout nouvel effort d'assistance militaire à Phnom-Penh et à Saigon. Les deux motions présentées par le sénateur Abourezk (Dakota du Sud) ont été approuvées, celle concernant le Cambodge par 38 voix contre 5, celle ayant trait au Vietnam du Sud par 35 voix contre 6.

Auparavant le programme gouvernemental d'aide à Phnom-Penh et à Saigon devrait franchir l'étape de la commission sénatoriale des affaires étrangeres. Même si celle-ci confirmait le vote de sa sous-commission, qui a approuvé un compromis portant sur 125 millions de dollars pour le Cambodge (au lieu des 222 millions demandés), il est très douteux que le Sénat entérine ce compromis.

A la Chambre, en tout cas, les chances du compromis ont sensiblement diminué. Après avoir entendu M. Ingersoll, secrétaire d'Etat adjoint, la commission des affaires étrangères, infirmant la décision prise la veille par sa sous-commission, a rejeté, par 18 voix contre 15, une autre formule de compromis réduisant à 82,5 millions de dollars le montant de l'aide militaire à Phnom-Penh, dont la durée limite était fixée au 30 juin et soumise à diverses conditions, notamment à l'engagement du gouvernement de travailler activement à une solution négociée. M. Ingersoll, au nom du gouvernement, n'a accepté que le compromis du Sénat (125 millions de dollars), mais a rejeté celui de la Chambre, considérant que fixer une date limite ne pouvait qu'encourager l'adversaire à refuser la négociation. La discussion s'est échauffée. Le représentant Frazer, qui avait fait partie de la mission parlementaire d'enquête au Cambodge, a déclaré qu'il ne pouvait approuver la politique officielle consistant à poursuivre la guerre *« jusqu'au dernier Cambodgien »*. *« Alors, vous exigez la reddition de Lon Nol ? »*, demanda M. Ingersoll. « Oui, répliqua M. Frazer, *dans des conditions permettant de réduire les pertes en vies humaines.* »

La réaction du président Ford a été, selon le porte-parole de la Maison Blanche, une « *profonde déception* », mais le chef de la Maison Blanche ne considère pas que la partie soit définitivement perdue. La commission des affaires étrangères de la Chambre s'est ajournée sans vote, décidant délibérément de ne pas adopter une position irrévocable afin de laisser au gouvernement assez de temps, d'ici les votes décisifs de la semaine prochaine, pour modifier sa position, élaborer une nouvelle formule de compromis.

Le général Westmoreland, l'ancien commandant des forces américaines au Vietnam, n'a pas, lui, de problème de conscience. « *Hanoï ne connaît que le langage de la force* », a-t-il dit à l'issue d'une visite au président. Il a ajouté que M. Ford devrait avoir le pouvoir de [illegible] de nouveau le port de Haiphong [illegible] bombarder les lignes de ravitaillement nord-vietnamiennes. La déclaration du général gène le gouvernement dans la mesure où elle entretient le malaise dans l'opinion publique, qui redoute que les Etats-Unis soient de nouveau impliqués dans la guerre.

Sur ce point, le président, dans sa dernière conférence de presse, avait été formel. « *Notre intervention en Indochine est terminée*, a-t-il dit, *et les troupes américaines n'y retourneront pas.* »

HENRI PIERRE.

### UN APPEL EN FAVEUR DES VICTIMES

**Le Mouvement d'entraide pour le tiers-monde [illegible] un appel en faveur des victimes [illegible] du Cambodge [illegible] de la guerre [illegible] et en argent [illegible] quelle que soit l'[illegible] utilisés [illegible]. Il s'agit de faire [illegible] Phnom-Penh des [illegible] du matériel chirurgical, [illegible].**

**Les dons doivent être en[voyés] au Mouvement d'entraide [pour] le tiers-monde, centre de sant[é], 6, avenue Pierre-Brossolette, 94100 Vincennes, C.C.P. La Source, 34-625-10.**

## Vietnam du Sud

### Pour faire face à l'aggravation de la situation

# Le gouvernement de Saigon décide que les hommes de 17 à 43 ans sont mobilisables

Le gouvernement de Saigon vient d'abaisser à dix-sept ans l'âge de la mobilisation et de porter de trente-huit à quarante-trois ans la limite d'âge pour le service militaire. Des restrictions sont d'autre part apportées au système de mobilisation sur place, qui concernent les étudiants, les prêtres, les bonzes, les fonctionnaires et les membres des minorités ethniques.

Ces décisions sont évidemment liées à l'aggravation de la situation militaire. Les combats auraient pratiquement cessé dans Ban-Me-Thuot, une capitale provinciale des Hauts-Plateaux, mais les forces saigonnaises se trouvant à la périphérie auraient reçu d'importants renforts. Selon un porte-parole de M. Thieu, « *les deux côtés consolident leurs positions* ». Mais la pression des révolutionnaires s'accentue plus au nord, dans la région de Pleiku, dont l'aéroport est sous les tirs adverses.

Autre sujet d'inquiétude pour M. Thieu et les Américains : les révolutionnaires marquent des points autour de la ville de Tay-Ninh, au nord-ouest de Saigon.

● A PARIS, le porte-parole de la délégation du G.R.P. a publié une longue déclaration dans laquelle il condamne la volonté de Washington de vouloir « *placer dans une position de force* » les régimes de Phnom-Penh et de Saigon.

Le G.R.P. dénonce ensuite la répression de diverses manifestations de bonzes d'origine khmère, etc. En conséquence, le G.R.P. se déclare « *résolu à riposter comme il convient aux actes de guerre de l'administration de Saigon (...) pour contraindre cette administration à exécuter sérieusement et strictement l'accord de Paris* ».

A Paris également va se tenir du 18 au 21 mars le congrès des étudiants vietnamiens résidant à l'étranger ; pour la première fois se rencontreront des délégués venus des Etats-Unis, du Canada, du Japon, de R.F.A., de France, de Suisse, de Belgique, etc. Ils entendent « *coordonner les actions afin d'intensifier leur soutien tant moral que matériel aux mouvements de lutte de leurs compatriotes...* ».

Une journée internationale de solidarité avec le peuple vietnamien sera organisée le 20 mars au centre culturel du 117, rue de Charonne, Paris (11e). A cette occasion, le congrès des étudiants vietnamiens lance un appel au soutien financier (M. Hoang Dinh Viep, C.C.P. 25 371 153-F, Paris. Correspondance : M. Vo Nhu Lanh, 2, square des Mimosas, 75013 Paris).








# EUROPE

## Portugal

# « Le cœur de la force ennemie subsiste »

### affirme le général Costa Gomes

Lisbonne (*A.F.P.*). — Le général Costa Gomes, chef de l'État, a déclaré jeudi 13 mars, dans une allocution radiotélévisée, que la déroute militaire des putschistes du 11 mars n'avait pas éliminé le danger. L'aspect militaire des événements du 11 mars, a-t-il dit, n'est que « *la façade spectaculaire de l'action des ennemis du peuple et du Mouvement des forces armées* ». « *Le cœur de la force ennemie subsiste*, a-t-il déclaré. *Ce sont quelques groupes de capitalistes et de privilégiés.*

» *Ces capitalistes et ces privilégiés*, a-t-il ajouté, *n'ont démontré aucune capacité d'adaptation aux nouvelles conditions politiques et sociales. Mais il y a également, de l'autre côté, des forces politiques dont les idéologies sont incompatibles avec le bonheur du peuple et avec le programme du Mouvement des forces armées.*

» *Beaucoup de personnes, se montrent mieux disposées et plus actives pour critiquer ceux qui travaillent que pour collaborer au travail intense dont le pays a tant besoin.* » Le président Costa Gomes a poursuivi : « *Il y a aussi des voix impatientes qui réclament, dès maintenant, les résultats de l'enquête en cours sur les événements du 11 mars. Nous travaillons jour et nuit à cette enquête qui sera rapide mais non superficielle, car les racines du mal sont profondes et cachées et il faudra les faire sécher à la lumière crue de la vérité.* » « *Nous souhaitons*, a-t-il dit, *que cette enquête apporte aussi la lumière sur les aspects peu clairs des événements du 28 septembre.* »

Le général Costa Gomes a poursuivi : « *Nous nous engageons devant tous à faire respecter la loi et à faire appliquer la rigueur de la justice aux responsables, sans distinction de classe ou d'intérêts. Nous prouverons que la loi est égale pour tous les Portugais.* »

Le général Costa Gomes a, d'autre part, souligné que, contrairement à certaines rumeurs « réactionnaires » la force aérienne n'a pas de responsabilité particulière dans la tentative de coup d'État du 11 mars.

## NATIONALISATION DES GROUPES BANCAIRES PORTUGAIS

(*Suite de la première page.*)

*Le général Costa Gomes*, président de la République, a insisté pour que la commission chargée d'enquêter sur les événements du 11 mars travaille vite et n'hésite pas, au besoin, à remonter jusqu'au 28 septembre, date de la *précédente crise, afin que rien ne* soit laissé dans l'ombre.

Ce dont se préoccupent surtout pourtant les « hommes forts » du M.F.A., c'est de redéfinir les cadres de leur pouvoir. Ils travaillent d'arrache-pied à la mise en place des *structures* qui devront leur permettre de l'exercer efficacement.

Il s'agit en fait d'une réorganisation profonde du M.F.A. destinée à les mettre en mesure demain de s'acquitter des tâches *politiques nouvelles*.

Au « sommet » d'abord. Il est vraisemblable que le Conseil de la révolution sera autre chose qu'un conseil des Vingt, organe suprême de décision avant le 11 mars, qui aurait simplement *changé de nom*. Sa création traduit une volonté de centralisation et sa composition pourrait différer sensiblement de celle du précédent conseil : le président de la République, le premier ministre, les chefs d'état-major des trois armes et le général Otelo de Carvalho, chef du COPCON (Commandement opérationnel du continent), en seraient membres de droit. Mais il est peu probable que l'on retrouve, parmi la vingtaine d'autres postes à pourvoir, tous les militaires membres de la junte de salut national du Conseil d'État ou même de la commission de coordination du M.F.A.

Certains déjà se sont inquiétés, au sein même du mouvement, des dangers d'une trop forte concentration du pouvoir, et ont demandé que soient clairement définies les modalités du contrôle politique. Cette « surveillance » serait confiée à une assemblée générale de militaires élus selon des critères à déterminer, parmi lesquels pourraient figurer des miliciens (*officiers appelés*), des sergents et même des soldats. Les partisans d'une telle mutation, qui semblent être sérieusement écoutés, veulent éviter qu'une cassure, intervienne entre une « *aristocratie militaire* » et la base de l'armée. Ils craignent aussi que cette base tenue éloignée des responsabilités n'échappe au contrôle de la hiérarchie et ne devienne trop réceptive aux arguments et aux appels de l'extrême gauche, dont l'influence dans les chambrées n'est déjà pas négligeable.

Les soldats du régiment d'artillerie légère n° 1 de Sacavem (dont la garnison fut attaquée le 11 mars) n'ont-ils pas demandé, dans un communiqué — sans que la hiérarchie en ait eu connaissance — l'« exécution » des instigateurs *de la rébellion ? Ne se* sont-ils pas, en même temps, déclarés « *farouchement opposés à tous les fascistes, qu'ils soient officiers ou non* » ?

Les débats sur la restructuration interne du M.F.A. vont de pair avec les nombreuses discussions menées dans le même cadre concernant les priorités politiques exigées par la situation. On y retrouve aussi des indices évidents de « radicalisation » : bon nombre d'officiers considèrent déjà le plan économique élaboré depuis peu comme « *inadapté* », voire « *inefficace, car trop modéré* », et ont fermement soutenu la mobilisation des employés des banques, qui viennent d'obtenir la nationalisation de leurs entreprises. Les « *glissements* » *dans le vocabulaire* sont également bien significatifs : on parle ainsi de moins en moins d'une « *voie socialisante* », mais volontiers d'une « *société socialiste à construire* ». Et le général Costa Gomes lui-même, que personne n'oserait pourtant classer parmi les officiers les plus avancés, a « *durci son discours* » : c'est lui qui, jeudi soir, déclarait à la radio : « *La déroute militaire des putschistes n'a pas éliminé le danger.* »

*Le secteur économique* sera de toute évidence le plus directement concerné par le remaniement ministériel attendu avant la fin de la semaine. Les deux ministres actuels — MM. Rui Vilar (finances) et Silva Lopes (économie), — *considérés comme des* technocrates « socialisants », seraient écartés, et l'on parle pour les remplacer de M. Francisco Pereira de Moura, l'un des dirigeants du M.D.P., qui constituerait ainsi le quatrième parti de la coalition gouvernementale.

Le Portugal s'achemine ainsi, comme prévu, vers les élections à l'Assemblée constituante que les militaires ont décidé de maintenir au 12 avril.

Mais nul ne s'y trompe : le 11 mars a brouillé les cartes, et quels que soient les résultats, au soir du 12 avril, le vainqueur n'aura de pouvoir que celui concédé par les hommes du M.F.A. Eux, en effet, sont plus que jamais décidés à aller jusqu'au bout de leur mandat, et à appliquer un programme qui, disent-ils maintenant, n'a qu'une lecture possible : « *elle est progressiste* ».

DOMINIQUE POUCHIN.
JOSÉ REBELO.

## SEPT GROUPES FINANCIERS SERONT TOUCHÉS PAR LES MESURES DE NATIONALISATION

Lisbonne (*A.F.P.*). — Le Conseil de la révolution a approuvé un décret-loi portant nationalisation « *de toutes les institutions de crédit bancaire dont le siège est au Portugal, à l'exception des filiales des banques étrangères et des caisses de crédit agricole mutuel qui seront soumises à une législation spéciale* ».

Sept groupes financiers portugais seront touchés par la mesure de nationalisation. Ce sont les banques Totta e Açores, Espirito Santo, Pinto e Sotto Mayor, Portugues do Atlantico, Borges Irmao, Nacional Ultramarino et enfin Fonsecas e Burnay. Certains de ces groupes sont liés étroitement aux gros trusts industriels Companhia Uniao Fabril (CUF) et Champalimaud.

ROBERT LAFFONT

FERNAND GIGON

LE 400e CHAT

OU

LES POLLUÉS DE MINAMATA

"Une insoutenable histoire"
LE FIGARO

Collection Réponses/Écologie

## LES PERSONNALITÉS CIVILES DU CONSEIL D'ÉTAT ONT DÉMISSIONNÉ

Lisbonne (A.F.P.). — Les membres civils du Conseil d'État ont présenté leur démission, qui a été acceptée par le président de la République.

Les conseillers d'État ont justifié leur démission par la nécessité de favoriser une rapide solution des problèmes découlant des événements du 11 mars. Le général Costa Gomes leur a *rendu hommage pour la façon* irréprochable avec laquelle ils ont rempli leur tâche.

*Les membres civils du Conseil* d'État étaient : M. Diogo Freitas de Amaral, président du parti du Centre démocratique et social (C.D.S.), Mme Isabel Magalhaes Colaço, professeur de droit, M. Henrique de Barros, professeur d'université, M. Rui Luis Gomes, recteur de l'académie de Porto, et M. Azeredo Perdigao, président de la fondation Gulbenkian.

Le Conseil d'État, dont la fonction est de ratifier et éventuellement d'amender ou de rejeter les textes législatifs élaborés par le conseil des ministres, était composé de vingt et un membres : les sept membres de la junte de salut national, les sept de la commission de coordination du *Mouvement des forces* armées et sept autres personnalités « de mérite reconnu » dont les cinq civils démissionnaires et deux militaires.

Aucune précision n'a été donnée en ce qui concerne le remplacement des conseillers d'État démissionnaires.

## FORMATION EN ESPAGNE D'UN COMITÉ D'ACTION DE LA RÉSISTANCE PORTUGAISE

Madrid (*A.P.*). — Un mouvement, qui s'intitule Comité d'action *de la résistance portugaise* (PRAC), et qui regrouperait des Portugais passés en Espagne après le soulèvement du 25 avril, a diffusé, le jeudi 13 mars, un document affirmant que les événements du mardi 11 mars à Lisbonne « *ne constituent pas un coup d'État avorté mais une nouvelle mesure parfaitement exécutée, dans la marche du parti communiste au Portugal* ». Pour le PRAC, le programme du Mouvement des forces armées n'est qu'une « *étape tactique* » dans la prise du pouvoir par le parti communiste.

## M. MENDES FRANCE : des mesures qui ne peuvent pas être agréables

M. Pierre Mendès France, ancien président du conseil, qui rentre d'un séjour au Portugal, a déclaré, le 13 mars, au micro de R.T.L. :

« *Une politique sérieuse d'efforts contre l'inflation et la maîtrise de certains désordres économiques permettraient un rétablissement de l'économie portugaise. Jusqu'à présent, le bilan catastrophique de quarante-huit ans de « salazarisme » n'a pu être compensé par un an d'improvisation. Les hommes au pouvoir au Portugal, s'ils arrivent à maîtriser la situation politique, devront très rapidement adopter une série de mesures qui ne peuvent pas être agréables.*

» *Il est, par exemple, indispensable de limiter les importations. Il n'est pas normal que le Portugal importe la moitié de son alimentation. Il faut imposer une certaine discipline, un certain plan. Les transformations vers plus de justice ne peuvent être effectuées d'un jour à l'autre.* »

## Allemagne fédérale

### A PROPOS DU DÉBAT SUR LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

# Les déclarations de M. Strauss inquiètent les dirigeants de la démocratie chrétienne

De notre correspondant

Bonn. — Plus les élections de 1976 approchent, plus les débats au Bundestag, quel que soit le sujet à l'ordre du jour, ont tendance à se transformer en affrontement généralisé entre l'opposition chrétienne-démocrate et la coalition libérale socialiste. Le débat sur la « *sécurité intérieure* », qui avait été demandé par la C.D.U.-C.S.U. bien avant l'enlèvement *de M. Peter Lorenz*, n'a pas échappé, le jeudi 13 mars, à cette règle. Il n'a pas apporté beaucoup d'éléments nouveaux sur les intentions du gouvernement, mais il a mis en lumière l'opposition entre les chrétiens-*démocrates*, d'une part, les sociaux-démocrates et les libéraux, d'autre part, mais aussi les divergences au sein même de la C.D.U.-C.S.U.

Le renforcement de la « *sécurité intérieure* » est un sujet populaire, et les grands dirigeants sont montés à la tribune pour s'adresser, grâce à la télévision et par-dessus la tête des députés, à leurs concitoyens. M. Brandt a fait, à cette occasion, son premier discours au Bundestag depuis sa démission. La nécessité de défendre l'État constitutionnel n'est contestée par personne. Dans sa déclaration gouvernementale, M. Schmidt a indiqué que « *toute la puissance de l'État constitutionnel* » serait utilisée pour réduire les terroristes. Le chancelier a invité les Allemands à s'identifier à l'État, car « *il n'y a jamais eu sur le sol allemand plus de libertés individuelles, plus de bien-être et plus d'égalité sociale* ». C'est pourquoi il convient de lutter non seulement contre les extrémistes, mais aussi contre ceux qui estiment leurs méthodes erronées mais leurs buts sympathiques. Pour M. Schmidt, la coopération entre l'État fédéral et les Laender, en matière de police, est satisfaisante, mais des améliorations sont peut-être encore possibles. Il a rappelé que les pouvoirs et les moyens de la police judiciaire fédérale avaient été élargis par deux fois depuis 1969, mais il n'a pas exclu la création d'une police centrale.

L'opposition chrétienne-démocrate aurait pu avoir la partie facile, la situation lui étant largement favorable. Mais la publication par le *Spiegel* d'une communication faite par M. Strauss en novembre dernier devant des militants de son parti a fourni des munitions aux sociaux-démocrates. S'opposant aux démocrates-chrétiens, qui *sont prêts à pratiquer cette « solidarité de tous les démocrates »* tant vantée au cours des dernières semaines, il développe dans ce texte sa conception de la confrontation totale avec le pouvoir : « *Je voudrais bien savoir*, déclarait notammen tle président de la C.S.U., *combien il y a de sympathisants des criminels Baader-Meinhof dans les groupes parlementaires sociaux-démocrates et libéraux. Il y en a tout un tas... Parler de solidarité de tous les démocrates est une stupidité. Nous devons dire que le S.P.D. et le F.D.P. abandonnent l'État aux gangsters politiques et aux criminels, et qu'il n'y a pas la moindre différence entre ces bandits. Et si nous arrivions au pouvoir, nous ferions en sorte qu'aucun bandit n'ose ouvrir sa gueule en Allemagne pour le reste du siècle. Même si nous ne pourions pas tout à fait y arriver, nous devrions en donner l'impression.* »

La publication de ces déclarations a mis dans l'embarras la direction de la C.D.U. qui souhaiterait que M. Strauss réduise son activité pendant les campagnes électorales du Schleswig-Holstein et de Rhénanie-Westphalie. Mais face à M. Kohl, qui veut incarner la modération, le dirigeant bavarois se présente de plus en plus comme l'homme fort dont aurait besoin une Allemagne fédérale au bord de la crise politique, économique et sociale.

DANIEL VERNET.

## Espagne

# M. Gil Robles entend fonder une association politique démocrate-chrétienne

Madrid (*A.F.P., Reuter*). — M. Jose Maria Gil Robles, ancien dirigeant de la CEDA (droites espagnoles sous la seconde République), a annoncé, le jeudi 13 mars, son intention de former une « *association politique* » démocrate-chrétienne. Il a effectué les démarches nécessaires, mais on doute à Madrid que ce projet puisse aboutir, car la loi sur les associations, récemment adoptée, ne permet pas à M. Gil Robles, avocat connu, de créer un mouvement de tendance démocrate-chrétienne qui se situerait en dehors du Mouvement national.

Il semble d'ailleurs que le but de l'opération, mené par M. Robles et vingt et un de ses amis politiques, soit de prouver que la loi du 21 décembre dernier sur les associations est en fait inapplicable. Dans son projet de statut, le mouvement de M. Robles, qui s'appellerait Fédération populaire démocratique, rejette expressément les restrictions imposées par la loi.

D'autre part, les évêques espagnols ont publié jeudi un document dans lequel ils se déclarent en faveur de « *profonds changements* » des institutions, « *afin de garantir les droits fondamentaux des citoyens, tels que les droits d'association et d'expression* ». Ce texte mis au point lors de la dernière assemblée plénière de l'épiscopat doit encore être approuvé par une majorité des deux tiers des soixante-dix-neuf évêques.

## LA JUNTE DÉMOCRATIQUE REÇUE PAR LE PARLEMENT EUROPÉEN

La presse espagnole, en particulier les quotidiens *Ya* et *Informaciones*, a rendu compte de la réception par le Parlement européen d'*une vingtaine de personnalités* membres de la junte démocratique espagnole. MM. Rafael Calvo Serer, Enrique Tierno Galvan, José Vidal-Beneyto, le doyen du collège des avocats de Séville, M. Alfonso de Cossio, M. Fernando Garcia Agudin, inspecteur des finances à La Corogne, faisaient notamment partie de cette délégation de la Junte démocratique, qui regroupe des personnalités libérales et les dirigeants du parti communniste.

Les entretiens de Strasbourg ont porté en particulier sur la situation en Espagne et sur les rapports entre l'Espagne et les Communautés européennes (*le Monde* du 14 mars). La junte a voulu, selon ses promoteurs, manifester ainsi sa volonté de participer à la tâche de construction de l'Europe avec la « *totalité des droits et des responsabilités que cela comporte* ». Il est remarquable que des quotidiens espagnols aient jugé bon de rendre compte de cet événement.

## Suisse

## LE RÉFÉRENDUM DU 16 MARS VA PRÉCISER LES LIMITES DU NOUVEAU CANTON DU JURA

(*De notre correspondant.*)

Berne. — Neuf mois après le référendum du 23 juin 1974, qui a donné naissance à un vingt-troisième canton suisse, les citoyens des trois districts méridionaux du Jura francophone sont appelés à retourner aux urnes, le dimanche 16 mars, pour dire s'ils veulent « *continuer de faire partie du canton de Berne* » ou s'ils préfèrent se joindre au nouveau canton.

Lors du plébiscite d'autodétermination de l'année dernière, les Jurassiens avaient décidé par 36 802 voix contre 34 057, de se détacher du canton de Berne, et de constituer leur propre canton. Mais, à l'opposé des trois districts du Nord qui l'avaient largement approuvé, les trois districts de Courtelary, de Moutier et de La Neuveville avaient rejeté le principe de la séparation.

Pour leur part les autonomistes ont mené campagne sur le thème de l'unité du Jura, dont ils se refusent à envisager la partition. Ils estiment, en effet, que les Jurassiens forment un peuple *indivisible, rattaché contre son* gré à Berne, par une décision arbitraire au Congrès de Vienne en 1815. Ils n'ont cessé de contester les modalités du nouveau scrutin organisé par Berne, considérant que les résultats seront *faussés par la forte proportion* de ressortissants bernois installés dans le sud du Jura. — J.-C. B.

## Chypre

# Mgr Makarios se félicite des « éléments positifs » dans la résolution du Conseil de sécurité

Les premières réactions des communautés chypriotes grecques et turques à la résolution adoptée mercredi 12 mars par le Conseil de sécurité des Nations unies et chargeant le secrétaire général, M. Kurt Waldheim, d'exercer une mission de bons offices en vue de faciliter les négociations intercommunautaires sur l'avenir de l'île (*le Monde* du 4 mars) sont mitigées tant du côté grec que du côté turc.

Dans une déclaration à la presse faite jeudi, Mgr Makarios a affirmé : « *Bien qu'elle ne soit pas entièrement satisfaisante, la résolution contient des éléments positifs qui pourraient faciliter le règlement du problème chypriote... La réaffirmation par le Conseil de sécurité de la reconnaissance du gouvernement chypriote et la désapprobation de la décision turque de proclamer un État fédéré turc de Chypre constituent une approche constructive du problème chypriote.* » L'ethnarque a ajouté que la participation de M. Waldheim aux nouvelles négociations « *donne au problème de Chypre une dimension et une forme internationales* ».

Notre correspondant à Nicosie nous signale que des manifestations ont été organisées jeudi dans la ville par des étudiants et des jeunes, qui entendaient protester contre « *les omissions essentielles de la résolution* ».

Selon notre correspondant, la population chypriote grecque reproche à la résolution de se borner à exprimer de simples regrets concernant l'initiative turque de création d'un État fédéré chypriote turc.

Du côté turc, M. Sadi Irmak, premier ministre chargé d'expédier les affaires courantes, a déclaré jeudi à Ankara : « *La résolution n'est pas contraire au point de vue turc* ». Il a ajouté : « *La participation d'une troisième partie aux conversations ne facilitera pas l'aboutissement à une solution.* » En réponse à une question sur le retrait éventuel des troupes turques, M. Irmak a affirmé : « *Nous n'avons pas envahi l'île ; nous sommes allés là-bas pour sauvegarder la vie des Turcs de Chypre. Nous ne retirerons pas nos troupes avant de voir garanti l'avenir des Turcs de l'île.* » A New-York, un porte-parole chypriote turc a rejeté l'éventualité de conversations dans cette ville, qui seraient présidées par M. Waldheim.

D'autre part, M. Bulent Ecevit, chef du Parti républicain du peuple, en visite à Bonn, a déclaré jeudi, au cours d'une conférence de presse, que la R.F.A. était en mesure d'accorder, pour l'essentiel, l'aide militaire que les États-Unis ont cessé de fournir à la Turquie. — (*A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.*)

## Turquie

# M. Irmak renonce à former un gouvernement de coalition nationale

De notre correspondant

Ankara. — M. Sadi Irmak, qui avait été chargé le 1er mars de former un cabinet de coalition nationale, a informé jeui 13 mars *le président Koruturk qu'il renonçait* à sa mission. M. Irmak avait été nommé premier ministre le 13 novembre dernier et avait cependant remis sa démission dès le 29 novembre, n'ayant pas réussi à obtenir le vote de confiance de l'assemblée. Depuis, il expédiait les affaires courantes. Il poursuivra cette tâche jusqu'à la nomination d'un nouveau premier ministre.

En attendant, une certaine lassitude gagne l'opinion publique. *Alors que les difficultés* économiques redoublent — les prix continuent de monter — le mécontentement semble s'étendre à certains milieux militaires. De source proche de l'armée, on dément cependant des rumeurs selon lesquelles il *y aurait eu* une tentative de coup d'État provoquée par la fraction progressiste, composée surtout de jeunes officiers.

Enfin, l'armée paraît consciente des atteintes qu'une intervention de sa part pourrait porter à son prestige, comme ce fut le cas au lendemain de la publication de son mémorandum, le 12 mars 1971.

Néanmoins, la « *grande muette* » pourrait éventuellement faire « *sentir son poids* » si les partis n'arrivaient pas à trouver un compromis.

ARTUN UNSAL.



# EUROPE

## HONGRIE : le salut dans la discrétion

*(Suite de la première page.)*

Les principes de cette réforme, très influencée de travaux analogues menés à la même époque dans d'autres pays socialistes, ont été ainsi résumés par un des principaux économistes hongrois, partisan du « nouveau mécanisme » : suppression ou régression des formes de direction trop centralisées et bureaucratiques ; reconnaissance du rôle de l'influence plus ample des catégories classiques de l'économie (prix, crédit, demande, etc.) ; augmentation de la sphère de décision et des possibilités d'action des entreprises ; application des formes et des méthodes modernes de l'organisation économique ; mise en relation directe des producteurs avec les consommateurs ; mise en valeur plus accentuée du principe de l'intéressement matériel (1).

En bref, il s'agissait de réduire l'influence de l'Etat, d'accroître l'autonomie des entreprises et de réintroduire partiellement le jeu du marché.

Sept ans après le début de cette expérience, les dirigeants du parti socialiste ouvrier hongrois (P.S.O.H.) paraissent être dans un bien curieux état d'esprit : d'un côté, ils sont conscients que la réforme a plutôt été un bien pour la population et le pays, mais d'un autre côté, ils s'abstiennent presque totalement, depuis maintenant deux bonnes années, d'y faire référence. En d'autres termes, le « nouveau mécanisme », en entrant dans les mœurs, est devenu tabou. Un tel phénomène de schizophrénie n'est pas inhabituel dans les sociétés socialistes. Mais de quelles nécessités est-il le fruit ?

### Victime de son succès

La réforme de 1968 a été en quelque sorte victime de son succès. Il suffit de se promener dans le quartier animé de Belvaros — la ville intérieure, — au cœur de Budapest, de longer Vatci-Uta, la rue élégante de la capitale, pour en observer les manifestations. L'abondance des vitrines des « maszek » (magasins privés), les étalages soignés des commerces d'Etat, ont pour l'Occidental un air familier qu'il est rare de trouver ailleurs en Europe de l'Est. Aujourd'hui, 500 000 Hongrois sur 10,5 millions ont une résidence secondaire et à peu près autant possèdent une voiture individuelle. Sans être encore le cauchemar de Paris ou de Rome, la circulation de la capitale peut, à certains moments de la journée, être difficile. Signe des temps : la municipalité a dû installer récemment des parcomètres.

Les statistiques traduisent clairement cette expansion : de 1956 à 1960, le taux de croissance moyen annuel était de 3,3 % ; entre 1966 et 1970, il se situait à 4,6 % ; depuis 1971, il est voisin de 6,5 %. L'an dernier, la plupart des prévisions du Plan ont été bousculées. Le revenu national a progressé de 7 % au lieu des 5 % prévus, la production industrielle de 8,2 %, la production agricole de 3,7 % au lieu de 2 à 2,5 %. Le volume du commerce de détail a augmenté de 9,2 % et la consommation de 6,9 %.

Deux séries de facteurs, toutefois, perturbent ce développement.

La première menace est extérieure. Elle vient de l'inflation mondiale à la fois cause et effet de la crise économique qui secoue les pays capitalistes. Petit pays dépourvu presque entièrement de richesses naturelles, la Hongrie ne peut vivre sans des échanges intenses avec l'étranger. Les dirigeants hongrois rappellent sans cesse à leurs interlocuteurs que leur commerce extérieur représente 40 % du revenu national. M. Jozsef Biro, ministre du commerce extérieur, vient même de déclarer que, cette année, le pourcentage pourrait approcher les 50 %.

On comprend dans ces conditions que la Hongrie ait été durement touchée par le mouvement ascendant des prix des matières premières sur le marché international. L'an dernier, les termes de l'échange de son commerce se sont dégradés en moyenne de 13 %. Le journal *Népszabadzag*, organe central du parti, a illustré le phénomène de la façon suivante : « *En 1971*, écrit-il, *pour une tonne de blé, nous pouvions acheter une tonne de sucre ; en 1974, pour acheter une tonne de sucre, et bien que le prix du blé ait lui aussi augmenté, il nous faut 6,5 tonnes de blé. En 1972, avec le prix d'une tonne de viande de bœuf, nous pouvions acquérir 32 tonnes de pétrole contre seulement 8 tonnes en 1974.* »

Cette situation défavorable va encore s'aggraver par suite de la récente réforme du système des prix à l'intérieur du Comecon, l'organisation économique des pays socialistes. Au lieu d'être fixés tous les cinq ans, comme c'était le cas par le passé, les prix appliqués par les membres du Comecon, dans leurs échanges mutuels, seront désormais révisés tous les ans (*le Monde* du 25 février).

Certains responsables hongrois ne cachent pas qu'ils ont résisté à l'introduction de cette mesure qui les prive d'un élément stabilisateur important, le commerce avec les pays socialistes représentant plus de 60 % des échanges globaux du pays. Finalement, la pression soviétique a été la plus forte. La réforme ne sera mise en pratique dans sa totalité qu'à partir de 1976, mais, contrairement aux vœux des Hongrois et de certains de leurs amis, elle est déjà entrée en vigueur le 1er janvier dernier, pour certains produits, dont le pétrole importé d'U.R.S.S. Le prix de ce dernier a été plus que doublé. Au total, 56 % des importations hongroises en provenance de l'U.R.S.S. et 63 % des exportations vers ce pays sont touchées en 1975 par le nouveau système de fixation des prix. En valeur le prix moyen des matières premières importées par la Hongrie augmentera de 52 %, tandis que le prix moyen des machines et installations qu'elle exporte vers l'Union soviétique ne sera majoré que de 15 %.

### Risques de déséquilibre à l'intérieur

Ce décalage fait apparaître à l'évidence une nouvelle source préoccupante de déséquilibre pour le commerce extérieur et l'économie hongroise dans son ensemble.

L'un des objectifs vers lesquels tendait le nouveau mécanisme mis en place en 1968 était, en effet, de parvenir à une certaine vérité des prix. Il aurait déjà été assez difficile de remplir cette mission dans des conditions à peu près stables de développement du milieu économique. La difficulté est devenue presque insurmontable aujourd'hui que la Hongrie est frappée de tous côtés par le phénomène inflationniste. Il y a aussi des risques politiques, car on voit mal comment la population pourrait supporter la répercussion de l'inflation extérieure sur les prix intérieurs.

C'est là le deuxième facteur important auquel les dirigeants hongrois doivent être attentifs dans la situation actuelle. Historiquement, il est même apparu le premier au cours de l'installation du nouveau mécanisme. La classe ouvrière, en effet, n'a pas accepté sans rechigner un système qui se donnait ouvertement pour but de provoquer une différenciation plus grande des salaires. Les données chiffrées manquent malheureusement pour examiner la façon dont s'est concrétisé ce phénomène. Mais nul ne conteste sa réalité.

Se faisant l'écho des travailleurs, les syndicats dotés de plus larges pouvoirs qu'auparavant ont freiné de diverses façons le développement d'une réforme trop fondée, à leur goût, sur les notions de rendement et de rentabilité. Grâce aux subventions de l'Etat (11 milliards de florins en 1974), l'inflation intérieure reste encore limitée, du moins si l'on s'en tient aux statistiques officielles. Mais la grogne dans les esprits s'amplifierait si un seuil insupportable devait être franchi. Alors que, en 1974, la hausse des prix n'a pas dépassé officiellement 2 % — chiffre évidemment dérisoire dans la conjoncture actuelle — celle envisagée pour 1975 est de 3,5 %. Au 1er janvier, tous les prix à la production ont été relevés et, quelques jours plus tard, des augmentations allant de 2 à 40 % ont frappé les prix de toute une série de produits textiles, ménagers, mécaniques, etc.

Comment résoudre la quadrature du cercle ? Les choix qui s'offrent aux dirigeants hongrois ne sont pas très vastes : un renforcement du contrôle de l'Etat sur l'activité économique est envisageable et il est déjà préconisé. Mais un retour au système fortement directif d'autrefois est exclu. Quant aux travailleurs, les réformateurs ont pensé jusqu'à maintenant qu'ils agissaient pour eux. Peuvent-ils continuer sur la même voie sans eux ?

MANUEL LUCBERT.

(1) M. Jozset Bognar, *les Nouveaux Mécanismes de l'économie socialiste en Hongrie*. Editions du Pavillon (1969).

Prochain article :

**LES BALBUTIEMENTS DE LA DÉMOCRATIE SOCIALISTE**

## Il ne peut exister de communisme antisoviétique

### proclame le document préparé pour le congrès du parti

De notre correspondant

Vienne. — *Nepszabadsag*, organe central du parti socialiste ouvrier hongrois (P.S.O.H.), a publié la « plate-forme » politique qui sera soumise à la discussion du onzième congrès du parti. Ce document, le premier de ce genre depuis la fusion du parti communiste et du parti socialiste démocrate en 1948, retrace l'histoire du mouvement ouvrier hongrois et fixe les tâches à remplir pour les quinze à vingt années à venir : la création « *d'une société avancée* » qui permettra d'atteindre ensuite « *en rangs plus serrés notre but historique, le communisme* ».

Dans son évocation du passé, la déclaration indique que, « *avec l'aide de la classe ouvrière internationale, il fut possible de surmonter l'attaque contre-révolutionnaire déclenchée en 1956 par les forces intérieures et extérieures de la réaction, laquelle avait profité des erreurs sectaires et des distorsions dogmatiques ainsi que de la trahison révisionniste* ». Mais maintenant, poursuit-elle, « *notre société se développe sur les fermes fondements socialistes qu'elle a elle-même créés* ».

L'Etat socialiste hongrois reste une société où s'exerce la dictature du prolétariat. Mais une évolution progressive vers « *un Etat socialiste du peuple tout entier* » est envisagée. La construction du socialisme ne pourra s'exercer avec succès que grâce au « *renforcement du pouvoir d'Etat* » et au « *développement le plus complet possible de la démocratie socialiste* », qualifié d'« *exigence première* », dans la société en cours de transformation. Ces deux principes sont réunis dans une formule très balancée : « *La direction centrale de la société devra être perfectionnée sur la base du socialisme démocratique et en même temps l'indépendance et la responsabilité des organes locaux devront s'accroître.* »

### Contrôler l'évolution du secteur privé

Après avoir noté que le secteur socialiste fournit 98 % du revenu national, le document attache un intérêt particulier à l'activité du secteur privé à la ville et à la campagne. « *Le contrôle de l'Etat sur les ventes et achats de parcelles de terre en propriété privée ou personnelle*, est-il dit, *doit permettre d'éviter que celles-ci ne deviennent la source d'une accumulation de fortunes ou de spéculations.* » Le même souci de lutter contre la création de richesses injustifiées s'exercera pour « *les activités — et tout spécialement les services — des petits commerçants, des artisans et des marchands de détail* ». Ceux-ci « *continueront d'être requis* », mais il faudra « *s'assurer que les revenus de ces groupes soient proportionnels au travail accompli. L'Etat socialiste reconnaît et protège la propriété privée dérivant du travail. La croissance de cette forme de propriété doit cependant être réglée de façon qu'elle serve les besoins des individus et des familles sans enfreindre l'intérêt public ni les principes socialistes* ». Cette mise en garde, provoquée sans doute par certains excès ces dernières années, montre qu'une vigilance plus grande pourrait se manifester à l'avenir envers le secteur privé.

Dans l'économie planifiée, le système et les méthodes de gestion devront continuer à se développer. Cette formule prudente est le signe que la ligne actuelle observée en ce domaine sera poursuivie.

Il faut noter en particulier l'absence presque totale de référence à un contrôle du parti. Au contraire, « *l'initiative, la responsabilité et l'indépendance des sociétés d'Etat et des coopératives devront s'accroître en harmonie avec l'intérêt national* ». Les incitations matérielles et morales, l'intérêt collectif des sociétés et des entreprises devront eux aussi augmenter. Au cours des quinze à vingt prochaines années, le revenu national par tête sera multiplié par 2 à 2,5, la production industrielle par 2,5 à 3, la production agricole par 1,5 à 2, la productivité du travail par 2,5 à 3. La semaine de cinq jours sera introduite.

L'activité idéologique devra se développer sur la base du centralisme démocratique. Insistant sur le rôle dirigeant du parti communiste, « *condition essentielle pour le succès futur de la construction socialiste* », le document affirme la nécessité de la lutte « *contre les idéologies hostiles et toutes les déviations du marxisme-léninisme, les formes variées des conceptions politiques et des vues petites-bourgeoises et révisionnistes, ainsi que contre le dogmatisme, le sectarisme et l'aventurisme prétendu de gauche* ». Il indique encore que « *le subjectivisme, l'arbitraire et toutes les variétés du culte de la personnalité sont incompatibles avec nos buts socialistes et les principes marxistes-léninistes* ».

Enfin, rappelant « *l'amitié et l'alliance indestructibles avec l'Union soviétique* », la déclaration affirme qu' « *il n'existe pas et ne peut exister de communisme antisoviétique* ». Il s'agit là bien évidemment d'une allusion, entre autres, à la Chine, qui, toutefois, n'est pas expressément nommée dans ce document.

M. L.

La ligne sport pour les hommes forts

*Si le style classique séduira encore beaucoup de "grandes tailles" cette année, on préfèrera prêt-à-porter, chemiserie et cravatteria assortis dans une ligne sport très mode pour les hommes forts de carrure ou de ceinture.*

AUTEUIL

PRÊT-A-PORTER DE LUXE 39, rue lafayette - paris

*ouvert le lundi*

Fastral

"printemps 1975" le prêt-à-porter dégriffé

POUR ELLE : 1, rue de la Plaine/Nation
- 2, rue du Renard/Hôtel de Ville
- 3, rue de Lagny/Nation
POUR LUI : 3, bd Montmartre/Montmartre
- 3, rue de la Plaine/Nation

Griffsolde

Fastral

THE TUBE

*Tailleur - Chemisier*

*Quinzaine du costume et ensemble sportswear*

93, boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS

(métro Odéon)

*(PUBLICITÉ)*

SALON DE LA HAUTE-FIDÉLITÉ

Si vous avez décidé d'acheter une chaîne haute-fidélité : Vous pouvez aller au FESTIVAL INTERNATIONAL DU SON qui se tient actuellement à PARIS, mais vous devez aussi rendre visite à ILLEL HIFI CENTER. Vous serez reçu dans le calme par un technicien-conseil, avec l'amabilité nécessaire à l'étude de votre projet.
Vous ferez la comparaison entre toutes les plus grandes marques présentes, sélectionnées à votre intention pour apporter dans votre foyer les joies de la musique de haute qualité.
Cette chaîne sera installée gratuitement par un technicien du son qui en obtiendra les meilleurs résultats. Il vous remettra alors votre carte « garanties et services » qui fera de vous un client privilégié ILLEL.

ILLEL HIFI CENTER

106-122, avenue Félix-Faure - 75015 PARIS - Tél. 828-09-20

*Deux Studios d'écoute et un banc d'essai permanent avec comparaison simultanée des magnétophones.*

dans le 15e arrondissement
LE COMMODORE
le charme d'habiter
un immeuble élégant,
la sécurité
d'un investissement pierre.




8, rue des Morillons

Une architecture harmonieuse aux façades aérées
et décorées de balcons ouvrant sur un vaste jardin paysager.
Une rue calme du 15e, proche de tous les commerces
et à deux pas du carrefour Vaugirard-Convention.

DU STUDIO AU 5 PIÈCES
quelques chambres individuelles - grand choix de plans différents

Co-réalisation







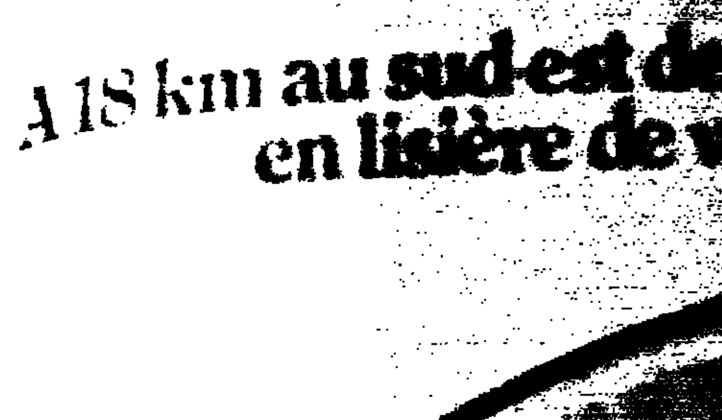
pierre bahon s.a Renseignements et vente 20, Av. F.-D.-Roosevelt - 8e
Tél. 225.46.62
Sur place : lun., jeu., ven. : 14 h à 19 h
sam., dim. : 10 h 30 à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h Tél. 531.88.39

BON À DÉCOUPER
M. Mme ______
adresse ______
______ tél ______
désirent recevoir une documentation sur LE COMMODORE. M

*(Publicité)*

VOUS VOULEZ UNE VOITURE TRÈS ÉCONOMIQUE ?

Alors, regardez en page 20

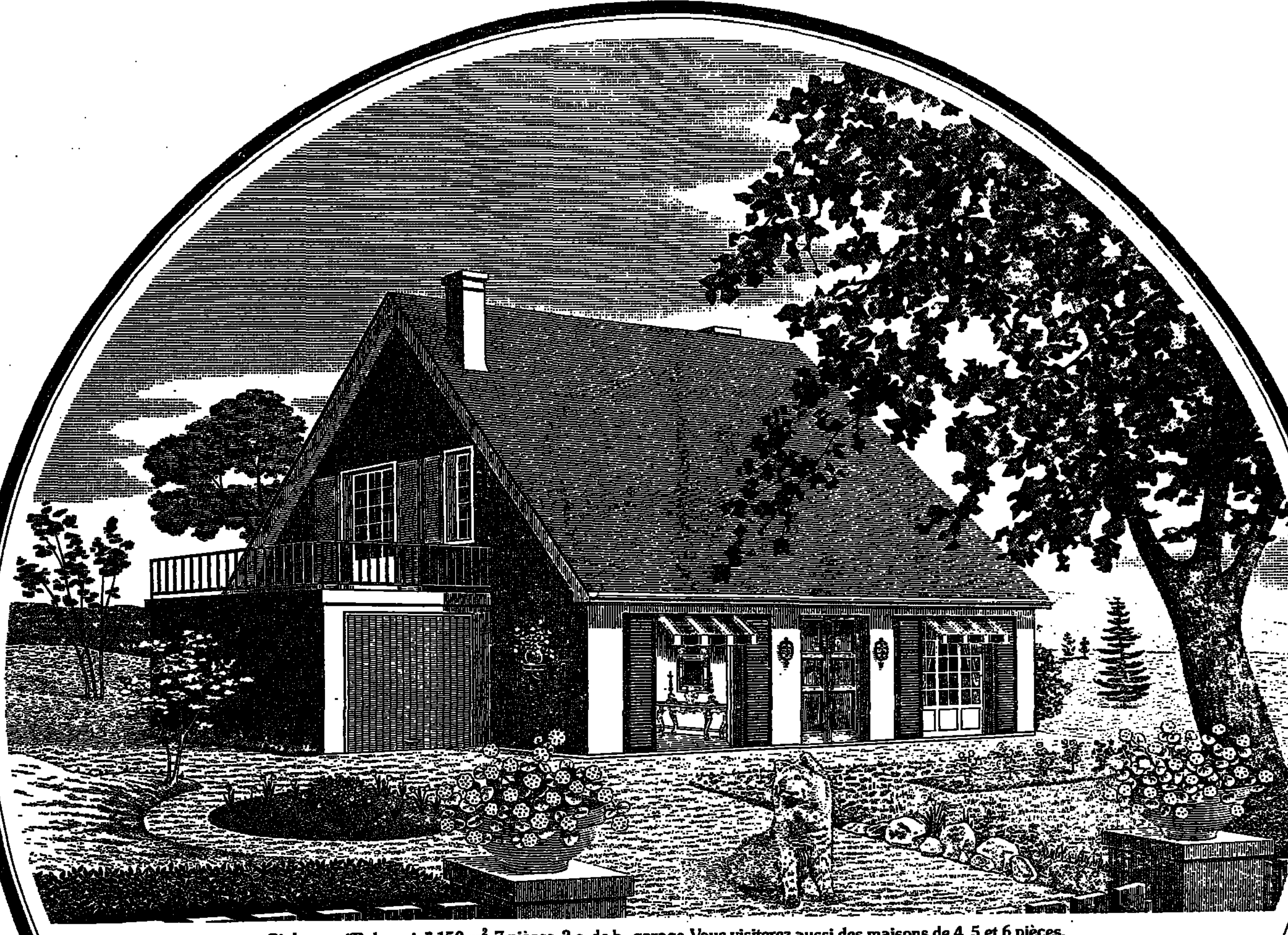




ans la discrétion




# A 18 km au sud-est de Paris, un choix de luxueuses maisons en lisière de votre parc privé de 18 hectares.



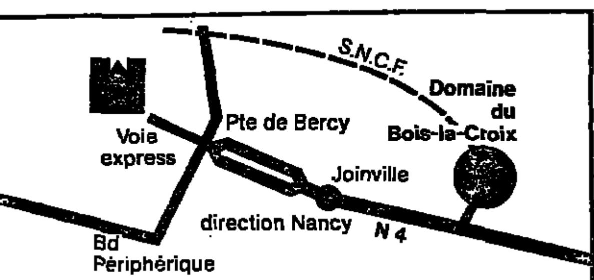
Ci-dessus, "Belgravia", 150 m², 7 pièces, 3 s. de b., garage. Vous visiterez aussi des maisons de 4, 5 et 6 pièces.

## DOMAINE DU BOIS-LA-CROIX

77 Pontault-Combault ☎ 406.53.56 & 64.63

**à 18 km** du Bd Périphérique par la RN 4.

Le Domaine s'étend sur les terres de l'ancienne propriété de "Madame Sans Gêne", la Maréchale Lefèbvre.
- à 18 km de Paris par la N.4 (route de Nancy).
- à proximité d'une sortie de la future Autoroute A4.
- à 12 mn à pied de la gare ultra-moderne de Pontault-Combault, d'où partent 40 trains par jour pour Paris-Est (autre relation ferroviaire : le métro R.E.R. de Champigny).
- tout près des élégants magasins de Pontault-Combault (et sur le Domaine même, il y a un centre commercial).
- dans la vraie campagne la plus proche de Paris – mais juste à côté d'un centre ville !




VISITE DES MAISONS MODÈLES TOUS LES JOURS DE 10 A 19H

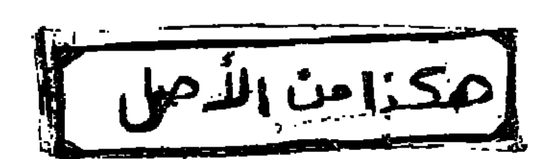
Le Domaine comprend :
- un club-house (le château du Bois La Croix), des tennis et des écoles pour vos enfants.
- une zone loisir de 18 ha (un parc aux arbres centenaires).
- des maisons de cinq modèles différents, toutes dans leurs grands jardins.
- elles ont de 90 à 150 m², 4 à 7 pièces, 1 à 3 s. de b., un garage, (grand living, chambre des parents traitée comme un appartement indépendant, vastes rangements, moquette partout).
- elles sont livrées complètement terminées.

CRÉDITS LA HÉNIN.
Prix de 225 à 360 000 F, terrain compris.

*Pour recevoir une documentation gratuite écrivez-nous ou téléphonez.*

**Breguet Construction**

Michel Gall conseil

هكذا من الأصل



# AFRIQUE

EN ATTENDANT LES RÉSULTATS DE LA MÉDIATION DE L'O.U.A.

## La Haute-Volta souhaite ne pas envenimer son conflit frontalier avec le Mali

De notre envoyé spécial

Ouagadougou. — Promenant une règle sur la grande carte au 1/200 000 de la Haute-Volta, le général Lamizana désigne des villages à peine visibles — et parfois éphémères — près de la frontière nord du pays. Exposant le problème dans ses moindres détails, ce vieil officier, qui porte quatre étoiles à la patte d'épaule de sa saharienne, semble faire un « *amphi* » sur les accrochages qui, en décembre dernier, ont opposé la Haute-Volta au Mali sur le terrain et, en dépit des tentatives de règlement en cours, donnent toujours lieu à conflit ouvert. « *Nous nous attendions à tout,* dit-il, *sauf à nous faire tirer dessus. Il y a treize ans que traîne ce litige. Pourquoi nos amis maliens sont-ils venus l'envenimer au moment où tout commençait à mieux marcher chez nous en raison des pluies ? Pourquoi se sont-ils fâchés ?* »

Le chef de l'Etat retrace par le menu les incidents qui, non loin de Djibo et à 14 kilomètres de la frontière, ont fait, le 16 décembre, un mort, trois blessés et deux prisonniers du côté voltaïque (*le Monde* du 18 décembre). Précédé le 14 par une embuscade tendue à un convoi de ravitaillement, l'accrochage du 16 avait engagé une compagnie.

### « Un coup de poignard dans le dos »

L'atmosphère qui règne à Ouagadougou n'a rien de belliqueux et le général Lamizana tient à assurer qu'il « *restera sur la défensive* ». Il s'est entendu reprocher par des officiers plus jeunes et des fonctionnaires la façon dont il a « *freiné* » leur désir de riposte correspondant, fin décembre, à une flambée de colère dans le pays. Le conflit est maintenant soumis à l'examen d'une commission de médiation de l'O.U.A. siégeant à Lomé. Sa sous-commission juridique est saisie des arguments des deux parties. La sous-commission militaire a pu se rendre dans la zone contestée du côté voltaïque de la frontière mais, pour marquer son mécontentement des « *mauvais traitements infligés aux citoyens maliens* », Bamako a refusé de la laisser pénétrer sur son territoire.

### Une lettre de l'ambassadeur du Mali

*Répliquant à une lettre de l'ambassadeur de Haute-Volta sur le litige frontalier qui oppose les deux pays* (le Monde du 28 *janvier*), *l'ambassadeur du Mali, M. Mady Diallo, nous fait parvenir une longue mise au point. A propos du tracé de la frontière, il observe notamment :*

Nous relevons sous la plume qualifiée du directeur du centre de l'Institut géographique national en Afrique occidentale :

« Lorsque la délimitation des » territoires résulte d'accords » internationaux ou relève de » textes administratifs officiels » indiscutables, la frontière est » représentée par une série conti- » nue de croisillons. Au contraire, » en l'absence de textes ou de » traités, le tracé *n'est que figuratif* et résulte de renseigne- » ments divers qui ont pu être » recueillis sur place par les opé- » rateurs de l'I.G.N. au cours de » leurs missions de terrain ; il » est alors représenté par une » série de croisillons disconti- » nue exprimant par là même sa » précarité.

» Tel est le cas de la frontière » Mali-Haute-Volta dans la région » du Béli. »

*Dressant un bilan des multiples tentatives de règlement du conflit qui doivent se fonder sur la* « concertation fraternelle », *M. Mady Diallo dénonce* « la campagne hystérique de xénophobie » *orchestrée en Haute-Volta, qui aurait fait* « des dizaines de morts » *et conclut :*

Dans la recherche de l'approche africaine de la solution des incidents voulus par la Haute-Volta, le président Moussa Traoré n'a eu de cesse de multiplier les démarches conciliatrices...

... La définition de la mission dévolue à la commission de médiation de l'O.U.A. et la détermination de l'ordre de priorité de ses tâches ont été largement orientées par les interventions du président malien.

L'acceptation de confier à la commission, prioritairement, le soin « de garantir la sécurité des ressortissants de l'un des Etats sur le territoire de l'autre, ainsi que de leurs biens » constitue l'aveu solennel, par la Haute-Volta, des avanies réservées aux Maliens sur son territoire... Nous affirmons à nos frères emportés qu'ils n'ont pas d'ennemis au Mali.

Le litige a en effet été exaspéré par ce que le Mali, dans une note signée par l'ambassadeur à Paris, qualifie de « *déchaînement des instincts bestiaux, destructions d'habitations et de magasins, incendies et pillages* ». Les responsables voltaïques, tout en reconnaissant qu'il y a eu « *quelques mouvements de colère* », nient tout cas de meurtre ou sévice grave. Des troubles ont eu lieu à Bobo-Dioulasso, mais selon le ministre de l'intérieur « *ils ont fait autant de blessés voltaïques que maliens* » et sont surtout dus à l'antagonisme religieux qui s'était déjà traduit par des désordres en 1973 entre musulmans intransigeants wahabites, souvent d'origine malienne, et coreligionnaires d'une autre obédience.

« *Il y a eu quelques disputes, quelques injures, quelques coups,* dit le général Lamizana. *Il est absolument faux, comme l'assurent nos amis maliens, qu'un enfant ait été tué ou même que les fonctionnaires maliens aient été licenciés. Propagande... Ce qui est vrai, c'est que nous avons dû fermer la frontière et arrêter une dizaine d'espions, dont quelques douaniers déguisés en bergers et une standardiste trop curieuse.* »

Une commission de la Croix-Rouge, chargée de faire rapport à Lomé sur le traitement des résidents « *ennemis* », a pu visiter les prisons en Haute-Volta et a joui d'une totale liberté d'action.

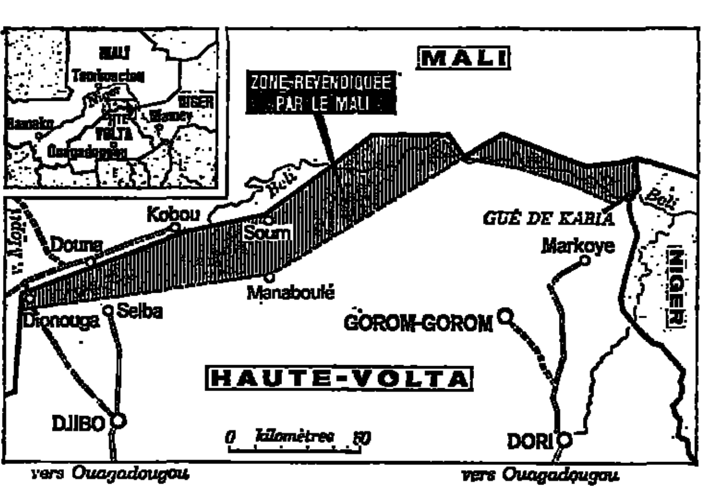
A la demande de la commission de médiation, la « *guerre des ondes* » qui aigrissait le conflit par un échange d'insultes homériques, a complètement cessé. Toutefois les Voltaïques, qui se jugent agressés, restent amers. « *Nous avons reçu un coup de poignard dans le dos* », assure, traduisant le sentiment général, le ministre de l'information, le capitaine Charles Bambara. Cet officier dirigeait la délégation voltaïque en septembre lors de la session de la commission qui se réunit depuis treize ans à propos du litige. Son discours, sur le thème « *Nous sommes chez nous et il faut en finir une fois pour toutes* », avait exaspéré les Maliens et les avait sans doute amenés à porter l'affaire sur le terrain. Mais l'amertume voltaïque est d'autant plus vive que, quelques jours avant les accrochages, une rencontre « *au sommet* » s'était tenue à Faramana, sur la frontière contestée. Le général Lamizana y avait eu l'impression que son « *jeune frère* », le colonel Moussa Traoré, chef de l'Etat malien, reprenait le chemin de la négociation. On est persuadé à Ouagadougou qu'il en a été empêché par les « *durs* » du Comité militaire de libération nationale qui dirige la politique de Bamako.

### Un enjeu modeste

Une solution militaire ne peut qu'inquiéter la Haute-Volta. En effet, le rapport des forces lui est défavorable dans une proportion qui oscille, suivant les estimations, entre deux et trois contre un. Bien qu'elle ait bénéficié, dans les cinq dernières années, d'une aide militaire française trois fois supérieure (en y incluant les crédits de personnel) à celle qu'a reçue le Mali, la Haute-Volta, avec ses deux bataillons et ses quelques véhicules de reconnaissance VLRA, s'opposerait difficilement à un pays ayant reçu aussi de l'armement russe et chinois, dont plusieurs chars.

Un affrontement armé, une « *guerre des pauvres* » connaissant peu de précédents en Afrique noire francophone, serait d'autant plus consternant que la zone réclamée par le Mois demeure un enjeu plutôt modeste. Les « *ressources minérales* » qu'on a cru y trouver dans le feu de la polémique semblent relever de la chimère et la carte générale géologique était si peu encourageante que les prospections ont été à peine amorcées près de la rivière Beli.

« *La carte nous donne raison et nous départagera à Lomé* », répète le général Lamizana. En effet, depuis la création de la colonie en 1919, et dans les cartes de l'Institut géographique national dressées en 1922, 1925, 1926 et 1960, la ligne séparant le Soudan français, puis le Mali de la Haute-Volta, a toujours eu son tracé actuel. A quoi les Maliens rétorquent que la ligne est « *une série de croisillons discontinus* » et, par conséquent, « *précaire* ».




*Le territoire revendiqué par le Mali (selon les autorités voltaïques)*

C'est pourtant le cas de la plupart des lignes frontières que l'O.U.A., pour éviter des litiges en cascade, a décidé de consacrer telles qu'elles furent héritées du congrès de Berlin et de l'Afrique coloniale.

### La thèse de Bamako

Les Maliens exigent de leurs adversaires qu'ils leur fournissent des « *textes réglementaires* » fixant sans ambiguïté la frontière. La Haute-Volta, créée en 1919 par l'autorité coloniale française, avait été partagée treize ans plus tard entre ses voisins puis recréée en 1947. Or, durant la période où elle n'existait pas, un arrêté du gouverneur du Soudan, en date du 27 novembre 1935, rattachait quelques villages de la zone aujourd'hui contestée à la subdivision soudanaise de Mopti. Les Maliens en tirent argument. Les Voltaïques ripostent que la loi du 4 septembre 1947 recréant leur pays lui assignait « *ses limites de 1932* » ce qui impliquait la réintégration des parcelles détachées postérieurement à cette date. En outre, ces dernières semaines, Bamako a fait valoir le caractère « *malien par excellence* » des populations, argument qui n'est pas sans inconvénients dans une Afrique où les frontières ignorent et dépècent les ethnies.

En fait, dès lors qu'on récuse la ligne constamment portée sur les cartes et qui fait la force de la position voltaïque, on entre dans une confuse bataille juridique où les arrêtés et mêmes les correspondances d'administrateurs coloniaux servent de munitions. Lorsque les Maliens reprochent aux Voltaïques de n'avoir pas pris un arrêté pour concrétiser la « *récupération* » des villages « *perdus* » en 1935, lorsque l'adversaire rétorque que le texte de 1947 était suffisamment clair pour ne pas exiger un tel procédé, on semble oublier de part et d'autre que le principal souci de toute puissance coloniale est de délimiter son empire des possessions voisines, mais que les limites administratives internes n'étaient pas destinées, par définition, à devenir des frontières d'État bornées au mètre près. Or c'est bien de cela qu'il s'agit puisque l'un des éléments du contentieux porte sur le refus d'un « *village malien* » se trouvant à... 400 mètres à l'intérieur du territoire voltaïque, de « *se transférer dans le pays dont il se réclame* ».

Plus généralement, Bamako soutient par ailleurs, comme l'écrivait le 4 novembre 1974 son quotidien *l'Essor*, « *publié sous la direction du comité militaire de libération nationale* », que, « *historiquement, la zone en cause a appartenu à la région de Tombouctou (Mali), puis, à partir de 1911, au cercle de Gourma, avec Hombori (Mali) comme chef-lieu. C'est-à-dire huit ans avant la première création de la Haute-Volta. Juridiquement, des arrêtés généraux, des rapports écrits et des correspondances diverses du siècle dernier à 1954 confirment cette appartenance* ».

Le général Lamizana devra-t-il faire rectifier la grande carte de la Haute-Volta qui orne tout un mur de son bureau ? Cette amputation, même si la zone en cause ne recèle pas la moindre « *richesse* », serait considérée comme une catastrophe à Ouagadougou où, pour des raisons de principe, on ne peut admettre de « *perdre une partie du territoire* ». Des conséquences ne tarderaient pas à se faire sentir sur le plan intérieur. En revanche, le Mali peut attacher une importance moindre à la querelle qu'il assure d'ailleurs vouloir régler « *dans le cadre du bon voisinage et de l'équité* ». « *Avec une superficie de 1 240 000 kilomètres carrés et plus de 5 millions d'habitants, l'un des Etats les plus vastes de l'Afrique occidentale n'a pas de prétentions territoriales* », écrivait *l'Essor* de Bamako au lendemain de l'accrochage de décembre. Si la médiation de l'O.U.A. échoue, le chef de l'Etat voltaïque est résolu, pour sa part, à porter le litige « *devant n'importe quelle instance : ONU ou tribunal de La Haye. Nous sommes des pays pauvres, nous ne pouvons que souffrir d'un tel conflit* ». Il conclut : « *Je me demande pourquoi nos amis Maliens se sont lancés dans cette affaire. Sans doute par excès de jeunesse. Ils ont des chars et il fallait bien les essayer...* »

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

Ouganda

## Le général Amin reçoit d'importantes livraisons d'armes soviétiques

De notre correspondant

Nairobi. — De nouvelles livraisons d'armes soviétiques au général Idi Amin comprendraient des chars (quatorze T-54) des pièces détachées, ainsi que du matériel de transport. Le président ougandais aurait également commandé à Moscou une escadrille de Mig-21.

Des membres de l'état-major du bouillant général auraient protesté contre ces nouveaux achats effectués alors que les soldes dans l'armée sont payées avec deux mois de retard et que le règlement des précédentes livraisons n'a pas encore été fait. La défense absorbe plus du tiers du budget de l'Ouganda et l'armée du général Amin serait forte de près de 20 000 hommes

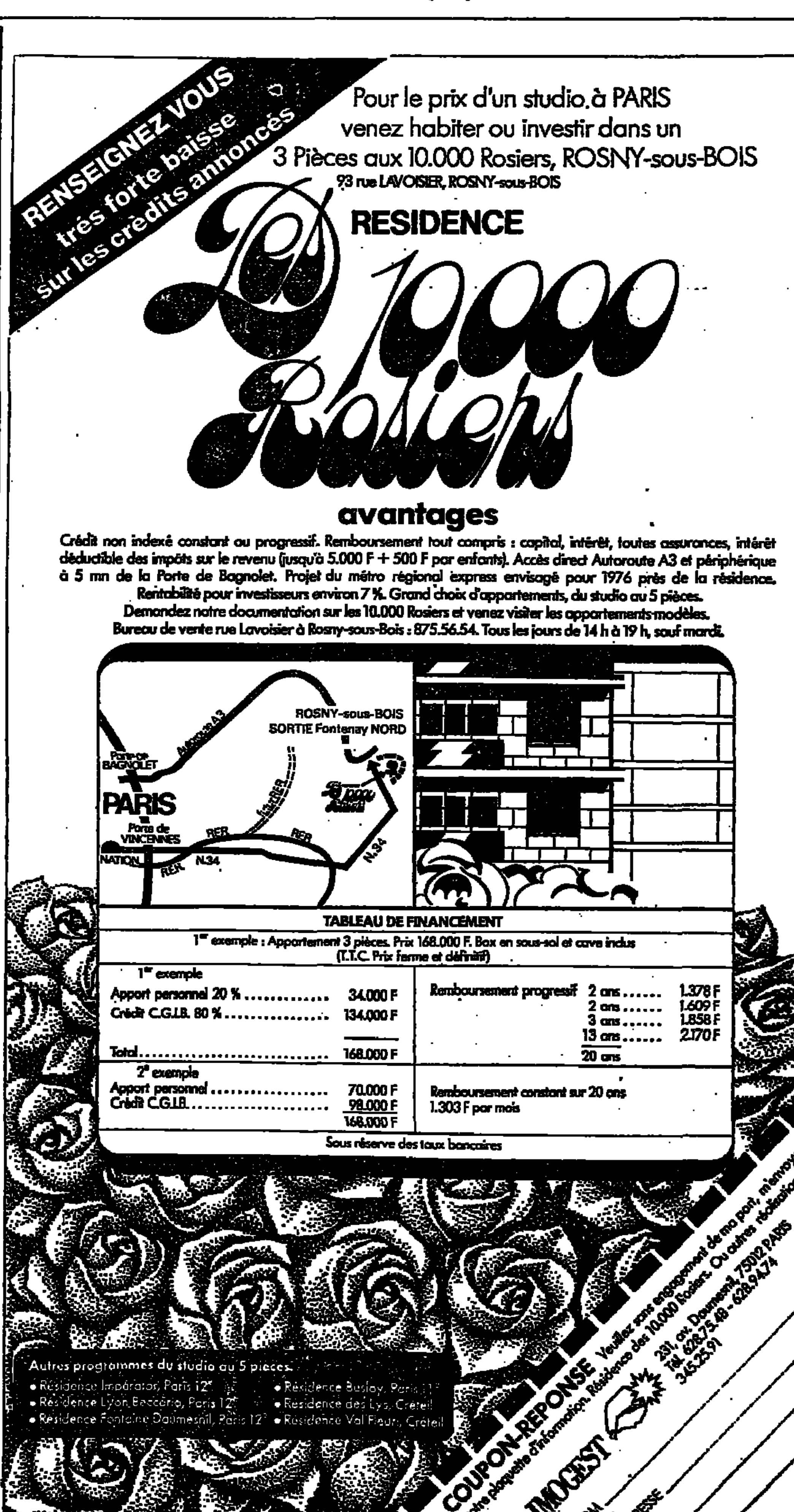
Un convoi routier de seize lourdes remorques auto-tractées a traversé le Kenya la semaine dernière en direction de l'Ouganda. Il était escorté par la police kényanne, et les chauffeurs étaient des Blancs. Du matériel a également été envoyé par voie ferrée. Des officiers de l'armée ougandaise et des techniciens soviétiques avaient été prendre livraison, dans le port kényan de Mombasa, du matériel et des blindés transportés par un cargo soviétique, le *Dimitri Gulia*, venu de la mer Noire. Le centre d'entraînement de Msamizi, proche de l'aéroport ougandais d'Entebe, à Kampala, serait en voie d'aménagement pour accueillir du personnel soviétique.

Le président Amin avait annoncé cet hiver qu'il présenterait l'équipement soviétique de son armée à l'occasion des fêtes devant marquer, le 25 janvier, le quatrième anniversaire de son coup d'Etat. La parade a bien eu lieu et, à la tribune officielle, les deux attachés militaires soviétiques ne sont pas passés inaperçus. Mais, en fait de missiles Sam et de Mig-21, les invités ont admiré des soldats en kilt, des hommes-grenouilles et des officiers de l'armée de l'air qui ont défilé à pied.

Précédemment, l'armée ougandaise avait déjà été dotée par Moscou de cinquante chars légers, de soixante-deux engins blindés et de sept hélicoptères. La livraison faite en mars 1974, et remboursable cette année, comportait trente-six blindés légers, déchargés à Mombaza et transportés en Ouganda par voie ferrée. En revanche, on ignore si le général Amin a reçu des missiles Sam de Moscou. La Libye lui aurait fourni des chars ainsi que deux douzaines d'avions de chasse, surtout des Mig soviétiques.

Dans une interview diffusée le 4 février par une chaîne de télévision canadienne, le général Amin a déclaré qu'il était prêt à « *acheter des armes soviétiques auprès de n'importe qui* ». Placés devant un nouveau fait accompli, ses officiers semblent s'inquiéter de l'indiscipline croissante de leurs troupes, que l'État ougandais, ruiné par la « *révolution économique* » d'un président instable, ne parvient pas à entretenir.

J.-C. P.

# PROCHE-ORIENT

## A LA DEMANDE DE L'IRAN

## Les Irakiens suspendent provisoirement les opérations militaires contre les autonomistes kurdes

Une semaine, jour pour jour, après la réconciliation irako-iranienne d'Alger, le gouvernement de Bagdad a annoncé qu'à la demande de l'Iran il suspendait provisoirement — à compter de jeudi matin 13 mars — les opérations militaires dans le nord du pays contre les forces kurdes.

Le quotidien irakien *Al Thawra* révèle que, lors des pourparlers d'Alger, le chah d'Iran avait demandé une trêve jusqu'à la fin du mois de mars afin — écrit le journal — « *d'aviser les membres de la clique stipendiée* [*des barzanistes*] *qu'à la suite de la situation nouvelle dans les relations irako-iraniennes ils doivent mettre un terme à leurs activités à partir de la frontière iranienne* ».

Selon l'organe du parti Baas au pouvoir à Bagdad, le chah a déclaré à Alger que, durant ce délai, « *les membres de cette clique* » devront choisir entre s'installer définitivement en Iran et se livrer aux autorités irakiennes.

« *Quiconque demeurera dans la rébellion assumera la responsabilité de son option* », aurait ajouté le chah, selon le quotidien irakien.

Les autorités irakiennes, indique *Al Thawra*, ont accepté la requête iranienne à condition que « *la clique stipendiée* » s'interdise durant cette période d'ouvrir le feu sur les troupes irakiennes. A la fin du mois de mars, ajoute le quotidien, les forces irakiennes reprendront leur progression, commencée il y a plusieurs mois « *d'une manière victorieuse* », afin de « *liquider les dernières positions de la clique stipendiée, de rétablir l'ordre, la sécurité et la souveraineté nationale sur l'ensemble du territoire* ». Cette mesure provisoire, poursuit-il, « *ne signifie en aucune façon une trêve avec la clique stipendiée ou l'acheminement vers une entente avec elle* », car cette « *clique maléfique et traîtresse n'a pas sa place sur le sol de la patrie* ».

*La Voix du Kurdistan*, organe des partisans du général Barzani, captée à Van, en Turquie orientale, n'a cependant pas fait mention du cessez-le-feu annoncé jeudi par Bagdad. Elle a, en revanche, affirmé, jeudi après-midi — quelques heures après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu — que les forces kurdes avaient réussi à repousser une grande offensive irakienne qui a duré quatre jours.

Selon *la Voix du Kurdistan*, cette offensive a eu lieu dans la région de Rawandouz et a coûté la vie à des centaines de soldats irakiens. Les combats se sont prolongés, affirme encore la radio, pendant toute la journée de jeudi, et seize chars et dix-sept transports militaires irakiens ont été détruits. « *Quinze hélicoptères irakiens*, a ajouté *la Voix du Kurdistan*, *ont transporté pendant toute la journée de mercredi des morts et des blessés à Kirkouk et à Bagdad, et plus d'une centaine de morts irakiens se trouvent toujours aux côtés des Peshmergas* (maquisards kurdes). »

*La Voix du Kurdistan* fait état, d'autre part, de violents combats sur les fronts de Soleimaniyé, Ezmir et Rani. Soixante-douze soldats irakiens, selon la radio, ont été tués près de Safin et Zozek. — *(A.F.P., U.P.I.)*

● *L'émir Bédir-Khan*, personnalité kurde qui réside en France depuis plusieurs années, a adressé un message au président Giscard d'Estaing le conjurant d'exercer son influence « *afin que cesse le massacre en masse* » du peuple kurde « *qui, en ce moment, mène un combat désespéré pour survivre* ».

Il souhaite l'envoi au Kurdistan d'une délégation de la Croix-Rouge internationale et de la ligue des droits de l'homme, « *afin d'enquêter objectivement et d'agir pour le salut des derniers survivants de notre peuple* ».

## LA MISSION DE M. KISSINGER

## M. Sadate serait disposé à accepter des « patrouilles égypto-israéliennes » au Sinaï après un nouveau dégagement

**Poursuivant sa tournée au Proche-Orient, M. Kissinger a quitté Assouan ce vendredi matin 14 mars pour Israël. Il se rendra ensuite à Damas, en Jordanie, puis de nouveau en Israël avant de regagner Assouan lundi ou mardi pour reprendre ses entretiens avec le président Sadate.**

**Jeudi, le secrétaire d'Etat américain a déclaré à un journaliste du quotidien « Al Ahram » : « Ma mission avance lentement. Ce n'est pas une surprise. Elle est délicate et exige de nombreux déplacements, mais je la mènerai jusqu'à son terme. » Il a ajouté qu'il ne quitterait pas le Proche-Orient avant d'être parvenu à un accord, et cela « malgré les problèmes internationaux pressants ».**

*De notre envoyé spécial*

Assouan. — Alors que, la veille, on avait encore la nette impression que la mission de M. Kissinger éprouvait des difficultés à dépasser le stade exploratoire, le sentiment qui prévalait dans la soirée du jeudi 13 mars après une ultime réunion égypto-américaine de plus de deux heures et demie était que la négociation proprement dite — le « *marchandage* » dit-on du côté américain — avait enfin commencé, fût-ce péniblement.

« *Nous sommes passés des grandes lignes aux idées concrètes* », ont déclaré le président Sadate et M. Kissinger, qui avaient tous deux l'air las, au cours d'une conférence de presse tenue après leurs entretiens dans la résidence présidentielle des bords du Nil. Le Raïs a ajouté : « *Nous serons fixés au retour de M. Kissinger d'Israël* », d'où le secrétaire d'Etat pense rapporter aussi des « idées concrètes ». Toutefois, en réponse à une question, M. Kissinger a affirmé qu'il n'avait pas jusqu'à présent proposé d'« idées américaines », ce dont on peut d'ailleurs douter.

*Que s'est-il encore dit sous l'inscription coranique dorée de la petite salle de travail de la villa du Raïs ?* Selon le président Sadate lui-même, l'Egypte n'exclut pas *a priori* le principe de « patrouilles communes » (égypto-israéliennes) dans la nouvelle portion du Sinaï qui viendrait à lui être restituée par Israël. Dans l'entourage présidentiel, on confirme en outre, en pensant aux cols du Sinaï, que « *tout territoire évacué par Israël et remis aux forces des Nations unies serait considéré comme ayant été récupéré par l'Egypte* ».

Après avoir estimé que les pourparlers qui vont suivre seront « difficiles et durs », le Raïs a démenti avec énergie que l'état-major égyptien ait récemment *concentré des troupes aux abords* des lignes de dégagement, que son pays, a-t-il rappelé, a scrupuleusement respectées depuis l'accord de janvier 1974. Dans l'esprit des Egyptiens, cette attitude devrait, plus que n'importe quel document, incliner les Israéliens à prendre au sérieux la volonté de paix du régime du président Sadate.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● *M. Abdelaziz Bouteflika*, ministre algérien des affaires étrangères, devait se rendre à Damas ce vendredi 14 mars. Il aura avec le président Assad et le ministre des affaires étrangères de Syrie, M. Khaddam, des entretiens qui porteront principalement sur le conflit du Proche-Orient et la tournée de M. Kissinger. — *(U.P.I.)*

# A TRAVERS LE MONDE

## Corée du Sud

● LE CELEBRE POETE KIM CHI HA a été arrêté le jeudi 13 mars par la police, qui a refusé de révéler le motif de cette décision. M. Kim Chi-Ha, qui est un adversaire du régime du président Park, avait été plusieurs fois arrêté depuis 1970, avant d'être condamné à la prison à perpétuité au printemps 1974 pour avoir prétendument participé à un complot d'inspiration communiste en vue de renverser le gouvernement. Mais il avait été remis en liberté le 15 février dernier, en même temps que près de deux cents autres détenus, après le référendum sur la Constitution. Il avait, dès lors, repris ses critiques contre le gouvernement. — *(A.P.)*

## États-Unis

● LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS a approuvé, le jeudi 13 mars, le budget d'aide à l'étranger, qui s'élève à 3 500 000 000 de dollars. Le projet de loi doit être soumis au Sénat. — *(A.P.)*

## Éthiopie

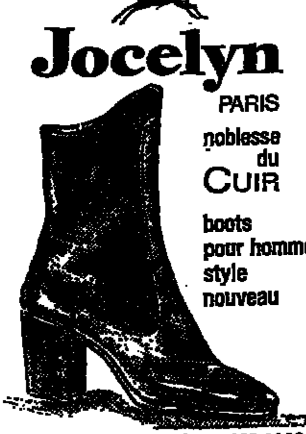
● LE GOUVERNEMENT D'ADDIS-ABEBA a annoncé, jeudi 13 mars, l'arrestation du général rebelle Tadessé Beru qui, à la tête d'une petite armée privée, menait, depuis le mois dernier, la guérilla, en pays Galla, contre le pouvoir central.

## Irlande

● L'ATTAQUE A LA BOMBE d'un bar catholique de Belfast, le Conway, a fait deux morts et quatorze blessés, jeudi soir 13 mars. Quelques instants plus tôt, une patrouille de l'armée britannique avait sérieusement blessé deux membres du Sinn Fein officiel, branche politique de l'IRA. Dans la journée, un membre des clubs républicains, organisation liée à l'IRA officielle, avait été blessé dans le quartier d'Andersontown par deux membres du parti républicain socialiste irlandais, branche dissidente de l'IRA. Un porte-parole de l'IRA « provisoire » a déclaré en fin de soirée que ces trois incidents « *ne remettraient pas en question* » le cessez-le-feu instauré par les « provisoires » il y a cinq semaines. — *(A.F.P.)*

## Maroc

● LE ROI HASSAN II a nommé le jeudi 13 mars ministre de la santé publique son médecin particulier, le docteur Abderrahman Touhami, qui conserve ses fonctions auprès du souverain. Le docteur Touhami reprend, au sein du gouvernement, un poste qu'il avait précédement occupé et auquel il avait été remplacé par le docteur Ahmed Ramzi. — *(Corresp.)*


MATH à PAQUES

Révision complète

MATH ET PHYSIQUE

de 6e en Terminale

à partir du 24 mars

MATH ASSISTANCE

Centre Pédagogique privé

*Renseignements l'après-midi du lundi au samedi*

PARIS :
Saint-Lazare 744-37-17
Vaugirard 531-31-13
Nation 344-34-69

PROVINCE :
Lyon 37-85-76 — Marseille 42-70-71
Lille 53-10-36 — Grenoble 87-58-63
Nantes 73-17-44 — Rouen 71-38-56
Bordeaux 44-64-09



SI VOUS MESUREZ 1 m 88 OU PLUS (jusqu'à 2 m 10)
SI VOUS ETES FORT
JOHN RAPAL
GRANDES TAILLES

Costumes - Pantalons
*Blazers - Gabardines*
Pulls - Chemises (4 longueurs de manches).
Tissus de grandes qualités.
*Des prix qui vous surprendront agréablement.*
Votre vêtement livré immédiatement.
L'élégance et *le confort anglais*

40, Avenue de la République
Métro Parmentier
Ouvert du lundi au samedi.
Parking gratuit.
355.66.00
Nous n'avons pas de succursale.

DU SAMEDI 15 MARS AU SAMEDI 29 MARS

seulement 15 jours pour réaliser
L'AFFAIRE FOURRURE de votre vie

GRANDE QUINZAINE de SUPER SOLDES

FOURRURES DU NORD

| MANTEAUX | | soldés |
|---|---|---|
| Renard roux | ~~3850 F~~ | 2450 F |
| Patte d'Ageau des Indes | ~~1850 F~~ | 1350 F |
| Renard | ~~4550 F~~ | 3250 F |
| Vison morceaux | ~~3250 F~~ | 2150 F |
| Loup | ~~5750 F~~ | 4650 F |
| Rat d'Amérique | ~~4250 F~~ | 3250 F |
| Petit Gris naturel ou lustré | ~~4250 F~~ | 3150 F |
| Castor | ~~5250 F~~ | 3850 F |
| Ragondin | ~~4350 F~~ | 3150 F |
| Marmotte | ~~3500 F~~ | 2750 F |
| Flanc de Murmel | ~~2750 F~~ | 1850 F |
| Murmel | ~~3650 F~~ | 2750 F |
| Weasel | ~~3850 F~~ | 2850 F |
| Opossum d'Australie | ~~3850 F~~ | 2650 F |
| Patte de Guanaco | ~~4250 F~~ | 2850 F |
| Chevrette | ~~2250 F~~ | 1750 F |
| Mouton doré | ~~1450 F~~ | 940 F |
| Veau tigré | ~~1750 F~~ | 1250 F |
| Lapin chinchilla | ~~1350 F~~ | 850 F |
| Lapin rasé | ~~1050 F~~ | 750 F |
| Lapin sable | ~~1250 F~~ | 690 F |
| Astrakan pleines peaux | ~~3150 F~~ | 1850 F |
| Patte d'Astrakan | ~~1650 F~~ | 1250 F |
| Astrakan morceaux | ~~2450 F~~ | 1550 F |

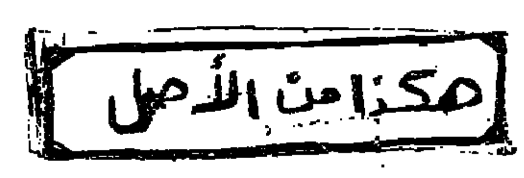
SUPER SOLDES LUXE

| | | |
|---|---|---|
| Astrakan Swakara | ~~5650 F~~ | 3850 F |
| Astrakan fantaisie marron vert bleu | ~~6750 F~~ | 4250 F |
| Vison ranch | ~~7950 F~~ | 5750 F |
| " " | ~~9450 F~~ | 6850 F |
| Vison dark | ~~9950 F~~ | 7250 F |
| " " | ~~10500 F~~ | 8250 F |
| " " | ~~13650 F~~ | 8750 F |
| Vison pastel | ~~7950 F~~ | 5750 F |
| " " | ~~8050 F~~ | 6250 F |
| Vison pastel | ~~10750 F~~ | 7250 F |
| " " | ~~10950 F~~ | 7350 F |
| Vison vert bleu fantaisie | ~~9850 F~~ | 6750 F |
| Vison Koh-i-noor | ~~8650 F~~ | 5850 F |
| Vison topaze | ~~8250 F~~ | 5350 F |
| Vison saphir | ~~8650 F~~ | 5750 F |
| Vison tourmaline | ~~9650 F~~ | 6450 F |
| Vison blanc | ~~11850 F~~ | 7250 F |

QUE DES AFFAIRES EXTRAORDINAIRES
en ZIBELINE. PEKAN. VISON blanc, Koh-I-noor dark, black glamma. CASTOR, parme, vert, bronze, miel. RENARD du Canada.

Nos SOLDES beneficient de notre GARANTIE TOTATE
Reprise en compte de vos fourrures au plus haut cours
Les plus larges facilités de paiement. Service après-vente.

2 ADRESSES
LAFAYETTE — 115 à 119 rue Lafayette, PARIS 10e, près Gare du Nord
PASSY — 100 Av. Paul Doumer (angle rue de la Pompe), PARIS 16e métro Muette
Magasins ouverts tous les jours de 9h à 19h30 sans interruption sauf dimanche

*Vous vous faites probablement la même idée d'un voyage à Séoul qu'un Coréen d'un voyage à Paris.*

*Un voyage à Séoul ? Bof ! quelle idée. Des heures et des heures d'avion. Horreur.*

*C'est dommage, les idées toutes faites : elles se retournent souvent contre vous. Séoul, d'accord ce n'est pas la porte à côté. Mais imaginez le marché en pleine expansion qui vous attend là-bas.*

*Alors pour faciliter les relations très fructueuses sur le plan des affaires entre la France et la Corée, la Korean Air Lines inaugure à partir du 15 mars 1975 un vol direct Paris-Séoul par la route polaire. La route polaire en boeing 707 et avec nous, c'est déjà un peu du tourisme : cuisine coréenne (il faut y avoir goûté pour savoir), hôtesses en tenue traditionnelle avec un accueil tout aussi "oriental".*

*Maintenant si vous continuez à vous faire d'un voyage à Séoul la même idée qu'un Coréen d'un voyage à Paris, c'est vraiment que vous ne savez pas lire entre les lignes.*

*Ni attraper les bonnes idées au vol.*

**KOREAN AIR LINES**

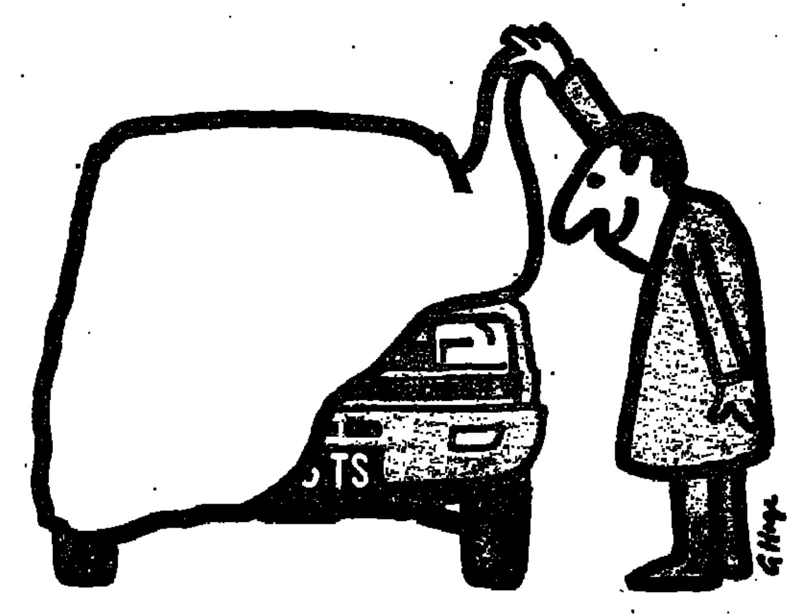
*A partir du 15 Mars, 2 vols directs par semaine Paris-Séoul.*




du vendredi 14 au lundi 17 mars
chez votre concessionnaire

**venez découvrir une nouvelle grande routière**

**LA RENAULT 5 TS "1300"**




et essayez la gamme Renault

Renault préconise elf

PUBLICIS

# POLITIQUE

*La préparation des élections*

## M. Chinaud répond à M. Labbé

M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale, avait évoqué, mercredi 12 mars, à Sainte-Maxime, au cours de la première des journées parlementaires de son parti, la préparation des élections législatives par les formations de la majorité. Il avait notamment déclaré (« le Monde » des 13 et 14 mars) : « Comment admettre que le président de la République ne puisse envisager une investiture commune pour tous les députés qui l'auront fidèlement soutenu pendant la législature ? Il ne saurait y avoir de formation privilégiée par le président de la République si l'ensemble des formations est resté fidèle au contrat. »

M. Roger Chinaud, président du groupe des républicains indépendants de l'Assemblée nationale, vice-président de la Fédération nationale des républicains indépendants (chargé des questions électorales), a répondu, jeudi 13 mars, au micro de R.T.L. : « Mon collègue Claude Labbé a évoqué un peu tôt, à mon avis, la préparation des élections législatives, car la France se trouve, pour le moment et heureusement, hors de toute campagne électorale. Cela dit, puisque le problème a été posé par M. Labbé, je réponds très clairement ceci : là où il y aura un candidat député sortant giscardien, quelle que soit la formation de la majorité présidentielle à laquelle il appartient, et dès lors qu'il a des chances sérieuses d'être réélu, une élection de nature primaire n'aurait pas de sens. En revanche, dans le cas où il s'agirait d'un candidat sortant non giscardien, et qui se sentirait tenté par l'opposition au président de la République, en ce qui nous concerne l'élection primaire sera la règle. »

### L'ÉTAT-MAJOR DES « JEUNES U.D.R. » COMPREND QUINZE MEMBRES

M. Robert Grossmann, délégué national à la jeunesse au sein de l'U.D.R., a fait connaître jeudi 13 mars que « *l'équipe nationale des jeunes U.D.R.* » (*Le Monde* du 7 mars) a été complétée par les nominations de MM. Jacques Martin (ancien membre du bureau national de l'U.J.P.), chargé des jeunes élus locaux ; Roland Isoart et Jean-Dominique Poisson, chargés des relations publiques. Selon une déclaration publiée jeudi, cette équipe — qui compte maintenant quinze membres — n'est ni une structure parallèle à l'U.D.R. ni une organisation indépendante d'elle. Elle constitue un secteur d'activité spécifique au sein de ce mouvement. Son objectif est de « *canaliser les très nombreuses adhésions de jeunes qui arrivent quotidiennement à l'U.D.R., tout en rajeunissant le mouvement par la mise en place d'hommes neufs* ».

CORRESPONDANCE

## Le grand maître de la Grande Loge de France : *nous ne sommes pas hostiles à l'Eglise...*

*Le R.P. Riquet ayant mis en cause la Grande Loge de France dans les colonnes de notre journal* (le Monde *du 28 février*), *le docteur Pierre-Simon, grand maître de cette obédience, nous demande courtoisement d'user de son droit de réponse.*

Le père Riquet, écrit-il notamment, affirme qu'il appartient à la Grande Loge de France « *de manifester sa volonté de renoncer à la position activement hostile à l'Eglise qu'elle a adoptée dans le passé* ». L'« hostilité » à l'égard de l'Eglise dont il nous gratifie mérite bien quelques éclaircissements car il semble confondre hostilité à l'Eglise (attitude philosophique) avec anticléricalisme (réflexe populaire et attitude politique).

L'anticléricalisme dans la période citée (1880 à 1905) fut à la société française ce qu'est l'anticorps aux microbes : l'agression de l'organisme a suscité une opposition à la puissance temporelle de l'Eglise.

Faut-il rappeler que l'Eglise, au début de la IIIe République, était utilisée contre l'Etat républicain en vue de la remplacer par la monarchie et qu'elle s'est trouvée plus tard mise au service du fanatisme dans l'affaire Dreyfus. Le père Riquet semble regretter la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Or Jésus lui-même a dit : « *Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.* » Quel homme d'Etat ou quel ecclésiastique songerait aujourd'hui à nous en faire grief ? Nous ne renions pas l'inspiration maçonnique de cette loi, qui nous paraît saine et qui fut, au demeurant, reprise par la plupart des démocraties du monde dans leurs constitutions ; et cela d'autant plus qu'en votant l'article 4 sur la dévolution des biens, nos frères joignirent leurs voix aux députés soucieux de n'attribuer les biens de l'Eglise qu'à des Eglises régulières (en accord avec l'évêque ou les responsables respectifs).

Parler d'hostilité est donc inexact, s'adressant à la Grande Loge de France, dont les positions ne sauraient être confondues avec celles du Grand-Orient de France. (...) Il est affirmé ensuite qu'il nous appartient désormais de faire la preuve que notre action ne se veut pas hostile à l'Eglise. Tout d'abord, la Grande Loge de France n'a pas de comptes à rendre à l'Eglise. Se référant, comme toute obédience maçonnique régulière du monde, aux Constitutions d'Anderson, elle se place au-dessus des religions. (...) Cette indépendance de la franc-maçonnerie à l'égard de l'Eglise catholique romaine, comme d'ailleurs de toute Eglise, vient également d'être marquée par le grand secrétaire de la Grande Loge unie d'Angleterre. (...)

Dans sa correspondance en date du 14 novembre 1974, le cardinal archevêque de Westminster déplore le refus de participer à l'émission de la B.B.C. « Anno Domini » opposé par le grand secrétaire de la Grande Loge Unie d'Angleterre Stubbs, émission consacrée aux récents changements de la politique de l'Eglise catholique romaine. La fin de non-recevoir du grand secrétariat reposait sur le fait que la « franc-maçonnerie n'est pas une religion ; il serait inapproprié, et de fait irrégulier, de se laisser inclure dans un programme de nature religieuse ». En fait, la Grande Loge de France, ne constituant pas une Eglise, n'a pas de doctrine. Elle représente une méthode de réflexion et c'est parce que nous ne voulons pas nous situer sur le même plan qu'une Eglise qu'est finalement là une des raisons qui nous poussent au dialogue.

La Grande Loge de France, qui travaille à la gloire du grand architecte de l'univers, n'a pas à combattre celui qui confesse sa foi en un dieu révélé, pourvu que ce dernier n'ait pas un comportement sectaire ; et cette injonction vaut dans les deux sens.

C'est pourquoi, devançant de quatre ans l'appel du père Riquet, j'ai invité Monseigneur Daniel Pezeril, auxiliaire de l'archevêque de Paris. De ma chaire de grand maître, je l'ai reçu le 22 juin 1971 avec, exceptionnellement pour un « profane », les honneurs maçonniques pour saluer l'événement. Ce jour-là, rappelant nos sources communes, la tradition judéo-chrétienne, j'ai salué l'évêque qui avait accepté qu'un dialogue sérieux, sans compromission, puisse s'établir entre ces deux puissances spirituelles que sont l'Eglise catholique romaine et, par la Grande Loge de France, l'Ordre maçonnique. La Grande Loge de France a, ce jour-là, appelé à une nécessaire union tous ceux qui croient en la raison universelle, au plan du grand architecte de l'univers, et qui veulent vivre en harmonie avec la loi morale, qui est aussi la loi naturelle.

Alors, pourquoi cette hostilité ? Parce qu'un pape crut bon, un jour, d'excommunier les francs-maçons et qu'à cause de cela les catholiques désertent les Loges. Quoi d'étonnant alors que dans les pays catholiques la franc-maçonnerie soit déchristianisée ? Il est heureux pour le père Riquet qu'il se soit trouvé des Anglais protestants — donc excommuniés — pour ne pas se sentir concernés par les ordres pontificaux puisque les préférences de l'Eglise catholique semblent aller, selon lui, à leurs héritiers.

Une excommunication protège à long terme d'une autre excommunication ! Voilà au moins une preuve que la franc-maçonnerie n'est pas la seule à avoir ses mystères.

### ... LE R.P. RIQUET : en effet, vous en avez donné une assurance valable.

*Le R.P. Riquet, à qui (pour mettre un terme à cette correspondance) nous avons communiqué la mise au point du grand maître de la Grande Loge de France, nous a adressé les précisions suivantes qui ne manqueront pas d'avoir un certain retentissement par « l'ouverture » dont elles témoignent :*

Sans méconnaître les erreurs, les maladresses, voire les injustices commises au XIXe siècle par les catholiques et leur clergé, on peut ne pas partager sans réserves le point de vue très optimiste du docteur Pierre Simon sur la participation de la Grande Loge de France aux campagnes anticléricales du Grand-Orient de 1880 à 1905 et encore en 1924. Mais cela n'empêche pas de reconnaître qu'en invitant Mgr Pezeril à parler au siège de son obédience, l'actuel grand maître manifestait son désir sincère d'engager avec l'Eglise « un dialogue sérieux », dans le respect réciproque de la foi et des convictions de chacun.

Il n'est pas interdit à un catholique de trouver là une assurance valable que son adhésion à la Grande Loge de France ne le rendrait ni complice ni solidaire d'une entreprise hostile à l'Eglise. Il pourrait alors en conclure qu'il n'est pas concerné par l'excommunication réservée, par le canon 2335, aux associations « qui se livrent à des complots contre l'Eglise et les pouvoirs civils légitimes ». Je n'y vois et n'en fais nul mystère.





## Point de vue

# Du non-conformisme nécessaire

par RENÉ RIBIÈRE (*)

LE 14 décembre dernier, j'ai pris en toute connaissance de cause la décision de quitter l'U.D.R.

On voudra bien me croire aujourd'hui si je dis que, ce faisant, je n'ai cédé à aucun mouvement de mauvaise humeur. Sans doute ai-je été révolté, comme bien d'autres, par le cynisme des auteurs de ce mini-brumaire et plus encore par la complaisance malsaine de ceux qui *l'ont accepté. En s'inclinant de cette* façon, l'U.D.R. a, ce jour-là, renoncé à demeurer elle-même, c'est-à-dire un vaste rassemblement d'idées à vocation majoritaire.

L'U.D.R., en vérité, n'existe plus à cette heure qu'en fonction de Jacques Chirac. Il ne sert à rien de promener de temps à autre les saintes icônes sur les remparts de la cité, tout le monde sait bien qu'au-delà d'une certaine phraséologie gaulliste, l'U.D.R. n'est plus qu'un parti lié à un homme, ou plus exactement à la position actuelle de cet homme dans l'Etat et au destin national qui sera peut-être le sien. L'U.D.R. est une machine au service *d'un premier ministre, candidat* potentiel à la succession du présent chef de l'Etat, un point c'est tout.

La voie ainsi choisie est sans issue, elle débouche sur l'aventure ou sur le néant.

Jacques Chirac, en effet, quels que soient ses talents, ne restera pas indéfiniment premier ministre, la logi*que des institutions l'interdit et la* reconnaissance pour services rendus ne figure pas au répertoire des vertus cardinales de l'homme politique.

Des précédents récents ont aussi clairement démontré le danger de laisser aux mains de ses alliés et concurrents, à la fois le ministère *de l'intérieur et celui des finances.* La tentation de s'essayer au maniement du lacet peut à un certain moment devenir trop forte.

Qu'adviendra-t-il de l'U.D.R. après cette heure de vérité ? Maître de l'U.D.R., Jacques Chirac peut s'efforcer de le demeurer et de se servir d'elle comme tremplin pour revenir *au pouvoir : une telle entreprise* n'aurait de sens que si l'U.D.R. parvenait à acquérir une indépendance réelle, matérielle et morale, *par rapport* au nouveau premier ministre et au chef de l'Etat, tout en affirmant son originalité profonde au sein du magma majoritaire. Autrement dit, il lui faudra alors courir les risques qu'elle vient de refuser et trouver en elle-même le courage qui lui a si manifestement fait défaut.

On ne voit pas bien par quel miracle ce redressement pourrait s'opérer. Comment ce qui n'a pas été réalisé sous le coup de la défaite, au moment où tout paraissait possible, pourrait-il l'être après deux ou trois ans de conformisme béat et d'installation dans le confort d'un pouvoir retrouvé ? Au nom de quoi pourrait-on prendre ses distances après avoir tout cautionné ? En fait, il est hautement probable que, à moins d'une crise grave, le successeur de Jacques Chirac utilisera pour domestiquer l'U.D.R. les mêmes arguments que ceux dont nous avons les oreilles rebattues depuis l'été dernier et qui apparaîtront tout aussi *convaincants.*

Le premier ministre est lui-même trop fin pour méconnaître ces *réalités-là et il ne passera outre que* s'il se *décide*, encore une fois, à forcer le destin, fût-ce au prix d'une espèce d'aventure.

A défaut de quoi, l'U.D.R. franchira une nouvelle étape dans l'escalade *de la servilité et assumera pleinement* ce qui risque de devenir sa nouvelle vocation, celle d'être une sorte de « ventre mou » de n'importe quelle majorité, à condition qu'elle soit orientée à droite.

Pour tous ceux qui refusent d'entrer dans un pareil jeu, à la fois puéril et dangereux, la tâche n'est *pas facile. Quand l'U.D.R., expression* constituée du mouvement gaulliste, feint de considérer l'échec subi lors des dernières élections présidentielles comme une sorte d'accident de parcours dépourvu de signification générale dont il y a tout intérêt à s'accommoder, il nous faut, au contraire, à moi et à mes semblables, *accepter l'événement dans* toute sa brutalité et en tirer les conséquences les moins plaisantes. Aucune astuce ne saurait dispenser d'un véritable examen de conscience qui fasse sa part aux insuffisances, voire aux abus, d'une V^e République telle que nous l'avons connue dans une phase qui pourrait être qualifiée de « postconstituante », c'est-à-dire depuis 1965.

Un tel effort d'inventaire doit être poursuivi avec une totale liberté d'appréciation par rapport à ce qui se fait aujourd'hui, mais hors des tentations nées de l'esprit de revenche, avec la volonté de ne rien abandonner des grands desseins qui furent ceux du régime, mais en refusant de considérer ceux-ci comme une sorte d'héritage autour duquel il *conviendrait seulement de faire* bonne garde, alors que l'indépendance de la nation et le crédit de l'Etat ne peuvent être que des créations permanentes. Trois interrogations fondamentales doivent, semble-t-il, commander une telle recherche :

La première : quelles sont à ce jour les conditions de l'indépendance ? Ou plus exactement, car c'est ce dernier aspect des choses qui s'estompe de plus en plus dans la grisaille, quels combats nous faudra-t-il mener sur la scène internationale, et quels efforts précis et prioritaires nous faudra-t-il effectuer sur le plan intérieur pour y parvenir ?

La deuxième : quelles peuvent être nos ambitions dans le domaine social ? La V^e République n'a jamais prétendu disposer d'un « modèle de société ». Il n'en est pas moins vrai que l'échec du printemps dernier s'explique en grande partie par le scepticisme du corps électoral qui s'est tourné dans sa grande majorité soit vers les mythes du programme commun, soit vers les charmes ambigus d'une société libérale avancée combinant la satisfaction la plus subtilement dosée possible des revendications catégorielles avec la promesse d'un relâchement général des contraintes sociales. A défaut de modèle de société, il faudrait tout au moins savoir où il convient d'aller en matière de redistribution du pouvoir, de contrôle et d'orientation des investissements, de rémunération des différentes formes d'épargne et de travail.

La troisième : quels sont les voies et moyens d'un nouveau rassemblement ? Le chef de l'Etat a la sagesse de ne pas vouloir être le prisonnier de l'étroite majorité qui l'a porté à l'Elysée, et de ce point de vue l'actuelle direction de l'U.D.R. aurait bien mauvaise grâce à s'enfermer dans le rôle peu amène de garde-chasse qui paraît la séduire. Cela dit, on ne prépare pas l'avenir en essayant de recréer une des conditions essentielles du système politique tel qu'il fonctionnait avant 1958, c'est-à-dire en faisant assurer la couverture de la politique du président de la République par une coalition de partis, de groupes et de chapelles, unis par les seuls liens de l'anti-communisme et de l'assiette au beurre.

Rien ne serait plus dangereux que de geler la vie politique en installant face à face une majorité modérée étendue jusqu'au centre gauche, et une extrême gauche constituée par le P.C. et l'aile du parti socialiste qui l'aurait rejoint dans son ghetto. Ce serait repousser presque organiquement un gros tiers de la nation en dehors du jeu politique national et réduire la compétition entre les partis politiques à une pure opération d'ajustement de leurs domaines respectifs, empêchant ainsi presque inévitablement les grands débats nationaux de se traduire en termes politiques et électoraux.

Il faut donc choisir la voie du non-conformisme et participer à l'effort de ceux qui se sont déjà engagés dans ce chemin. C'est pourquoi j'ai décidé de rejoindre le mouvement des démocrates, non pour y satisfaire une quelconque ambition, mais pour y poursuivre l'action et y travailler à ma place à briser les cadres contraignants de la société politique actuelle.

(*) Député non inscrit du Val-d'Oise, ex-U.D.R.

...... le médaillon de veau étuvé au champagne
chez Cantorel
12 avenue du Maine
548.59.35
fermé le dimanche

Le Chêne, le Merisier c'est
Le CHALET RUSTIQUE
MAISON FONDÉE en 1910
BOIS de ROSE ○ LOUIS XVI
REGENCE ○ ANGLAIS
2000 m2 d'EXPOSITION - TOUS les PRIX
MEDAILLE D'OR
126 et 103 RUE LEGENDRE PARIS XVII^e
METRO : LA FOURCHE • 627.40.77
PARKING GRATUIT
CATALOGUE GRATUIT

Couverts argentés
garantis 25 ans
PLATERIE-CAFETERIE
Fabricant - Vente directe
FRANOR 70, RUE AMELOT. Tél. : 700-87-94.
M^o St-Sébastien. Ouv. ts les jours et samedi

...... les huîtres de Prat-ar-coum
chez Cantorel

## IL Y A CINQUANTE ANS NAISSAIT LE PARTI DÉMOCRATE POPULAIRE

M. Alain Poher, président du Sénat, a reçu le 13 mars, dans les salons du Petit-Luxembourg, les anciens militants et sympathisants du Parti démocrate populaire (P.D.P.), qui fut entre les deux guerres l'un des précurseurs du Mouvement républicain populaire (M.R.P.), et que représentaient alors, entre autres, à la Chambre des députés MM. Robert Schuman, député de la Moselle, et Ernest Pezet, député du *Morbihan.*

A cette réception qui commémorait le cinquantenaire de la naissance du P.D.P., assistaient notamment MM. Georges Bidault, ancien président du Conseil, Jean Letourneau, Robert Bichet, Alfred Coste-Floret, Germaine Poinso-Chapuis, anciens ministres, Jean Lecanuet, garde des sceaux, *ancien président du M.R.P., et* Jacques Barrot, secrétaire général du C.D.P. MM. Louis Bour, Charles Flory et Georges Bidault devaient rappeler l'origine du Parti démocrate populaire et son rôle entre les deux guerres.

## M. DUHAMEL (C.D.P.) : les deux tentatives de regroupement centriste doivent se rencontrer

M. Jacques Duhamel, président du Centre Démocratie et Progrès évoque dans l'éditorial de *Faits et Causes*, organe de son parti, publié le 14 mars, les tentatives de regroupement des centristes entreprises à l'initiative de MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber et Lecanuet et à celle de M. Michel Durafour. Il écrit :

*« A force de vouloir l'unité, il est possible que le centre ait trouvé deux modes d'expression différents : la Fédération des réformateurs d'une part, et* [le Mouvement de] *la gauche réformatrice, d'autre part. La première, en effet, née d'une volonté unanime des députés et des sénateurs se réclamant du centre, tout en assurant l'expression unitaire, s'accommode d'un pluralisme d'organisations. L'autre, ignorant volontairement les états-majors des partis, entend s'adresser directement aux militants pour former un mouvement unifié : les démocrates sociaux. Comme on retrouve chez l'une et chez l'autre des participants identiques* [et des objectifs semblables] *il est possible et souhaitable que ces initiatives se rencontrent vite.*

*En attendant la fédération aura, à mon sens, deux tâches urgentes à accomplir pour bien marquer sa volonté d'action unitaire : la désignation d'un secrétaire général (et d'abord d'un secrétaire général autour de qui elle pourrait s'organiser), ensuite la détermination de délégations de compétence (en parlant de l'Europe on dirait de souveraineté ; et la comparaison est assez bonne), qui pourraient être confiées à ce secrétariat général unique. »*

● *L'assemblée des présidents des conseils généraux de France,* que préside M. Adolphe Chauvin, sénateur centriste et maire de Pontoise, a décidé de créer une publication destinée principalement aux élus départementaux.

.......... la fricassée de poulet de Bresse aux pâtes fraîches
chez Cantorel



DUNHILL KING SIZE
Le prestige Dunhill dans une autre dimension.


Dunhill International.
Nouveau : Dunhill King Size 20 cigarettes. 4F30
dunhill Internationally acknowledged to be the finest cigarettes in the world.

avant d'acheter votre appartement... parlons chiffres.

2.950 F — c'est le prix moyen du m2 ferme et définitif
1.500 m — c'est la distance qui sépare Clichy-s-Seine du 17^e arrondissement.
1975 — c'est la date de livraison de votre appartement (été 1975)
1977 — c'est l'année où le métro arrivera à Clichy.
148.000 F — c'est le prix d'un 2 pièces de 46 m2 au 5^e étage avec une loggia de 9 m2.
213.000 F — c'est le prix d'un 3 pièces de 69 m2 au 5^e étage avec une loggia de 13 m2.
264.000 F — c'est le prix d'un 4 pièces de 87 m2 au 6^e étage avec une loggia de 16 m2.

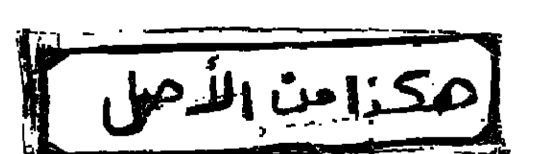


La qualité des appartements de Clichy-sur-Seine a aussi de quoi vous étonner : ● des balcons qui prolongent tous les appartements ● des cuisines équipées ● des salles de bains décorées ● des placards à portes repliantes ● de la moquette dans toutes les pièces ● du papier tenture sur les murs . et dehors un grand jardin accueillant avec ses jeux d enfants. Alors ? Venez sur place visiter l'appartement modèle de CLICHY-SUR-SEINE, là, au moins, vous jugerez sur pièce

Renseignements et vente :
sur place tous les jours de 14 h à 19 h, les samedi et dimanche de 10 h à 19 h.
et GEFIC 52, Champs-Elysées - 75008 Paris
Tél. ALM. 93-98
SGIMI constructeur GROUPE EMPAIN SCHNEIDER

Clichy-sur-Seine 1 à 5 rue Fournier

Pour recevoir gratuitement une documentation Clichy-sur-Seine veuillez retourner ce coupon à : GEFIC 52 Champs Elysées - 75008 Paris.
nom
adresse
code postal



# POLITIQUE

# LA BASTILLE ADMINISTRATIVE

## V. — Le citoyen captif

par PAUL SABOURIN (*)

**L'exécutif polycéphale, touche-à-tout dans ses relations avec l'industrie privée, ramène l'ensemble des décisions à lui, au grand dam des élus locaux (« le Monde » des 11, 12 13 et 14 mars). Comment améliorer enfin les rapports entre les citoyens et l'administration ?**

La cause est entendue : les rapports entre le citoyen et l'administration sont mauvais ! Une littérature classique, de Balzac à Kafka, en passant par Courteline, décrit complaisamment les fonctionnaires, entités abstraites, inhumaines, opprimant avec ténacité le citoyen, victime sans défense. S'il en est ainsi, c'est que la démocratie ne fonctionne pas dans notre pays. Aussi faut-il examiner la question avec prudence et, à défaut d'en faire le tour, montrer que les nuances sont beaucoup plus nombreuses que ne veut l'admettre le grand public.

Il y a d'abord plusieurs types de rapports : attendre devant un guichet, dans une file, accéder à une documentation administrative complexe, être informé du cheminement de l'élaboration d'une décision administrative, sont des opérations ressenties très différemment par les citoyens concernés.

De même, lorsqu'on parle volontiers de dissimulation, d'arbitraire, de mépris de l'administration pour le citoyen (1), il faut s'entendre sur certaines notions. Ainsi, selon que le citoyen est mis en présence d'une administration de souveraineté (police, perception des impôts...) ou qu'il sollicite et recueille des aides d'une administration de prestations (sécurité sociale, allocations familiales...), il change d'attitudes mentales et de comportements. « A fortiori », le changement sera-t-il accentué selon que le citoyen est un modeste administré qui paye sa redevance pour la télévision ou selon qu'il s'agit d'un P.-D.G. décidant de répondre à un appel d'offres de grands travaux, etc.

Il serait donc malhonnête de critiquer l'administration et les fonctionnaires en confondant tous les genres et sans montrer la part de responsabilité qui revient *aussi* aux citoyens français.

Si les difficultés sont ressenties vivement aujourd'hui, elles ne sont cependant pas récentes. Mais l'intervention croissante de l'Etat dans tous les secteurs de la vie de la nation — de la protection sociale aux implantations industrielles, de l'urbanisme à l'autorisation d'exercer une profession — est telle que lois, décrets, arrêtés, circulaires, décisions, prennent en compte tous les aspects de la vie du citoyen. Malgré les contrôles, notamment ceux du Conseil d'Etat et des tribunaux administratifs, sans cesse affinés, des « bavures » laissant les citoyens — notamment les plus défavorisés — démunis et solitaires devant l'immense machinerie administrative continuent d'exister.

Que d'efforts, cependant, déjà faits : depuis 1945, promotion au sein de l'administration d'une politique de relations publiques et d'organisation méthodique et rationnelle du travail : création en 1969 d'un secrétariat d'Etat (M. Baumel) chargé de rechercher les mesures de simplification des relations entre administration et citoyens : création par la loi du 3 janvier 1973 du médiateur, pâle reflet institutionnel de l'ombudsman suédois : installation de « comités d'usagers » auprès des ministères, selon des directives de M. Chirac datant de juin 1974.

Quelles mesures peut-on raisonnablement proposer, compte tenu des études innombrables sur le sujet, qui visent à faciliter, humaniser, mieux contrôler les rapports entre les Français et l'Etat.

### Comprendre

Le citoyen veut comprendre l'administration qui est à son service. Il refuse d'instinct l'opacité dont elle semble s'entourer ; à une époque où le débat public devient une règle, il combat le secret et l'anonymat d'une administration qui pratique la rétention de l'information, la non-motivation, la non-publicité. Au mutisme de l'administration doit succéder le dialogue ; au secret, la transparence. Loin d'être alors effrayé, le citoyen serait amené à comprendre les « rites » administratifs et à mieux nuancer ses jugements.

Que peut-on proposer parmi les multiples possibilités ?

1) L'administration doit faire connaître et faire comprendre aux citoyens les textes sur lesquels elle se fonde lorsqu'elle prend une décision.

● L'accès du public aux textes administratifs est le fondement premier de l'information. La presse écrite, parlée, télévisuelle (2) doit accepter de jouer un rôle primordial pour une information qui n'est pas sensationnelle. Des publications à usage facile, des expositions, des conférences, des visites doivent être systématiquement organisées, notamment à l'échelon local. Les parlementaires ont également un rôle social d'information concernant les mécanismes administratifs, surtout en faveur des administrés les plus humbles n'ayant pas, comme on dit, de « relations ». A une double condition toutefois : que le gouvernement leur fournisse les éléments utiles et qu'eux-mêmes soient toujours compétents.

● L'accès du public aux renseignements administratifs est une autre étape. Bien des ministres ont insisté sur ce point : bien des services ont été créés (3). Ils sont inconnus du grand public et notamment de celui de la province. La presse doit jouer un rôle capital, ici encore. Mais il y a plus. Le Conseil d'Etat a admis la responsabilité de l'Etat pour un renseignement erroné de la part de l'administration. Ne faudrait-il pas poser désormais la règle que l'administration est tenue de garantir la véracité des renseignements offerts aux citoyens ?

● La dernière mesure, sans laquelle les deux précédentes n'ont guère d'effet, concerne l'accès du public au langage administratif. Le souci des rédacteurs des textes, avis, communiqués, doit être de garder un style clair, suffisamment concret, simple, accessible au citoyen moyen. Les efforts entrepris dans le sens d'une simplification, d'une meilleure rédaction et d'une diminution des formulaires à remplir doivent être vigoureusement soutenus dès l'instant que la nécessaire protection de l'administré n'est pas en cause. On ne peut cependant ignorer un paradoxe : un texte trop simple risque d'être injuste !

2) L'administration doit faire comprendre aux citoyens le sens de la décision qu'elle prend. C'est l'idée de la transparence qui revient ici. S'il est des décisions dont on peut admettre qu'elles doivent rester secrètes (défense nationale, diplomatie), si le devoir de réserve des fonctionnaires (article 10 du statut de la fonction publique) doit être respecté, on peut cependant faire quelques propositions n'ayant nul caractère révolutionnaire.

● La publicité des enquêtes administratives préparatoires à une décision doit être révisée ; de même celle des procès-verbaux de séance des conseils municipaux. L'imagination des collectivités locales doit être sollicitée dans ce domaine afin que les procédures issues du dix-neuvième siècle ne soient pas dépassées le plus souvent par les actions d'information sauvage de groupements privés (associations de défense de l'environnement par exemple) découvrant les intentions de l'administration, qui dès cet instant sont entachées d'un soupçon de scandale ou dégénèrent en querelles préjudiciables à tous.

● La communication d'un dossier à un administré comme à un fonctionnaire concerné doit comporter l'ensemble des pièces et non l'« essentiel » trié par l'administration.

● On peut imaginer en matière de publicité le renforcement de la règle actuelle. Comme en Suède, la loi poserait le principe de la publicité et du libre accès des citoyens à tous les documents officiels dès l'instant que ceux-ci sont mis en circulation (sauf les deux exceptions notées précédemment). Mais le médiateur nouveau style aurait pour charge de veiller avec soin à l'application de ce nouveau principe et interpréterait restrictivement les exceptions. L'administration, agissant désormais ouvertement, sous le contrôle de l'opinion publique — notamment par la voie du médiateur, — serait portée à la vigilance et ne pourrait plus être soupçonnée, parfois très injustement, de « maladministration » consciente.

● La motivation des décisions administratives doit désormais être le principe. Le Conseil d'Etat a décidé que l'administration devait lui fournir « les raisons de fait et de droit qui ont motivé sa décision ». Pourquoi attendre un jugement, parfois demandé pour cette seule raison ? Pourquoi perdre du temps et engager les frais d'un procès ?

### Humaniser

Les esprits chagrins feront remarquer qu'il s'agit là de résoudre la quadrature du cercle. Le conflit psychologique entre l'administration et les citoyens est toujours latent, se développant de l'incompréhension à l'hostilité. L'administration voit trop souvent dans l'administré un fraudeur en puissance et un contestataire. L'administré reproche trop vite à l'administration son coût, son inefficacité et son dédain des hommes.

Sans sous-estimer le poids des idées reçues en la matière, on peut proposer deux thèmes de recherche :

1) L'administration doit s'efforcer d'abord de mieux en mieux connaître ses publics par l'utilisation scientifique des techniques de sondage. Mais les administrés doivent également savoir qu'ils ne peuvent tout exiger de l'administration sans que celle-ci leur demande un certain nombre de renseignements indispensables.

2) Le « cercle vicieux » de l'incompréhension ou de l'hostilité peut être attaqué par toutes sortes de techniques à partir de trois idées :

— La personnalisation des rapports qui doivent s'établir entre un administré et le système administratif peut s'obtenir par quelques obligations : une réponse d'attente rapidement adressée (huitaine), la fourniture spontanée de la preuve de l'étude du dossier, l'information régulière du stade d'avancement, l'accueil personnalisé de l'administré dans des locaux appropriés, l'adaptation des horaires aux contraintes que subissent les administrés (ouverture le soir, renforcement du personnel aux heures de pointe, étalement du temps, journée continue...) ;

— La personnalisation des fonctionnaires doit être recherchée. Il faut faciliter l'accès de l'administré au fonctionnaire responsable et compétent, l'identification constante de ce dernier, le « suivi » du dossier expliqué par le fonctionnaire qui reçoit en premier l'administré (présentation d'un organigramme explicatif des cheminements possibles) ;

— Le choix et la formation des fonctionnaires appelés à recevoir le public sont des objectifs qu'il faut mettre en œuvre avec soin en raison du caractère difficile de la tâche. Mais c'est l'ensemble de la fonction publique qui doit être sensibilisé : un emploi n'est pas une fin en soi mais surtout un moyen mis à la disposition du citoyen. Une attitude ferme peut toujours s'accompagner d'une grande correction. La même remarque vaut d'ailleurs pour nombre d'administrés. Une formation adéquate est déjà envisagée : à tous les niveaux de recrutement des agents publics, il faut se préoccuper de plus en plus des contacts indispensables avec les usagers, en cours de stage notamment.

### Contrôler

On peut parler ici des hypothèses où l'administration est dangereuse pour le citoyen dans la mesure où le juge ne peut intervenir, soit que le mauvais fonctionnement du service ne soit pas suffisamment caractérisé ou ne puisse être prouvé, soit que l'emprise du secret détenu par l'administration se voie renforcé par l'intrusion des techniques modernes mettant en jeu le respect de la vie privée du citoyen.

1. Les premières hypothèses visent la « maladministration » classique : les atteintes portées par l'administration au citoyen dues au mauvais fonctionnement du service public (brimades, brutalités policières, manque d'information sur un recours possible du citoyen démuni culturellement...). Déjà en 1969, M. Baumel voulait « réformer l'administration, améliorer son fonctionnement, transformer certaines méthodes, et en particulier l'alléger ». Il voulait « désadministrer » l'administration (4). Quelques réformes ont suivi sans changer les données profondes du problème. L'institution du « médiateur » n'a pas donné les résultats escomptés (5).

Les comités d'usagers peuvent éviter de faire naître la « maladministration », et, à cet égard, les réformes demandées à M. Chirac par M. Giscard d'Estaing (6) vont dans le bon sens. Il faut en effet que les particuliers soient systématiquement interrogés sur la manière dont ils prévoient l'avenir de leur quartier, de leur commune... Et pourquoi ne pas songer bientôt à des formules proches de la cogestion à propos de l'administration ? Si le citoyen est vraiment entré dans l'Etat, pourquoi l'administré ne serait-il pas invité à s'administrer lui-même ?

2. Certaines hypothèses de « maladministration » visent les dangers que fait courir l'introduction de l'informatique. Des commissions éminentes travaillent sur les garanties à donner au citoyen dont le respect de la vie privée peut être mis en cause. Il faut en effet réglementer l'accès au fichier, les informations que l'ont peut en retirer et diffuser, les qualités des personnes — physiques et morales — qui peuvent accéder à ce type d'information. Le médiateur ne semblant disposer que de peu de pouvoir en ce domaine, la création d'un haut commissaire contrôlant l'utilisation des fichiers est absolument nécessaire. On pourrait s'inspirer sur ce point de la réglementation allemande du Land de Hesse. Le Syndicat de la magistrature a proposé également de constituer un comité *ad hoc*. En tout cas, il est hors de question de laisser à l'administration la maîtrise sans contrôle de ces redoutables instruments d'atteinte aux libertés du citoyen.

La démocratie administrative suppose l'insertion du citoyen dans les rouages de l'administration, comme la démocratie politique inclut la participation du citoyen aux différents niveaux de l'Etat. L'une ne va pas sans l'autre.

FIN

(*) Professeur de droit public à l'université de Paris-X.

(1) *Où va l'administration ?* Traité de science administrative. Mouton. 1966, pages 854 et suivantes.

(2) L'expérience de la télévision communautaire au Québec est à cet égard fort riche d'enseignements.

(3) Le *Bottin administratif* en énumère plus de trente ayant pour objet de fournir des renseignements administratifs.

(4) *Le Monde*, 18 novembre 1969.

(5) Si l'on veut bien accepter que la création du médiateur n'a pas été « un coup d'épée dans l'eau », dans une intention politique.

(6) Voir *le Monde* du 17 février.

---

ERRATUM. — Dans certaines des éditions du *Monde* datées du 13 mars, une ligne déplacée a rendu en partie incompréhensible un passage de l'article « Le purgatoire des P.-D.G. » (page 8). Nous rétablissons ce passage. « *Les choses ne sont pas si simples pour autant, ni pour les industriels ni pour les fonctionnaires. Ainsi, à l'époque où M. Giscard d'Estaing était rue de Rivoli et M. Ortoli rue de Grenelle, un dossier important présenté d'abord « à l'industrie » était mal vu « aux finances » et réciproquement (...).* »

---

# UN LIVRE DE MICHEL MASSENET

## « La nouvelle gestion publique »

par ALAIN PEYREFITTE

Michel Massenet est directeur de la fonction publique. Mais il sait, mieux que personne, qu'il ne la *dirige* pas autant que ce titre pourrait le laisser croire. Bien qu'il ne nous en fasse pas la confidence, peut-être son livre est-il né de cette distance entre la responsabilité apparente que proclame l'organigramme de l'Etat et la capacité réelle de mouvement de celui qui détient officiellement l' « autorité ». Comment diriger l'immobile ?

Cette distance est perceptible à tous les niveaux et dans presque tous les secteurs de l'énorme corps familier que constitue l'administration au sein de la société française : organisme puissant, mais où tout serait muscle ou graisse, et rien nerf. L'administration est une « société bloquée » par excellence, et à vrai dire source des blocages de la société en général, tant la société cherche à *se* modeler sur l'administration, à devenir administrative à son tour — en s'immobilisant dans la sécurité des plans, des protections, des garanties, des statuts, des grilles, des indices, des échelles « mobiles » destinées à garantir l'immobilité. Aussi le problème administratif est-il bien au cœur de notre difficulté à changer sans ruptures, sans drames, en suivant l'étroit sentier qui chemine entre le libéralisme pur et les contraintes.

Michel Massenet n'a pas écrit son livre pour reprendre le diagnostic posé par d'Argenson, Gournay, Barère, Saint-Just, Royer-Collard, Tocqueville et tant d'autres, et que Michel Crozier a magistralement approfondi. Il s'attache plutôt à l'inventaire des remèdes. Il énumère leurs mérites et leurs limites. C'est alors que, au fil des pages, on cerne peu à peu la spécificité du malade et que l'on devine le type de « rééducation fonctionnelle » auquel il faudrait le soumettre.

Les médecins se sont souvent penchés sur le chevet de ce patient, chacun vantant avec brio l'efficacité définitive de sa potion magique. Mais le patient a une surprenante aptitude à absorber de vastes quantités de potions sans sortir de sa langueur. Michel Massenet fait preuve à leur égard d'un scepticisme rafraîchissant, et d'ailleurs extrêmement poli.

Il renvoie en particulier, avec gentillesse mais fermeté, les médecins privés à leurs clients privés. Il estime que les méthodes de gestion moderne, qui sont nées dans l'entreprise et pour elle, restent d'un médiocre secours pour la gestion publique. Coûts, demande, production, prix, presque tout se quantifie dans le système de production capitaliste — et dans une chaîne homogène. Les critères d'une bonne gestion sont assez faciles à établir ; et c'est d'ailleurs l'évidence du principal d'entre eux, le profit, qui pousse l'entreprise à sans cesse améliorer sa gestion. L'administration ne connaît pas cet univers quantifiable et homogène. Michel Massenet exécute cette démonstration avec une grande clarté. Mais est-il aussi convaincant que convaincu ?

La « demande », certes, ne saurait constituer un critère, ni donc la loi de l'offre et de la demande suffire à la régulation. Cette demande est incertaine et n'est pas fiable : serait-il raisonnable de réduire la défense nationale à la « demande » de défense nationale ? Y a-t-il une vraie demande de répression de la fraude fiscale ?

Certes, encore, il y a hétérogénéité des modes de financement ou des biens produits par le secteur public d'une part, le secteur privé de l'autre. La production de biens collectifs n'est pas vendue, mais répartie — selon une logique qui est finalement celle de l'intérêt public, apprécié par l'autorité politique, et non selon la logique des « consommateurs » d'administration. Quant au financement de ces biens collectifs, il relève d'une autre logique, celle de la répartition — encore — d'une charge fiscale : logique qui obéit également à la politique.

Mais le problème de la démocratie n'est-il pas justement de transformer en *demande* les besoins de la collectivité, par une information loyale, en traitant les citoyens en adultes ? Et les notions de coût, de rendement, de rentabilité, ne doivent-elles pas être introduites coûte que coûte dans le secteur public ? La prétendue irréductibilité du secteur public au secteur privé n'est-elle pas un merveilleux alibi pour le gaspillage, la léthargie, l'immobilisme ?

Il reste que les différences entre le bien public et le système du marché ne permettent d'emprunter au secteur privé que certaines techniques de gestion — et à condition de les intégrer aux caractéristiques propres de l'administration. Analyse de système, gestion participative par objectifs, rationalisation des choix budgétaires, psychosociologie de l'organisation, informatique, planification — tout cela sert et doit servir. Mais en définitive l'auteur montre avec juste raison que l'intérêt majeur de ces techniques est de rendre moins opaque à soi-même le fonctionnement de l'administration, sans pour autant pouvoir le rendre rationnel.

On sent que Michel Massenet porterait assez allègrement le deuil de cet espoir, si, du même coup, ne s'évanouissait aussi l'espoir de la pression à l'adaptation, de la contrainte de changement qu'entraînerait l'obligation de rationalité.

Il va donc chercher ailleurs ses espoirs. Ce qu'il a le courage intellectuel de proposer (sans en avoir l'air), c'est une révolution culturelle de l'administration.

Il faut mettre la fonction publique en mouvement — en sorte qu'elle ne puisse plus s'arrêter de bouger, et qu'ainsi elle développe une capacité d'adaptation permanente. Au passage, Michel Massenet refuse le concept de « la » réforme administrative : comme il a raison de dire que le problème n'est pas de trouver le projet de « bon système », qui remplacerait le « mauvais système » actuel, mais « d'injecter du mouvement dans l'administration » !

Cela n'ira quand même pas sans des réformes. Michel Massenet désigne lui-même brièvement celles qui lui paraissent indispensables. Négativement, pour enlever des obstacles : briser le cadre paralysant de statuts de personnel trop détaillés, et pour chasser le refus de s'ouvrir à la fonction d'information. Positivement, pour créer des zones de contact entre problèmes réels et administration : déléguer la gestion à des organismes publics plus ou moins autonomes et distincts de l'Etat. Sans oublier de jeter le personnel dans une « tempête de formation permanente ».

Bravo ! Mais puis-je ajouter que je suis resté sur la faim que Michel Massenet a lui-même éveillée ?

Curieusement, il ne fait qu'effleurer la décentralisation du contrôle politique : n'est-ce pas pourtant la logique d'une confrontation souhaitée avec le citoyen ? Et n'est-ce pas une voie plus riche que l' « Etat-holding » ? « L'Etat débarrassé de la gestion », c'est bien joli mais le corollaire pourrait être aussi la gestion débarrassée de l'Etat. Finalement, ce qui concilie la spécificité de la gestion publique, si clairement mise en évidence par Michel Massenet, et la mobilisation nécessaire de l'administration, ne serait-ce pas ces mots d'ordre : « L'Etat doit avoir le courage de faire confiance aux citoyens. Nationaliser l'Etat, cela exige d'abord de désétatiser la nation. »

Un livre lucide, enrichissant, profond, audacieux dans sa retenue, mais peut-être encore trop retenu dans ses audaces...

# CORRESPONDANCE

## Une illustration

*M. Poky Rochard, de Paris, nous écrit :*

Les événements du Cambodge laissent dans l'inquiétude ceux qui y ont des amis ou des parents. J'ai voulu obtenir des renseignements auprès du ministère des affaires étrangères en appelant la sous-direction des établissements français à l'étranger, n'ayant pas de nouvelles d'un professeur en poste au lycée Descartes à Phnom-Penh. Il m'a été opposé une fin de non-recevoir : « *Nous ne donnons aucun renseignement personnel !* » On me précise cependant que les enseignants français n'ont pas été évacués à ce jour, en ajoutant que « *des mesures sont à l'étude en haut lieu* ».

On se heurte — une fois de plus — à ce goût maladif pour le secret, paradoxe du service dit *public*.

Mais on peut aussi s'interroger sur le rôle de la diplomatie française. En l'espèce, ne s'agit-il pas, après une période d'attentisme, d'être présent lorsque le GRUNC s'installera dans la capitale khmère ?

éditions sociales
QUINZAINE DU LIVRE MARXISTE
André et Francine Demichel et Marcel Piquemal
institutions et pouvoir en France
La Constitution de 1958 porte en elle l'autoritarisme quel que soit le Président de la République.
1 vol. 25F
es EN VENTE TOUTES LIBRAIRIES

COURS AZ
Méthode Audiovisuelle
196, rue St-Honoré, Paris (1er)
Tél. 508-94-44 ou 508-93-63
Métro : Palais-Royal
DACTYLO
3 cycles de 15 H.
(Débutant perfectionnement vitesse.)
Entraînement machine électrique
STENO en 50 H
Système PREVOST-DELAUNAY
De 8 h à 21 h sans interrupt.

# Conflit au sein du conseil municipal de Calais

De notre correspondant

Lille. — A la suite de la nomination d'un directeur de division à la mairie de Calais (dirigée par une municipalité d'union de la gauche), un conflit oppose le maire, M. Jean-Jacques Barthe, député communiste, aux organisations syndicales. Il a provoqué la démission de ses fonctions de premier adjoint de M. Gaston Bourgeois, socialiste, qui reste néanmoins conseiller municipal. Cette *première démission* a été suivie de celle de Mme Madeleine Schindler, membre du parti communiste, qui abandonne à la fois ses responsabilités d'adjoint et le conseil municipal.

Le désaccord porte sur l'âge de la retraite du personnel communal. La retraite peut être prise à soixante ans (revendication qui figure d'ailleurs dans le programme commun de la gauche), mais une prolongation peut être obtenue jusqu'à soixante-cinq ans. Or, l'agent communal promu chef de division est âgé de soixante et un ans. Le syndicat C.G.T. des agents communaux estime qu'il ne remplissait pas les conditions requises pour accéder au nouveau poste, mais M. Barthe est passé outre. Reprochant à la fédération C.G.T. du Pas-de-Calais de n'être pas intervenue *auprès du maire*, les agents communaux ont renvoyé leurs cartes syndicales en signe de protestation.

Mme Schindler, qui s'opposait elle aussi à cette nomination, avait déjà protesté auprès du maire contre le *fait que le chef* de cabinet de celui-ci empiétait sur les prérogatives qui lui avaient été attribuées comme adjoint à l'information. M. Jean-Jacques Barthe se déclare quant à lui *« surpris de l'exploitation outrancière de la démission de son adjointe. Cette démission n'a qu'une portée limitée sur l'activité municipale »*, ajoute-t-il.

La fédération communiste du Pas-de-Calais affirme *« qu'on doit noter que les raisons invoquées par Mme Schindler viennent après d'autres faits, en particulier des désengagements successifs de tous les postes de responsabilité qu'elle occupait »*.

# Les communistes ne s'associeront pas à la réunion des présidents de conseils régionaux

De notre correspondant

Lille. — Les trois conseillers régionaux communistes du Nord-Pas-de-Calais, notamment M. Gustave Ansart, député du Nord, membre du bureau politique du P.C.F., ont annoncé qu'ils ne participeraient pas aux réceptions organisées à Lille à l'occasion de la réunion, vendredi 14 mars, des présidents de conseils régionaux. Ils déclarent : *« Sur vingt et un présidents de conseils régionaux, quinze sont des dirigeants politiques, fermes soutiens de la politique du gouvernement. Ils représentent la majorité gouvernementale, responsable de l'état dans lequel se trouve notre région et des grandes difficultés qu'y subissent les travailleurs. (...) Quant aux présidents des comités économiques et sociaux, ils représentent, en raison de la composition de cette assemblée même, les intérêts essentiels du patronat. Cette réunion peut alimenter la campagne d'opération politique qu'a déclenchée le président de la République en vue d'estomper les graves divergences existant entre lui et l'opposition de gauche dans le pays. Cette réunion se déroulant dans une région à majorité de gauche ne peut que contribuer à jeter la confusion dans l'opposition. »*

Samedi, à 10 heures, les présidents doivent être accueillis à la communauté urbaine de Lille.

## Devant les secrétaires des fédérations départementales

# Mme Madeleine Vincent (P.C.F.) : la démagogie se double d'un renforcement de l'autoritarisme

Les secrétaires des fédérations départementales du P.C.F. se sont réunis mercredi 12 mars à Paris. Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique, a présenté un rapport dans lequel elle insiste sur la dégradation de l'emploi et des conditions de vie. Face à cette situation, elle estime que *« tous les discours sur la société libérale et la réforme apparaissent tout à fait creux »*. En effet, explique-t-elle, *« la démagogie se double d'un renforcement de l'autoritarisme : atteintes aux libertés, limitation des prérogatives des assemblées élues, intervention des forces de répression, tripatouillages électoraux. En dehors des adaptations à l'évolution des mœurs, arrachées par le P.C.F. et les forces démocratiques, il y a surtout adaptation plus grande encore aux objectifs du grand capital »*.

En dressant un bilan des actions menées par le P.C.F., Mme Madeleine Vincent a signalé que, le 7 juin, sera organisée une Journée nationale d'action sur la condition de la femme. Un rassemblement international se tiendra à cette occasion à Paris.

Le rapporteur a également abordé la question des cent meetings unitaires décidés par le comité de liaison de la gauche. Mme Vincent, après avoir déploré *« que la grande presse ait fait silence sur ces décisions »*, note : *« L'idée a progressé, avec cet accord, que l'action commune n'est pas incompatible avec la critique de telle ou telle initiative ou déclaration. Or c'est au nom de cette incompatibilité que le P.S. a refusé l'action commune pendant six mois. (...) Pour assurer un grand succès aux actions communes il convient de promouvoir un essor sans précédent des actions impulsées par le parti. »*

M. Plissonnier a indiqué, pour sa part, que la plaquette contenant les décisions du vingt et unième congrès du P.C.F a été vendue à 800 000 exemplaires. Il a dénombré, pour 1975, 32 568 adhésions au parti et la création de 806 cellules dont 461 dans les entreprises

## DE JEUNES GAULLISTES REJOIGNENT LES RADICAUX DE GAUCHE

MM. Didier Schuller et Pierre Charon, au nom du Mouvement du 2 mai, créé par de jeunes supporters de M. Jacques Chaban-Delmas lors de l'élection présidentielle, annoncent qu'ils rejoignent le Mouvement des radicaux de gauche.

Après avoir indiqué que *« seule la gauche »* peut réaliser le changement de société préconisé par M. Chaban-Delmas en septembre 1969, MM. Schuller et Charon affirment avoir décidé de la rejoindre, et cela *« sans renier leur passé »*.

*» C'est avec foi que nous apportons notre jeunesse et notre espoir à un mouvement dont le général de Gaulle disait à M. Jacques Chaban-Delmas en 1947 : « Allez au parti radical, » c'est là que vous trouverez les » derniers vestiges du sens de » l'Etat. »*

## M. MARCHAIS SERA DE RETOUR A PARIS LE 20 MARS

M. Georges Marchais sera de retour à Paris le 20 mars. Le secrétaire général du parti communiste se trouve depuis près d'un mois en convalescence dans les Alpes-Maritimes. Il s'y était rendu après avoir été victime, au début du mois de janvier, d'un « incident coronarien ».

*Pendant le Festival du Son*

**SONY, RIEN QUE SONY TOUT SONY**

au show-room - 16, rue La Fayette PARIS

**Présentation du préampli TAE 8450 et de l'ampli TAN 8250 SONY au Bar-Auditorium**

## A MASSY (Essonne)

# M. Mitterrand : réformer les structures d'une société d'inégalités

*« Le parti socialiste est disposé à faire passer ses intérêts particuliers après les intérêts d'une gauche unie, seule chance pour les travailleurs »*, a déclaré, jeudi 13 février, à Massy (Essonne), M. François Mitterrand, devant trois mille personnes réunies dans le centre omnisports. *« Tant que l'on ne touchera pas aux structures d'une société d'inégalités*, a proclamé le premier secrétaire du P.S., *le changement ne sera que la mode d'un jour, une illusion, un peu de peinture. »* Il a tour à tour évoqué :

● L'AIDE AUX CHOMEURS : *« M. Giscard d'Estaing se contente d'entretenir le volant de chômage par l'assistance sociale. Certes, nous avons voté la loi garantissant une année de salaire au personnel licencié, c'est mieux que rien, mais aujourd'hui cette loi ne concernerait que neuf mille personnes et lorsqu'elle sera complètement appliquée, quatre-vingt mille. Ce n'est pas le dixième du nombre des chômeurs. »*

● L'AVORTEMENT : *« Grâce à la gauche, la loi sur l'interruption de la grossesse est passée. Mais elle n'est pas appliquée. La Croix-Rouge française vient d'interdire, en fait, sa mise en vigueur dans ses établissements. Encore une fois, cette réforme ne profite qu'à ceux qui ont des relations, qu'aux riches. »*

● LA REFORME HABY : *« On ira vers la diminution de la capacité scolaire des ouvriers, des paysans et des petits-bourgeois parce que les études longues ne peuvent être supportées par les familles modestes. »*

● LE RAPPORT SUDREAU : *« Il est plein de bonnes intentions, mais ce n'est qu'une façon d'accorder, dans les conseils d'administration des sociétés, un siège aux travailleurs... au bout de la table. »*

● L'IMPOSITION DES PLUS-VALUES DU CAPITAL : *« Elle existe déjà en Allemagne et aux Etats-Unis qui ne sont pourtant pas à la pointe du socialisme, même s'il leur arrive d'être dirigés par des camarades sociaux-démocrates. »*

*« La mélodie du président de la République est charmante*, a conclu M. Mitterrand, *mais elle fera moins d'effet sur la crise qu'un cachet d'aspirine. »* — Al. F.

## AVANT LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

# M. Defferre demande l'organisation de trois grands débats à l'Assemblée

Dans une lettre qu'il a adressée mercredi 12 mars au premier ministre, M. Gaston Defferre, président du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche à l'Assemblée nationale, lui demande *« d'envisager d'inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale trois grands débats, sanctionnés chacun par un vote, portant sur les thèmes suivants :*

*» — La situation économique et sociale, et notamment la crise de l'emploi ;*

*— La politique énergétique et spécialement son aspect nucléaire ;*

*— Les finances des collectivités locales. »*

Réuni mercredi au Palais-Bourbon, le bureau du groupe a souhaité des *« explications d'ensemble du gouvernement sur ces problèmes graves et urgents qui préoccupent tous les Français »*.

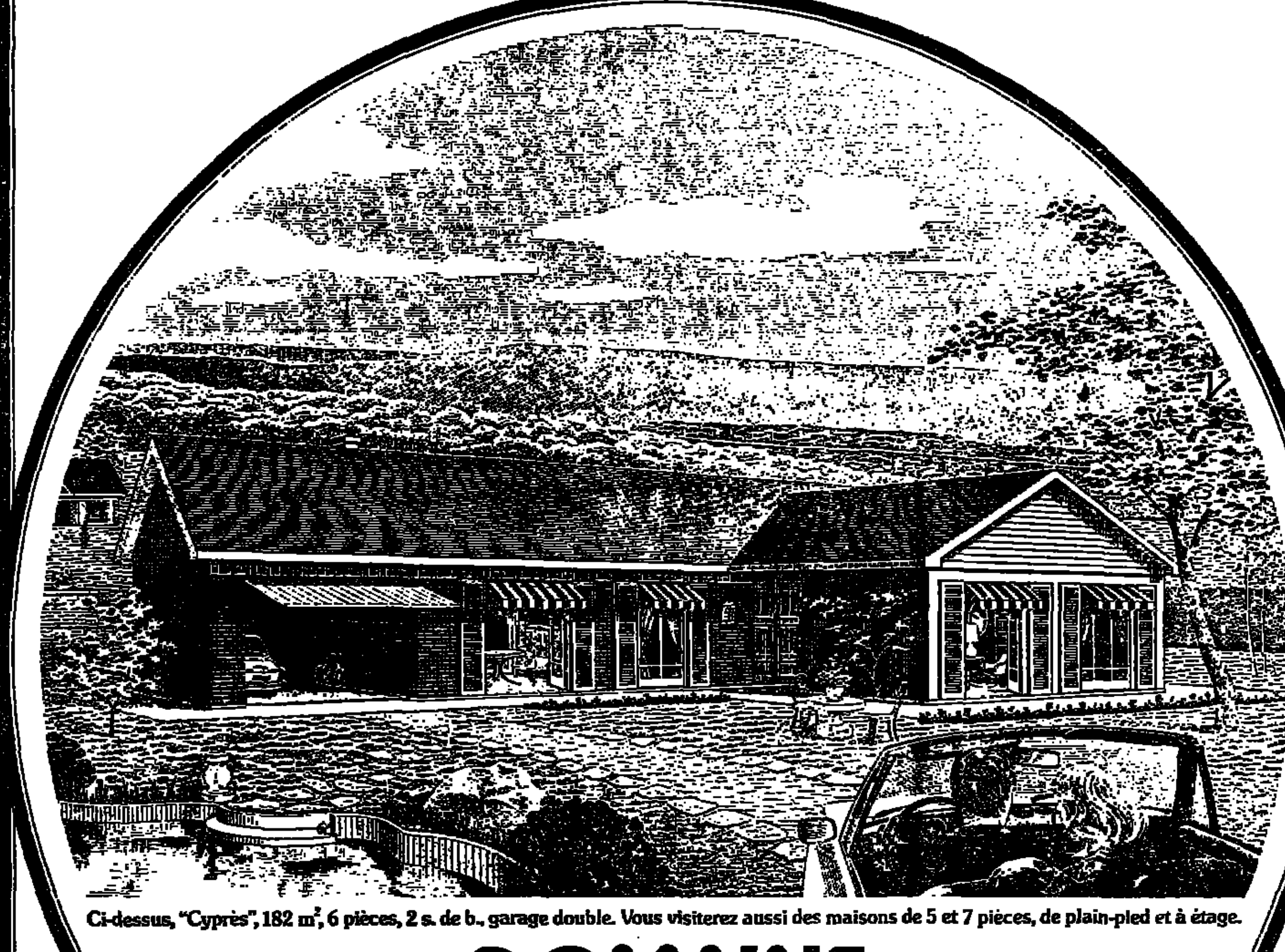
La préparation de la session parlementaire, *qui s'ouvre* le 2 avril, a été au centre des discussions. Le groupe entend déposer une série de propositions de loi, notamment sur le statut du fermage, la condition féminine et le statut de la Ville de Paris. M. Georges Fillioud, député socialiste de la Drôme, posera, dès la rentrée, une question orale au gouvernement sur la situation de la presse (1).

Interrogé sur la polémique entre le parti communiste et le parti socialiste, il a déclaré que celle-ci n'avait eu aucune conséquence dans le domaine parlementaire où la concertation serait poursuivie. *« Le climat des relations entre les deux formations a toujours été et restera bon »*, a ajouté M. Fillioud, qui a estimé que, sur le plan national, les deux partis entraient dans une phase d'apaisement.

(1) Lors de la réunion du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale, le 5 mars, M. Robert-André Vivien, député du Val-de-Marne, avait également réclamé un débat sur les problèmes de la presse française.

● *L'Humanité rouge* (marxiste-léniniste) annonce qu'une manifestation se déroulera dimanche 16 mars, à 10 heures, de la place de la République au murs des Fédérés, à l'occasion de l'anniversaire de la Commune de Paris. L'après-midi, à partir de 14 heures, un meeting se déroulera salle de la Mutualité.

**A l'ouest de Paris, dans un site aussi rare, cette maison sera bientôt l'exception.**



Ci-dessus, "Cyprès", 182 m², 6 pièces, 2 s. de b., garage double. Vous visiterez aussi des maisons de 5 et 7 pièces, de plain-pied et à étage.

**DOMAINE DE MARSINVAL**

78 Vernouillet ☎ 965.87.00 & 88.60

**à 27 km** du Pont de St.Cloud par l'autoroute de l'ouest

Le Domaine domine la Seine non loin de Saint-Germain-en-Laye.

● dans un site magnifique, au cœur d'une région préservée, comme on n'en trouve plus à l'Ouest, *si près de Paris*.

● à 27 km des plus beaux quartiers de Paris par l'Autoroute de l'Ouest (troisième sortie).

Il comprend :

● un club-house, deux tennis, une piscine chauffée (pour se baigner même sans soleil).

● des écoles pour vos enfants.

● des maisons de 3 modèles différents, toutes dans de grands jardins privatifs, de 800 à 3000 m².




*VISITE DES MAISONS MODÈLES TOUS LES JOURS DE 10 A 19H*

Les maisons sont livrables immédiatement. Leur construction est traditionnelle. Leur conception ultra-moderne :

● 161, 182 ou 230 m² – 5, 6 ou 7 pièces – 2 ou 3 salles de bain.

● garage pour 2 voitures.

● cuisine totalement équipée (réfrigérateur 390 l, lave-vaisselle 14 couverts, four encastré, etc.).

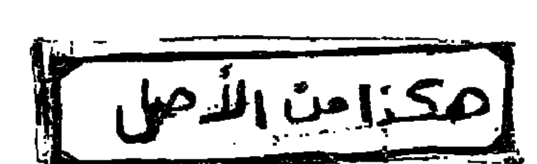
● grand living à double exposition – chambre des parents traitée comme un appartement indépendant (salle de bain privée, dressing-room) – *vastes rangements* – *épaisse moquette* T3 partout.

CRÉDITS LA HÉNIN.

*Pour recevoir une documentation gratuite écrivez-nous ou téléphonez.*

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE TRANCHE

**Breguet Construction**



# ÉDUCATION

## LE MOUVEMENT DE PROTESTATION CONTRE LE PROJET

## Trente mille lycéens et collégiens ont parcouru dix kilomètres dans les rues de Paris

*Paris a retrouvé, jeudi après-midi, l'atmosphère traditionnelle des grandes manifestations lycéennes. La longue marche, du quartier Latin au dix-septième arrondissement, en passant par le pont de Sully, la place de la Bastille, celle de la République et la gare de l'Est, a réuni environ trente mille jeunes manifestants. Marche trop longue peut-être : l'itinéraire choisi par les organisateurs du défilé — près de 10 kilomètres — n'a pas été suivi jusqu'au bout par tous, et la manifestation a commencé à s'effilocher à partir de la place de la République : à l'arrivée dans le dix-septième arrondissement, elle ne comptait guère plus de la moitié de l'effectif initial.*

*La manifestation était organisée et encadrée de manière assez lâche. Il n'y a eu que quelques incidents mineurs sur le parcours, provoqués par les habituels* « éléments incontrôlés ». *en avant du cortège. Il est vrai que l'itinéraire avait été négocié à l'avance. La police s'est montrée extrêmement discrète tout au long de la manifestation, préoccupée surtout de faciliter la circulation.*

Derrière les grandes banderoles de la « *coordination parisienne des comités unitaires contre la réforme Haby et des comités de grève* », demandant « *le droit à la culture pour tous, la gratuité des études* », l'allocation d'études et l'enseignement jusqu'à dix-huit ans, le cortège a quitté à 15 h. 30 le carrefour des boulevards Saint-Michel et Saint-Germain.

En tête, les vedettes du jour : les lycéens d'Honoré de Balzac, suivis des groupes formés par les établissements de Paris et de banlieue, avec leurs banderoles portant des slogans hostiles à la réforme et au ministre. De nombreux élèves des collèges d'enseignement technique étaient présents, une partie d'entre eux regroupés à la fin du cortège, derrière les calicots de « *ceux du technique* », animés par Lutte ouvrière. Quelques slogans de l'UNCAL apparaissaient aussi dans la manifestation. Quelques universités étaient représentées par plusieurs centaines d'étudiants : Villetaneuse, Vincennes, Paris I et Nanterre, notamment.

On a retrouvé la forêt des banderoles, les slogans, les drapeaux rouge et noir, les trompes et les cris rythmés traditionnels. Le nom du ministre de l'éducation a servi de thème à de nombreux jeux de mots (sur la réforme « *Haby-don* » ou « *Haby, y'a de l'abus* » ou « *On viendra à bout d'Hbay* »). Mais, malgré le dynamisme des participants, le cortège n'avait pas la gaîté et l'invention des grandes manifestations du printemps 1973 contre la loi Debré.

Si quelques slogans nouveaux sont apparus, ils n'avaient guère de contenu politique, à l'exception de la protestation contre la sélection et de l'opposition à la réforme (« *Non à la réforme Haby !* », « *Réforme Haby, réforme pourrie !* »). Ce sont encore les traditionnels : « *Chaud, chaud, le printemps sera chaud* » ou « *Ce n'est qu'un début...* », qui avaient le plus de succès... Les élèves des collèges techniques avaient repris leurs mots d'ordre de « *liberté d'expression* », et de refus des « *C.E.T. casernes, usine* ».

### Quelques incidents

Parvenue à la hauteur de la gare de l'Est vers 17 heures, la manifestation s'est dispersée vers 19 heures, autour de la place Guy-Môquet. Les organisateurs avaient renoncé à la mener jusqu'au terme prévu : le lycée Honoré-de-Balzac, porte de Clichy, à la fois à cause de la fatigue des troupes et de craintes des « provocations » : quelques-uns des « inorganisés » marchant au devant du cortège avaient voulu, place de la République, s'engager sur les grands boulevards, barrés par un cordon de policiers, et avaient lancé quelques projectiles sur les forces de police. Ils avaient été contenus par le service d'ordre de la manifestation. Un peu plus loin, des pierres avaient été jetées au passage contre le commissariat du 18e arrondissement, sur la place Jules-Joffrin. Un autre incident s'était produit aussi vers 17 heures, à la hauteur du boulevard Barbès : un automobiliste qui avait voulu passer, malgré la manifestation, avait été vivement pris à parti.

La plupart des manifestants se sont rapidement dispersés. Une centaine de jeunes gens ont allumé un feu avec des papiers et des banderoles, rapidement éteint par les pompiers. D'autres ont gagné la porte de Clichy et ont stationné quelque temps au carrefour, en face du lycée Honoré-de-Balzac, avant de quitter les lieux.

## LES RÉACTIONS

### LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION : une grossière caricature de mes propositions.

M. René Haby a déclaré jeudi 13 mars dans la soirée à l'agence France-Presse à propos des manifestations :

« *Ces lycéens dans nos rues, contre quoi manifestaient-ils ? Si j'en crois les banderoles qu'ils portaient, encadrées de drapeaux rouges et noirs, contre* « *Une école de classe !* », « *Une réforme ségrégative !* », « *Une aggravation de la répression !* ». *Je ne retrouve là, bien entendu, qu'une grossière caricature de mauvaise foi des propositions que j'ai formulées pour la modernisation de notre enseignement. Ces propositions visent à améliorer l'égalité des chances, élargir les choix possibles, libéraliser la vie des établissements. Comme la presse le rappelait récemment, il s'agit de* « *la concertation la plus large* » *qui ait jamais été proposée aux* » *lycéens* ». *Ce n'est pas parce que moins de 10 % des un million deux cent soixante-dix mille lycéens de France se trouvaient cet après-midi sur la voie publique qu'il faut renoncer à expliquer et à écouter. Comme avec les syndicats d'enseignants, la concertation continue.* »

Le ministre de l'éducation a renouvelé ces commentaires sur la première et la seconde chaîne de télévision. Il a en particulier accusé les municipalités communistes de certaines villes de la région parisienne d'avoir fait transporter des élèves en autocar pour les conduire à la manifestation.

**[Comme nombre de ses collègues du gouvernement et de la majorité, M. René Haby voit la « manipulation » et le « péril rouge » dans toute manifestation d'hostilité des jeunes à l'action gouvernementale. S'agissant des protestations de lycéens, l'expérience des années précédentes devrait l'inciter à davantage de modération. S'il est vrai, d'autre part, que nombre d'élèves ne connaissent pas le détail des cent quarante-sept pages de ses « propositions pour une modernisation du système éducatif français », beaucoup, en revanche, en ont compris certains aspects. Leurs critiques rejoignent les analyses d'organisations d'enseignants ou les commentaires de nombreux observateurs. — Y. A.]**

### LA C.G.T. : soutien actif.

M. André Allamy, secrétaire de la C.G.T., a notamment déclaré :

« *La C.G.T. (...) renouvelle son soutien actif aux lycéens et collégiens en lutte contre le projet réactionnaire Haby (...) qui vise à une adaptation plus poussée du système scolaire aux besoins étroits du patronat (...). La lutte menée par les jeunes présente un intérêt qui porte au-delà des limites de leurs établissements scolaires, c'est une lutte qui porte sur l'avenir de ces jeunes et pose en même temps un problème crucial, celui du droit au travail. Nous suivons avec intérêt le développement de l'action et saurons prendre les initiatives qui s'imposent.* »

## Grèves et défilés dans de nombreuses villes de province

**De nombreux établissements secondaires ont été perturbés, jeudi 13 mars, par des grèves d'élèves ou la réunion d'assemblées. Des manifestations de lycéens et de collégiens ont eu lieu dans un certain nombre de villes, rassemblant plusieurs dizaines de milliers d'élèves.**

● A MONTPELLIER, deux mille jeunes ont défilé dans les rues de la ville. Certains manifestants ayant commencé à dresser des barricades, la police est intervenue et des heurts se sont produits entre lycéens et policiers au cours desquels il y a eu plusieurs blessés.

● A TOURS, plus d'un millier de lycéens ont formé un cortège dans les rues de la ville. Quelques

De nos correspondants

dizaines d'entre eux ont ensuite pénétré au lycée de Grandmont pour y retrouver les deux cents garçons et filles, internes dans cet établissement, qui « occupent » leurs locaux et leur ont apporté des provisions. L'inspecteur d'académie et des délégations syndicales d'enseignants ont tenté sans succès de parlementer avec les « insurgés ».

● A CLERMONT-FERRAND, la grève s'est développée dans les divers établissements et une manifestation a rassemblé trois mille participants, perturbant sérieusement la circulation dans le centre-ville. Une cinquantaine de manifestants ont envahi les locaux de l'Agence nationale pour l'emploi et se sont emparés d'un stock de formulaires. D'autre part, un mouvement de grève a commencé parmi les étudiants de lettres et de sciences.

● A TOULOUSE, cinq mille jeunes ont défilé sans incident, scandant notamment « *le printemps sera chaud* ». Deux « sit-in » ont eu lieu, devant le monument aux morts et place du Capitole. Les étudiants grévistes de l'Institut national des sciences appliquées se sont joints au cortège lycéen. Des manifestations ont eu lieu dans d'autres villes de la région, notamment à Albi, Rodez, Mazamet, Revel et Saint-Gaudens.

● EN BRETAGNE, des manifestations ont rassemblé de nombreux lycéens et collégiens. A Brest, des élèves d'un établissement privé s'étaient joints à un cortège de quatre mille manifestants, mais l'ont quitté à l'apparition de drapeaux rouges et noirs. Un « sit-in » a eu lieu devant l'hôtel de ville. Deux mille jeunes, dont certains venant de La Baule, de Guérande et de Paimbœuf, ont participé à un défilé à Saint-Nazaire. Une manifestation a rassemblé plusieurs milliers d'élèves à Nantes. Dans les Côtes-du-Nord, tous les lycées sauf un étaient touchés par la grève. Trois mille manifestants ont défilé à Rennes, plusieurs centaines à Fougères, tandis que des grèves affectaient les établissements de Saint-Malo, de Dinard, de Dol-de-Bretagne et de Redon.

● AU HAVRE, mille deux cents jeunes ont parcouru les rues de la ville et ont organisé un « sit-in » place de l'Hôtel-de-Ville.

● A POITIERS, cinq cents lycéens ont manifesté. Une délégation a été reçue au rectorat.

● A BORDEAUX, une manifestation a rassemblé un millier de lycéens.

● A MARSEILLE, environ trois mille lycéens venus des quatorze principaux établissements de la ville ont manifesté jeudi matin dans les rues, scandant des slogans hostiles à la réforme Haby. Une autre manifestation a rassemblé l'après-midi plus d'un milier de jeunes.

● A GRENOBLE, environ cinq mille élèves — auquels s'étaient joints des étudiants des I.U.T. en grève — ont manifesté sans incident. Un autre défilé (cinq cents manifestants) a eu lieu à Voiron.

● A ORLEANS, il y a eu environ deux mille cinq cents manifestants.

● A NICE, une première manifestation a ressemblé, dans la matinée, environ six cents élèves. Un nouveau défilé a eu lieu l'après-midi (mille personnes), avec des lycéens, des collégiens, des étudiants et des enseignants. Des défilés ont eu lieu à Menton et à Cannes, rassemblant quelques centaines d'élèves.

D'autres manifestations d'importance variable — de plusieurs centaines à plusieurs milliers d'élèves — ont eu lieu, notamment à Lyon, Nevers, Lens, Boulogne-sur-Mer, Dijon et Besançon.

## Trois cents militants du SNE-Sup. traversent le fleuve lycéen

« Il doit faire plus chaud sur le boulevard Saint-Michel, chez les lycéens ! » *Trois cents universitaires, militants du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup., affilié à la Fédération de l'éducation nationale), battent la semelle place Jussieu, en attendant de* « partir en cortège » *vers la rue de Grenelle* « à l'appel de leur organisation syndicale » *Une banderole bien sage proclame* « Pour la sécurité de l'emploi ».

*Les responsables syndicaux proposent de* « passer sous les lycéens », *qui se rassemblent au même moment boulevard Saint-Michel, en prenant tout simplement... le métro. Murmures dans l'assistance suivis de quelques voix :* « Non ! A pied. » « Ils peuvent bien nous laisser passer, on ne les dérangera pas. » *Un responsable syndical opine du bonnet, en l'occurrence une* « chapka » *de fourrure qui protège du vent glacé :* « Pas de problème, puisqu'on les croise perpendiculairement. »

*Le cortège s'ébranle et remonte la rue des Ecoles en scandant :* « Haby, y-a d'l'abus, nous viendrons à bout d'Haby » *et, surtout :* « Soisson, assez bavardé, il faut négocier. »

*Boulevard Saint-Michel, le petit groupe est face au fleuve des lycéens et se lance à l'eau en essayant de ne pas se dissoudre. Les drapeaux rouge ou noir des anarchistes chevelus s'écartent pour laisser passer le groupe des professeurs devenus discrets, discrets...*

*Un peu plus loin, une voiture noire d'où sortent des messieurs à l'air important, qui veulent parler* « au chef », *c'est-à-dire au secrétaire général du SNE-Sup., pour lui recommander un itinéraire. Le groupe s'immobilise enfin au coin de la rue Casimir-Périer et de la rue de Grenelle, devant un cordon de policiers qui ne laissent passer que deux délégations, une vers Matignon et une autre vers le secrétariat d'Etat aux universités...*

*Un collégien, d'une fenêtre, lance :* « Eh, les profs, où est-ce que vous allez ? C'est pas par là, la manif ! »

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Publicité)

**STAGE D'INFORMATIQUE**

**FORMATION PERMANENTE UNIVERSITÉ DE PARIS VIII**

Initiation à l'INFORMATIQUE (Informatique Générale et Travaux Pratiques) - 60 heures (3 X 2/semaine)
Du 14 avril au 21 juin 1975

*Renseignements, Tarifs et Inscriptions :*
Formation permanente - U.E.R. Informatique - Route de la Tourelle, 75571 PARIS CEDEX 12 - Tél. 808-96-70, poste 297 (de 15 h. à 17 h.) (excepté pendant la période des vacances de printemps du 22 mars au 5 avril)

Plus simple que vous ne pensez...

**OLYMPUS OM-1**

Olympus a voulu que l'OM-1 soit aussi facile à utiliser que les "boîtes" d'autrefois, et c'est vrai. Quelques gestes simples et logiques vous en assureront immédiatement la maîtrise parfaite.
L'OM-1 est plus sûr aussi : finies les images coupées, floues, mal cadrées, grâce à son extraordinaire viseur reflex.
Plus de photos trop sombres ou trop claires, les cellules de l'OM-1 — parmi les plus précises du monde — vous guideront scientifiquement. Dès vos débuts avec l'OM-1, sans tâtonnement, vous réussirez à coup sûr.
Découvrez la qualité, la robustesse, l'agrément de ce merveilleux 24 X 36 reflex.

Découvrez sa légèreté, son faible encombrement, sa splendide finition.
Découvrez 30 objectifs et 180 accessoires — dont un très petit moteur électrique — tous conçus par Olympus pour mieux vous servir, pour durer, pour réussir avec vous, pour vous.
Entrez chez un Spécialiste-Photo ; prenez un 24 X 36 reflex, n'importe lequel, et comparez avec l'OM-1 !
Regardez dans les viseurs et comparez !
Prenez un objectif interchangeable, peu importe la marque ou la focale, et examinez l'objectif Olympus correspondant !
Pourquoi pas ? Puisque nous osons vous le proposer.

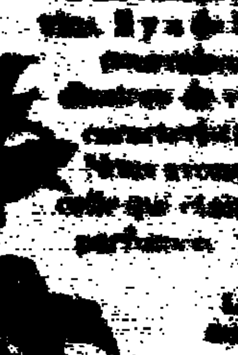
OLYMPUS OM-1, sûr de lui, inégalable.

Une représentation exclusive 

27, rue du Fg-Saint-Antoine
75540 PARIS CEDEX 11

Bon pour recevoir une documentation OLYMPUS OM-1
à retourner à SCOP 27, rue du Fg St-Antoine
75540 PARIS CEDEX 11
Nom ........ Adresse ........





ENT DE PROTESTATION CONTRE

et défilés dans de nombreuses villes



DE RÉFORME DE M. RENÉ HABY

# Le piège du printemps chaud

*(Suite de la première page.)*

Contrairement à ce qu'espéraient les organisations lycéennes, l'approche de l'échéance de la « journée nationale d'*action* » de jeudi n'avait pas vraiment incité les élèves à se mobiliser plusieurs jours auparavant. Les collégiens de l'enseignement technique s'étaient bien engagés, lundi, dans le mouvement, mais dans plusieurs lycées, à Paris comme en province, l'effervescence — vive pendant quelques jours — semblait diminuer. Un événement, pourtant, avait retenu l'attention. En Bretagne, la mobilisation des lycéens brestois, intervenue spontanément dès les tout premiers jours, avait surpris les militants politiques eux-mêmes. C'est un peu le même phénomène qui s'est produit jeudi à Paris et dans de nombreuses villes de province. Sans une réelle inquiétude de la « base », l'action des militants politiques aurait été vouée à l'échec.

En faisant un effort considérable pour diffuser le texte de son projet de réforme et en incitant les élèves à en débattre, le ministre de l'éducation souhaitait ouvrir une large concertation (*le Monde* des 8 et 14 mars). Le débat a été incontestablement engagé. Il semble avoir été rondement mené si l'on en juge par le caractère non équivoque des slogans entendus jeudi dans les rues.

## Sélection et chômage

Les lycéens et collégiens les plus avertis du projet du ministre de l'éducation lui reprochent surtout de ne pas remédier à la « sélection sociale ». Supprimant le redoublement dans le primaire et les filières dans le premier cycle secondaire, il n'est égalitaire qu'en apparence. Sous couvert de permettre à chacun d'avancer à son rythme, il rétablit une sélection par l'âge dont seront victimes les enfants des milieux défavorisés. Qui plus est, le projet de réforme transforme les études en une course d'obstacles dont il sera difficile de sortir indemne. Aux plus chanceux, un baccalauréat nouvelle manière qui n'ouvrira pas nécessairement les portes de l'enseignement supérieur. Aux moins bien lotis, le bénéfice douteux de la « loi Royer » et la sortie du collège dès quatorze ans.

Il est probable que les plus âgés des manifestants de jeudi ne connaîtront pas le nouveau système d'enseignement projeté par le ministre de l'éducation. Leur protestation exprime davantage une réelle inquiétude face à l'avenir. Pour les collégiens du technique et pour ceux qui vont s'engager incessamment dans la vie active, le contexte social n'est guère encourageant. Fait significatif, à Brest, jeudi 6 mars, un millier de lycéens et de collégiens se sont rassemblés à l'issue d'une manifestation contre la réforme Haby, devant l'agence nationale pour l'emploi de la ville. Le même phénomène a pu être observé le 14 mars à Clermont-Ferrand. La France compte actuellement 800 000 chômeurs, dont 40 % de jeunes de moins de vingt-cinq ans. Le conflit dans les banques, l'année dernière, et la grève des postiers, récemment, sont là pour rappeler aux moins lucides, les conditions de travail qui leur sont fréquemment offertes à la fin de leurs études.

Ce n'est pas faire injure aux lycéens et collégiens qui scandaient hier : « *Non à la réforme Haby !* » d'affirmer qu'une grande partie d'entre eux n'avaient qu'une connaissance imprécise des projets du ministre de l'éducation. Il est certain, en revanche, que si quelques « meneurs » ont pu faire descendre plusieurs dizaines de milliers d'élèves dans les rues, c'est que leur objectif coïncidait — sans toujours l'exprimer réellement — avec un malaise réel. A quelques jours du printemps 1975, l'atmosphère des établissements scolaires n'a pas beaucoup changé par rapport aux années précédentes. Les lycées et collèges sont toujours autant repliés sur eux-mêmes. L'ennui y est le lot quotidien des élèves ; les raports avec les enseignants réduits à leur plus simple expression.

Les organisations lycéennes s'estiment satisfaites de la « journée nationale d'action » qu'elles ont organisée. Il est déjà pratiquement acquis qu'un jour de la semaine prochaine sera marqué par une mobilisation, que ces organisations espèrent plus importante encore.

Ni la Ligue communiste révolutionnaire de M. Alain Krivine ni l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL, proche du parti communiste) ne se disent pourtant disposées à engager une grève jusqu'au 22 mars, date du début du congé pascal, afin de ne pas épuiser prématurément le mouvement. Tirant la leçon des années précédentes, elles entendent, l'une et l'autre, ménager leur force et celles de leurs sympathisants. L'UNCAL, pour sa part, voudrait élargir son action ; c'est pourquoi elle va se tourner vers les organisations d'enseignants, de parents et de travailleurs.

*Cette tentative pourrait constituer* un tournant dans le mouvement contre la réforme Haby.

Pour l'instant, malgré une opposition affirmée, la puissante Fédération de l'éducation nationale et la Fédération des parents d'élèves Cornec n'ont pas jeté toutes leurs forces dans la bataille. La détermination des lycéens les poussera-t-elle à s'engager plus avant? M. Haby pourrait alors, à son tour, être pris au piège du printemps chaud.

BERTRAND LE GENDRE.



(Dessin de BONNAFFE.)



# Les étudiants d'I.U.T. ont « occupé » les locaux de plusieurs chambres patronales

**Les élèves des Instituts universitaires de technologie (I.U.T.) poursuivent, de leur côté, leur mouvement marqué depuis plus d'un mois par des grèves épisodiques, et destiné à obtenir la reconnaissance de leur diplôme dans les conventions collectives, « à un niveau tel qu'il permette l'accès à la filière ingénieurs et cadres », et la possibilité d'accès au second cycle universitaire.**

La journée nationale d'action, décidée par les coordinations nationales réunies la semaine dernière, s'est traduite par l'« occupation » — sans incidents — de différentes chambres patronales, notamment à Clermont-Ferrand (Association des employeurs), Saint-Etienne (chambre de commerce), Marseille (Union patronale), Rouen, Valence, Nice, Agen, Annecy et Montluçon. De nouvelles manifestations sont prévues pour les mercredi 19 et jeudi 20 mars. Des « assises nationales » seront organisées au Havre les 22 et 23 mars.

Une rencontre nationale d'enseignants des I.U.T. a été, d'autre part, organisée par le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup.), jeudi 13 mars dans la matinée, à l'I.U.T. de Paris, avenue de Versailles. « *La réforme Haby vient compléter la loi Royer sur l'apprentissage. On tente de court-circuiter les I.U.T. en abandonnant de plus en plus au patronat la formation professionnelle* », a déclaré M. Paul Mazliak, secrétaire général du SNE-Sup. « *Les I.U.T. n'en sont peut-être pas encore au même point d'asphyxie financière que les U.E.R.* (Unités d'enseignement et de recherche) *des universités, mais ils s'en rapprochent* », a précisé, de son côté, M. Jean-Claude Garrig, secrétaire national. « *Les I.U.T. sont laissés en marge de l'Université dans une sorte de « ghetto », et sont « interdits de recherche » : ils n'ont pas droit aux laboratoires.* »

Ce sont aussi ces questions qui ont été évoquées au cours d'une soirée-débat organisée jeudi 13 mars, à l'université de Paris-IX (Dauphine), sur le thème « Où vont les I.U.T. ? », par l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique (A.E.E.R.S.).

## Huit suggestions pour une relance

« *Il existe un malaise dans les instituts universitaires de technologie. L'avenir est incertain. Que faire ?* » Jeudi 13 mars, porte Dauphine, des directeurs d'instituts universitaires de technologie, M. Laurent Citti, conseiller technique au cabinet du secrétariat d'Etat aux universités, des enseignants et quelques personnalités extérieures, membres de conseils d'administration d'I.U.T., participaient à la soirée-débat organisée par *l'A.E.E.R.S.*

« *Il y a trois voies envisageables pour les I.U.T.*, a suggéré M. Michel Bernard, chef du département « *gestion des entreprises* » à l'I.U.T. de Nantes. *Disparaître, cohabiter avec les autres diplômés, ou renforcer sa spécificité en prévoyant des passerelles avec les diplômes universitaires ou d'ingénieurs.* » La dernière solution a été retenue.

« *Contrairement à ce que demandent certains étudiants*, a souligné M. Michel Bernard, *l'équivalence des diplômes universitaires de technologie ne doit pas être un diplôme d'études universitaires générales (DEUG). Celui-ci est inférieur à la formation reçue par les élèves d'I.U.T. : nos élèves ont trente heures de cours par semaine. Au lieu d'organiser leurs études sur deux ans, il faudrait pouvoir les étaler sur deux ans et demi, voire trois ans, en introduisant des « périodes », rémunérées, dans les entreprises.* »

La reconnaissance des diplômes dans les conventions collectives, première revendication des étudiants, a été abordée : « *La reconnaissance des DUT est un faux problème* », estime M. Michel Yves Bernard, secrétaire général de l'A.E.E.R.S. et professeur au Conservatoire national des arts et métiers « *Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de problème, mais il y a des enfants non reconnus qui se portent bien, et les DUT se portent bien.*

» *Dans la pratique, la reconnaissance des DUT est cependant loin d'être acquise dans le secteur privé*, a-t-il reconnu. *Dans les entreprises privées, il y a un grand nombre de personnes qui ont des diplômes non reconnus. Ce qu'il faudrait, c'est faire connaître les I.U.T. Les jeunes diplômés n'ont pas encore eu le temps de faire leurs preuves, car les instituts ne datent que de 1968.* »

« *La cohabitation des enseignants, du personnel agent technique, des étudiants et des personnalités extérieures s'avère fructueuse* », a, d'autre part, déclaré M. Michel-Yves Bernard. Bien que certains directeurs d'instituts aient regretté le manque d'assiduité ou souligné les difficultés des personnes extérieures à comprendre les problèmes intérieurs des I.U.T., ils ont, dans leur majorité, affirmé que celles-ci « *doivent continuer à intervenir dans le choix des enseignants* ».

M. Bertrand Girod, de l'Ain, maître de conférences associé à l'université de Dauphine, a conclu en énonçant les huit points de convergence dégagés pendant la réunion : « *Réaffirmer la spécificité des D.U.T., maintenir l'autonomie des I.U.T. au sein des universités, nommer des responsables de la gestion des I.U.T. au sein du secrétariat d'Etat aux universités, assouplir les cursus sans toucher au nombre d'heures ; faire des I.U.T. un secteur pilote pour des expériences de régionalisation, réaffirmer le rôle des personnalités extérieures dans le conseil d'administration et vis-à-vis des enseignant, considérer que les I.U.T. ont un rôle majeur dans le domaine de la formation des adultes et permettre aux enseignants d'aller faire des stages de longue durée dans les entreprises.* »

● *La Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur* s'élève une fois de plus contre les atteintes à la liberté du travail, les désordres et les violences, œuvres de minorités agissantes politisées qui, sous le prétexte d'une action contre la réforme Haby et certains projets prêtés au secrétariat d'Etat aux universités, se sont produits, le jeudi 13 mars, dans un grand nombre d'universités, notamment à Nanterre, Caen, Dijon, Lille, Nancy, Aix, etc.

● *A l'Université de Metz*, plusieurs dizaines d'étudiants en droit « occupent », depuis le jeudi matin 13 mars, les bureaux de la présidence de l'université. Ils réclament de l'Etat des crédits supplémentaires et des postes *d'enseignants pour le second cycle.*


# Enfin en France, une cigarette douce que l'on aime pour son goût.

Rares sont les fumeurs qui, à un moment donné, ne recherchent pas une cigarette plus légère que celle qu'ils fument d'habitude. Rares sont ceux qui y ont trouvé une satisfaction car, jusqu'à maintenant, aucune cigarette n'avait réussi à gagner en légèreté sans perdre en goût.

C'est parce que Silk Cut a réussi à concilier goût et légèreté qu'elle a connu un immense succès en Angleterre (4 fumeurs sur 5 de cigarettes légères!).

Pour réussir Silk Cut, il ne suffisait pas d'en avoir l'idée, il fallait encore pouvoir trouver la bonne formule compte tenu de la variété des tabacs et de la multiplicité des combinaisons possibles.

**Le premier atout de Silk Cut: le choix du tabac.**

Il en va des tabacs comme des vins. Il y a de bonnes et de mauvaises années. Il y a des dizaines de variétés aux caractéristiques différentes. Nous avons réussi à trouver celle qui était à la fois douce et parfumée.

**Le goût provient des feuilles du haut.**

**La douceur, de celles du bas.**

Par ailleurs, sachant que dans le tabac les feuilles du haut exposées au soleil ont un goût plus fort que celles du bas protégées du soleil, nous avons opéré un dosage entre les deux. Pour atteindre à un équilibre parfait.

**Le deuxième atout de Silk Cut: la qualité du filtre.**

Pour obtenir une cigarette légère, un seul filtre ne suffit pas. Nous avons donc mis un filtre de granulés de carbone à l'intérieur du filtre.

**Le filtre à l'intérieur du filtre.**

Et comme nous voulions que Silk Cut soit vraiment la cigarette la plus douce, nous avons inventé pour ce filtre un nouveau système d'aération.

Regardez le dessin ci-dessous. Sur le filtre, il y a des petits trous. En réalité ils sont plus petits qu'une tête d'épingle.

**Fumée**

**Air froid**

Quand on aspire la fumée, de l'air frais passe au travers de ces trous et se mélange à l'air qui a traversé la cigarette.

Pour compléter le tout, nous avons choisi un nouveau papier très poreux. Le résultat, c'est Silk Cut : une cigarette douce que l'on aime pour son goût.

Vous pouvez le vérifier tout de suite car les cigarettes Silk Cut sont désormais en vente en France.

SILK CUT KING SIZE

**Silk Cut.**

**"The mild cigarette." L'anglaise douce.**


هكذا من الأصل

**La 1ère fois, avec KLM, j'ai fait escale à Amsterdam pour affaires. Depuis je fais escale à Amsterdam pour Amsterdam.**

La 1re fois (c'était il y a deux ans), les affaires qui m'appelaient à Montréal m'obligeaient auparavant à passer quelques heures à Amsterdam. J'ai donc pris un après-midi au Bourget le DC-9 KLM, qui m'a déposé à peine une heure plus tard à Schiphol.

Ce fut ma première surprise : attente minimum, trottoirs roulants, circulation étonnamment rapide pour un aéroport de cette taille et de cette importance. Le temps de prendre un taxi, et en 20 minutes, j'étais en plein cœur de la ville.

Deuxième surprise : j'ai dû descendre et continuer à pied, car rendez-vous était pris à deux pas de Kalverstraat, et Kalverstraat, une des rues principales d'Amsterdam, est interdite aux voitures !



Au sortir de notre réunion, mes collègues hollandais se sont très gentiment offerts à me guider : comme il était l'heure de dîner, ils m'ont emmené déguster un "rijsttafel", succulente spécialité indonésienne devenue plat national hollandais.

Encore tout émoustillé par le genièvre qui avait ponctué notre repas, je les ai suivis le long des canaux où se reflétaient les maisons hollandaises du 17e siècle, éclairées "a giorno"... vision inoubliable ! Et nous avons terminé la soirée dans un night club : croyez-moi, la réputation d'"Amsterdam by night" n'est pas usurpée !

Je me suis cependant levé tôt le lendemain matin, afin de visiter le nouveau musée Van Gogh. Peut-on imaginer plus bel écrin pour 200 chefs-d'œuvre, que ce bâtiment moderne tout en verrières ?

Mais il m'a fallu bien vite m'arracher à ma contemplation pour avoir le temps de profiter du shopping hors taxes de Schiphol : je tenais à vérifier qu'il était le plus grand et le moins cher du genre. Ce qui fut fait !

Enfin, à 15 heures, j'ai salué à regret Amsterdam par le hublot du Boeing 747 KLM qui m'emportait à Montréal.

Ce n'était heureusement qu'un au-revoir, car j'ai utilisé à maintes reprises depuis lors le réseau mondial KLM, et chaque correspondance a été l'occasion de découvrir de nouvelles merveilles : les boutiques d'antiquaires de Spiegelstraat, véritables cavernes d'Ali-Baba, les innombrables musées, les cafés, le port...

Et je compte bien récidiver cette année, car Amsterdam fête en 1975 son 700e anniversaire : spectacles, expositions, régates vont s'y succéder avec un faste extraordinaire.

Et en juin, alors que fleuriront les champs de tulipes, aura lieu le Mokum 700, gigantesque manifestation artistique et populaire où tout un quartier de la ville retrouvera son visage d'il y a 7 siècles...

Amsterdam ? Pour moi, c'est l'escale à ne pas manquer. Cette année moins que jamais.

*KLM - 36 bis avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. 742-57-29 - Bureaux à Lille, Lyon, Nice.*

**Sérieux et gentillesse : une tradition hollandaise.** KLM HOLLAND



# Estimez-vous votre entreprise "trop petite" pour un ordinateur IBM?

**...Cette entreprise de prêt-à-porter de 80 personnes en utilise un.**



Les Etablissements LAYE, à Lyon, assurent la fabrication, mais aussi la distribution de prêt-à-porter féminin. Ils emploient 80 personnes et étendent leur activité sur toute la France.

M. LAYE, responsable de cette affaire familiale, avait des problèmes propres à une petite entreprise en développement rapide : sa comptabilité clients n'était pas à jour, ses factures étaient émises avec retard. Il en résultait une mauvaise gestion de sa trésorerie. Alors pour les résoudre, il décida d'acquérir un petit ordinateur IBM. Aujourd'hui, celui-ci prend en charge la totalité de la gestion commerciale : établissement des bons de livraison chiffrés, facturation immédiate, journal des ventes, tenue des comptes individuels clients, mise à jour du fichier commercial, relevé mensuel des effets en circulation, relances, etc.

Aujourd'hui, pour M. LAYE, l'informatique n'est pas un grand mot, mais une réalité quotidienne, présentant deux avantages essentiels : l'accélération de la facturation, une connaissance immédiate de la situation financière de l'entreprise.
Ce que l'ordinateur peut faire chez ce fabricant de prêt-à-porter, il peut le faire dans toutes les entreprises de taille comparable. Pourquoi pas dans la vôtre ?

**IBM Pour les petites entreprises comme pour les grandes.**

Division des Systèmes de Grande Diffusion - Sce 5002 - 21 rue des Bourdonnais - 75001 Paris


# ÉDUCATION

*L'université de Caen paralysée*

## D'un « zéro collectif » à la grève générale

De notre envoyé spécial

Caen. — *Parce que, le 31 janvier, cinquante-cinq étudiants en sciences économiques ont refusé de composer lors d'un examen partiel, toute l'université de Caen, à part la médecine et la pharmacie, est aujourd'hui paralysée. Les services administratifs sont bloqués, les cours empêchés, des professeurs se terrent chez eux, le recteur dit qu'il n'y peut rien. Tout le monde est dépassé par les événements, à commencer par les étudiants qui organisent le mouvement. Il est vrai que, depuis ce 31 janvier, bien des incidents sont venus perturber la vie d'une université qui n'avait pas besoin de cela pour « se sentir mal dans sa peau ».*

L'enchaînement des incidents n'aurait que peu d'intérêt s'il n'était, d'une part, révélateur de la manière dont une institution malade a peine à se défendre et, d'autre part, s'il n'avait culminé dans une intervention des forces de police, qui a abouti à la condamnation de cinq personnes — quatre étudiants et un jeune maçon — à trois jours de prison ferme et deux mois avec sursis.

Tout commence donc, au début de l'après-midi du 31 janvier. La soixantaine d'étudiants qui constituent le gros de la quatrième année de sciences économiques (option économie générale) subissent une épreuve de « relations financières internationales ».

« *La théorie classique des transferts*, leur demande-t-on, *est-elle applicable au problème actuel de la note pétrolière ?* » Sujet intéressant, dira-t-on, qui est bien dans le vent de l'actualité. Certes, répondent les étudiants, mais il ne fait pas partie du programme. Courte contestation : après un quart d'heure, cinquante-cinq étudiants quittent la salle, deux acceptent de composer, un troisième rendra copie blanche. On se sépare gentiment, les contestataires ayant l'impression qu'on leur proposera une nouvelle épreuve. L'affaire se gâte lorsque l'assemblée des enseignants de sciences économiques — où les éléments progressistes ne sont pas légion — décide, quelques jours plus tard, que l'épreuve comptera pour la détermination de la note finale.

### « Pas de copies, pas de notes »

Stupeur des étudiants. La rumeur se répand sur le campus : des professeurs de sciences économiques ont donné un zéro collectif — comme au lycée ! — à des étudiants de quatrième année. Aujourd'hui, des professeurs « chipotent » : « *Ce n'est pas un zéro collectif, il n'y avait pas de copie, nous ne pouvons attribuer une note. Il nous a fallu constater la défaillance, qui se traduit par une absence de note.* » L'incident, d'abord minime, s'enfle et devient une affaire. Face au refus du corps professoral d'organiser une nouvelle épreuve, les étudiants se mettent en grève dans toute l'unité d'enseignement et de recherche de sciences économiques. Des revendications sur le contenu de l'enseignement sont avancées. Tout le monde s'affirme prêt à dialoguer, mais personne n'en prend les moyens. Le directeur de l'U.E.R., M. Lucien Nelle, adjoint au maire de Caen, ancien membre de l'U.D.R. (« *On disait parfois que j'étais gaulliste de gauche* »), est pressé par les professeurs les plus ultras : surtout ne rien céder. Quelques concessions sont faites par l'assemblée des enseignants, qui refuse cependant d'annuler purement et simplement l'épreuve. A l'attitude des professeurs, qui refusent de parler à des étudiants réunis en « A.G. » et ne veulent connaître que des délégués élus, répond celle des étudiants qui occupent, le 20 février, le bureau du recteur, absent ce jour-là. M. Nelle, alerté, accepte de venir au rectorat.

Il sera « séquestré » pendant cinq heures : « *Je n'avais pas porté plainte*, dit-il, *pour bien montrer que j'étais disposé à dialoguer* ».

De jour en jour, la situation pourrit pour devenir franchement violente jeudi 6 mars. Une assemblée d'étudiants de « sciences-éco » décide par 127 voix contre 124 la reprise des cours. Les partisans de la grève protestent, demandent qu'on recompte les voix parce que, affirment-ils, des étudiants en droit ont participé à un vote qui ne les regarde pas. Mais il est trop tard et l'assemblée est levée. Dépités, furieux d'avoir à faire cesser un mouvement qui durait depuis près de trois semaines, les contestataires imaginent de rendre « visite » au vice-président de l'université — président par intérim depuis le 1er janvier — M. Max Robba. Celui-ci est sommé d'exiger des professeurs de sciences économiques qu'ils cèdent à la revendication des étudiants.

### La mainmise du patronat

Soudain, un étudiant « découvre », dans une salle voisine, une réunion qui lui paraît suspecte. Il s'agit, en fait, de la commission des débouchés de l'U.E.R. de lettres. Des enseignants, et même des étudiants, y discutent — horreur ! — avec des chefs du personnel de la société Jaeger et de la Radiotechnique. L'occasion paraît belle. On en oublie le « zéro collectif » pour s'intéresser à cette « *mainmise du patronat sur l'université* ». Les représentants du patronat sont insultés, on les contraint à s'asseoir par terre, comme tout le monde, le contenu de leurs serviettes est vidé. La séquestration durera huit heures.

Vers 1 h. 30 du matin des policiers font irruption dans les bâtiments, brisant les portes vitrées. Début de panique. Des étudiants sautent par la fenêtre, mais on est au rez-de-chaussée. A entendre aujourd'hui certains étudiants, l'intervention des forces de police, conduites par le préfet de région en personne, aurait été d'une grande brutalité.

Treize personnes interpellées, cinq condamnées dès le lendemain à trois jours de prison ferme et deux mois avec sursis, on était loin, désormais, du prétexte initial. L'intervention de la police a un effet immédiat, prévisible : elle dramatise la situation et dès le vendredi, bien des étudiants, jusque-là indifférents au conflit des sciences économiques, se mobiliseront. « *Jeudi, il y avait cent cinquante étudiants concernés, lundi, ils étaient onze cents* », constate amèrement M. Robba. Si on avait sollicité son avis, il aurait demandé qu'on n'appelle pas la police. Le recteur, dont le vaste bureau domine l'esplanade centrale de l'université, était sans doute de cet avis, même si, officiellement, il n'en a pas. Toujours est-il que la décision du préfet a été prise, ainsi qu'il l'a déclaré, parce que « *la séquestration de personnes est un délit* » et qu'on « *ne négocie pas dans ces cas-là* ».

Dès lundi, les décisions de grève générale commençaient à être appliquées. La plupart des enseignants, le recteur, le vice-président, attendent avec impatience la date du 22 mars, début des congés de printemps. Après, pensent-ils, l'agitation sera retombée. C'est bien ce que redoutent les comités de grève des étudiants, surpris par l'ampleur de la mobilisation actuelle.

### Comme en 1968...

L'affaire des sciences économiques est bien oubliée par les étudiants en sciences ou en lettres, qui sont entrés dans le mouvement. Des commissions de réflexion siègent chaque jour. Ici, on se réunit entre étudiantes pour analyser le statut de la femme dans la société, là on étudie le projet de réforme de M. Haby et les intentions de M. Jean-Pierre Soisson ; ailleurs, on parle des centrales nucléaires. « *Pour beaucoup d'étudiants*, explique un membre du comité de grève qui avait douze ans en 1968, *c'est l'occasion de réfléchir, de critiquer, d'analyser le monde où ils vivent et le rôle de l'université.* »

La loi d'orientation du supérieur, les réformes de MM. Edgar Faure, Olivier Guichard, Joseph Fontanet, ont-elles glissé sur l'université de Caen au point qu'on puisse, en mars 1975, s'y croire encore en mai 1968 ? C'est plutôt que l'université de Caen ressemble beaucoup à ce qu'étaient dans cette ville les facultés de jadis. Des enseignants de rang magistral, traumatisés par la contestation, ne supportent plus la moindre action collective des éudiants. l'isolement de chacun dans sa discipline décourage les plus ardents partisans du changement. Tout a été fait par certains enseignants pour saboter la réforme de 1968, ce qui ne les empêche pas, aujourd'hui, de regretter que les délégués étudiants, élus par des minorités parfois infimes, ne soient pas plus représentatifs.

L'université de Caen, mosaïque de petites féodalités jalouses (*le Monde* du 5 décembre 1974), connaît parallèlement à l'agitation estudiantine, une crise institutionnelle qui, si elle n'a pas provoqué les événements actuels, n'en facilite pas le règlement. Depuis le 1er janvier, l'université n'a plus de président. Par suite de finesses juridiques du secrétariat d'Etat aux universités, appuyant des manœuvres locales, un candidat « de gauche », M. Armand Frémont, n'a pas pu être élu pour le remplacer. Il a pourtant obtenu la majorité des voix au conseil d'université. Des étudiants en grève, un pouvoir qui attend les congés : ceux qui ont toujours pensé que la création des universités pluridisciplinaires avait été une atteinte à leur pouvoir se frottent les mains, à peine discrètement. Curieusement, la solution de la crise institutionnelle est peut-être dans les mains des étudiants. Le renouvellement, en cours, de leurs délégués au conseil d'université, où ils ont vingt-six sièges sur soixante-dix-neuf, permettra-t-il de débloquer la situation ? Les étudiants en grève se désintéressent de la question. Quand on la leur pose, ils répondent : « *Des délégués, c'est quoi ?* »

BRUNO FRAPPAT.

## LES PROJETS DE RÉORGANISATION DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

# La marelle de M. Soisson

**Simplifier, rendre plus cohérente l'organisation des études supérieures, tels sont les principaux objectifs du nouveau secrétaire d'Etat aux universités, M. Jean-Pierre Soisson.**

par BERTRAND GIROD DE L'AIN (*)

*Comme* il l'a déjà exposé à plusieurs reprises, il veut d'abord légaliser le système de *fait*, la division des études en trois cycles de deux ans chacun : premier cycle, avec son diplôme propre, second cycle s'achevant par la *maîtrise*, et troisième cycle, avec le doctorat, également en deux ans. Au-delà de ces trois cases, et comme dans les marelles de nos enfances, les étudiants pourront sauter dans le « ciel », c'est-à-dire la préparation d'une thèse *d'Etat* dont la durée, en lettres, est souvent éternelle.

D'autre part, M. Soisson propose que les étudiants ayant obtenu le diplôme de premier cycle puissent soit s'inscrire dans le second, soit entrer dans une « case » de « formations complémentaires préprofessionnelles » d'une durée d'un an. Une autre « case » d'un an est prévue à l'issue du second cycle. Tout cela se traduit par un joli dessin *(le Monde* du 20 décembre 1974) qui paraît aussi *ordonné et raisonnable* qu'un jardin à la française et doit aboutir à un projet de loi.

Cette « marelle » n'a en soi rien de révolutionnaire. Elle ne fait que fixer et compléter une évolution quasi organique du système universitaire français, marquée par une série de réformes dont les effets accumulés ont été fort différents des intentions de leurs auteurs.

Avant 1945, les licences de lettres et de sciences, composées de certificats, se préparaient normalement en deux années après le baccalauréat. Quant à la licence de droit, elle comprenait trois années d'études. Pour les lettres et les sciences, la durée minimale a été portée à trois ans par la création de la propédeutique en 1947. Dix ans plus tard, les cursus de droit et de sciences économiques ont été portés à quatre années. Un nouvel allongement en lettres et sciences a été réalisé en 1966 par la réforme « Fouchet-Aigrain » (1) : création d'un premier cycle de deux années ouvrant sur deux cursus différents, l'un en un an destiné à former les professeurs de lycée (licence), le second destiné à préparer aux carrières de la recherche et durant deux années (maîtrise).

En proposant de supprimer la licence, M. Soisson ne fait qu'entériner une situation de fait : les étudiants ayant franchi le cap du premier cycle — où les taux d'échecs sont considérables — visent tous le titre le plus « noble » (la maîtrise) parce qu'il couronne des études plus longues que la licence.

### Un nouvel allongement des é udes

La durée minimale des études universitaires a considérablement augmenté par rapport à l'avant-guerre. L'allongement réel est encore plus important parce qu'une proportion plus grande *d'étudiants redoublent une ou deux années.*

L'argument le plus souvent mis en avant pour expliquer cette évolution est l'accroissement de la somme des connaissances à acquérir. Il est certes fondé, mais il n'est pas le seul. L'allongement *de cette période d' « incubation »* des futures élites s'explique aussi par un désir de défense de la hiérarchie sociale. Et il est particulièrement marqué dans les pays développés qui ne pratiquent pas une sélection systématique à l'entrée de l'ensemble des études supérieures : le barrage à l'entrée est en quelque sorte remplacé par une élimination au long d'un parcours plus long et qui s'allonge à mesure que le nombre des candidats en première année d'études supérieures s'accroît (2). Parmi les pays qui pratiquent cette *« sélection élastique »*, la France détient le record de l'accroissement de la durée moyenne des études supérieures par rapport à l'avant-guerre.

Cette durée va-t-elle être encore augmentée par les projets du secrétaire d'Etat ? C'est plus que vraisemblable.

Il s'agit, en effet, de savoir quels vont être les titres ou diplômes qui donneront accès aux fonctions de cadres, recherchées et attendues légitimement par les étudiants ayant un cursus d'études supérieures longues. Les universités, fortement encouragées depuis quelques années par le ministère de l'éducation nationale, se sont efforcées de mettre en place de nouvelles filière ne menant pas seulement aux carrières de l'enseignement et de la recherche : maîtrises de gestion, d'informatique appliquée à la gestion, maîtrises de sciences et techniques dont certaines, avec une année d'études supplémentaire, mènent *à un diplôme d'ingénieur.*

Ce titre est donc obtenu à l'issue de cinq années d'études après le baccalauréat. Quant aux autres maîtrises, elles pourront être complétées par cette année de formation professionnelle.

Si ces *projets* sont appliqués, quelles pourront en être les conséquences sur les débouchés des diplômés des universités ? Mettons-nous, un instant, à la place des employeurs. L'offre de diplômés ne cesse de croître tandis que les besoins de recrutement des entreprises stagnent ou diminuent pour plusieurs raisons : recrutement massif de diplômés au cours des dernières années, ralentissement de l'expansion, pression de plus en plus forte de jeunes gens recrutés avec des *qualifications moindres* (techniciens, techniciens supérieurs) pour devenir cadres à l'issue d'une formation complémentaire. Face à cette situation complexe et à cette abondance de diplômés, les entreprises auront tendance à ne retenir, pour un entretien de sélection, que les candidats rentrant dans des catégories simples : diplômés de grandes ou moyennes écoles qui ont fait cinq ans d'études supérieures (ingénieurs) ou quatre (écoles de commerce) et, dans une moindre proportion, diplômés de l'Université. *Mais* lesquels ?

En annonçant que les maîtrises pourront être complétées par une année de formation professionnelle, M. Soisson, même si telle n'était pas son intention, les dévalue aux yeux des employeurs, déjà fort méfiants à l'égard des titres universitaires. Ceux-ci s'intéresseront en priorité aux candidats ayant acquis le complément de formation qui va être mis en place à la prochaine rentrée : le nouveau « diplôme d'études supérieures spécialisées », préparé en un an supplémentaire. Selon l'arrêté du 2 mai 1974, il sanctionnera « *une formation appliquée de haute spécialisation préparant directement à la vie professionnelle* ».

### Le risque et le découragement

*Les maîtrises de gestion ou* d'informatique de gestion, conçues il y a quelques années à peine pour offrir aux étudiants une formation complète menant à des emplois dans les entreprises, pourraient donc être ramenées au rang *de titres* intermédiaires jugés insuffisants par les entreprises.

Les projets et propos du secrétaire d'Etat sont donc lourds de conséquences : il faudra avoir fait cinq années d'études supérieures pour détenir une chance d'être embauché comme jeune cadre.

Il y a moins de vingt ans, alors que l'on s'arrachait les diplômés — aussi bien dans l'industrie que dans l'enseignement et la recherche — les « parcours » en cinq ans étaient exceptionnels : quelques très grandes écoles. La plupart des écoles d'ingénieurs et plus encore de commerce, et les facultés, offraient des cursus plus courts. Le sacrifice que représentaient les études supérieures pour les familles modestes — dépenses pour l'étudiant et perte de son salaire — était donc à la fois moins lourd et moins risqué. Au moment où le risque de se retrouver sans emploi est devenu réel, après des années d'études supérieures, que signifie cet alignement lent mais certain de toutes les formations supérieures sur les *plus longues ?*

S'agit-il d'une tentative inavouée pour réduire le nombre des candidats aux études supérieures longues et de diplômés, ou d'une simplification, si chère à l'esprit français, du système de l'enseignement supérieur ? Vraisemblablement les deux à la fois. Il serait en tout cas vain de chercher un coupable unique : par exemple les partis au pouvoir voulant ainsi maintenir les privilèges de classe. En effet, tous les partis de gauche, à l'exception de quelques groupes gauchistes, n'ont jamais renoncé à leur dogme : l'allongement des études est facteur de réduction des inégalités sociales. En centrant leurs propositions sur la gratuité totale des scolarités et la création d'une allocation d'études, ces partis évitent le débat sur la durée des études supérieures. Il fait horreur aux syndicats d'enseignants, « grands électeurs » des formations de gauche.

Lourde de conséquences pour les adultes et particulièrement pour les jeunes déjà engagés dans la vie active et qui sont de plus en plus nombreux à vouloir monter dans la pyramide sociale par une formation complémentaire. M. Soisson a annoncé qu'il désirait ouvrir largement les universités aux non-bacheliers déjà engagés dans la vie professionnelle.

*Mettons-nous* cette fois à la place d'un non-bachelier ou même d'un technicien engagé dans la vie active depuis quelques années. Sa compétence et son dynamisme ont été remarqués dans son entreprise et ses chances de devenir cadre sont bonnes s'il acquiert des connaissances générales et professionnelles supplémentaires. Quel va être son choix ? S'il veut obtenir le même diplôme que les étudiants, il verra se dresser devant lui ce mur de cinq ans d'études, alors que le congé-formation avec maintien du traitement (prévu par la loi de 1971) se limite à environ une année universitaire.

*« Il n'y a qu'à offrir aux jeunes adultes de leur maintenir leur salaire pendant cinq ans »*, répondra-t-on. C'est ignorer les réalités sociales. Toutes les enquêtes faites auprès des adultes montrent leur hésitation à revenir aux études, leur malaise profond dans le monde de l'Université où ils se sentent plus isolés que dans les entreprises, enfin leur refus d'un déracinement trop long hors de leur milieu. L'exemple des pays communistes européens est à ce propos éclairant. Les cursus menant aux positions de cadres y sont également de cinq ans et leur contenu théorique a été renforcé. Malgré des maintiens de salaires assez généreux, la proportion des adultes qui s'engagent dans des études supérieures longues ne cesse de diminuer depuis quelques années.

Il est donc vraisemblable que le technicien dont nous parlons choisira les nouvelles formations, créées en grand nombre depuis le lancement *du congé-formation* en 1971 : au sein de l'entreprise et plus souvent dans les centres inter-entreprises ou dans des établissements privés ou para-publics créés à cet effet. Ceux-ci permettent aux adultes, en un temps nettement plus court, de monter dans la hiérarchie sociale, ce que demandent la plupart d'entre eux. Quelques-unes de ces formations sont de bonne qualité et débouchent sur des diplômes qui peuvent acquérir une valeur marchande non négligeable.

Les universités, engluées dans de lourds programmes, s'étalant sur cinq années, effrayeront les adultes et s'enfermeront dans le plaisir morose de conserver plus longtemps les étudiants dans leur giron.

*Cette marelle si bien ordonnée* de M. Soisson est-elle donc si cohérente ?

(*) Directeur du centre de recherches sur les systèmes universitaires à l'université de Paris-IX Dauphine.

(1) Respectivement alors ministre de l'éducation nationale et directeur général de l'enseignement supérieur.

(2) On trouvera à ce propos des indications très éclairantes dans le rapport de l'O.C.D.E. : « Développement de l'enseignement supérieur 1950-1970 ». Paris, 1971.

● *Le service d'éducation permanente de l'université Paris-VII organise*, du 21 au 25 avril 1975, un stage sur le thème : « Substances étrangères dans les aliments », à l'intention du public professionnel concerné (ingénieurs et techniciens supérieurs). Prix : 1 800 F.

★ Université Paris-VII, tour 45, 2, place Jussieu, 75221 Paris Cédex 05, tél. : 336-25-25 et 325-12-21, poste 51-23.

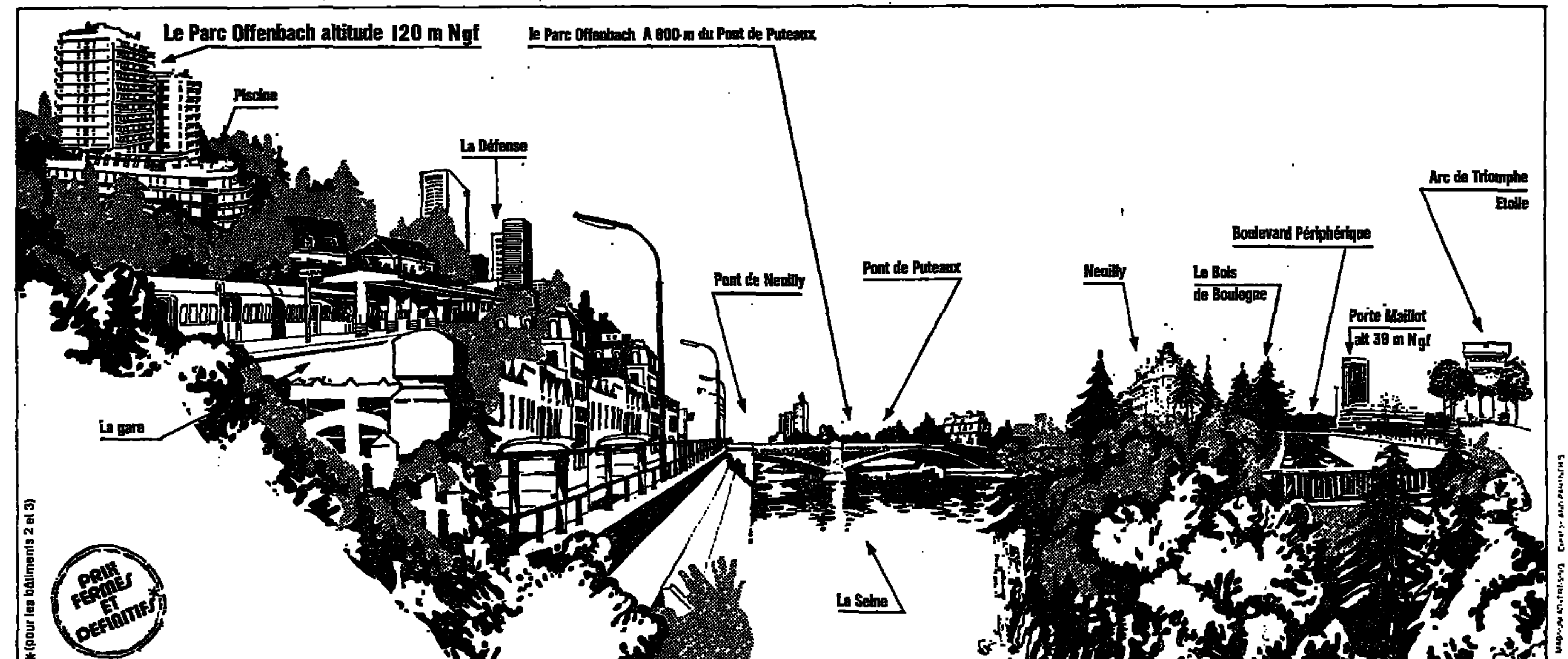
(Publicité)

**BACCALAURÉAT ET B.E.P.C. 1975**

*Préparation spéciale aux épreuves* du premier groupe du 24 mars au 5 avril. 7 heures de cours effectives par jour sous la direction de professeurs. Internat, demi-pension, externat. Jeunes filles et jeunes gens.

INSTITUTION PALISSY, Enseignement Privé : 45, av. du Président-Wilson - 94340 JOINVILLE Tél. 886-01-22

**le parc offenbach : paris à vos pieds...**



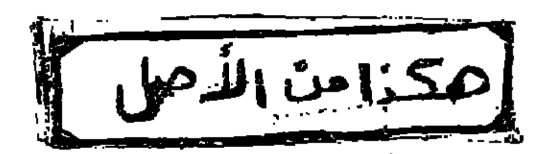

**Le Parc Offenbach**
33 rue Cartault 92800 Puteaux

Du haut de sa colline, le Parc Offenbach, résidence de grand standing vous offre dès le 1er étage un panorama plein sud, de la Défense au Mont-Valérien.
La gare de Puteaux à 100 m. Plus de 100 trains par jour dans chaque sens qui vous mettent à quelques minutes de la Défense, de l'Etoile (par le RER), du centre de Paris par la gare St-Lazare.
Pour vos enfants, le groupe scolaire Jacquotot jouxte la résidence. Pour vous Madame, les nombreuses rues commerçantes et le grand marché couvert de Chantecoq à 350 m.
Dès votre entrée dans l'appartement témoin, vous êtes séduit par la qualité et le fini des prestations.

Du studio au 5 pièces — GEFIC — Réalisation CCI

Les salles de bains sont luxueusement traitées et équipées de baignoires "repos".
Tous les appartements de la résidence bénéficient de nombreux placards et dressings aménagés, les cuisines entièrement meublées.
Les séjours situés plein sud donnent accès par de larges baies coulissantes en aluminium anodisé, à des grands balcons terrasses carrelés.
Protégés par des garde-corps en aluminium et altuglas teintés vous découvrirez la Seine, le Bois de Boulogne puis tout Paris des hauteurs de Meudon au Sacré-Cœur.
Les appartements sont entourés d'un hectare de parc classé et bénéficient d'une piscine privée, plein soleil, située au dernier étage de l'un des immeubles.

Renseignements et vente sur place : tous les jours de 14 à 19 h, le samedi et le dimanche de 10 à 19 h et au siège de la GEFIC 52 Champs Elysées ALMA 98 98



هكذا من الأصل



# SOCIÉTÉ

A L'APPEL DE LA C.G.T. ET DE LA C.F.D.T.

## Les femmes dans la rue

« Les femmes devant ! Des femmes, s'il vous plaît ! Je ne veux pas voir de barbu au premier rang. » *Les syndicalistes (hommes) responsables de l'organisation de la manifestation des femmes salariées de la région parisienne ont eu, jeudi après-midi, 13 mars, quelque difficulté à faire oublier qu'à la C.G.T. et à la C.F.D.T. aussi, ce sont les hommes qui dirigent. Pourtant, réussir, par un jour gris et brumeux, à faire descendre dix mille personnes, dont les deux tiers de femmes, dans la rue, pour marquer à sa manière l'Année internationale de la femme, est déjà un succès.*

*La manifestation féminine n'a pas encore de traditions bien strictes. On l'a vu jeudi : fallait-il que les hommes présents soutiennent de la voix leurs compagnes ouvrières ? Les femmes n'aimant pas crier, les hommes pour une fois n'osant pas le faire, le cortège, qui se déroula paisiblement de la place de la Bastille au Palais-Royal, fut d'abord silencieux. L'assurance venant en marchant, on finit par décider que tout le monde pourrait crier des slogans.*

*Derrière des fleurs en papier crépon et des ballons aux multiples couleurs, les militantes de la C.G.T. et celles de la C.F.D.T. ont répondu à leur manière à la sollicitude du président de la République à l'égard des femmes et aux efforts déployés par Mme Françoise Giroud :* « Non à l'austérité, augmentez les salaires », « La retraite à cinquante-cinq ans », « Halte à la vie chère », « Giroud, Giscard, des sous, pas de bobards », « Giroud, t'es pas dans le coup. » *Dans l'ensemble, les slogans ou les inscriptions des banderoles sont parfaitement asexués et pourraient servir à d'autres occasions. A aucun moment, pourtant, on n'oubliera qu'il s'agit d'une manifestation de femmes : les* « travailleuses chimiques » *réclament* « l'égalité des salaires et des chances » *et le personnel féminin d'E.G.F. s'affirme* « pour une progression du pouvoir d'achat ». « Où sont les crèches promises ? » *demande-t-on ici, tandis qu'ailleurs, on proclame :* « Nous voulons nos samedis », « Travail, famille, patrie, y en a marre ! », *ou* « Double journée, demi-salaire, y en a marre ! »

*Les passants, les habitants des quartiers traversés, ne s'y tromperont pas et auront l'air plus ébahi qu'à l'ordinaire. Les photographes se régalent :* « Mesdames, un sourire s'il vous plaît ! » *Les porteuses de banderoles reçoivent des conseils et des encouragements :* « Ça va ? C'est pas trop lourd ? C'est dur, hein ? » *Le sexisme ordinaire n'est pas forcément méchant, il peut être souriant.* « Vous voyez, *dit un marchand de meubles en bombant le torse,* ce que c'est que d'être gentils avec elles. » *C'est peut-être qu'elles ne se contentent plus de gentillesses.* — Br. F.

● *Manifestation à Grenoble.* — Une quarantaine de femmes, militantes du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception, de Choisir, de la C.G.T., etc., ont manifesté au Palais des expositions de Grenoble lors de l'arrivée de Mme Françoise Giroud, jeudi soir 13 mars. Le secrétaire d'Etat à la condition féminine a participé à un dîner-débat de la Jeune Chambre économique. La police est intervenue pour arracher les banderoles des manifestantes. — *(Corresp.)*

● *Des « journées de la femme »* sont organisées du 20 au 23 mars par l'office municipal culturel de Savigny-sur-Orge (Essonne) en liaison avec l'Union des femmes françaises (U.F.F.). Ces journées comporteront notamment une exposition de photographies, des permanences - animation organisées par la fédération Cornec, la C.G.T., le Planing familial, etc. Un débat public sur la condition féminine aura lieu le vendredi 21 mars à 20 h. 45.

★ Renseignements : Office municipal culturel, 58, avenue Charles-de-Gaulle, 91600 Savigny-sur-Orge, tél. : 905-31-66.






# SCIENCES

A Bruxelles, le 15 avril

## Une conférence ministériellec créera l'agence spatiale europénne

*L'agence spatiale européenne ESA (European Space Agency), qui doit succéder à l'Organisation européenne de recherches spatiales ESRO, et qui sera responsable des programmes de satellites, de lanceurs et du laboratoire orbital habité Spacelab, sera, selon toute vraisemblance, créée le 15 avril prochain à Bruxelles.*

*Réunis à Paris les 11 et 12 mars, les suppléants des ministres européens de la science sont, en effet, parvenus à résoudre la plupart des problèmes en suspens, sauf celui de la participation financière des pays européens aux frais de fonctionnement du champ de tir français de Kourou. Mais, d'ici la mi-avril, cette dernière difficulté sera probablement surmontée, et les ministres pourront, le 15 avril à Bruxelles, se réunir en conférence spatiale européenne et décider de la création de l'ESA.*

Prévue primitivement pour le 1er avril 1974, la création de l'ESA aura été retardée de plus d'un an, à cause de plusieurs questions épineuses : le choix du futur directeur de l'agence, le texte de la nouvelle convention et le champ de tir de Kourou.

La France et la République fédérale d'Allemagne ont d'abord proposé chacune un candidat à la direction générale. Comme les dix pays membres de l'ESRO ne parvenaient pas à les départager, et que plusieurs candidatures furent successivement présentées du côté français, la France et l'Allemagne ont finalement préféré choisir un candidat d'une troisième nationalité, un Britannique, M. Roy Gibson, actuellement directeur général par intérim. La conférence spatiale européenne acceptera très probablement ce choix.

Les suppléants des ministres ont dû aussi se mettre d'accord sur le texte de la nouvelle convention de l'ESA. L'ESRO, en effet, n'avait mission que de construire des satellites scientifiques ; les fusées étaient, autrefois, construites par l'ELDO. Désormais, l'ESA aura mission de gérer à la fois des programmes de satellites scientifiques ou d'applications, de fusées et du laboratoire Spacelab.

Le conseil de l'ESA, où chaque pays membre dispose d'une voix, et qui décide des programmes et des budgets, pourra désormais, contrairement à ce qui se passait à l'ESRO, se réunir soit au niveau des délégués des ministres, soit au niveau ministériel. Ainsi remplacera-t-il la conférence spatiale européenne, dont la convocation requérait toujours beaucoup de temps. La direction générale de l'ESRO pourra donc porter certains problèmes délicats au niveau politique plus aisément.

### Une préférence pour la fusée Ariane

Le fonctionnement de l'ESA sera aussi plus souple que celui de l'ESRO puisque, comme cela est déjà pratiqué depuis deux ans, les pays membres participent obligatoirement au programme scientifique et aux recherches techniques, mais peuvent ne pas participer à certains autres programes d'applications ou de fusées. La future convention prévoit, pour la fusée Ariane (financée à 65 % par la France), une règle d'utilisation qui est maintenant acceptée par tous. Lorsque l'agence devra faire lancer un satellite, la fusée Ariane aura la préférence par rapport à d'autres lanceurs, sauf si cette utilisation présente « *un désavantage déraisonnable sur le plan du coût, de la fiabilité ou de l'adéquation à la mission* ». Il ne reste plus maintenant qu'à fixer le niveau de participation financière des pays européens au champ de tir de Kourou, d'où sera lancée Ariane. Si tous les pays sont aujourd'hui d'accord pour supporter les frais de la base, la France a bien du mal à faire admettre que cette participation devrait atteindre au moins celle de l'Europe à la fusée Ariane, et que les sommes à verser devraient être réévaluées périodiquement en fonction de l'inflation. — D. V.


PIANOS ORGUES CLAVECINS
piano center
242.26.30
LUXUEUX CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
71, RUE DE L'AIGLE • 92250 LA GARENNE

PIANOS ORGUES CLAVECINS
Plus de 15 marques • 300 modèles exposés
piano center
242.26.30


# ARMÉE

## M. Bourges : la commission Armées-Jeunesse est une structure privilégiée de concertation

« *La commission armées-jeunesse est une structure privilégiée d'échanges, de réflexion et de concertation dont j'attends des propositions concrètes* », a déclaré, jeudi 13 mars à Paris, le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, qui a présidé, assisté du secrétaire d'Etat à la défense, le général Marcel Bigeard, la réunion de la commission armées-jeunesse. Cette commission consultative, qui célébrera à la fin de l'année le vingtième anniversaire de sa création et que préside actuellement le général de division Jacques Biey, commandant la 12e division militaire (Paris), ne s'était pas réunie depuis le 22 février 1974.

Rassemblant à ce jour des militaires d'active et les représentants de trente-sept associations de jeunes, dont toutes ne participaient pas aux travaux du 13 mars, la commission Armées-Jeunesse a notamment étudié, depuis sa création, les conditions du service militaire, les rapports entre l'armée et la nation et la promotion sociale des appelés ou des engagés. Elle avait dû interrompre ses séances, au printemps de 1973, alors que de nombreux lycéens contestaient dans la rue, surtout à Paris, la réforme du service national proposé par M. Michel Debré, qui impliquait le remplacement des sursis pour études par des reports d'incorporation. En février 1974, le secrétaire d'Etat aux armées, M. Aymar Achille-Fould, tentait, en vain, de renouer le dialogue.

Après treize mois d'inactivité, une première séance a donc eu lieu, et elle a permis au ministre de la défense d'indiquer que, dans son esprit, la commission Armées-Jeunesse était « *complémentaire* » du Conseil permanent du service militaire (C.P.S.M.), présidé par M. Bernard Chenot, vice-président du Conseil d'Etat, et chargé de suggérer des réformes au gouvernement. M. Bourges a manifesté aussi son « *souci d'ouverture* » de la commission Armées-Jeunesse.

De son côté, le général Bigeard a indiqué qu'il fallait « *adapter les conditions du service aux besoins prioritaires de la défense en tenant compte des aspirations de la jeunesse* ». C'est le secrétaire d'Etat à la défense qui a été chargé, pour le compte du gouvernement, de suivre les travaux de la commission.

Le Comité national des associations de jeunesse et d'éducation populaire (C.N.A.J.E.P.), membre de la commission, estime que « *la situation dans l'armée ne serait pas devenue ce qu'elle est si, en leur temps, les vœux exprimés par les associations de jeunesse avaient été pris en compte* », et il a précisé que « *sa participation aux travaux de la commission ne constitue, en aucune manière, une caution pour les actions gouvernementales* ».

Selon des organisations de jeunesse et les syndicats qui ont participé à la séance du 13 mars, la continuation des travaux de la commission est subordonnée à des réponses aux quatre questions suivantes : la condition morale et matérielle du soldat ; la possibilité d'information, d'expression et d'exercice des responsabilités des jeunes appelés, la levée des sanctions prises après les manifestations de ces derniers mois, et une confrontation au plus haut niveau sur les problèmes militaires et l'évolution du service national.

### LES POUVOIRS DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR ONT ÉTÉ AUGMENTÉS

Les pouvoirs du chef d'état-major des armées en temps de paix actuellement le général d'armée aérienne François Maurin, ont été accrus par un décret paru au *Journal officiel* du jeudi 13 mars. Cetet réforme du haut commandement avait été annoncée par le ministre de la défense à l'issue du conseil des ministres du mardi 4 mars.

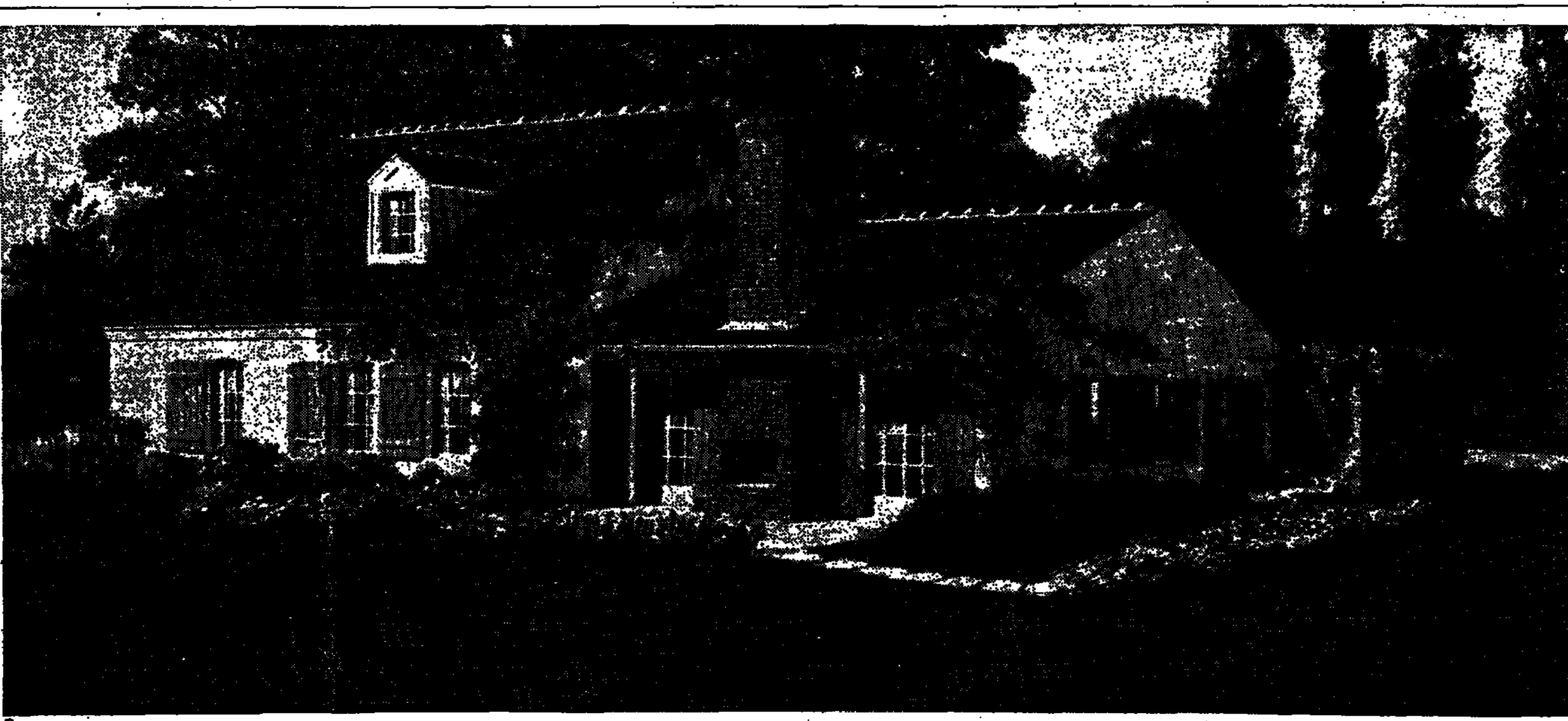
Désormais, l'autorité du chef d'état-major des armées, qui était nettement établie en temps de crise, sur les chefs d'état-major de chacune des trois armées, est reconnue dès le temps de paix. En particulier, cette autorité du chef d'état-major des armées sur ses subordonnés est affirmée en matière financière et dans la gestion des personnels. D'autre part, le chef d'état-major des armées peut présider, selon un ordre du jour approuvé par le ministre de la défense, le comité des chefs d'état-major.

Le chef d'état-major des armées participe à la préparation du budget de la défense et contribue à arbitrer entre les propositions financières des chefs d'état-major de chacune des trois armées. Il assure aussi la coordination des études en matière de statuts, de rémunération et de mesures à caractère social applicables au personnel militaire.

Cet accroissement des responsabilités, demandé par le général Maurin lui-même, qui doit quitter ses fonctions en juillet prochain, s'explique par le fait que le chef d'état-major des armées doit assurer, sous le contrôle du chef de l'Etat, la permanence du commandement malgré les changements — fréquents depuis trois ans — du ministre de la défense.


Vive la F
Vive les
-20 % du 14 au 22





(Illustration Elliott/Glushak.)

PUBLICIS 88

Les maisons briardes de Marolles-le-Bourg : des maisons très modernes qui ont déjà toute une histoire.

Un vieux village briard autour d'une église carolingienne, un château classé du XVIIe, au sud, la forêt de Sénart, à l'ouest, la forêt d'Armainvilliers et au nord, la forêt de Notre-Dame : c'est Marolles, c'est le coup de foudre !

Dans ce cadre unique, nous avons voulu faire des maisons uniques : des maisons qui font vraiment partie du paysage.

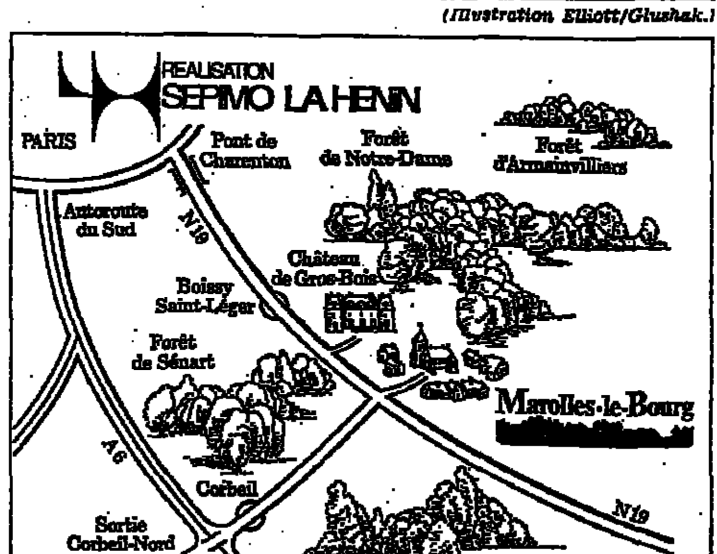
A Marolles-le-Bourg, les maisons seront différentes. Des 4, 5, 6 ou 7 pièces. De grandes pièces, bien isolées, pour que chacun puisse vivre à sa façon et de grands jardins (jusqu'à 2000 m²). Tout le confort d'aujourd'hui pour les cuisines et les salles de bains, pour le chauffage, pour les moquettes et les parquets.

A Marolles-le-Bourg, on sera bien chez soi.

Un détail qui a son importance : Marolles-le-Bourg, c'est à 4 kilomètres du R.E.R. Sur place tous les jours de 14 h à 19 h, samedi et dimanche de 10 h à 19 h ou appelez :

Renseignements et vente GEFIC ALM.98.98

Venez voir.



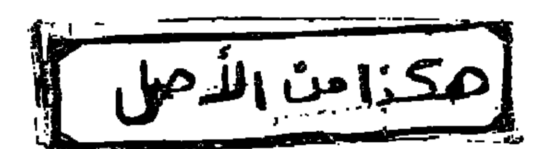
# Vive la Fête du Printemps. Vive les prix. Vive Julie.

**-20% du 14 au 22 mars.**
Sur des milliers de séries d'articles de qualité choisis dans tous les rayons du Printemps. Exemple : robe en jersey ~~85 F~~ 68 F






Haussmann
Nation
Parly 2 / Vélizy 2
Créteil Soleil

# JUSTICE

### Aux assises des Yvelines

## RÉCLUSION A PERPÉTUITÉ POUR JEAN-BAPTISTE BIASINI

**Des murmures désapprobateurs, parmi un public composé en grande partie de personnes âgées ont accueilli, jeudi 13 mars, à Versailles, le verdict de la cour d'assises des Yvelines condamnant respectivement Jean-Baptiste Biasini à la réclusion criminelle à perpétuité et Patrick Labat et Roger Chabat à dix ans de la même peine. Les trois hommes étaient membres d'un gang spécialisé dans les agressions de retraités : une vieille femme devait mourir, étouffée par le bâillon que lui avaient appliqué les malfaiteurs.**

**L'avocat général avait requis la peine de mort contre Biasini considéré comme le chef de la bande. Les jurés lui ont accordé le bénéfice des circonstances atténuantes.**

### L'affaire Marin-Laflèche

## DEUX INCULPÉS SONT MIS EN LIBERTÉ

**La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon s'est prononcée favorablement, jeudi 13 mars, sur les demandes de mise en liberté de MM. Jean-Gérard Calvy et Joël Matencio inculpés de « séquestration illégale » puis « d'homicide volontaire », après la mort de M. Yves Marin-Laflèche, président - directeur général de plusieurs sociétés, dont le Grand Hôtel de Lyon.**

**Si Joel Matencio doit être remis en liberté après plus de sept mois de détention, Jean-Gérard Calvy, actuellement détenu pour escroquerie, restera incarcéré. Quant au troisième inculpé, Daniel de Sant, il n'avait pas fait appel de la décision de le maintenir en détention.**

### Au tribunal de Paris

## « LE MONDE » EST CONDAMNÉ POUR LA PUBLICATION D'UN COMMUNIQUÉ

Pour avoir publié, dans son numéro daté du 15-16 décembre 1974, un communiqué du Comité justice pour Pierre Goldman, *le Monde* a été condamné, en la personne de son directeur, M. Jacques Fauvet, jeudi 13 mars, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, à 2 000 F d'amende et 1 F de dommages et intérêts pour injures envers M. André Braunschweig, qui présidait les débats du procès Goldman à la cour d'assises de Paris. Il a été condamné à la même peine pour injures envers M. Lucien Langlois, l'avocat général qui occupait le siège du ministère public.

S'il dit tenir compte d'une lettre d'excuses de M. Jacques Fauvet aux plaignants, le jugement constate cependant que *le Monde*, par la reproduction d'un texte contenant des outrages envers ces magistrats, a donné à ce communiqué « *une ample diffusion (...) sans estimer nécessaire d'émettre la moindre réserve sur son contenu ni juger utile d'en désapprouver les termes* ».

Ce jugement devra être publié intégralement dans *le Monde* et par extraits dans trois autres journaux ou périodiques choisis par les parties civiles, chacune de ces insertions ne pouvant dépasser le coût de 2 000 F.

***

*Saisi par deux magistrats, le tribunal ne pouvait qu'appliquer la loi, et de ce point de vue le jugement n'appelle aucun commentaire. La seule question est de savoir si les plaignants étaient bien venus à assigner le directeur du* Monde.

*Après la plainte du président de la cour d'assises,* le Monde *avait regretté la publication en la forme du communiqué transmis par l'A.F.P., et son directeur avait écrit dans ce sens au magistrat puis à l'avocat général. Ni l'un ni l'autre n'avaient cru bon de répondre à ces lettres, ni même d'en accuser réception.*

*A l'approche du procès, je comprenais que si je venais personnellement présenter des excuses à l'audience les plaignants se désisteraient. Outre qu'une obligation professionnelle et impérative m'empêchait de me rendre au tribunal, j'estimais ne pas avoir à m'exécuter de la sorte, jugeant que, n'ayant pas voulu faire pression sur les magistrats avant le dépôt de leur plainte, je n'avais pas, dans un même souci de dignité, à céder à leur pression avant le procès.*

*Le directeur d'un autre journal, qui avait publié le même communiqué, s'est rendu au tribunal et y a présenté des excuses. Sur-le-champ, les deux magistrats se sont désistés de leur plainte contre notre confrère ; seul* le Monde *a donc été condamné.*

*Comme si le droit dépendait du moment et de la manière dont sont exprimés des regrets ou présentés des excuses ; comme si la presse était seule à ne pouvoir commettre d'erreurs, la justice n'en commettant jamais, chacun le sait ; comme s'il y avait décidément deux sortes de journaux, les uns sujets à condamnation et les autres à compréhension. Une fois de plus, dans un procès de presse, la justice s'est prononcée, mais l'équité n'est pas satisfaite.*

*Le Monde ne manquera pas d'adresser un chèque de 1 franc à M. Braunschweig et un chèque du même montant à M. Langlois. En réparation du préjudice...*

J. F.

### A PARIS

## *Un expert en tableaux inculpé de complicité de fraude artistique*

**Pour une fraude en matière artistique remontant à 1967, M. André Paciti, soixante et un ans, expert en tableaux près la cour d'appel de Paris, vient d'être inculpé de complicité par M. Sauret, juge d'instruction. A l'époque, en effet, il a délivré un certificat d'authenticité pour un dessin attribué à Chagall, accompagné d'une dédicace et d'une signature, le tout étant déclaré faux par le peintre.**

Il s'agissait d'une étude qui aurait été réalisée à l'occasion de la décoration du Parlement de Jérusalem. Elle avait été proposée à la galerie Maeght, spécialiste des œuvres de Chagall, par M. Real Lessard, collaborateur de M. Fernand Legros, l'illustre marchand de tableaux qui a été inculpé lui-même, *on le sait*, pour des trafics de faux.

Le magistrat doit prochainement confronter les trois hommes. M. Paciti a indiqué que le dessin lui avait été montré par M. Legros. M. Lessard prétend avoir personnellement présenté cette œuvre à l'expert.

M. Sauret a, d'autre part, décerné un mandat d'arrêt contre l'auteur présumé de la fausse signature et de la fausse dédicace, provenant l'une et l'autre de décalquage, M. Daniel Olcik.

L'auteur du faux dessin de Chagall serait M. Elmyr de Hory, faussaire célèbre, vivant, croit-on, à Ibiza, aux Baléares, et qui fait l'objet d'une demande d'extradition.

Quoi qu'il en soit, M. Paciti, défendu par Mᵉ Brault, proteste de sa bonne foi en affirmant que, s'il a délivré un faux certificat d'authenticité, ce ne peut être que par suite d'une erreur malencontreuse.

Quant à M. Legros, il a vainement demandé, avec l'assistance de Mᵉ Tixier-Vignancour, à la chambre d'accusation de lever les mesures de contrôle judiciaire que le magistrat instructeur a prescrites à son sujet en lui accordant la liberté le 3 juillet, mesures qui l'empêchent, en particulier, de passer à l'étranger. La cour d'appel a rejeté son recours.

● *Le film d'un ethnologue ne porte pas atteinte à une tribu de l'île de la Pentecôte.* — Parce que le film d'un ethnologue — *l'Ile des tabous* — portait atteinte à son droit à l'image, à sa vie privée, et dénaturait rites et coutumes de son village (*le Monde* des 2 et 23 juin 1974), le chef d'une tribu animiste de l'île de la Pentecôte, M. Bong Watase, avait engagé une action civile devant le tribunal de Paris. Il demandait la saisie du film et 100 000 francs de dommages et intérêts. Le tribunal, après l'audience du 5 février dernier, a débouté M. Bong Watase, mercredi 12 mars, de ses prétentions au motif qu'il avait autorisé et approuvé le tournage de ce film.

# FAITS DIVERS

### A Rome

## Trois inconnus enlèvent M. Giovanni Bulgari l'un des plus importants bijoutiers du monde

De notre correspondant

**Rome. — Le célèbre bijoutier Giovanni Bulgari, considéré comme l'un des plus importants bijoutiers du monde, a été enlevé en plein Rome, jeudi 13 mars, alors qu'il se trouvait en voiture avec son chauffeur : selon le récit qu'en a fait ce dernier, le rapt s'est déroulé en moins de deux minutes. Sur le Corso d'Italia, à quelques dizaines de mètres de la villa Borghèse, la Fiat de M. Bulgari a été dépassée puis immobilisée par une Alfa Romeo, de laquelle ont surgi trois la voiture, qui a aussitôt démarré tandis que l'Alfa Romeo prenait la la voiture qui a aussitôt démarré tandis que l'Alfa Romeo prenait la fuite dans le sens opposé.**

Les barrages qui ont été dressés une demi-heure plus tard par la police et par les carabiniers, dans tout le secteur *nord* de Rome et sur l'autoroute du Soleil, n'ont abouti à aucun résultat. On n'avait encore, vendredi matin, aucune nouvelle des ravisseurs — aucune du moins n'avait été rendue publique, — mais il ne fait guère de doute qu'ils demanderont une rançon et que celle-ci sera l'une des plus importantes jamais exigées en Italie.

La fortune des Bulgari est, en effet, considérable. Leur bijouterie se classe pami les premières du monde avec Cartier, Van Cleef et Tiffany. Cette famille d'origine balkanique, à laquelle la légende attribue des prouesses dans la pêche des perles, ne s'installa en Italie qu'il y a un siècle : de Bulgaris elle devint Bulgari et transporta peu à peu son négoce de la Trinité-des-Monts à la fameuse via Condotti. Consécration suprême : une succursale allait voir le jour à New-York. On parla désormais de « *la voie italienne à la bijouterie* ».

Agé de quarante ans, Giovanni appartient à la seconde génération avec ses frères Paolo et Nicola. Contrairement à eux, il ne disposait pas de gardes du corps. Ses activités dans l'entreprise sont mal définies. D'aucuns lui attribuent le rôle principal et y voient l'un des plus grands experts mondiaux de l'argenterie d'époque. D'autres le présentent comme un dilettante préoccupé surtout de construction de planeurs et de vol à voile.

Ce play-boy rangé défraya la chronique pendant des années. Il fut le chevalier servant de Kim Novak et de Gina Lollobrigida, joua au golf avec le prince d'Edimbourg, passa une semaine entière à Modane pour essayer tous les prototypes de Ferrari... Bref, ce célibataire endurci — l'un des hommes les plus élégants du monde à en croire la revue *Fortune* — goûta toutes les joies de la dolce vita.

Les enlèvements sont fréquents en Italie depuis quelques mois. Après une brève période d'accalmie en février, la série noire a recommencé. Mais, contrairement à la Lombardie et au Piémont, la capitale était jusqu'à présent relativement épargnée : le rapt de Giovanni Bulgari n'est que le troisième réussi à Rome après ceux de MM. Egidio Bonnari, fils d'un riche agriculteur (100 millions de lires de rançon en octobre 1969) et de Paul Getty III (1,7 milliard, en juillet 1973). Les enchères ont tellement monté depuis, que la famille Bulgari a de sérieuses raisons de se méfier. Ironie du sort : sa bijouterie de la via Condotti n'a, paraît-il, jamais été cambriolée.

ROBERT SOLÉ.

# PRESSE

### A Dijon

## LES JOURNALISTES DES « DÉPÊCHES » PRÉSENTENT UN PLAN DE REDRESSEMENT

(*De notre correspondant*)

Dijon. — A la suite de l'intention manifestée par la direction des *Dépêches* de licencier une vingtaine de membres de son personnel, les syndicats de journalistes S.N.J.-autonome, S.N.J.-C.G.T. et S.J.F.-C.F.D.T. ont présenté un plan de redressement de l'entreprise.

Celui-ci prévoit, notamment le tirage sur les rotatives dijonnaises des *Dépêches* des éditions comtoises de *l'Est républicain*, imprimées actuellement à Nancy. Le plan insiste aussi sur la nécessité de rapatrier les travaux d'impression effectués à l'étranger pour le compte d'entreprises françaises.

Les syndicats de journalistes ont pris contact avec les parlementaires de la Côte-d'Or, ainsi qu'avec M. Robert Poujade, maire de Dijon, ancien ministre.

De son côté, le docteur Henry Berger, député (U.D.R.) de la Côte-d'Or, président de la commission des affaires culturelles et sociales de l'Assemblée nationale, écrit : « *Je souhaite que l'aide à la presse soit diminuée, voire même supprimée pour les journaux français imprimés à l'étranger. Cela permettrait notamment ici de faire travailler à plein un matériel moderne et onéreux, ce qui équilibrerait la gestion financière et garantirait un fonctionnement normal de l'entreprise.* »

### Le conflit au « Parisien libéré »

## ÉCHEC D'UNE CONCILIATION

**La commission de conciliation, prévue par la convention de la presse parisienne, s'est réunie le jeudi 13 mars — sans succès — pour tenter de dénouer la crise du « Parisien libéré ». Une nouvelle rencontre devrait avoir lieu samedi 15 au lundi 17 mars.**

**Le Syndicat des quotidiens régionaux (S.Q.R.), dont M. Emilien Amaury est adhérent, « inquiet des causes et du développement du grave conflit (...), affirme son soutien au « Parisien libéré », s'élève contre toutes atteintes sous quelque forme que ce soit à la liberté d'expression, raison d'être de la presse et fondement de la vie démocratique, et souhaite qu'une solution soit rapidement trouvée entre les parties en cause qui tienne compte des difficultés présentes et à venir de la presse et des intérêts légitimes des lecteurs ».**

**De son côté, la Fédération nationale de la presse française, ayant pris connaissance de cette motion, souhaite un règlement rapide du conflit.**

**Les sociétés éditrices (sous la forme de S.A.R.L.) des cinq publications hebdomadaires destinées à remplacer les éditions régionales supprimées du « Parisien libéré » viennent d'être constituées : M. Louis Pignault, directeur de ces éditions régionales, est le gérant de quatre d'entre elles (« le Journal de la Beauce », « le Journal de Seine-et-Marne », « le Journal de l'Oise », et « le Journal de Mantes »), tandis que M. Marc Moulin est gérant du « Journal du Val-d'Oise ».**


OUVERTURE DE LA 6e TRANCHE

**grâce à vous nous construisons à champmesnil la maison idéale...**




Colchique 6 pièces, 4 ch., 2 bains 161 m2 300000 F

**...voici pourquoi:**

**78 %** des acquéreurs préfèrent la région ouest avec un accès facile à l'autoroute et au train
Champmesnil est à 15 km de Versailles, 25 km du pont de Saint-Cloud et à quelques minutes de l'autoroute de l'ouest ; la gare SNCF est à côté

**95 %** rêvent de la vraie campagne avec un village tout proche
Champmesnil est au bord de la Vallée de Chevreuse et au cœur du village accueillant du Mesnil-Saint-Denis

**98 %** exigent des équipements collectifs à proximité
Ecoles, CES, terrain de sport, piscine et centre commercial existent ou sont programmés sur place au Mesnil-Saint-Denis

**85 %** étudient de près la conception de la maison
A Champmesnil, un choix de 6 maisons : de construction traditionnelle, elles possèdent de très grands espaces intérieurs et des aménagements luxueux et complets

**90 %** considèrent le prix comme un élément essentiel
A Champmesnil, prix fermes, définitifs et tout compris : maison entièrement équipée, garage, jardin. Prix de lancement : 216 500 F (4 p.), 270 500 F (5 p.), 298 500 F (6 p.)

**80 %** utilisent un crédit maximum
Champmesnil offre des prêts préférentiels la Henin Cogéfimo - BNP permettant un apport personnel réduit

Gare

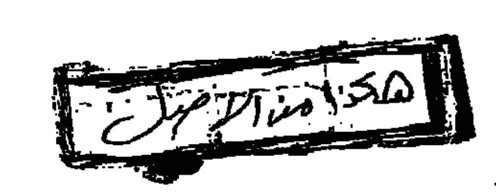
**Un environnement exceptionnel**

Tout est à la portée des résidents de Champmesnil : Paris (à 25 minutes rigoureuses par le train : liaison directe gare de la Verrière - gare Maine Montparnasse ; en voiture par l'autoroute de l'ouest et la N 10, ou par la route de la Vallée de Chevreuse, la N 306 puis la D 13 jusqu'au Mesnil St-Denis), les grands espaces naturels (centre de loisirs de Saint-Quentin en Yvelines, 8 km, forêt de Rambouillet, 15 km), les sites historiques (Port Royal, 5 km, Dampierre, 7 km), et tous les équipements. Quant aux maisons, bien conçues et luxueusement équipées, elles bénéficient de la garantie de sérieux d'un grand constructeur-promoteur : le groupe Sefri-Cime.

Visitez sur place les 6 maisons-modèles tous les jours de 10 h à 19 h.
Champmesnil 78320. Le Mesnil St-Denis Tél. 461 81 38 - 71 20 - 83 51.

SEFRI CIME

Régidos

# LA CRISE A L'ÉTRANGER

## ÉTATS-UNIS : de sévères mesures d'économie et de conservation sont prises

De notre correspondant

Washington. — La récession n'a pas épargné la presse américaine, frappée ici comme ailleurs par la hausse continuelle des coûts de fabrication et la baisse sensible des revenus publicitaires. Certes, la crise est relativement récente. Selon les organisations professionnelles, les recettes publicitaires des quotidiens ont augmenté de 5 % entre 1973 et 1974. Mais cette hausse était due essentiellement à l'effort de promotion exceptionnel accompli par les constructeurs d'automobiles. Pour la même période en effet (de novembre 1973 à novembre 1974), les annonces classées n'ont augmenté que de 1 %. D'autre part, plusieurs journaux ont enregistré au cours des six derniers mois une baisse de lignage publicitaire variant de 5 à 14 %.

Selon les spécialistes, les perspectives restent sombres pour 1975, compte tenu de la crise affectant les petites annonces, la construction immobilière et les ventes d'automobiles, qui représentent une part importante du volume de la publicité des journaux américains. Selon le magazine *Time*, les annonces classées ont diminué d'environ 25 % dans des journaux aussi importants que le *Boston Globe*, le *Miami Herald* et d'autres grands quotidiens. Dans les magazines, les revenus publicitaires ont dans l'ensemble diminué de 2 % par rapport à l'an dernier et aucune amélioration n'est en vue. Enfin, l'augmentation massive du prix du papier (la tonne passe de 173 dollars à la fin 1973 à 260 dollars en janvier 1975) a détruit l'équilibre financier des journaux. Ceux-ci ont, pour la plupart, réagi par des moyens classiques : le relèvement des tarifs de publicité et des abonnements.

Néanmoins, l'effort principal de la presse est concentré sur des mesures d'économie et de conservation concernant à la fois le personnel, le format et le volume des journaux. Ainsi, pratiquement, tous les grands journaux ont cessé d'embaucher. Si le *New York Times* n'a procédé à aucun licenciement dans la rédaction, au *Christian Science Monitor*, en revanche, une centaine environ d'« employés de rédaction » (secrétaires, plantons, etc.) ont été soit affectés à d'autres postes, soit éliminés. Le *Washington Star* a créé un précédent spectaculaire : pour éviter le licenciement d'une centaine d'employés, de journalistes et même de chefs de service, il a été décidé, à la demande des syndicats et en coopération avec eux, de fixer la semaine de travail à quatre jours, mais avec un traitement réduit en proportion.

Apparemment, les difficultés n'ont pas été épargnées non plus aux publications « déshabillées », telles que *Playboy* et *Lui*.

Les journaux compriment aussi les frais rédactionnels. Ils économisent sur les déplacements à l'intérieur comme à l'étranger. Les reportages des envoyés spéciaux ne sont décidés qu'en cas de nécessité absolue, les notes de frais sont épluchées... La place réservée aux nouvelles de l'étranger, déjà insuffisante (à l'exception de quelques grands quotidiens de la côte est et en Californie) en sera affectée. Plusieurs journaux réduisent leur réseau de correspondants

Mais, parce qu'en fin de compte les dépenses de leurs rédactions ne représentent relativement qu'une faible part des coûts de fabrication, les journaux se proposent de prendre de sérieuses « *mesures de conservation* » visant à réduire le format, le nombre des pages et leurs dimensions en s'efforçant de sauver le maximum de l'espace rédactionnel. Ainsi, le *Christian Science Monitor* passera, en avril, au format tabloïd, ce qui lui permettra d'économiser 100 000 dollars par an en frais de papier. De son côté, le *New-York Times* a mis à l'étude un projet visant à diminuer de huit à six le nombre des colonnes. Mais celles-ci seront élargies afin de maintenir l'espace rédactionnel, l'économie portant essentiellement sur les blancs séparant les colonnes... De même le *New-York Journal* étudie les moyens de réduire la dimension de ses pages (l'économie de papier réalisée pourrait atteindre 4 millions de dollars par an), mais sans affecter le volume des nouvelles publiées. La chaîne Knight-Ridder envisage également de réduire le format de cinq de ses seize journaux. Le *Los Angeles Times* a réduit la dimension de ses pages de 2,5 centimètres et le *Miami Herald* passe de huit à six colonnes. Bien entendu, la consigne générale donnée aux journalistes est de « faire court ».

La qualité des journaux se ressentira-t-elle de cet ensemble de mesures ? Certains, notamment parmi les journalistes, estiment qu'inévitablement les journaux ne pourront plus remplir convenablement leur mission d'information. D'autres considèrent au contraire que l'effort supplémentaire demandé aux rédacteurs pour une plus grande concision et une amélioration du style aura un effet salutaire sur des journaux trop copieux, hâtivement ou mal rédigés et finalement indigestes. De même, les difficultés actuelles ne peuvent que stimuler les directeurs et administrateurs, sortir les uns de leur torpeur, pousser les autres à faire preuve d'imagination dans la réorganisation de leur entreprise et à rechercher les nouveaux procédés techniques de nature à maintenir la « qualité du produit ».

HENRI PIERRE.

## ITALIE : typographes et journalistes tentent d'endiguer la « valse des titres »

De notre correspondant

Rome. — Aucun quotidien n'a paru en Italie, jeudi 13 mars, en raison d'une grève des ouvriers du Livre, appuyée par les journalistes. Cet arrêt de travail de vingt-quatre heures était destiné à soutenir les revendications des employés de la *Gazzetta del Popolo* et du *Globo*, menacés de fermeture. Il visait plus généralement à attirer l'attention sur les incertitudes qui affectent depuis plusieurs semaines la presse écrite et parlée : des journaux qui changent brusquement de propriétaire pour des raisons mal définies ; l'annonce de nouveaux titres alors que les publications existantes sont fortement déficitaires : une réforme laborieuse de la radio-télévision, trois fois remise sur le chantier et trois fois avortée

*Il Globo* existe-t-il encore ? Depuis dix semaines ce quotidien romain, plus influent que ses trente mille exemplaires le laisseraient supposer, n'a pas paru. C'est la grève la plus longue qu'ait connue un journal en Italie. Les rédacteurs, les typographes, les employés et le directeur lui-même ont appris, un beau matin, en effet, qu'ils avaient changé de patron. M. Angelo Moratti, pétrolier, s'était dessaisi du *Globo* au profit de M. Gino Lanzara, éditeur. Derrière M. Moratti il y avait en fait une entreprise publique, l'ENI, et derrière celle-ci la démocratie chrétienne dont le secrétaire politique, M. Fanfani, n'entendait plus conserver un journal coupable d'attirance socialiste.

Pour être différent, le cas de la *Gazzetta del Popolo* n'en relève pas moins du même genre de méthode. Là, on gouverne par personne interposée et on change de journal comme de jouet périmé. Pendant un certain temps M. Eugenio Cefis, P.D.G. de Montedison, se servit de ce quotidien turinois. Puis il n'en vit plus l'utilité et ordonna sa fermeture au propriétaire légal, M. Caprotti. Mais les journalistes et les autres employés ne l'entendirent pas de cette oreille : depuis sept mois la *Gazzetta del Popolo* est occupée et autogérée.

Il faudrait aussi parler du *Giornale d'Italia*, que M. Attilio Monti, pétrolier, vient de céder à M. Arturo Tofanelli, éditeur. Ce dernier s'est engagé à assainir la situation financière du quotidien, mais d'aucuns y voient une manœuvre politique à quelques mois des élections.

### Une mauvaise année...

Toujours est-il que l'année 1974 n'a pas été bonne pour la presse italienne malgré une forte augmentation du prix des quotidiens, passé brusquement de 100 à 150 lires : les recettes publicitaires ont diminué de 10 % tandis que le papier et les salaires augmentaient. Et 1975 s'annonce mal puisqu'on prévoit un déficit global d'une centaine de milliards de lires (660 millions de francs). Cela n'empêche pas le *Corriere della Sera* de vouloir lancer une nouvelle formule d'*Il Mondo*, qui ressemble comme un frère à deux autres hebdomadaires gauchisants, *l'Espresso* et *Panorama*. C'est aussi le moment où, de manière plus paradoxale encore, deux quotidiens devraient voir le jour en même temps et dans la même ville : Bologne, qui compte déjà *Il Resto del Carlino* (conservateur), va s'enrichir d'*Il Foglio* (gauche démocrate chrétienne) et *Il Nuovo Quotidiano* (droite démocrate chrétienne).

Cette intense activité agite beaucoup les milieux politiques, financiers et journalistiques mais laisse indifférents la plupart des Italiens. Une enquête vient d'ailleurs de confirmer qu'ils sont moins de 60 % à lire régulièrement un quotidien et que ce taux de lecture n'a guère varié depuis dix ans. Est-ce à dire que la réforme de la radiotélévision (RAI) les passionne ? On peut en douter tant les manœuvres et les faux pas qui ont accompagné cette réforme sont compliqués.

### Six mille amendements

Les députés ont repris mercredi 12 mars, pour la troisième fois en deux mois, l'examen du projet gouvernemental. Celui-ci prévoit, rappelons-le, un contrôle plus étroit du Parlement et la création de deux chaînes de télévision indépendantes (*le Monde* du 26 janvier), il s'agirait, en fait, de soustraire l'un des deux journaux télévisés à la démocratie chrétienne et de le confier aux partis laïques de la majorité. Ecarté du futur conseil national de la radio-télévision, le Mouvement social italien (*extrême droite*) a tout fait pour empêcher le décret d'être converti en loi. Ses tentatives de sabotage, réussies une première fois, ont repris de plus belle : il a déposé à la Chambre quelque six mille amendements dans le seul but de retarder la discussion. Le gouvernement a posé la question de confiance, mais l'obstruction continue devant une majorité désemparée et un peu plus divisée qui finit par douter de ses propres intentions.

En attendant, tout est bloqué. La RAI n'a plus de directeur général depuis la démission de M. Ettore Bernabei, en septembre dernier ; des contrats de travail sont périmés, les projets techniques bloqués. Quant aux journalistes, qui commençaient à se préparer à la réforme, ils ne savent plus à quel saint se vouer, laïque ou démocrate chrétien.

ROBERT SOLÉ.




**Une architecture méditerranéenne au pays du cheval avec le métro et l'autoroute à côté.**

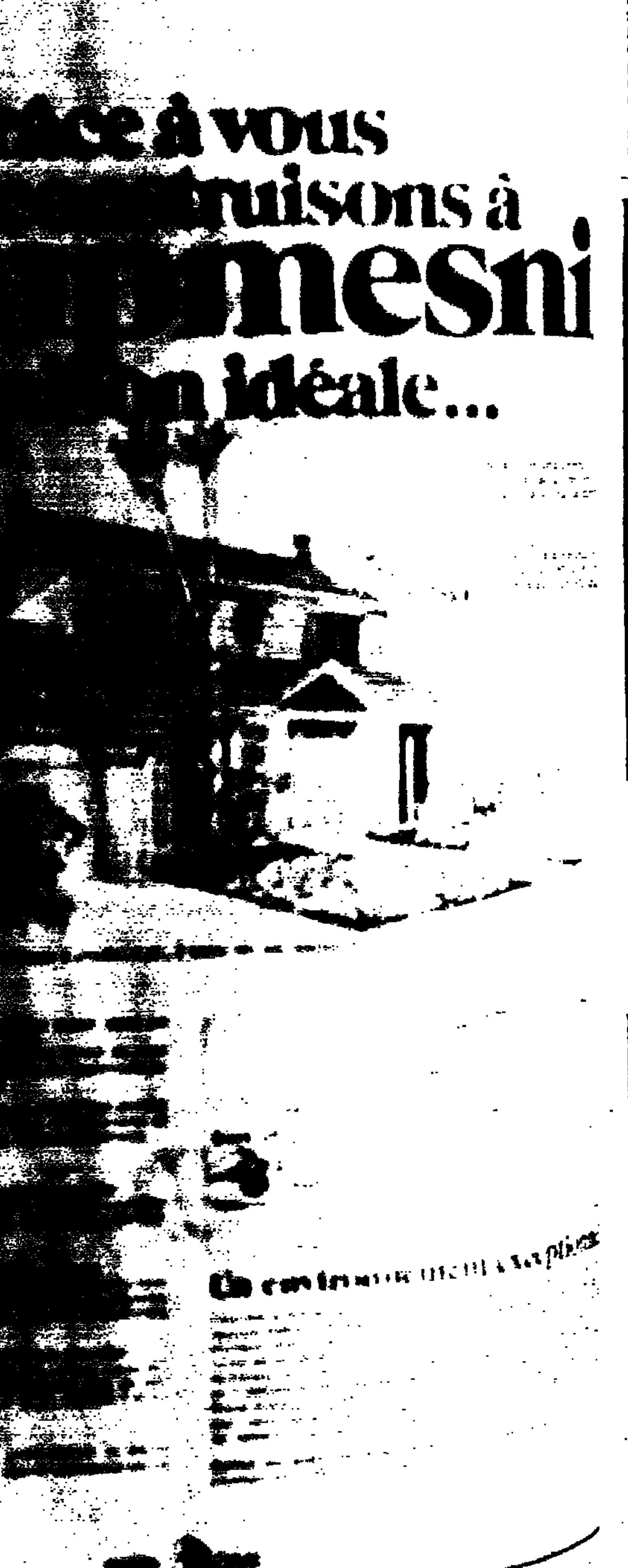
Avec ses façades toutes en courbes, ses balcons filants et ses grandes terrasses, Panoramis évoque les luxueuses résidences de la Côte d'Azur. **Panoramis est comparable aux plus belles réalisations de Passy ou de Neuilly.** Mais malgré cette similitude de standing, la construction dans l'Est présente l'énorme avantage de **coûter beaucoup moins cher,** pour la simple raison que les terrains y sont moins surévalués. Vous pouvez donc acquérir au Panoramis un appartement de luxe à 4.100 F le m2. Soit, le prix d'un immeuble ordinaire et mal situé dans Paris.

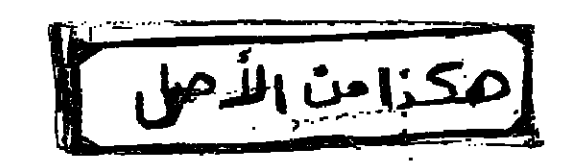
Panoramis est **branché en direct sur le centre de Paris.** Les facilités de communications sont surprenantes. Déjà maintenant **l'itinéraire est très rapide** (par la voie sur berge). Et dès 1976, l'autoroute A 4 permettra de relier la Concorde au Panoramis **sans feu rouge.** (Combien de quartiers intra-muros peuvent en dire autant ?). Et puis, à moins de 300 mètres, il y a la station de métro **R.E.R.** de Joinville-le-Pont. On peut difficilement trouver une résidence mieux desservie dans les deux modes de transports, auto, métro.

**Renseignements et brochure en couleurs :**
Sur place : 22, av. des Canadiens 94410 Saint-Maurice **Tél. 368.73.13**

A Paris : Société Rivaud 30, rue Notre-Dame-des-Victoires 75002 Paris - **Tél. 261.55.22**

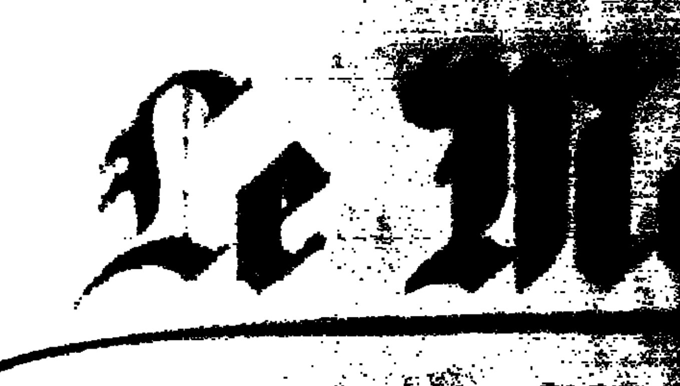




هكذا من الأصل





# Vous voulez une voiture très économique? Oui! Laquelle?

## CITROËN 2CV4

435 cm³. Vitesse: 102 km/h.
Consommation: DIN 5,4 l.

La 2 CV est la plus économique des voitures économiques et la plus originale des manières d'être automobile. Plus elle rajeunit, plus elle embellit, plus elle reste 2 CV, inimitablement. Cette année elle a changé ses phares, sa calandre, ses pare-chocs. Et plus besoin de sortir pour manœuvrer le toit ouvrant. Car la 2 CV est aussi une décapotable. La plus sympathique.

## CITROËN 2CV6

602 cm³. Vitesse: 110 km/h.
Consommation: DIN 6,1 l.



La 2 CV 6 possède, bien sûr, les mêmes qualités de sobriété, de robustesse, d'endurance et son moteur 3 CV lui permet de rouler à 110 km/h.

Comme la 2 CV 4, elle passe partout, sans problèmes, sans risques. Par tous les temps. Sur les plus mauvaises routes. Grâce à son ahurissante suspension et à ses quatre roues indépendantes.

## CITROËN DYANE

435 cm³. Vitesse 104 km/h.
Consommation DIN: 5,4 l.

Les Dyane ont le cœur, les muscles, la santé des 2 CV et cachent sous leur désinvolte élégance un caractère étonnamment sérieux, un tempérament très sobre et un sens aigu du confort.

Sièges coulissants, climatisation efficace. Le toit ouvrant se manœuvre de l'intérieur et la cinquième porte a deux positions d'ouverture.

## CITROËN DYANE 6

602 cm³. Vitesse 120 km/h.
Consommation DIN: 6,1 l.

Dyane 6, avec son moteur de 3 CV roule à 120 à l'heure. Pied au plancher. Sans s'essouffler ni chauffer. De quoi prendre l'autoroute sans complexe. De quoi rendre jalouses bien des grosses cylindrées. De quoi entreprendre de grands voyages. Calandre redessinée, pare-chocs inox à bande de caoutchouc. Dyane et Dyane 6 ne sont jamais en reste quand il s'agit d'innovation et d'élégance.



## CITROËN MEHARI 2+2 602 cm³.

La Méhari est capable de tout, s'accommode de tout. Des mauvaises routes et de pas-de-route-du-tout. Elle a mis ses 3 CV dans une carrosserie plastique. Un plastique fantastique, élastique et résistant.
C'est une spécialiste de la métamorphose, tour à tour berline, camionnette, décapotable.

Méhari des villes, méhari des champs, c'est plus qu'une voiture: une compagne idéale, qui a le don des vacances.

## CITROËN MEHARI UTILITAIRE 602 cm³.

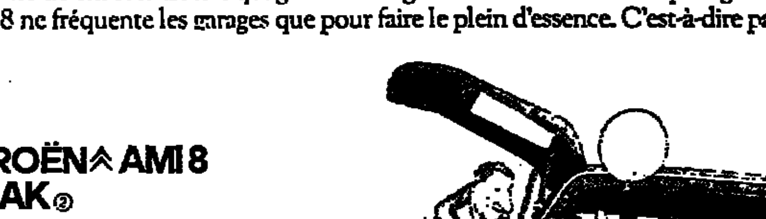
La Méhari utilitaire est aussi à l'aise pour traverser les champs, rentrer les foins, transporter 380 kg de poisson. Elle ne craint ni de se salir, ni de se mouiller. Elle se lave au jet d'eau, intérieur comme extérieur. Teintée dans la masse, elle ne craint ni les bosses ni les éraflures.

Oui, la Méhari est capable de tout. Il suffit de le lui demander.

## CITROËN AMI 8 CONFORT

602 cm³. Plus de 120 km/h.
Consommation DIN: 6,4 l.

L'Ami 8 Confort est l'Ami de la famille et des enfants. L'Ami fidèle, toujours disponible et serviable. L'Ami qui assure le bien-être et la sécurité de chacun. L'Ami qui gère les budgets automobiles avec la plus grande sagesse. L'Ami 8 ne fréquente les garages que pour faire le plein d'essence. C'est-à-dire pas souvent.



## CITROËN AMI 8 BREAK②

602 cm³. 120 km/h.
Consommation DIN: 6,4 l.

L'Ami 8 Break rend la vie plus facile et agréable. Faire les courses devient un plaisir. On peut replier la banquette arrière. La cinquième porte s'ouvre ainsi sur un volume de 1,2 m³ et un plancher plat d'une profondeur de 1,40 m. De quoi transporter toutes sortes de choses. De quoi emporter le nécessaire et l'indispensable superflu, pour le sport, pour le jeu, pour le plaisir, pour le week-end, pour les vacances.

## CITROËN AMI 8 SERVICE

602 cm³. Charge totale 370 kg.

L'Ami 8 Service fait tout pour mériter son nom.

Un volume de 1,35 m³. Une charge totale de 370 kg. La capacité d'accueillir des objets de 1,61 m de long. Une suspension à amortisseurs hydrauliques sur chaque roue, indépendante, une barre antiroulis. D'où la douceur de la suspension, la stabilité dans les virages, qui permettent le transport des marchandises qui ne supportent ni les chocs ni les secousses.

Ami 8 Service, totalement à votre service.

## CITROËN 250①

Charge totale 335 kg.

La Citroën 250 est une 2 CV qui offre un volume entièrement utilisable de 1,630 cm³. C'est dire qu'elle assure en toute sécurité des livraisons importantes et qu'elle passe n'importe où, sur les chemins de campagne comme dans les petites rues.

Avec ses 3,60 m elle se faufile dans les embouteillages, et trouve facilement à se garer. C'est un outil de travail remarquable et si vite amorti.

## CITROËN 400

Charge totale 475 kg.

Avec ses 3 CV, ses 20 cm de plus, en longueur, son toit surélevé, son volume entièrement utilisable de plus de 2 m³, la Citroën 400 assume le transport d'objets très encombrants. Sa suspension à interaction, équipée d'amortisseurs hydrauliques avant et arrière est particulièrement douce. Elle a une cloison intérieure, un nouveau tableau de bord, un plafonnier. Pour être utilitaire, on n'en est pas moins coquette.

## LES SECRETS DES PETITES CITROËN

Leur suspension permet de passer là où les autres voitures s'arrêtent.

Leur radiateur d'huile permet de rouler pied au plancher faisant de leur vitesse de pointe une vitesse de croisière.

Leur moteur bicylindre à culasses aluminium est d'une robustesse à toute épreuve, et d'une sobriété légendaire.

Leur refroidissement à air leur permet d'ignorer les inconvénients du gel et de l'ébullition, et supprime joints, durites et colliers.

Coupon-réponse à retourner à: CITROEN 75747 Paris Cedex 15.

Je désire recevoir sans engagement de ma part une documentation sur le modèle suivant:

______________________

NOM ______________________

ADRESSE ______________________

______________________

# Seul Citroën vous propose 11 modèles de 2 et 3 cv, de 10 932 F① à 14 956 F②*

# Venez les essayer chez votre concessionnaire Citroën.

*PRIX T.T.C. CLÉS EN MAINS

CITROËN TOTAL

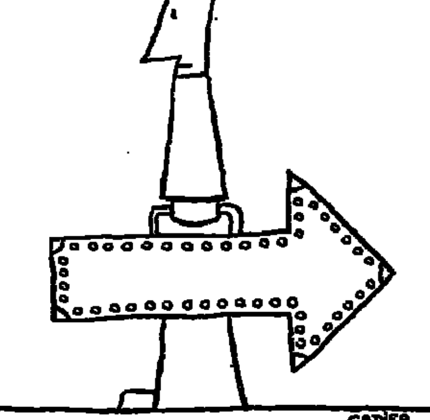


...nomique ? Oui ! Laquelle ?
...dèles de 2 et 3 CV
...ncessionnaire Citroën



**Le Monde** du TOURISME et des LOISIRS

## *Contre les vacances moutonnières*


CADIER

# Des idées pour sortir des grandes routes

QUE seront nos vacances dans dix ans ? A cette question, et à pas mal d'autres, un jeune homme en colère tente de répondre, et depuis plusieurs années propose, hors des circuits traditionnels, une gamme de formules de séjours à « rythme humain ». Daniel Feldzer, trente-six ans, du cœur et une robustesse à l'emporte-pièce, une grosse voix et un regard qui viennent frapper contre des réalités très simples. Il annonce qu'elles barrent nos chances d'atteindre avant longtemps à un véritable et harmonieux temps des loisirs.

Patron depuis six ans de Cheval-Voyages, il a mesuré et pesé les difficultés qu'il lui a fallu affronter pour travailler « en marge » et cependant offrir à sa clientèle la sécurité et l'assistance des agences de voyages en place. Une douzaine de milliers de clients en roulotte ou en « house-boat » sur les routes bretonnes ou les canaux de Bourgogne ou du Midi ; une douzaine de milliers de clients en 1974 et des bilans sur la corde raide. De la joie pourtant et un plaisir pour ces quelques milliers d'hurluberlus accrochés, on ne sait trop comment, par ces formules d'un autre âge, celles où l'on guide avant d'être guidé.

Nous serons mangés par les systèmes, dévorés par la facilité, aplatis par le pilonnage publicitaire qui ronge le jugement et trompe le sens critique : « *Tous en Jumbo* », « *Vive les eaux bleues des Caraïbes* », « *En route vers le Kenya* », « *Safarisons* ». Voilà le langage et les réalités. Les petits n'en ont plus pour longtemps ; les grands se regroupent et imposent leur loi sur un marché français timide. Mais qui, vraiment, étudie les changements de société chez ces champions du tout compris ? « *S'ils y songent un jour, je coule, mais au moins quelque chose aura bougé.* »

Aujourd'hui, les séminaires de formation des accompagnateurs de groupe et la manière dont ils sont conduits donne le frisson. Le produit touristique décalqué sur le produit client, sur le produit pays. L'aberration.

« *Il faut pourtant continuer d'exister.* » Se battre pour envoyer des pères de famille faire boire des chevaux devant des enfants étonnés : le père qui n'est plus l'homme en gris rentrant, le journal du soir sous le bras, l'esprit dans son tableau d'avancement. La belle aventure... La belle aventure n'intéresse pas, ou médiocrement.

### *Patron pêcheur*

J'ai peur, pourrait-il dire, que nous ayons de moins en moins d'imagination, de moins en moins envie d'en avoir. « Le tout cuit, tout forfait. » Vacances en France, mais comment la France, comment la poésie, comment l'approche des grands fleuves et des émerveillements du bocage ? Pas si simple.

Il sortait, Daniel Feldzer, d'un entretien avec un jeune fonctionnaire du secrétariat d'Etat au tourisme, où il avait raconté son histoire. Le secrétariat au tourisme qui prône la France et le tourisme intérieur, qui voudrait bien voir le tourisme en milieu rural prendre son essor ; le secrétariat qui le renvoyait dans ces roulottes et sur ces canaux. Il avait pourtant posé des questions précises sur la politique qu'entendait suivre le ministère de l'avenue de l'Opéra et, notamment, celle-ci : où trouver les moyens de répondre, par la fabrication et l'envol de catalogues, aux télex qui, de l'étranger, lui demandaient des précisions sur ces voyages ? Il était reparti en ayant l'impression d'avoir été écouté avec attention et mal entendu.

A la DATAR, qui vient de débloquer des crédits importants pour la mise en valeur de la vallée de la Vézère, dans le Périgord noir, et où il proposait un programme de circuits touristiques axés sur la préhistoire, même attention et même réponse. Il frappe et ça sonne creux...

Il conviendrait pourtant qu'on sache qu'il existe d'autres possibilités que de s'en aller son numéro dans le dos vers les plages des Canaries. Qui aidera à l'éducation, à l'information du public, qui prendra ce risque ?

Les pouvoirs publics sont timorés, les chambres de commerce soupçonneuses, les syndicats d'initiative, à de rares exceptions près, inopérants. Lui, continue de travailler et de chercher des idées, sous peine d'être obligé de raccrocher ses harnais au vestiaire. Ou ses hameçons, sa dernière trouvaille : la pêche en mer avec un patron pêcheur, un vrai, qui fume et fulmine. Sorties en mer au départ de Roscoff ou de Carantec, logement en gîte rural, repas au bistrot.

L'entreprise était limitée, mais elle a pourtant réussi. Pour tout le monde. Pour le citadin qui venait tanguer et apprendre à manger des embruns et du poisson par lui pêché ; pour le pêcheur, pour le gîte rural, pour les commerçants. La bateau, un langoustier, avait coûté 50 000 francs à l'achat. Il resservira cette année.

Exemplaire démarche de tourisme intérieur, même si Daniel Feldzer — dont plus de la moitié de la clientèle est constituée par des cadres supérieurs — regrette de ne pouvoir bousculer ces tarifs pour les mettre entre toutes les mains. C'est le problème, justement.

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

★ Cheval - Voyage, Hobby - Voyage, 8, rue de Milan, 75009 Paris. Tél. 744-60-89.

les orres
1550-2770
fleuron des nouvelles grandes stations des alpes du sud
13 remontées mécaniques, 35 km de pistes, 3 hôtels, 2800 lits
renseignements et réservations
maison des hautes alpes
4, av. de l'opéra - paris 1
téléphone 073-49 95
ski

nouvelles frontières
Touraventure
propose de nombreuses formules de voyages

DECOUVERTE INDIVIDUELLE
Vous avez des tas d'idées pour vos voyages et vous n'attendez de nous qu'un transport à bon marché.
PARIS/NEW YORK :
- du 22/03 au 6/04 ...... 1090 F AR
- du 6/06 au 2/07 ...... 1050 F AR
- du 8/07 au 9/09 ...... 1250 F AR
- du 31/07 au 28/08 ...... 1200 F AR
Ces vols sont ouverts à tous sans aucune discrimination.

CIRCUITS INITIATION AU VOYAGE
Une vingtaine de personnes, décidées à découvrir un pays avec un petit budget, en se débrouillant avec les moyens du bord pour circuler et se loger. Un responsable N.F. favorise les initiatives des participants et l'éclatement du groupe en petites équipes.
- du 22 mars au 5 avril
- du 2 juillet au 30 juillet
- du 2 août au 30 août
Découverte du PEROU
3600 F (2 semaines)
4600 F (4 semaines)
avec transport PARIS/LIMA aller et retour en jet

Bon à découper - à envoyer à NOUVELLES FRONTIERES
63 av. Denfert Rochereau
75014 PARIS
Tél. 325.57.51 et 633.28.91
Nom ....................
Prénom ....................
Rue ....................
Ville ....................
Je désire recevoir la documentation sur le voyage ....................
Lic. 793A

# Pas de chambres à la chaîne

« *SI une stricte réglementation régissant les constructions d'hôtels n'est pas rapidement mise en place, l'hôtellerie grenobloise ne se relèvera pas du coup que lui a déjà porté une surcapacité alarmante.* »

M. Henri Ducret, le remuant président de la chambre d'industrie hôtelière de l'Isère, propriétaire à Grenoble de deux hôtels qui furent en leur temps une petite révolution dans la profession, a redit ses inquiétudes au cours du colloque organisé dans cette ville par le Crédit hôtelier commercial et industriel. Thème de cette rencontre : « Les hôteliers face à leur avenir ».

Pour M. Ducret, la solution pourrait être trouvée dans la création d'une commission départementale chargée d'examiner les nouveaux projets d'installation. Y siégeraient, aux côtés des représentants du préfet, ceux de la mairie, du conseil général et de la chambre de commerce, et, bien évidemment, des professionnels de l'hôtellerie à titre de simples « consultants » non majoritaires.

Avec plus de trois mille lits, qui s'augmenteront bientôt des trois cents à quatre cents qui sont actuellement en chantier, Grenoble — comme d'autres grandes villes de France : Annecy, Bordeaux ou Lille — pâtit d'avoir trop d'hôtels insuffisamment occupés durant la plus grande partie de l'année.

Comment a-t-on pu en arriver là ? « *Par le manque absolu de concertation entre les chaînes...* » déclare M. Ducret, qui explique : « *Prenons l'exemple d'une ville qui a de réels besoins hôteliers, précisément définis par une étude de marché qui les évaluera à, disons, trois cents chambres de catégorie trois étoiles. La chaîne qui a entrepris cette étude met immédiatement en chantier l'hôtel correspondant. Une autre chaîne, qui a procédé aux mêmes études, fera de même sans tenir aucun compte des réalisations en cours. Et une troisième parfois surviendra et bâtira à son tour, cette fois parce qu'elle tient, coûte que coûte, pour des raisons de seul prestige, à figurer aux côtés de ses concurrents... Moralité, cette ville se trouvera vite à la tête d'un ensemble hôtelier dépassant deux à trois fois ses besoins réels.* »

L'autre grief formulé par M. Ducret vise les enquêtes entreprises par les chaînes lors de l'étude d'un projet : « *Si l'on ne manque jamais d'interroger la clientèle particulière sur ses besoins et ses désirs, on omet systématiquement de se renseigner auprès des milieux d'affaires et des industriels sur ce qu'ils souhaitent. Il ne faut pas oublier que dans une ville comme la nôtre, 80 % du chiffre d'affaires hôtelier sont le fait de la seule hôtellerie d'affaires. Les cadres, les ingénieurs, les acheteurs étrangers, les visiteurs qui descendent dans nos établissements sont presque tous les invités de ces industriels. Ces derniers ont donc leur mot à dire et souhaiteraient disposer d'hôtels d'une catégorie souvent un peu plus modeste.* »

La multiplication des liaisons aériennes intérieures a porté elle aussi un rude coup à l'hôtellerie provinciale. Avec jusqu'à cinq liaisons quotidiennes Paris-Grenoble dans les deux sens, les hôteliers constatent que beaucoup de clients qui, jusqu'ici, passaient la nuit sur place rentrent coucher chez eux. Quant à l'hôtellerie de tourisme, mieux vaut ne pas en parler. Au mois d'août 1974, le Parc-Hôtel a péniblement obtenu un coefficient de remplissage de 42 %.

Il ne suffit pas de construire des hôtels, il faut pouvoir les remplir et les faire tourner toute l'année. En 1965, avec 1 725 chambres, Grenoble avait enregistré 235 370 nuitées. Quatre ans plus tard, avec 275 chambres de plus, elle a vu ce chiffre tomber à 204 150... Les chiffres eux aussi parlent avec éloquence, même s'ils ne conduisent pas à des conclusions aussi abruptes — et volontairement un peu provocatrices — que celles que formule M. Ducret.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

# CAP SUR LA CORSE

C'EST une habitude, et on s'y attend : chaque année, au sortir de l'hiver et dès que s'annoncent les beaux jours, la même question vient aux lèvres des agents de voyages et des transporteurs méditerranéens. Comment va être assurée la desserte de la Corse ? Va-t-on assister aux mêmes embouteillages, aux réservations oubliées, aux révoltes de touristes entassés ou laissés en rade ?

Les spécialistes de la marine marchande se sont à nouveau penchés sur le dossier. Dossier délicat — comme tous ceux qui touchent de près ou de loin à l'île de Beauté — lorsque l'on sait que la Compagnie générale transméditerranéenne, seule à assurer le trafic de voyageurs entre la métropole et l'île, accuse depuis 1960 un déficit cumulé de plus de 60 millions de francs.

Les lignes actuelles font apparaître une rentabilité... négative que les récentes décisions prises par le gouvernement en faveur du transport des insulaires ne permettront évidemment pas de rétablir. Or le taux annuel de croissance du trafic (6,25 % pour les passagers et 10,75 % pour les véhicules depuis 1965) implique, si les choix de développement touristique prioritaire de la Corse ne sont pas remis en cause, que les navires soient régulièrement modernisés et multipliés. Mais aucun bateau n'est actuellement en commande pour remplacer des unités inadaptées. Des choix rapides devront donc être faits avant la fin de l'année. Décisions qui sont plus politiques qu'économiques et qui impliquent un engagement financier de l'Etat et des investissements portuaires en Corse et sur le continent.

### Super - pointes

L'incapacité de la Compagnie transméditerranéenne à dégager des marges d'autofinancement, l'absence dans le plan de croissance de la marine marchande d'incitations pour les transports de passagers, la concurrence très vive de l'avion, enfin les « détournements » de trafic à partir des ports italiens, jettent évidemment un lourd voile d'incertitude sur ces investissements. Et puis, l'irrégularité du trafic ne fait qu'empirer non seulement entre les mois de l'année, mais aussi au cours de la saison d'été... On constate une « pointe » estivale avec des « super-pointes » bimensuelles et des « pics » en tout début et en fin de semaine. Comment n'être pas conduit à un suréquipement en matériel dont l'emploi et la rentabilité, hors saison, sont un « casse-tête » ?

Pourquoi, alors, ne pas utiliser pendant l'hiver ces bateaux sur les lignes du Maghreb ou d'Espagne ?

On le fait. On songe même à une liaison entre Sète et Barcelone, peut-être sous pavillon étranger — un risque de tempête sociale en perspective ! — pour décongestionner l'axe routier. Les Baléares ? Pendant longtemps, les paquebots d'Algérie ont touché « au passage » ces îles. Mais Minorque et Majorque sont un marché où les « atouts » propres du transport maritime (possibilité d'emporter son véhicule) ne jouent pas, compte tenu de l'exiguïté du territoire. Les chances de l'avion restent donc les plus ouvertes.

Sur l'Algérie, le trafic ses passagers stagne depuis 1968, mais celui des voitures se développe. Or la Transméditerranéenne ne dispose pas de matériel moderne, au moment même où l'Algérie, avec des bateaux beaucoup mieux adaptés, veut reprendre en main une partie du fonds de commerce et incite discrètement ses ressortissants à utiliser le pavillon vert et blanc.

Pour la Tunisie, on n'exagère pas en parlant d'un véritable effondrement : 81 000 voyageurs en 1968, 68 000 en 1974.

Le salut ne viendra donc pas de l'ancien Empire français. La desserte de la Corse doit d'abord essayer de se sauver elle-même.

Mais à quel prix ?

## *DESCENDRE A PARIS*

# Mais pourquoi les Français fuient-ils les restaurants d'hôtel ?

LES Américains dînent dans l'hôtel où ils sont descendus (ils se mettent même souvent, pour cela, en tenue de soirée). Un Londonien trouvera tout naturel d'inviter des amis à dîner dans un restaurant d'hôtel. Les Parisiens, eux, n'y songent pas ! Mieux même, les provinciaux descendus à Paris à l'hôtel n'ont qu'une idée : fuir le restaurant de celui-ci. Pourquoi ?

Cela tient certes aux habitudes et relève des mœurs. Cela vient aussi de ce que la cuisine des hôtels parisiens, ne sortant pas généralement de la médiocrité, est à tort ou à raison redoutée.

A raison, je pense. Oh ! certes, il est arrivé que certains patrons d'hôtel se soient préoccupés de la question ! Souvent ils utilisent des produits de qualité et il arrive même que ceux-ci puissent être honnêtement cuisinés. Mais cuisinés par des chefs dans toute l'acception du terme, de la plus classique façon et sans aucune imagination. De plus, cette cuisine de palace, que Léon Daudet appelait merveilleusement du « vomi de chien riche », est le plus souvent proposée en des salles à manger tristes, plus tristes encore d'être désertées, par un personnel tout à la fois fatigué, obséquieux, anonyme et n'aspirant qu'à s'en aller coucher au plus vite... En notre temps où la majorité des dîneurs n'arrivent pas avant 22 heures, on trouve encore des hôtels où l'on ne sert plus après 9 heures du soir !

Cette décrépitude n'a pas été sans frapper certains animateurs hôteliers. Ils ont pensé avec raison qu'une ouverture « sur la rue » augmenterait l'audience de leur restaurant en le mettant mieux en vue des passants. Cela s'est révélé exact en général. D'autres ont voulu proposer une carte plus attachante et su exiger de leur chef des menus moins banals.

### Essoufflement

Curieusement la multiplication des hôtels de chaînes, excentrés, annonçant à leurs débuts un effort en ce domaine et amorçant un renouveau culinaire en milieu hôtelier, aura stimulé les grands anciens. Et, aujourd'hui, où l'on peut voir les Méridien et autres P.L.M. donner des signes d'essoufflement (pour ne pas dire plus), les efforts des grands hôtels classiques en vue de redonner du lustre à leur restaurant semblent payants.

Comme, parallèlement, de nombreux hôtels de moindre importance ont, eux, depuis longtemps compris l'intérêt d'avoir, à côté de leur « rayon chambres », un « rayon restaurant » achalandé et qui rapporte, les Parisiens prennent enfin l'habitude d'aller déjeuner et dîner dans les restaurants d'hôtel. C'est, je crois, l'occasion de faire le point à leur sujet...

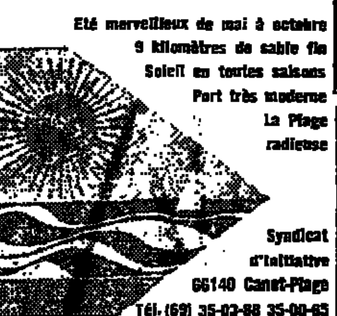
Le grand clasique hôtelier de la rive gauche est le *Lutétia*. J'y ai connu un bon chef, Sylvain Clussels, aujourd'hui disparu. Le *Lutétia* est devenu le *Lutétia-Concorde* et son restaurant-brasserie le *Borghèse*. Il ne viendrait à personne l'idée de traverser la Seine pour tâter de sa carte classiquement ronronnante. De même l'*Hôtel Bisson*, sur le quai des Grands-Augustins, très artistiquement rénové et meublé, eut la faveur des touristes cultivés. Son restaurant, le *Relais Bisson*, devint célèbre on ne sait pas pourquoi. Il ne l'est plus, même pour le Michelin, ce qui n'est pas peu dire !

Pour se régaler, il faut aller trouver des hôtels plus modestes. Les *Antiquaires* (7, rue Montalembert-7e, tél. 544-10-47) est le restaurant de l'*Hôtel Pont-Royal*, tandis que son voisin, le *Décaméron* (3, rue Montalembert-7e, tél. 222-58-19), est celui de l'*Hôtel Montalembert*. Tous deux sont ouverts sur la rue, ont une clientèle sérieuse venue du monde de l'édition et de la littérature. Leurs cartes sont étudiées, souvent originales. Ma préférence allant cependant au second.

Le *Sofitel-Bourbon*, comme tous les Sofitel de France, avait trouvé en Jacques du Chatelet un animateur aimant la bonne chère et attaché à la réputation culinaire de ses maisons. Son restaurant, le *Dauphin*, fut — et demeure encore — un modèle du genre (32, rue St-Dominique-7e, tél. 555-21-11), grâce au jeune Roland Magne, cuisinier d'imagination.

LA REYNIÈRE.

(*Lire la suite page 27.*)

CANET en ROUSSILLON
Eté merveilleux de mai à octobre
9 kilomètres de sable fin
Soleil en toutes saisons
Port très moderne
La Plage radieuse

Syndicat d'initiative
66140 Canet-Plage
Tél. (69) 35-03-88 35-00-65
PRIX REDUITS HORS SAISON

pra-loup
1600-2500
la station d'un ski heureux sous le soleil méridional
2 télécabines, 1 télésiège, 19 téléskis
30 pistes, 12 hôtels, 600 locations
renseignements et réservations
maison des hautes alpes
4, av. de l'opéra - paris 1
téléphone 073-49 95
ski

هكذا من الأصل

# Tourisme

## A Vaux-le-Vicomte

# FOUQUET REÇOIT ENCORE

PEU d'hommes dans l'histoire ont suscité autant d'amitiés que le châtelain de Vaux-le-Vicomte, Nicolas Fouquet, surintendant des finances. Peu aussi ont accumulé sur leur tête autant de haine et sans doute de jalousie. La Fontaine, Pellisson, Mlle de Scudéry, Saint-Evremont, Mme de Sévigné, n'ont cessé de le défendre et lui sont restés fidèles jusque dans le malheur

Il était pourtant de notoriété publique que sa fortune excessive s'était édifiée aux dépens du Trésor royal, à l'exemple d'ailleurs de son maître et protecteur Mazarin, au profit duquel il avait travaillé. Péché véniel sans doute pour la société française qui avait connu les années troublées de la Fronde. Cependant, cet homme intelligent et brillant nous a laissé un des premiers monuments de l'art classique français : Vaux-le-Vicomte et ses jardins, chef-d'œuvre qui donna à Louis XIV l'idée de faire mieux encore et plus grand, en réalisant Versailles.

Nicolas Fouquet était ne en 1615 d'une famille de riches magistrats. Il connut une ascension rapide que lui facilita la confiance de son « patron », le cardinal Mazarin. C'est lui qui l'appela, en 1659, à la charge de surintendant des finances, c'est-à-dire seul maître des finances de l'Etat, justifiant en partie déjà la devise que s'était choisie Fouquet : « *Quod non ascendet ?* ». Oui, jusqu'où ne monterait-il pas cet écureuil qu'il avait choisi comme emblème ? (En patois angevin, « écureuil » se dit « fouquet ».)

Il avait, malheureusement pour lui, sous-estimé la « couleuvre » chère à Colbert, dont l'inimitié ne se démentit jamais et vint à bout, par sa froide ténacité, de l'ambitieux égaré par son orgueil.

Il s'était aussi trompé sur la personne même du jeune roi Louis XIV, dont il espérait devenir le premier ministre, après la mort du cardinal, alors que le roi déclarait : « *Tout va changer* », et qu'à un ministre lui demandant à qui on allait maintenant s'adresser, il répondait : « *A moi* ».

Rien n'est plus caractéristique des rapports de Fouquet avec Colbert que l'anecdote qu'on raconte aux visiteurs dès leur entrée, dans le vestibule du château. Ils ont devant eux trois tapisseries, dont deux sont marqués d'un écusson avec une couleuvre ; or elles portaient à l'origine l'écureuil de Fouquet, et c'est pendant le procès du surintendant que Colbert fit découper les deux motifs et broder à la place son propre emblème

Fouquet avait acheté, en 1741, la seigneurie de Vaux, située à quelques kilomètres à l'est de Melun. Il n'avait cessé de l'agrandir jusqu'à en faire un domaine d'environ 6 000 hectares. Là, non loin de Fontainebleau, où le roi et la cour se rendaient souvent, il projeta d'édifier une demeure qui, moderne pour l'époque, témoignerait de sa puissance et de son rang.

### Les trois artistes

Il choisit trois artistes, l'architecte Louis Le Vau, dont l'œuvre était considérable et qui accepta de signer les plans du nouveau château ; le peintre Charles Le Brun, qui fut, en outre, un remarquable décorateur, et qui fonda, à Maincy, un atelier de tapisserie, lequel, transféré à Paris, après la chute de Fouquet, deviendra la Manufacture des Gobelins ; enfin, Le Nôtre, qui, à la place des prairies, des bois et des vignes, va dessiner les jardins, créant ce qu'on appellera les « jardins a la française ».

Ces trois artistes, travaillant ensemble, librement et pour un même but, réussirent si bien que, quelques années plus tard, Louis XIV, après avoir brisé Fouquet, leur confia la réalisation de Versailles.

La construction du château de Vaux fut un travail considérable. Les terrassements exigerent la disparition de trois villages et le relogement de leurs habitants, la disparition de deux églises et leur reconstruction, l'intervention permanente d'un millier d'ouvriers et, à certains moments, de plusieurs milliers. Et quelles dépenses !

Pour atteindre Vaux-le-Vicomte, on prend, à Melun, la nationale 36, en direction de Meaux et on la quitte après 4 kilomètres pour suivre, à droite, la départementale 15, une belle allée bordée d'arbres qui mène à l'esplanade du château, où se trouve un parking.

L'ensemble de Vaux apparaît alors sur la droite dans toute sa majesté ; une grille de fer forgé soutenue par six termes géants à double face, en grès, ferme l'avant-cour qui précède le château. Celui-ci, entouré de douves, se dresse sur une terrasse de forme sensiblement carrée. Il a été construit sur un socle de terre qui semble l'isoler au milieu des jardins

La façade nord, qui fait face à la route, présente, au centre, un large péristyle surmonté d'un fronton triangulaire et flanqué de deux avant-corps en légère saillie, le tout coiffé de toits d'ardoise à forte pente.

Les communs, situés en avant de la cour d'honneur, à l'est et à l'ouest de celle-ci, apparaissent nettement détachés : l'architecte Le Vau les a construits en brique et pierre alternées, alors que le château lui-même est en grès de Fontainebleau et en pierre de Creil. Le contraste entre les deux appareils donne au château, plus sévère, toute sa dignité.

A l'intérieur, on ne visite que les pièces du rez-de-chaussée, le vestibule, la grande chambre carrée de Fouquet qui a été réaménagée en partie. Le portrait du maréchal Villars a été remplacé par celui du surintendant, qui semble ainsi accueillir les visiteurs dans ses appartements. Le plafond de cette pièce, avec solives et poutres apparentes, est le seul plafond ainsi traditionnel du château. Parmi les pièces visitées, on remarquera le grand salon situé sous la coupole ovale qui occupe la partie centrale de la façade sud. Ce salon était inachevé lors de la fête du 17 août 1661 et il n'a pas été modifié depuis le jour où l'arrestation de Fouquet interrompit les travaux. C'est dans cette pièce qu'on trouve les seuls meubles d'origine ayant appartenu au surintendant : deux tables ovales en marbre rouge et bois sculpté et quatre bustes placés en haut des colonnes qui encadrent les portes nord et sud.

Depuis 1972 et 1973, la visite comprend aussi le cabinet des gravures, le salon des muses et le cabinet des jeux. C'est dans le salon des muses que, le 12 juillet 1661, Molière joua devant des invités, la reine d'Angleterre entre autres, *l'Ecole des maris*.

### Molière dans le jardin

Mais si Vaux-le-Vicomte est sans conteste un château remarquable, les jardins sont un véritable chef-d'œuvre. Le Nôtre a su associer d'une façon parfaite l'art et la nature, utilisant le cours de la rivière l'Anqueil, les plans d'eau, les pentes, les différents niveaux, amenant ainsi le promeneur à la vallée du cours d'eau ou l'on descend par degrés. Il faut se représenter ce que dut être dans ce cadre la fête du 17 août 1761, avec les feux d'artifice de Torelli et la représentation des *Fâcheux* par la troupe de Molière devant la « grille d'eau », à l'est du jardin Il est probable que, contrairement à ce que l'on a dit parfois, cette fête, si magnifique qu'elle fût, ne provoqua pas l'arrestation de Fouquet. Tout était décidé auparavant, et si Colbert en fut en grande partie responsable, Mazarin, avant sa mort, avait déconseillé à Louis XIV de donner sa confiance au surintendant.

Quoi qu'il en soit, Vaux-le-Vicomte nous reste et, si ses origines ne sont pas très pures, il n'en faut pas moins souhaiter que d'autres convoitises ne viennent pas un jour défigurer ce qui est, personne n'en doute maintenant, un élément essentiel du patrimoine artistique de la France.

GEORGES MICHEL.

★ Le château est ouvert du samedi 22 mars au mardi 11 novembre inclus. Le reste de l'année, seuls les jardins sont ouverts le dimanche après-midi. Pendant la saison, château et jardins sont ouverts tous les jours de la semaine.

Visite libre du château et des jardins, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Visite guidée du château à 11 h., 14 h. 30 et 16 h. 30. Les dimanches et jours fériés, visite libre du château et des jardins de 10 h. à 18 h., sans interruption. Les fontaines et jeux d'eaux fonctionnent les deuxième et dernier samedis de chaque mois, de 15 h. à 18 h.

Prix d'entrée : château et jardins : 6 francs ; jardins : 3,50 francs.

L'OFFICE DÉFEND PARIS
DÉFENDEZ L'OFFICE

POUR NOS ADHÉRENTS INDIVIDUELS :

- **Spectacles, expositions, musées** : des places et des entrees gratuites ou à tarif réduit.
- **Editions** : Paris Sélection, Lettre de Paris, Saison de Paris, plans, guides, posters, etc
- **Loisirs à Paris, en région parisienne, en province** : dossier spécial-vacances des Hôtesses de Paris

*Découpez le bulletin d'adhésion ci-dessous et retournez-le dûment rempli et accompagné du montant de votre cotisation à .*

OFFICE DE TOURISME DE PARIS

Service Adhésion, 43, avenue de Friedland, 75008 Paris - Tél. 260-39-66

Nom .......................... Prénom ..........................

Profession ..........................

Adresse ..........................

Membre adhérent (50 F) ............ Membre de soutien (100 F) ........

LA NEIGE
ET LE SOLEIL
A PAQUES...
partez avec
FRANCE TOURISME
SPÉCIALISTE des Stations FRANÇAISES, SUISSES ET AUTRICHIENNES
1, rue Auber, 75009 PARIS.
TÉL. 742-27-40 +
*Ouvert le samedi.*
LIC. 101.

CORSE - LOCATIONS
STUDIOS - APPARTEMENTS NEUFS — MAI/SEPTEMBRE
BORD DE MER
2, boulevard du Trident. — 13008 MARSEILLE.
Tél (91) 73-11-01 et 73-11-29.

si proche et si... "lointaine"
la YOUGOSLAVIE est à votre portée

| 1 SEMAINE - pension complète | | |
|---|---|---|
| à partir de | sans voyage | vol A.R. compris |
| hors saison | 203 F | 740 F |
| pleine saison | 392 F | 980 F |

Bon pour une documentation détaillée
Nom ..........................
Adresse ..........................
..........................
Code. Ville ..........................
.......................... M

OFFICE DU TOURISME YOUGOSLAVE et Cie Aérienne JAT
31, boulevard des Italiens, 75002 PARIS - Tél. : 292.10.59
3, rue du Président Carnot, 69002 LYON - Tél. : 42.40.75

Vous avez des prix, vous, sur les avions et les hotels ?

Avez-vous déjà essayé de téléphoner à une Compagnie Aérienne, puis à une autre, pour les mettre en concurrence et obtenir des places d'avion avec réduction?

Non. Vous savez qu'on vous répondrait: "Les tarifs sont réglementés, alignés, il n'y a pas d'exception".

La plus habile des négociations ne peut faire baisser d'un centime un tarif d'avion, de bateau ou de train. C'est comme cela. Et personne n'y peut rien.

Pour les hôtels, qu'arrive-t-il? Quand un prix baisse, la catégorie d'hôtel baisse et les étoiles tombent au rythme des prix.

Alors, vous vous résignez, et pour évaluer le prix de vos vacances, vous faites votre décompte personnel. Vous prenez les barèmes et alignez les chiffres. Avion aller-retour + les chambres + les déjeuners + les dîners + les excursions... le total est impressionnant.

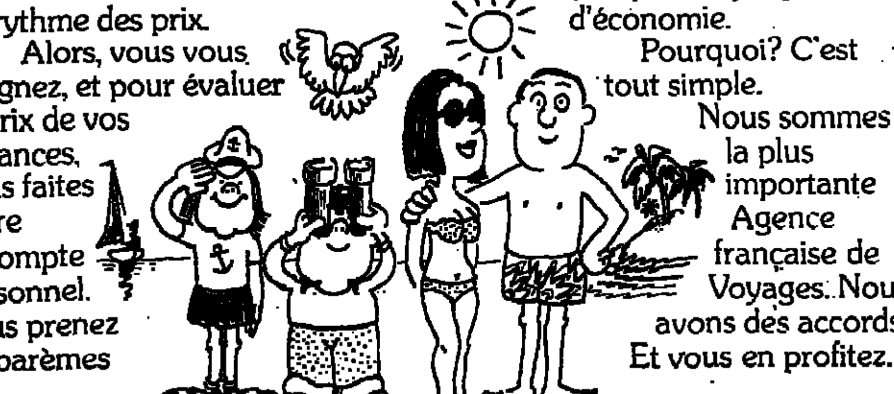
Gardez votre calme. Et venez nous voir à Havas-Voyages (il y a plus de 200 bureaux en France). Là, un conseiller refera l'addition avec vous.

L'avion aller-retour + les meilleurs hôtels + des repas excellents + des excursions passionnantes.

Résultat: un total bien moins cher que le vôtre.

Quelquefois, jusqu'à 50 % d'économie.

Pourquoi? C'est tout simple. Nous sommes la plus importante Agence française de Voyages. Nous avons des accords. Et vous en profitez.



Havas Voyages conseille et garantit vos vacances.
200 AGENCES EN FRANCE.



Demandez nos brochures à l'agence Havas Voyages la plus proche de votre domicile. ou : à Havas Voyages : service documentation - 26, avenue de l'Opéra. 75001 Paris.

Lic 97

*juin - septembre*

un maroc des familles

Sur la Riviera marocaine, Rif-Djebla, village de vacances V.V.T., une médina en amphithéâtre dans des collines verdoyantes avec le rif en toile de fond et les pieds dans la Méditerranée. Une vie de détente, de jeux, d'excursions, une animation efficace mais non agressive, c'est l'image idéale des vacances dans le cadre d'un budget familial.

Licence 825 A



Voyages Vacances Tourisme
538-52-12

5, boulevard de Vaugirard, 75015 PARIS

DECOUVERTE ET CULTURE
Loisirs

ETE 75 - CHINE POPULAIRE - 9 au 31 juillet - 8 au 30 octobre -

ALBANIE
séjours de 2 semaines
départs 17/6 - 1/07 - tous les mardis jusqu au 16/09

AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN - séjours à Beyrouth - 3 semaines juillet et août

PORTUGAL - circuits juillet et août - plusieurs formules de transports et de séjours - un permanent D.C.L. à Lisbonne -

Et aussi : Somalie, Algérie, Yemen du sud, Pérou, Californie, Roumanie, Yougoslavie, Suède.. etc, séjours en France, Cévennes Pays basque, cheval en Provence ..

ADHEREZ à D.C.L. !

94 rue N.-D. des Champs 75006 Paris - tel 325 00 09 et 633 77 78 - ouvert de 10h30 à 19h

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

*Campagne*

07530 LA LOUVESC (Ardèche)

HOTEL BEAU SITE ** NN. Sit. except. T. 15. Qualité-Pens. 58/84 ttc. Dépl.

26100 MONTMIRAIL

Hôtel des Voyageurs * NN
tout confort - calme - repos
Superbe panorama sur le Vercors.

St-PARDOUX-LA-CROISILLE

19320 (Corrèze)

HOTEL BEAU SITE **. Cure d'air. Etang privé. Calme. Envoi dépliant.

*Côte d'Azur*

CANNES

LE SAINT-YVES *** NN. 49, boulevard d'Alsace, proximité Croisette. Jardin. Parking, terrasse. Tél. 38-65-29

NICE

HOTEL MEDICIS
58, rue Hérold. Tél. (93) 88-96-73. Chambres cuisinettes. Bains. W.C. Téléphone. Terrasse, centr. Prix longs séjours.

HOTEL GOUNOD ***, 3, rue Gounod. Annexe Sofitel, central, calme, très confort., ch. et pet. déj. de 75 à 105, tout compris. Tél. (93) 88-26-20.

VILLEFRANCHE-SUR-MER

Hôtel WELCOME ***, bord de mer, saison d'hiver. Tél. : (93) 80-70-36.

*Mer*

POITOU-CHARENTES-VENDEE

MAISON REGIONALE
— Réservations
— Hôtels
— Meublés
— Villages de vacances immédiates et sans frais Poitou-Charentes-Vendée
4, av. Opéra, Paris-1er - 073-40-85

*Montagne*

Alpes du Sud. 04400 LE SAUZE, 1 400 m Hôtel LE DAHU *** NN. Près des pistes, piscine chauffée, sauna. Possibilité séminaires. Tél. : (92) 81-05-59.

*Provence*

BANDOL

HOTEL**** au Soleil. Restaurant gastronomique, bar, tennis, piscines, salles de réunions, plage privée et 14 ha de parc détente en pinède. Réservez à

l'HOTEL ATHÉNA

boulev. des Engraviers, 83150 Bandol. Téléphone : (94) 29-47-22.

*Province*

BORDEAUX

LE GRAND HOTEL DE BORDEAUX *** NN. Appts calmes 48 à 69 F T.T.C. Centre affaires et spectacles 2, place de la Comédie, Bordeaux. Garage gratuit. Tél. : 52-64-03 à 06.

*Station thermale*

AIX-LES-BAINS

HOTEL BRISTOL ***, 120 chambres SANS OBLIGATION PENSION. Restaurant dans l'Hôtel. Jardin. Proximité Thermes. Documentation sur demande.

*Angleterre*

VICTORIA (Londres)

HAMILTON HOUSE HOTEL
Bread and Breakfast à partir de 35 F par personne. 60 Warwick Way, SWI. Téléphone : 01-821-1221.

*Suisse*

AROSA (Grisons)

HOTEL VALSANA, Première classe. Courts de tennis. Piscine plein air et piscine couverte.

FOURCHETTE EN L'AIR

## DU PORT A LA GARE

*C'EST un quartier de gens pressés bien plus que de flâneurs. Mais les vrais Parisiens — seraient-ils même... banlieusards, comme doivent l'être probablement bien des passants tout autour de Saint-Lazare — trouvent toujours le temps de s'attarder à jouer les badauds.*

*Un quartier limité dans d'étroites frontières. D'un côté, l'église de la Trinité, prétentieuse pièce montée, marque déjà un autre paysage. De l'autre, Saint-Augustin pourrait être la porte commandant l'accès à la bourgeoise pierre de taille du boulevard Malesherbes. Loin au nord, les Batignolles, désormais privées de leur seul attrait d'antan, les lourdes fumées grises des « locos » à vapeur, et le quartier de l'Europe, où il ne viendrait à personne l'envie d'aller marcher sinon pour ses affaires. Au sud, enfin, où va s'amorcer dès les grands magasins le monde différent des boulevards, que midi emplit de secrétaires remplaçant leur déjeuner par des courses aux nouveautés.*

*Reste ce périmètre insolite, au beau milieu de quoi trône la gare dont les débuts remontent à 1836, lorsqu'elle n'était encore que le terminus de la ligne reliant Le Pecq à la capitale. Un monde en soi :* « Ces lieux spéciaux, les gares, lesquels ne font pas partie pour ainsi dire de la ville, mais contiennent l'essence de sa personnalité », *note Proust. Tout alentour des rues où l'on se hâte, comme il sied près des lieux où menacent les pendules.*

*Le passage du Havre, haut lieu du modélisme, attire et retient les fanatiques du train miniature, du cuirassé à construire soi-même et de l'avion téléguidé, leurs compagne ayant tout loisir, pendant qu'ils discutent avec des vendeurs aussi passionnés qu'eux, de choisir qui une paire de chaussures, qui un cardigan. Cent quinze mètres de boutiques, sans un hiatus, où voisinent — en excellente intelligence — des aiguillages électroniques qui tiendraient dans une main, des robes à 20 F et des escarpins en tout genre.*

*Voici moins de quatre ans, la vieille brasserie Garnier (qui avait succédé d'abord à un restaurant très « parisien » du début du siècle, avec « cocottes » dans le vent d'alors et salons particuliers pour petits soupers) s'enfermait derrière le mystère d'une palissade. Pour en ressortir transfigurée : foin des boiseries et des dorures ; formes discrètement modernes au goût du jour, tonalités chaudes où l'orange prédomine sans tapage, mobilier fonctionnel, c'est ainsi qu'on la voit désormais.*

« Essentiellement brasserie de fruits de mer et de poissons », *comme la qualifie son directeur, ce Garnier nouvelle mode peut vanter sans se vanter l'irréprochable qualité de ses produits,* « livrés chaque matin directement du port ». *Rougets en papillote (32 F), loup grillé pour deux personnes (55 F), barbue grillée (22 F) y sont largement servis. Et le banc de coquillages, à en juger par un « plateau » (52 F) où se côtoyaient huîtres plates et creuses, moules d'Espagne, bulots, prairies, bouquets, crevettes grises, crabillons, clams.*

*Un coin de la brasserie a été aménagé en « snack d'huîtres », où les gens pressés que nous avons rencontrés plus haut, pourront à toute heure du jour déguster leurs coquillages favoris : un « forfait » comprenant citron, pain, beurre demi-sel, un verre de riesling et neuf huîtres est proposé, dont le prix varie, selon les coquilles choisies, entre 17,50 F et 44 F.*

*Avant de s'en retourner vers Asnières, Sèvres, Le Pecq, une excellente occasion de rater son train...* — J.-M. D.-S.

★ **Garnier, 111, rue Saint-Lazare, 75008 Paris. Tél. 387-50-40. (Ouvert tous les jours, de 11 heures à 2 heures du matin.)**

# Michelet, piéton de Paris

UNE très intéressante exposition, « Moi-Paris », s'ouvre ce vendredi 14 mars en l'hôtel Lamoignon. Elle est organisée, à l'occasion du centenaire de la mort de Jules Michelet, par la Société des amis de la bibliothèque historique de la ville de Paris, de mars à mai 1975. Elle réunit, outre de nombreux portraits, tableaux, gravures et photos anciennes, une importante documentation et des notes sur Paris qui proviennent du fonds légué à la bibliothèque historique par Gabriel Monod, historiographe de Michelet, qui le tenait de Mme Athénaïs Michelet, veuve de l'historien.

Jules Michelet est né en plein cœur de Paris, le 31 août 1798, dans une chapelle de style Louis XVI, désaffectée sous la Révolution, aujourd'hui disparue : celle des Filles-de-Saint-Chaumont, située à l'angle des rues Saint-Denis et de Tracy, où son père, petit patron toujours endetté, avait installé quelque temps une imprimerie. L'enfance de l'auteur de *l'Histoire de la Révolution française* fut misérable. « Il poussa comme une herbe sous le soleil, entre deux pavés de Paris », aidant son père comme apprenti, travaillant à « lever la lettre », courant à travers les rues, tout en s'initiant avec fièvre aux sortilèges de la lecture et de la connaissance. Les privations que s'imposèrent ses parents ne furent pas vaines, puisqu'il sortit, en 1817, du lycée Charlemagne avec le titre de bachelier, première étape d'une brillante carrière universitaire, qui devait l'amener, en 1834, à suppléer Guizot comme professeur d'histoire à la Sorbonne.

C'est en 1825 qu'il publia son *Tableau chronologique de l'histoire moderne,* où le rôle de Paris est présenté comme déterminant. Cette idée le poursuivit longtemps, puisqu'il entreprit de constituer un important dossier où se trouvaient réunis toutes sortes de papiers, de notes et de documents relatifs à la capitale qui devaient servir à rédiger une « Histoire de Paris », laquelle ne vit jamais le jour.

Car Michelet aima Paris jusqu'à s'identifier avec la ville, objet de sa réflexion (d'où le titre de cette exposition). Il arpenta inlassablement les vieilles rues, allant d'une rive à l'autre de la Seine, visitant les églises, goûtant le charme des jardins. Toute son enfance s'écoula entre le quartier des Halles et le Marais ; en 1815, il habita rue de la Roquette. C'est de là qu'il découvrit le cimetière du Père-Lachaise, devenu son lieu de promenade quotidien. Il apprécia le calme et la fraîcheur romantique de son abondante végétation, tout en se recueillant sur les tombes de ceux qu'il avait aimés ou admirés, et, comme Rastignac, il put, des hauteurs du grand cimetière, contempler Paris.

### Manuscrits et inédits

C'est toutes les pérégrinations de Michelet à travers la ville que nous suivons à l'exposition de l'hôtel Lamoignon, en même temps qu'on peut y juger de l'évolution de Paris entre 1830 et 1846. On y a, au demeurant, respecté le classement topographique, regroupant dans l'œuvre de Michelet les passages ayant trait à chaque quartier. Quant aux tableaux, aux gravures et aux portraits, ils sont présentés très près les uns des autres, recouvrant tous les murs, selon la mode de l'époque.

A côté des manuscrits inédits, on a exposé de grands panoramas de Paris, comme les aimait Michelet, et des dioramas datant de 1830, tels que celui des grands boulevards, entre la Madeleine et la Bastille, et celui des quais de la Seine, du chantier de l'île Louvier (face à l'île Saint-Louis) jusqu'à la pompe du Gros-Caillou. On a réuni dans des vitrines des vues de Notre-Dame avec son peuple de gargouilles ; des documents et des photos du Père-Lachaise, du Jardin des plantes, des immeubles habités par Michelet de sa naissance jusqu'à sa mort (1874), et aussi des vues du musée des Monuments français de Lenoir, qui, installé dans le cloître des Célestins, fut un des lieux où Jules Michelet sentit se former sa vocation.

Le catalogue de l'exposition, dû à M. Patrice Boussel, conservateur en chef de la bibliothèque historique de la Ville de Paris et à M. Jean Dereus, conservateur, est particulièrement intéressant : il contient, outre l'énumération des objets et documents présentés et de nombreuses reproductions, une publication de notes de Michelet relatives à la capitale, provenant du fonds versé par Gabriel Monod (M.S.A. 3739) une réédition de réflexions sur Paris publiées dans *le Journal* par M. Paul Villaneix et de copieux comptes rendus du cours que Michelet fit sur Paris au Collège de France en 1838. Cet excellent ouvrage sera une précieuse source de renseignements pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Ville et à Michelet dont il révèle un visage inattendu.

ANDRÉE JACOB.

★ Bibliothèque historique de Paris, hôtel Lamoignon, 24, rue Pavée, 75004 Paris. Ouverte tous les jours (sauf le dimanche), de 14 heures à 18 heures. Entrée gratuite.

★ « Moi-Paris », centenaire de la mort de Jules Michelet. 150 pages, photos ill. doc. Prix du catalogue : 25 F.

## Tourisme

### BILLETS DE LOGEMENT POUR LA CAPITALE

L'OFFICE du tourisme de Paris renouvellera cette année l'opération « logement chez l'habitant » qu'il avait lancée à Pâques l'année dernière.

Cette initiative avait permis de loger près de 500 touristes (avec un total d'environ 1 500 nuitées) n'ayant pu trouver place dans les hôtels de Paris ou sa région ou dans un centre d'hébergement (foyer, maison de jeunes ou camping) durant le mois des vacances pascales.

En période de pointe, les capacités d'hébergement de la capitale se révèlent, en effet, très insuffisantes. Les quelque 700.000 touristes qui sont attendus dans la capitale les samedi et dimanche de Pâques ne disposent, en effet, à Paris et dans la région parisienne, que de 67 000 chambres classées tourisme (dont 16 000 « luxe » et quatre étoiles, 11 000 trois étoiles, 20 000 deux étoiles et 10 000 une étoile).

Un contrôle de la qualité de l'hébergement ainsi que du prix demandé est effectué par l'Office du tourisme. L'année dernière, seules quelque 200 chambres sur 500 offertes avaient été retenues.

Pour les prix, l'Office fournit, à titre indicatif, les tarifs appliqués dans l'hôtellerie pour des prestations correspondantes. Les visiteurs à la recherche d'une chambre sont dirigés par l'Office sur les chambres répertoriées mais uniquement lorsque les hôtels affichent complet.

★ Office de tourisme de Paris, 127, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 720-90-16, 720-04-96.

● *Le Sancy et la neige.* — Deux erreurs ont, dans l'article publié par *le Monde* du 8 mars, page 17, et intitulé « La neige a oublié le Sancy », défiguré le nom de deux villes du Massif Central : celui du Mont-Dore (et non Mont d'Or) et de Murat-le-Quaire (et non le Kaire).







Madère, l'île du Printemps en toutes saisons. Ses fleurs, ses fruits,... la fête permanente. Des amis accueillants et heureux. Une joie de vivre !...

A partir de **1260 francs***, votre Agence de Voyages et l'Office National du Tourisme Portugais seront heureux de vous proposer **des suggestions pour tous, une idée pour chacun.**

*1 Semaine · A.R. Paris · Hotel logement, petit déjeuner.

**Avec Tap, le Portugal commence à Orly.**

TAP THE AIRLINE OF PORTUGAL

**Transports Aériens Portugais**
75009 Paris · 9, rue Scribe · Tél. 073.51.04
69002 Lyon · 93, rue du Pt Ed. Herriot · Tél. 37.63.07

i.d. publicité photo fr. ...




**en grèce et en turquie**

16 jours à bord de l'Andrea C :

aux joies de la découverte de nouveaux horizons s'ajoutent les charmes et les incomparables agréments d'une croisière.
Départ de Venise le 31 mai.

Pour tous renseignements, adressez-vous à l'agence de voyages
**le tourisme français** 96, rue de la Victoire 75009 Paris - Tél. 285.38.38
LIC. A 77



**france congrès**

un éventail des villes congrès les mieux équipées de France

Association des villes de Congrès, France Congrès vous apporte son expérience, sa documentation, tous les renseignements dont vous avez besoin pour la préparation de vos congrès, afin de vous éviter des démarches et des pertes de temps inutiles.

Nom
Entreprise
Adresse

| | | | |
|---|---|---|---|
| LA BAULE | | PARIS | |
| BIARRITZ | | STRASBOURG | |
| BORDEAUX | | TOULOUSE | |
| CANNES | | LE TOUQUET | |
| DEAUVILLE | | VERSAILLES | |
| GRENOBLE | | VICHY | |
| LYON | | VITTEL | |
| NICE | | Pté MONACO | |

FRANCE CONGRES
24, Av. de l'opéra 75001 Paris
Téléphone 073.74.87 - 073.80.31.

Les services de France Congrès sont gratuits.

AFFO-APRÈS PUBLICITE · LE M.

VACANCES EN
AFGHANISTAN
à partir de 2.061 F (*)
sur vols réguliers All./Ret.
(*) Tarif Jeunes
ARIANA
AFGHAN AIRLINES
membre de l'I.A.T.A.
1, rue Scribe - PARIS (9e)
Tél. : 073-77-86 et 073-27-9(
ou votre agence de voyage/Iata.

(Publicité)
APPRENEZ L'ALLEMAND EN AUTRICHE
Université de Vienne
Cours d'allemand pour étrangers
3 sessions :
du 7 juillet au 20 septembre 1975
pour débutants et avancés
— Laboratoire de langues
— Excursions soirées
Droits de cours et d'inscription pr 4 semaines : SA 1.400 (env. 370 F)
Prix forfaitaires (inscription, cours, chambre) pr 4 semaines, à partir de SA 3.480 (environ 920 F)
Programme détaillé :
Wiener Internationale Hochschulkurse
A-1010 Wien, Universität.

PAQUES
LONDRES
4 jours par jet de BRITISH AIRWAYS
Séjour en demi-pension chambre double
Hôtel catégorie supérieure
Transferts
Accompagnateur
Excursions locales
Déjeuner jour de Pâques
590 F
FRANCE-TOURISME
PARIS EXCURSIONS
1, rue Auber, 75009 PARIS
742-27-40 +
Ouvert le samedi
LIC. 101

## Tourisme

# Les Cévennes avec la joie de s'y perdre

« J'AIME les Cévennes !... » Le petit bonhomme de neuf ans qui dévale le « sentier des quatre mille marches » reliant Valleraugue au mont Aigoual porte sur son T-shirt cette proclamation, pour une fois non publicitaire. Il doit les aimer, en effet, car, parti avec sa famille la nuit précédente pour saisir le lever du soleil à l'Aigoual, il redescend allègrement le chemin monté la veille. Pour aimer les Cévennes, il ne faut pas seulement les sillonner en voiture, il faut les découvrir en marchant.

Voici dix jours que nous avons quitté la grande ville et que nous avons établi nos pénates près de l'Aigoual, à l'Espérou. L'altitude, la proximité des chemins de grande randonnée, l'exiguïté du petit village nous avaient séduits lors d'une rapide reconnaissance aux précédentes vacances de printemps. La gentillesse de nos hôtes, pressentie dès l'accueil, devait nous acclimater très vite. Dès notre arrivée, nous étions en excursion au col de la Serreyrède, ligne de partage des eaux entre les versants atlantique et méditerranéen du massif. Il y coule une source d'une fraîcheur et d'une limpidité incomparables.

Nous avons souvent franchi le col de la Serreyrède, par la route et par les sentiers. Un jour, nous avons décidé de nous rendre à Bramabiau, *l'Auberge de l'Abîme* (titre d'un roman de jeunesse d'André Chamson), par la vallée du Bonheur, un minuscule ruisseau qui devient vite rivière et se perd au-dessus de Camprieu pour ressurgir en une cascade impressionnante, surtout par grandes eaux. Cette cascade, les paysans l'ont appelée en patois local Bramabiau, car son bruit ressemble au mugissement du bœuf.

Dévaler une pente raide, dans les frênes puis les genêts, n'est pour nous qu'une sorte de jeu. Dans la chaleur de la fin du jour et sous un soleil déjà déclinant, nous découvrons les ruines d'une ancienne abbaye prieuré, flanquée d'une bergerie et d'une étable. Les lieux ne sont pas tellement éloignés de la route pour ne pas tenter les automobilistes d'arrêter leur voiture pour visiter le site. Ceux que nous rencontrons ont le sans-gêne des touristes qui croient déserts des lieux habités seulement de silence. Un quart d'heure plus tard, le vieux paysan propriétaire du domaine sait nous le dire : « *Vous, au moins, vous suivez les sentiers, les autres traversent mes pacages.* » Il explique qu'il a acheté voici bien longtemps l'abbaye en ruine et qu'il a essayé de la transformer en ferme, sans succès : elle est trop loin du village et les passants pillaient son jardin.

### Au temps du maquis

Le maquis de 1943-1944 fit naguère revivre les Camisards et leurs luttes. Notre hôtelier, authentique Cévenol de Valleraugue, nous explique comment, à vingt ans, il prit la montagne pour éviter le S.T.O. Une vieille femme venait le nourrir, lui et son compagnon, dans la grotte où ils se cachaient, ermites modernes dont le corbeau cette fois n'était pas miraculeux. « *Nous avons commencé à la fin du printemps : l'été, c'était merveilleux, mais il fallait se méfier des passages. Quand l'hiver est venu, nous avons trouvé une maison dans un village, d'où personne n'est venu nous déloger. Après, nous nous sommes organisés avec les autres, en maquis, pour faire le coup de feu sur les Allemands.* » Un monument imposant — il pourrait avoir une meilleure esthétique — proclame, au col du Port, la part que les maquis des Cévennes prirent à la Résistance.

On imagine un peu comment il fallait lutter autrefois pour survivre dans ces montagnes que les contemporains de Basville et de Villars, l'intendant et le maréchal de Louis XIV, appelaient « sauvages » et redoutables. Basville a ouvert le massif des Cévennes en creusant des routes pour faire passer ses canons dans la guerre des Camisards. Cette guerre, nous avons voulu en reconnaître les lieux à Pont-de-Montvert, confluent des trois vallées où les escarmouches commencèrent. On vous montre encore l'emplacement de la maison du terrible abbé du Chayla. Un religionnaire lui avait prophétisé qu'il ne verrait pas la fin de juillet 1702. Le 22 du mois, le convertisseur forcené de « parpaillots » se réjouissait : « Nous sommes à la fin du mois, et la prophétie est bientôt prescrite. »

### Deux marcheurs

Las ! le 24, les gens d'Abraham Mazel vengeaient leurs frères en tuant l'abbé dans sa maison incendiée...

Est-ce ce souvenir du Désert qui nous poussa un dimanche matin au camp des Pentecôtistes de l'Aigoual ? Si nous étions restés en Cévennes au mois de septembre, nous nous serions plutôt dirigés vers le mas Soubeyran, aux commémorations plus authentiques. Mais un pentecôtiste ardent nous avait si bien fait l'article, et nous étions au cœur du mois d'août... Nous arrivons donc, ce dimanche un peu brumeux, devant une baraque assez misérable, au centre d'un camp de vacances pourtant bien tenu. L'assistance, bon enfant, y attend le début du culte. Une chorale, plus naïve qu'experte, entame des chants, bientôt coupés par la mélopée d'un vieillard qui se croit habité par l'Esprit. Y succède un interminable sermon ponctué des approbations de l'assistance, assistance que son pasteur avait auparavant mitraillé littéralement de flashes photographiques. Naïveté, inculture, crédulité font de ce culte un amalgame plutôt déroutant. Rien qui puisse ressembler, même pour une apparente ferveur, aux premières assemblées du désert.

Un voyage aux Cévennes, pour être complet, ne devrait manquer de pousser jusqu'à Aigues-Mortes, l'impressionnante cité fortifiée, créée de toutes pièces par Louis IX — pour garder la passe du Grau. La tour de Constance « opulente et seule » se dresse hors des remparts. Ses salles voûtées virent passer les chevaliers de la Croisade, mais aussi les prisonniers innocents enfermés, « *parce qu'ils voulaient parler à Dieu en le tutoyant* ». Les touristes, ici, sont nombreux, mais nul guide ne les initie : ceux qui sont là sont des « gardiens ». Seul, un magasin de « souvenirs » pourrait offrir au touriste le guide imprimé, la visite « commentée » ayant lieu à une heure impossible pour qui veut regagner les Cévennes le soir. Mais plus que tout cela, on regrette l'éclairage bien chiche qui empêche, dans les vitrines de la première salle, de bien lire les photocopies des chartes et les titres des documents. Bien plus et, sans que l'on vous dise pourquoi, à l'étage de Marie Durand et des prisonnières, trois vitrines sur six sont vides !... Ne pourrait-on être plus diligent pour mettre en valeur un patrimoine historique assez incomparable pour qu'il entre dans « l'éducation de base » que les hasards du tourisme ou la ferveur du pèlerinage devraient permettre de parachever ?

### La « draille » de Calcadis

Aujourd'hui, ce ne sont ni les pèlerins ni les clandestins qui reviennent aux Cévennes, mais, reprenant les traditions qu'un siècle de mécanique aurait bientôt détruites, ce sont les marcheurs. Vous les rencontrez, ici et là, par couples ou par groupes, le long des sentiers de grande randonnée les fameux « G.R. » qui reprennent d'anciennes voies délaissées. Les plus connues et les plus pittoresques sont les « drailles », ces chemins qu'empruntaient autrefois les troupeaux de la transhumance. Nous en avons « fait » quelques-unes de ces « drailles », perdues au sommet des montagnes entre ciel et terre, sur les crêtes. La plus belle est, sans contredit, la « draille » de Calcadis, qui suit la ligne des crêtes, de la Serreyrède vers Meyrueis. Il faut au moins une journée pour la faire. Du col, nous passons dans un sous-bois plein de mystère ; de temps à autre, d'énormes troncs de hêtres évidés qui pourraient cacher un homme, jalonnent notre chemin, comme lorsque nous montions l'autre jour les quatre mille marches.

Au détour d'un bois de conifères, nous déboulons dans la « draille » proprement dite, large, caillouteuse, inondée du soleil qui la plombe. Il faut avoir souffert de la soif pour connaître la rudesse et l'âpreté de la vie cévenole... L'été, on y cuit malgré le vent qui balaie les crêtes ; l'hiver, il doit être impossible d'y tenir. Et, pourtant, les chasseurs de sangliers la parcourent encore, si l'on en croit notre hôte, qui nous mima un soir la charge mémorable que fit sur lui « un gros cochon » blessé à mort. Nous imaginions sans peine ce qu'il fallait de sang-froid sur ces pentes raides, où le moindre faux pas peut vous précipiter dans le vide. Mais aussi la joie physique, âpre et chaude, qui peut habiter un tel chasseur après l'exploit.

Nous connûmes un peu de cette joie lorsque, les pieds de plomb et la gorge sèche, nous nous posâmes, après la randonnée, sur un banc de pierre, en plein village de Meyrueis. Les estivants sédentaires, les automobilistes pressés, nous regardaient, étonnés, « lamper » chacun notre litre de jus de fruits. Nous avions l'air hirsute d'hommes des bois en rupture. Mais les vieux paysans, en nous regardant, semblaient ruminer leur jeune temps ; nous nous sentions un peu des leurs, quelque chose de ce terroir était passé en nous. Jamais plus, même en le parcourant au volant d'une voiture, nous ne le verrions des mêmes yeux...

FRANCIS FERRIER.

Si notre calendrier vous convient, Jet Tours Charters vous offre Paris-Montréal-Paris pour 1450 F.*

| DATE LIMITE DE RÉSERVATION | DATE DE DÉPART | DATE DE RETOUR | PRIX ALLER ET RETOUR |
|---|---|---|---|
| 25 Mars | Samedi 24 Mai | Samedi 7 Juin | 1450 F |
| 8 Avril | Samedi 7 Juin | Samedi 21 Juin | 1450 F |
| 22 Avril | Samedi 21 Juin | Samedi 5 Juillet | 1700 F |
| 1er Mai | Lundi 30 Juin | Lundi 21 Juillet | 1700 F |
| 1er Mai | Lundi 30 Juin | Jeudi 31 Juillet | 1700 F |
| 6 Mai | Samedi 5 Juillet | Dimanche 27 Juillet | 1700 F |
| 7 Mai | Dimanche 6 Juillet | Samedi 2 Août | 1700 F |
| 13 Mai | Samedi 12 Juillet | Lundi 15 Septembre | 1700 F |
| 31 Mai | Jeudi 31 Juillet | Vendredi 29 Août | 1700 F |
| 4 Juin | Dimanche 3 Août | Dimanche 24 Août | 1700 F |
| 17 Juin | Samedi 16 Août | Dimanche 31 Août | 1700 F |
| 2 Juillet | Dimanche 31 août | Dimanche 14 Septembre | 1650 F |
| 3 Juillet | Lundi 1er Septembre | Samedi 27 Septembre | 1650 F |
| 4 Août | Vendredi 3 Octobre | Samedi 18 Octobre | 1450 F |

* Ou bien New York pour 1600 F, Los Angeles pour 2600 F et Mexico (avec 2 nuits à l'hôtel) pour 2650 F.
Demandez notre calendrier et la brochure spéciale à votre Agent de voyages.

Si vous restez dans le cadre de ce calendrier, en réservant au plus tard 60 jours à l'avance, vous bénéficiez d'un tarif exceptionnel pour votre voyage, à Montréal (de 16 à 67 jours). Nous vous demandons tout simplement de verser 25% au moment de votre réservation et le solde 30 jours avant le départ. Si vous le désirez, nous vous proposerons également des séjours, sur place, dans les meilleurs hôtels. Et n'oubliez pas que vous partez dans des conditions idéales, à bord de Boeing d'Air France. Pour avoir des renseignements plus détaillés et pour réserver, consultez votre Agent de voyages.

Jet tours Charters

Sous réserve d'approbation gouvernementale. VARA : Vols affrétés avec réservation à l'avance.

HAVAS CONSEIL LIC 583



e de s'y perdre

Deux marcheurs racontent

## Tourisme





# Par monts et merveilles sur les chemins de Saint-Jacques

JE marche vers Saint-Jacques-de-Compostelle, en Galice. Voilà dix-sept jours que j'ai quitté Paris sous une pluie fine, bien peu encourageante. Aujourd'hui j'entre dans le Médoc. Le temps est chaud et ensoleillé, le chemin étroit, encaissé entre les vignes. Face à moi vient une grosse voiture, une Mercedes. Contrairement à toutes celles que j'ai déjà croisées, dédaigneuses du piéton, celle-ci s'arrête à ma hauteur, alors que je m'efface contre le talus.

*« Vous allez loin ?* questionne avec autorité le conducteur. — *Assez, oui. — Alors je parie que vous allez à Saint-Jacques-de-Compostelle. »*

Je suis plutôt surpris ; il n'a pas pu voir la coquille révélatrice fixée sur mon sac à dos. Je lui dis : *« Vous avez gagné ! — L'intuition ! Puisque vous êtes pèlerin, venez là-haut vous reposer... »*

Là-haut, c'est le petit château ancien qui domine vignes et maïs. La famille, gentiment curieuse, m'interroge sur mon voyage. En ce vingtième siècle je ressens l'ambiance comme si elle venait tout droit du douzième ou treizième siècle : le châtelain accueille un pèlerin et accomplit son devoir de seigneur et de chrétien.

Ainsi ai-je lentement appris, souvent émerveillé, les régions naturelles de la France et mieux vu leurs habitants. Voilà le Médoc après la Beauce, l'Orléanais, la Brenne, le Poitou, le *Limousin. J'ai effleuré les Charentes,* l'Angoumois, la Saintonge. J'ai appris que le paysan beauceron n'aime pas prêter au passant inconnu l'abri nocturne de son hangar à paille. L'habitude de l'accueil s'est perdue : qui marche encore à travers la Beauce ? Personne, ou presque ! Cet inconnu, le sac au dos, est peut-être un fumeur dont la cigarette peut anéantir une récolte...

*Le village beauceron n'est d'ailleurs* plus apte à fournir un repos au voyageur à pied. Plus de bancs devant l'église : on y vient en auto. Cependant, c'est en Beauce que cet obligeant cantonnier m'a offert le café chez lui et a été cueillir pour moi dans son jardin cerises et framboises...

Sur ces petits chemins de Beauce, qui m'ont conduit d'Arpajon jusqu'à la Loire, je n'ai éprouvé aucun sentiment de monotonie. Le paysage est uniforme mais changeant. Vastes et molles ondulations des orges, *plateaux épais des blés aux raides* épis, maïs luxuriants que l'on croirait tropicaux. Les bornes défilent lentement et régulièrement : Patay, Meung, Beaugency. Suis-je encore sur le chemin de Compostelle ? Me voilà à Mer. *« Alors, pépé, on se promène ? »* La salutation est familière ! Se promener ? Je tente d'expliquer. Mais entendre un individu dont les cheveux gris attestent l'âge, sinon la sagesse, dire qu'il voyage à pied sur des centaines de kilomètres, alors qu'il existe des autos ou, au pire, l'auto-stop, *voilà qui est ici tout à fait incom*préhensible. Conclusion : *« Enfin, si vous le faites, c'est que ça vous plaît. »* Voire !

## Loire et Garonne

*La Loire, premier grand fleuve sur ma route.* Je passerai ensuite la Garonne sur le pont Cadillac. C'est un des points de passage obligé des pèlerinages d'antan. On ne l'a pas oublié. La preuve m'en est donnée dans le petit café sur la place de *la Halle, où je me réchauffais après* une nuit de marche sous la pluie. Mon voisin, au comptoir, m'aborde en des termes presque identiques à ceux du châtelain vigneron. *« Vous allez à Saint-Jacques-de-Compostelle ou vous en venez ? — J'y vais. Comment le savez-vous ? — Votre sac porte la coquille. Je suis le directeur de l'hôpital. Par ordre du duc d'Epernon, fondateur, nous tenons, depuis le XVII[e] siècle, deux lits et des repas à la disposition des pèlerins. Voulez-vous user de ce legs ? »*

Bien sûr, je n'ai pas manqué de m'insérer dans une tradition si concrètement et consciencieusement conservée. Pendant vingt-quatre heures, j'ai pu me délasser dans la cellule même, voûtée, close par une porte à guichet d'au moins 15 centimètres d'épaisseur, où des centaines de pèlerins, depuis quatre siècles, ont posé leurs fatigues et leurs espoirs.

Les changements de paysage, les nuits à la belle étoile dans les bois, la fâcheuse rosée matinale, pas du tout poétique, la polyphonie des bêlements qui tissent à la pointe de l'aube un réseau léger d'un troupeau à l'autre, que sais-je encore ? Ce jeune ménage belge en vacances *qui m'offre le petit déjeuner dans* sa villa ; ces enfants avec lesquels je « fais causette » sur la route et qui me rattrapent plus loin à vélo pour m'inviter — *« C'est maman qui l'a dit ! »* — à déjeuner ; c'est le petit et rustique café si accueillant de Lusignac-en-Veillac (on est en Périgord) ; ce sont les bonnes gens qui parlent limousin dans les bistrots ; c'est l'épicière poitevine qui me rend la monnaie en disant « troué » pour trois et « quienze » pour quinze, comme on prononçait, me dit-on, sous l'Ancien Régime.

J'ai passé la Garonne. Ma route s'infléchit vers la forêt landaise, à l'ouest d'un itinéraire normal qui m'eût conduit à Roncevaux, vieux passage historique des Pyrénées. Cheminer pendant deux nuits au clair de lune dans la forêt de pins fournit à la mémoire un extraordinaire recueil d'images. Il faut, naturellement, fuir la route nationale n° 10 et s'engager dans les layons au risque de faire un plus long chemin. Qu'importe au pèlerin que rien *ni personne n'attend.*

Alors, silence total. On avance légèrement dans un paysage vertical et sévère dont les lignes sèches, dessinées par les pins, sont claires ou noires, ou grises, selon la façon dont les frappe la lune. La brume naissante et évanescente dessine de mystérieuses tranches horizontales à la hauteur des yeux. Elle s'allonge parfois au contraire parmi les arbres, au gré des points d'eau.

A la lisière de la forêt, je débouche *sur Mollets-Plage.* Vingt-deuxième jour d'une marche solitaire, dormant souvent à la belle étoile, parfois dans la paille ou bien, le jour, au revers d'un talus, rarement dans une chambre d'hôtel — trouver une chambre au mois de juillet n'est pas commun, — saucissonnant au bord d'un chemin et, tout d'un coup, voilà que j'émerge par un beau samedi ensoleillé sur une plage populaire !

## Sable couvert d'autos

Il y a probablement du sable. Il est couvert d'autos, collées les unes aux autres par centaines. Les guinguettes sont ruisselantes de bruit. Il y a des estivants et de la gaieté en masse. Je prends avec plaisir ma part dans cette gaieté et, cela étant, je décide de m'offrir un vrai bon repas avec nappe et couvert. Confort apprécié qui paraissait si banal...

Dancharia. La frontière. Le pèlerin la passe en priorité, parce qu'il est piéton, qu'il est pèlerin, que saint Jacques est le patron de l'Espagne.

*Entre Estella et Burgos, l'itinéraire* du vieux « camino de Santiago » passe par Logrono et Santa-Domingo-de-la-Calzada. La densité du trafic routier me décide à me priver d'une nouvelle visite aux volailles entretenues depuis des siècles devant le tombeau de ce saint patron des ponts et chaussées. J'adopte par Santa-Cruz et Haro, un chemin moins classique moins fréquenté. En revanche, la plupart des villages sont à l'écart de la route et mal pourvus en ravitaillement. Le balisage est inexistant et j'ai à plusieurs reprises *hésité aux rares carrefours.*

Je n'ai rencontré sur ce trajet âme qui vive, sauf ce village où je m'arrête, attiré par un abreuvoir à l'eau merveilleusement claire. L'heure est très matinale. Un brouillard épais masque la vue. Lessive et toilette dans cette eau glacée. Brusquement le soleil pompe le brouillard. Comme une statue dévoilée, d'un seul coup, le paysage paraît. Falaises calcaires abruptes et grandioses, route qui s'accroche au versant, et le village semblant dégringoler la pente...

A partir de Burgos, le « camino de Santiago » est bien fléché. On a dressé à l'occasion de la dernière année jubilaire de belles colonnes de pierre ; tous les 10 kilomètres, elles soutiennent l'ardeur du pèlerin au long de ce chemin qui devient presque rectiligne à travers la région des Campos et du Páramo, en Vieille-Castille. Pendant quelque 170 kilomètres, je vais mettre mes pas dans ceux des pèlerins qui m'ont précédé. Là où ils ont passé je passe ; là où ils ont prié je prie. Voici Castrogeriz et le porche de *son église à cheval sur la route,* selon une disposition fréquente sur le chemin de Saint-Jacques. Ici, le porche est bien ruiné, mais les bancs de pierre pour le repos des passants subsistent encore.

Voici Castrillo-Matajudios — traduisez : petit château pour tuer les juifs — qui a heureusement perdu sa fonction depuis longtemps, s'il ne l'a jamais eue, car il est en ruine. Je passe le rio Pisuerga sur le pont à sept arches et en dos d'âne tel que le bâtit, il y a des siècles, saint Dominique. Une petite chapelle ruinée, dans un champ d'orge, semble encore en garder l'entrée.

Ces témoins, et bien d'autres encore, jalonnent la route droite et plate qui, par intervalles, plonge dans les vallées étroites et assez profondes où coulent les eaux allant au sud rejoindre le Duero. Les champs de céréales forment le paysage jusqu'à l'horizon. Ils sont immenses.

J'atteins Sahagùn. Sahagùn paraît être un lieu de convergence. Se souvient-on que les moines de Cluny y ont beaucoup construit ? Le café de la place, typique : ayuntamiento, arcades, messieurs à cigares, attend dans quelques jours un groupe de Mont-de-Marsan. Pour le moment j'y suis, piéton qui a ôté ses chaussures tout en prenant le petit déjeuner. A cette même table, quelques mois auparavant, un Ecossais, venu de sa lointaine Ecosse, à pied, avait fait de même.

Le « camino de Santiago » rejoint la nationale de Valladolid à Oviedo pour se confondre avec elle vers le nord, jusqu'à Léon. Dans cette ville, le grand hôpital, qui permettait jadis au pèlerin de reprendre haleine avant d'entamer la rude étapes des monts de Galice, est devenu un somptueux « parador ». Pèlerin peu argenté, il ne m'est pas *permis d'y prétendre.*

## Un mulet

Je préfère aller droit à l'ouest, sur Valencia-de-Don-Juan. Je reverrai avec plaisir les minces et hautes tours du château féodal ruiné, rangées comme des cierges sur la falaise, qui dominent la large vallée verdoyante du rio Esla. L'endroit était, il y a six ans, presque désert ; aujourd'hui, sa beauté est peuplée de guinguettes joyeuses, un parc à voitures a été aménagé sous les tours. Le soin avec lequel les autorités espagnoles veillent à la conservation de l'exceptionnel patrimoine de leur pays ne devrait pas tarder à *exercer ici sa vigilance.*

Trente kilomètres me séparent encore de la grande route. Je les parcours rapidement. Les guides à l'usage des pèlerins du Moyen Age conseillent de se munir à partir d'ici d'un mulet ou d'un âne. Les difficultés accrues de la route, s'ajoutant aux fatigues accumulées, risquaient d'être fatales au piéton. Respectueux de cet enseignement ancien, et peut-être insuffisamment confiant en saint Jacques — mais même aux plus grands saints il ne faut pas trop demander ! — je me suis muni non d'un âne introuvable mais d'un billet de chemin de fer. Et c'est par la gare que je suis très prosaïquement entré à Santiago-de-Compostela, but de mon voyage. Ici aussi l'hôpital des pèlerins est devenu hôtellerie de grand style.

Mêlé à la foule des touristes et des pèlerins, je me rends à la basilique et au tombeau du saint. Je mets la main contre ce pilier que des milliers de mains ont poli et usé. Je retrouve la vieille ville, *granit sombre, ruelles étroites et* dallées, restaurants bruyants, population aimable, langage galicien...

Le voyage est terminé. Quarante-cinq jours se sont écoulés. Avec une pensée pour ceux qui, nombreux jadis, mouraient ici d'épuisement au terme de leur pèlerinage, je prends le chemin du retour.

CHARLES DE SELVA.

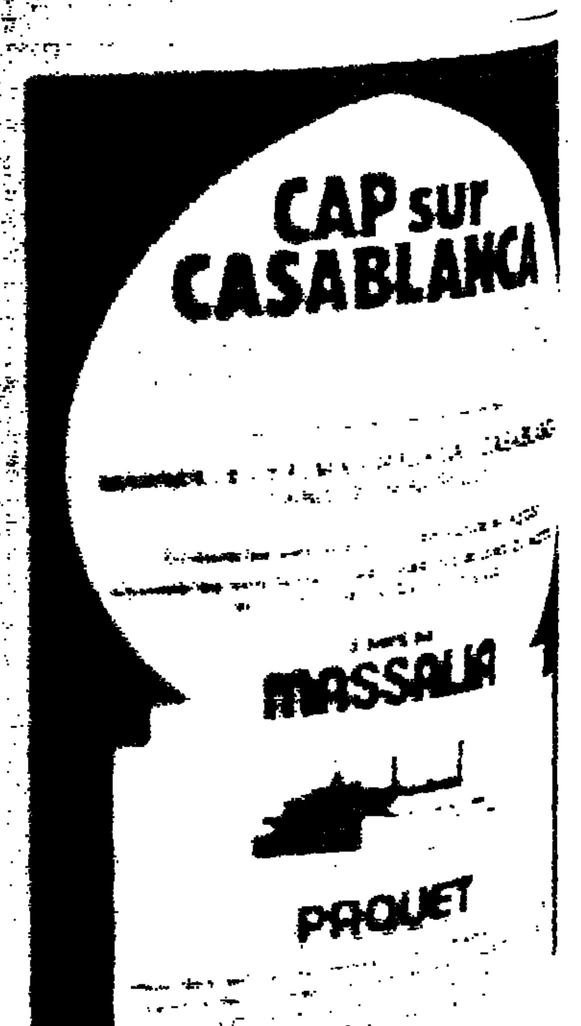

VACANCES DE PAQUES
CENTRE DU DOURDY
A LOCTUDY (29 S.)
— Penty-Gîtes (bloc cuisine) : 255 F par semaine + chauff.
— Penty-Village avec restauration : 18 à 29 F par jour + chauff.
— Maison Familiale : 20 à 31 F par jour.
— Studios avec restauration : 17 à 28 F par jour.
SERVICES ET ACTIVITES :
— Halte-Garderie.
— Plats cuisinés.
— Animation.
INSCRIPTIONS :
AU CENTRE DU DOURDY
Tél. : 87-42-76

ETUDIANTS DE 15 A 28 ANS
Summer 1975
« Discover the American way of Life »
4 SEMAINES
DANS UN COLLEGE AMERICAIN
AN INTENSIVE ENGLISH PROGRAMME
cours intensifs d'anglais, études socio-culturels et enquêtes, activités récréatives et sportives dans le CAMPUS
PARIS - NEW-YORK - PARIS par vol régulier.
INSTITUT DE RECHERCHE EN EDUCATION
INSTITUTE FOR RESEARCH IN EDUCATION
(Europe) Siège Social, 80, rue du Cherche-Midi, 75006 PARIS, Tél. 548-10-94 ou 720-30-81.

vacances vertes
des arbres, des lacs, des rivières.
20 000 ans de préhistoire et d'histoire, le charme de petits villages méconnus, une gastronomie prestigieuse, un certain art de vivre ...
de vraies vacances pour des prix modérés.
Bon pour une documentation gratuite a envoyer a:
Corrèze Comité départ Tourist Préfecture. 19100 TULLE
Creuse Comité départ Tourist. BP 215. 23012 GUERET
Dordogne Office Départ Tourist. 16r Pl Wilson. 24000 PERIGUEUX
Hte Vienne Union Tourist 16 pl Jourdan 87000 LIMOGES
Lot Comité Départ Tourist Ch de Commerce. 46000 CAHORS
M ..................
Adresse ..................
limousin PERIGORD QUERCY

Bienvenue au

Canada
M.D.F.
DU QUÉBEC À L'ACADIE
(16 jours) Montréal, Québec, berceau de la civilisation française en Amérique, le Nouveau-Brunswick et la Gaspésie, la majestueuse traversée du fleuve Saint-Laurent.
De Paris à Paris, par personne : à partir de 5450 f
À TRAVERS LA "BELLE PROVINCE" (12 jours) Montreal, Quebec, le lac Saint-Jean, pays de Maria Chapdelaine et l'estuaire du Saint-Laurent. De Paris à Paris, par personne : à partir de 4490 f
PAYSAGES AMÉRICAINS (14 jours) De Toronto à Montréal, par les chutes du Niagara, Washington, New-York et Québec. De Paris à Paris, par personne : à partir de 4750 f
POUR OBTENIR LA BROCHURE GRATUITE
postez-nous simplement votre carte de visite avec le mot "CANADA", ou passez nous voir :
le tourisme français
96, rue de la Victoire. 75429 Paris. Tél. 285.38.38
LIC. 77
32, avenue Félix-Faure, 75015 Paris - et Galeries Lafayette - ou dans votre agence de voyages habituelle.

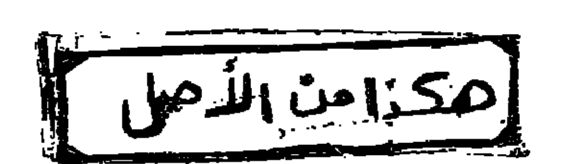





USA & CANADA
ALLER/RETOUR A PARTIR DE 1550f (Canada 1675f)
Une nouvelle formule avec les spécialistes de l'Amérique du Nord. Appelez : 073-50-56
15, rue Daunou, Paris-2
ou adressez-vous à votre Agent de Voyages.







مكتبة الأصل






# Mode

## LES HOMMES AVEC PLUS DE RIGUEUR


(Croquis de Marcq.)

FRANCESCO SMALTO. — Costume alpaga bleu-vert (4 400 F). Chemise rayée en fine popeline de coton vert et blanc (180 F). Les chaussures sont beige et marron (420 F), le feutre vert bronze (230 F).

★ 44, rue François-Ier, 75008 Paris, tél. : 359-27-71.

LES grands tailleurs pour hommes cherchent un style adapté à la vie moderne. Nous assistons au retour vers une certaine rigueur ; elle se traduit par le succès du costume croisé, aux revers légèrement moins importants et aux poches plus travaillées. Le costume droit, pour sa part, a toujours ses adeptes, mais se renouvelle avec l'apparition d'un gilet.

NINO CERRUTI, le créateur milanais (27, rue Royale), qui contrôle la fabrication complète de ses vêtements, joue les « dessins tranquilles » unis ou rayés, en tons pastels pour l'été, qu'il fait ressortir en les coordonnant au blanc ou au noir, en vestes, en chemises et en pantalons. Il offrira, en outre, une gamme importante de tricots et d'accessoires.

Ses costumes de ville sont plus habillés, dédoublés comme ils sont par des ensembles en tricots « tous terrains ». L'important, pour lui, *« c'est d'en finir avec cette mode farfelue qui tendait vers la fripe »*.

CLAUDE BERCEVILLE (4, bd Malesherbes), du Groupement des tailleurs de qualité, veut réagir contre la grisaille du moment en habillant ses clients de teintes claires : bleus, verts, vieux rose, avec des gilets de shantung de soie plus foncés et des chemises entre les deux. Les coupes sont simples et confortables, à épaules élargies, au buste souligné de pinces en « arcade » qui donnent de l'aisance à partir de l'emmanchure. Vestes et pantalons retrouvent leurs poches, ces derniers, de largeur modérée, tombent droit, sans pli de taille.

Chez LANVIN (15, faubourg Saint-Honoré), en début de saison, les tweeds Donegal, légèrement mouchetés en bleu tirant sur le vert, mélange de beige et marron, ou à dominante ardoise, rivalisent avec les flanelles peignées. Mais on peut déjà trouver les mélanges de l'été : laine et soie ou laine et lin. Les vestes, aux épaules naturelles, sont souples, un rien plus courtes que la saison dernière, sur des pantalons élargis du bas.

Le rayon de chemises sur mesure offre des dessins fondus de carreaux et surtout de rayures en voile de coton, en coton flammé, voire en toile de soie. Les bleus et les beiges ressortent parmi les tons pastels à col rehaussé et à pointes assez longues pour contenir les cravates, dont la largeur tend à se stabiliser depuis plusieurs saisons.

La prépondérance des rayures est confirmée par les initiales J.-M. Brossart, directeur de Sulka (2, rue de Castiglione), la chemiserie prestigieuse créée à New-York en 1895, qui, depuis un an, fait partie du groupe Révillon Frères.

Ici aussi le voile de coton est le tissu le plus demandé, quoique on puisse se faire faire des chemises en batiste de lin, comme à la Belle Epoque. Les rayures sont marquées et assez larges, en vert d'eau, sorbet à l'orange, marron glacé ou gris perle. Les cols remontent sur la nuque pour l'affiner, sur des cravates larges qui sont surpiquées derrière, selon un système breveté, pour ne pas épaissir le cou. Elles existent en deux largeurs et on peut les faire couper à ses mesures, brodées, imprimées ou brochées à petits motifs. Une des spécialités de la maison.

NATHALIE MONT-SERVAN.

## CLIN D'ŒIL

### REVUE DE DÉTAIL

*NOTRE époque, il faut en convenir, ne reconnaît plus grand prestige à l'uniforme. Gendarmes, militaires, gardiens de prison et contrôleurs ont parfois la nostalgie du complet veston anonyme et envient ces « civils de carrière » dont parlait Jean Leleu, auquel la vue d'un képi donnait de l'urticaire.*

*Face aux jeunes contestataires, qui, n'étant pas à un paradoxe près, revêtent uniformément des blue-jeans et des tee-shirts enseignes, le président de la République lui-même a renoncé à l'habit traditionnellement attaché à la fonction.*

*Toutefois, pour ce qui concerne l'hôtellerie et la restauration, l'uniforme connaît un renouveau généralement bien accepté. Sans négliger la hiérarchie professionnelle, la fantaisie étudiée des tenues mériterait même qu'on organise un jour, à Longchamp, une de ces revues qui réjouissaient Déroulède et faisaient battre plus fort, sous leurs guimpes, les cœurs des demoiselles bourgeoises.*

*Sacrifiant à cette tendance, les dirigeants du futur hôtel Loew's de Monte-Carlo — construit avec les économies des syndicats allemands et géré par un groupe américain — ont choisi ces jours-ci les uniformes qu'endosseront, cet été, les quelque quatre cents membres du personnel. On ne comptera pas moins de trente-trois tenues différentes dans ce palace plus que confortable, ce qui donnera aux touristes le sentiment d'être égarés sur la scène du Châtelet un soir d'opérette à grand spectacle.*

*Si les réceptionnistes porteront, comme les hôtesses, des blazers bleu roi à boutons dorés sur des pantalons ou des jupes gris beige, on rencontrera dans l'hôtel et ses dépendances des domestiques chamarrés représentant toutes les armes de la corporation.*

*Ainsi, à l'enseigne des « Folies russes », restaurant de prestige destiné à rappeler sans doute le sacrifice des boyards qui se ruinèrent à Monte-Carlo pendant que nos grands-parents utilisaient comme papiers peints les beaux certificats d'un emprunt dont on attend toujours le remboursement, on sera reçu par des Cosaques ! Sur un polo beige et un pantalon noir bouffant, ils arboreront une tunique rouge serrée à la taille par une chaîne d'or et pourvue de cartouchières de poitrine plutôt destinées à recevoir des cigares que des balles.*

*La direction américaine, qui compte sur le don qu'a tout Méditerranéen pour se travestir, encouragera les serveurs morphologiquement aptes à laisser pousser leurs moustaches, mais les dispensera du port du bonnet de fourrure.*

*« A vos harengs... fixe ! », commanderont les chefs de rangs avant chaque service. Ils porteront, eux, le dolman rouge sans boutons, à col officier et passementeries rappelant les frises gréco-byzantines du Kremlin. Seuls les maîtres d'hôtel auront droit au smoking, comme les clients...*

*Au restaurant argentin, cependant situé comme le précédent sur le méridien du casino, on verra les garçons vêtus de gilets-boléros noirs à motifs d'argent, sur des chemises brodées agrémentées d'un foulard rouge. Dans la salle des grands banquets, tenue de rigueur : veste rouge cintrée à revers jaunes ; à la piscine, tee-shirts orange et pantalons bleu méditerranée ; dans les services et à la plonge, survêtements parme ; à la brasserie, où ne manœuvreront que de robustes serveuses, jupes orange brûlée et chasubles à parements jaunes.*

*A la discothèque et au night-club, pas de petits lapins importés mais des hôtesses autochtones et trilingues vêtues de robes ultra-courtes, bleu de nuit, mettant en valeur des décolletés sélectionnés pour leur troublante ressemblance avec le gouffre de Padirac, des bas noirs et des souliers d'argent. Les femmes de chambre, aile marchante d'une infanterie hôtelière qui remporta plus d'une bataille de polochons, seront débarrassées du tablier qui offense la dignité ancillaire. Elles revêtiront des robes style couture, coupées sur mesure dans des tissus fleuris aux tons tendres.*

*Mais les croupiers seront, semble-t-il, les mieux traités puisqu'on a demandé à Pierre Cardin de dessiner pour eux un blazer sans col, bleu Nattier, qu'ils porteront, toutes poches cousues comme le veut la loi, sur des pantalons noirs ou beige.*

*On ne sait rien par contre de l'uniforme qui sera fourni aux gentils jeunes gens du salon de coiffure. Ils auraient décliné l'offre d'une tenue d'evzone qui eût plu cependant aux armateurs grecs fidèles de la Principauté !*

*Quant au directeur général de ce nouveau palace dont la proue de béton s'avance dans la rade, il hésiterait encore entre la tenue de parade de grand amiral des galères et le frac de M. Loyal !*

MAURICE DENUZIÈRE.



# Maison

## AU FOND DU JARDIN

LE citadin étouffé par la ville, qui trouve fermette à son cœur, recherche tout de même le minimum du confort. Si l'eau courante au robinet lui paraît essentielle, la cabane au fond du jardin sera remplacée, en priorité, par une installation plus conforme à ses habitudes.

Dans une commune où le « tout-à-l'égout » n'existe pas, il est possible d'aménager des w.-c. raccordés à une fosse septique. L'installation de celle-ci est soumise à une réglementation dont on peut se procurer les textes au *Journal officiel* (26, rue Desaix, 75015 Paris).

Dans une maison de campagne occupée de façon intermittente, pour éviter les frais assez élevés d'une fosse septique, on peut envisager l'acquisition de w.-c. chimiques. Il semble toutefois que ce genre d'appareils soit délaissé au profit d'autres systèmes éliminant les inconvénients de vidange du bac. Il existe, en particulier, un appareil composé d'une cuve en plastique dans laquelle les déchets organiques se décomposent sous l'effet combiné de la chaleur (provoquée par une résistance électrique) et de la circulation d'air. Ces w.-c. fonctionnent sans arrivée ni évacuation d'eau, la seule contrainte d'installation étant la pose d'un conduit d'aération partant de la cuve et débouchant sur le toit, en cheminée (« *Mullbank* », 1 800 F).

Si la maison est située dans une commune dotée du tout-à-l'égout, il peut être intéressant d'installer un broyeur électrique sur une cuvette normale de w.-c. Ce système comporte un moteur qui broie matières, papier et coton et permet d'évacuer le tout dans une canalisation d'eaux usées de faible diamètre. Ces broyeurs sont également pratiques en ville pour créer des w.-c. particuliers dans un vieil immeuble. Leur coût varie entre 1 000 et 1 300 F, s'ajoutant à l'achat et l'installation d'une cuvette et d'une chasse d'eau. Parmi les principaux fabricants, citons : Derouineau, Setma, S.F.A., Sodery.

A la campagne, le ramassage des ordures est souvent épisodique. Un incinérateur individuel, en tôle d'acier, peut apporter une solution. Installé au jardin, on y dépose épluchures, papiers, cartons, plastique souple et coton, en veillant à ce que ces déchets ne soient pas trop humides pour se consumer facilement. Deux modèles ont retenu notre attention : l'un, avec cheminée de tirage, d'une hauteur totale de 2 m pour une capacité de 125 litres (998 F, catalogue *Club des magasins Coop*), l'autre, d'une capacité de 200 litres, plus trapu et mesurant 1,36 m de haut (903 F, B.H.V.).

Les compacteurs électriques sont conçus pour réduire, par une forte pression, les ordures à l'état de galette, y compris le verre et les boîtes en métal. L'appareil ressemble à un lave-linge (même carrosserie et même encombrement) et s'installe dans la cuisine. Il sert de poubelle, et le compactage s'opère lorsque le sac intérieur est plein. Par suite des compressions successives, le sac peut contenir tous les déchets rejetés par une famille de quatre personnes pendant une semaine. S'il n'élimine pas les ordures, le compacteur permet de les réduire au cinquième de leur volume pour se contenter d'un ramassage périodique.

Un compacteur coûte entre 2 700 et 3 300 F. On accède à la poubelle, garnie d'un sac en plastique, en ouvrant un tiroir situé à la base de l'appareil (Amana Compacel ; Miele) ou en poussant une porte. Dans les appareils de ce dernier type, le compactage s'opère soit par un système à vis (Lescha), soit par vérin à ciseaux (Emerson), soit par un combiné vis-vérin (General Electric). Un compacteur peut être utile en ville, dans un immeuble ancien, pour éviter de descendre chaque soir la poubelle.

JANY AUJAME.

★ Mullbank, Inventor - Distribution, Palette, 13100 Aix-en-Provence.

★ Derouineau, 33170 Gradignan.

★ Setma, 28 bis, rue du Commerce, 92700 Colombes.

★ S.F.A., 6 bis, rue J.-P.-Timbaud, 92130 Issy-les-Moulineaux.

★ Sodery, 19, avenue de Montey, 08100 Charleville-Mézières.

★ Miele, Le Coudray, 9, avenue A.-Einstein, 93151 Le Blanc-Mesnil.

★ Amana, Campacel, B.P. 58, 73102 Aix-les-Bains.

★ Lescha, 84, rue Faidherbe, 78800 Houilles.

★ Emerson, Hubert Galicier Organisation, 7, rue de Montdidier, 69120 Breteuil-sur-Noye.

★ General Electric, S.L.E.M.S., route Nationale, 69530 Brignais.






les hommes ne redoutent plus les croqueuses de diamant

Promotion Exceptionnelle : solitaire 2 carats 580 F

DIEMLITE®
66 Galerie Point-Show, Champs-Elysées 75008 PARIS
723.48.30 - 231.32.06

Spécialistes Diemlite : Galerie Point-Show, 66 Champs-Elysées
Maine Montparnasse (Bijou Box)
Galeries Lafayette Haussmann / Belle-Epine
Printemps Haussmann / Parly 2 / Vélizy 2
Nouvelles Galeries : Bordeaux, Dijon, Lyon, Nice-Cap 3000, Toulouse,
Galeries Lafayette Montpellier
Les Grandes Galeries Strasbourg

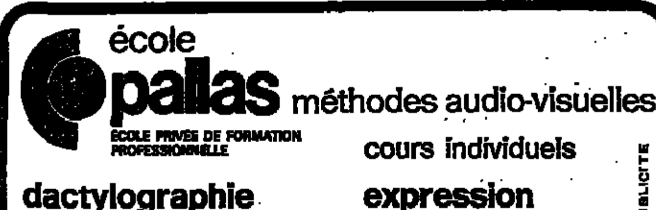
Gratuit !
Documentation, technique et collection complète sur catalogue en couleurs.
Nom
Adresse
Code Postal

A TOUS PROBLEMES D'ECLAIRAGE

SPOTS
APPLIQUES
SUSPENSIONS
LAMPADAIRES
ETC...
une solution
ready-made electric
38, rue Jacob, Paris (6e) - 260-28-01

GALERIE SERRES
Archéologie - Bijoux - Camées
Intailles - Cachets - Cylindres
50, r. Ste-Anne, 75002 PARIS
Tél. : 742-28-64.

50 ANS D'EXPÉRIENCE
Réparation, restauration, bijouterie, horlogerie, devis. ATELIER JABAUDON, 25, r. Notre-Dame-de-Lorette (9e) - T. : 878-61-26.



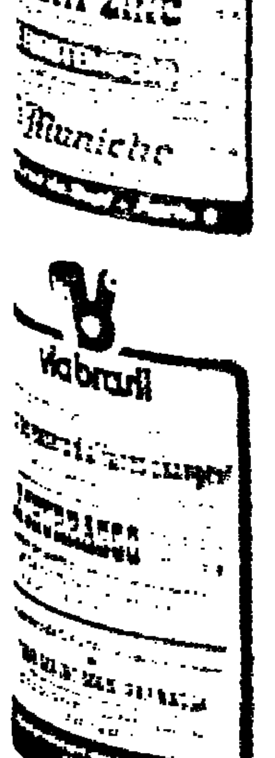
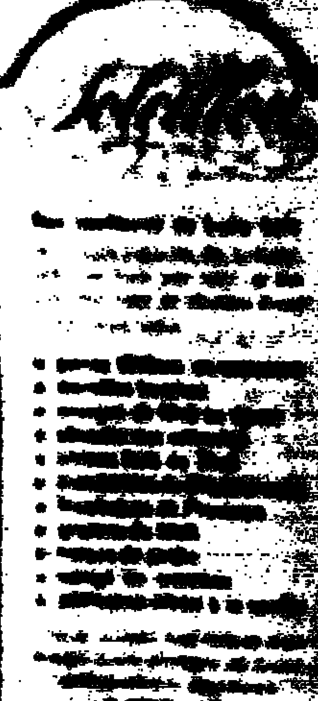
cours individuels
dactylographie
formation - perfectionnement vitesse - recyclage
sténographie
française et anglaise
méthode audio-visuelle
secrétariat
orthographe
méthode audio-active
cours individuels ou collectifs
expression
et rédaction commerciale
comptabilité
PARIS-9e
105, rue St-Lazare
874.79.84
MÉKAR PUBLICITÉ





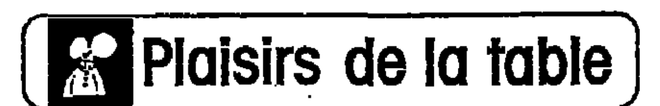









# Mais pourquoi les Français fuient-ils les restaurants d'hôtel ?

*(Suite de la page 21.)*

Mais on voit, par les médiocres restaurants du nouveau *Sofitel-Sèvres* tout ce que le départ du Châtelet risque de faire perdre à la chaîne. Le *Dauphin* résistera-t-il ?

Voilà donc les trois bons points de restaurants d'hôtels sur la rive gauche. Le *Chiroubles* (restaurant de l'*Hôtel Duquesne*, 23, av. Duquesne, 7ᵉ, tél. 705-59-17) ne fait guère parler de lui, et le *Bourdonnais* (111, avenue de La Bourdonnais, 7ᵉ, jouxtant l'hôtel du même nom, tél. 705-47-96), abandonné par Micheline Coat, se fera vite oublier.

Restent les géants enchaînés. *Le Café français* (restaurant du P.L.M.-Saint-Jacques, tél. 589-89-80, 17, bd Saint-Jacques, 14ᵉ) après avoir donné beaucoup d'espoirs se révèle d'une médiocrité tragique malgré la bonne idée des menus régionalistes « autour d'un vin » et le décor amusant.

Par amusement chacun est allé au moins une fois manger au *Western* de *l'hôtel Hilton-Suffren*, dont les grillades au charbon de bois, de viande américaine, et accompagnées de l'inévitable et stupide pomme de terre en papier d'argent, ont pu paraître, à l'ouverture, originale autant que le décor (18, avenue de Suffren, 15ᵉ, tél. 273-92-00). Ceux qui y reviennent ne vont-ils pas là comme on irait, économiquement, à l'étranger ? Quant au *Toit de Paris*, il n'ouvre que le soir malgré sa merveilleuse exposition, ce qui tend à prouver que le panorama n'est pas tout. Et que la cuisine qui plaît aux Américains moyens sous le nom de cuisine française n'est pas forcément celle qui nous régale ! Je veux bien, enfin que *la Pampa*, le restaurant de *l'hôtel Sheraton* (19, rue R.-Mouchotte, 14ᵉ, tél. 260-35-11), soit assez remarquable pour ses viandes grillées de bonne provenance.

*Le Ritz* (15, place Vendôme, 1ᵉʳ, tél. 260-38-30) et son gril *l'Espadon* (entrée par le 38, rue Cambon, 1ᵉʳ). On peut n'être pas « ritzy » et venir ici. L'été surtout dans le jardin-patio inattendu de calme et de charme. Mais pour la cuisine on en est resté à Escoffier, qui fut le grand homme maison, et c'est quelquefois, dans l'assiette, bien ennuyeux. Les Parisiens vont-ils manger au *Ritz ?* En tout cas, ils n'y retrouveront plus de Marcel Proust mais des financiers internationaux.

*Le Meurice*, depuis son rachat par la Ciga, connaît un sort incertain. C'était le restaurant le plus médiocre de Paris, et les fameux déjeuners de Florence Gold me rappelaient ceux de la « Cousine d'Auguste », la bonne princesse Mathilde chez qui les Goncourt allaient s'empoisonner régulièrement. Il fut question d'ouvrir un autre restaurant sur la rue de Castiglione, mais les Italiens ont dû changer tout cela. Ne reste que le grill. Ce *Copper Bar* (228, rue de Rivoli, 1ᵉʳ, tél. 073-32-40), en sous-sol obscur, veut jouer les « bon marché » mais reste, honnêtement, assez cher.

## Les ordinateurs de New-York

*La Rôtisserie Rivoli (Hôtel Continental*, 3, rue de Castiglione, 1ᵉʳ, tél. 260-37-80) eut des débuts fracassants malgré son décor de Moyen Age revu par Hollywood. Là encore, on a changé de direction comme de chemise, et je me suis laissé dire qu'il fallait l'accord des ordinateurs de New-York pour ajouter un grain de sel dans la galette de maïs. La viande venait également des U.S.A. On s'est aperçu que celle des Boucheries Nivernaises était meilleure. Non seulement elles fournissent la *Rôtisserie* et le *Bistro* de l'Intercontinental parisien, mais les Intercontinental de Düsseldorf et de Téhéran.

Sans bruit, sagement, le *Mazagran* (restaurant ouvert sur la rue Chauveau-Lagarde, nº 6 de l'*Hôtel Roblin*, 8ᵉ, tél. 265-74-38) s'est imposé comme un des meilleurs à la Madeleine. Une carte souvent originale (œufs Toupinel, beuchelle d'Edouard Nignon, plats du jour...). Les déjeuners d'affaires du quartier se font ici. Le soir c'est calme, la patronne, Michèle Méalle, n'étant pas là pour recevoir. Avec les *Antiquaires* et le *Décameron*, sur la rive gauche, le *Mazagran* montre ce que peuvent réussir des hôtels moyens en matière de restauration intelligente.

*L'Hôtel Crillon* (10, place de la Concorde, 8ᵉ, tél. 265-24-10) a décoré son restaurant en vert et bleu, de façon moderne. Mais la cuisine est restée classique.

*L'Hôtel Plaza Athénée* (25, av. Montaigne, 8ᵉ, tél. 225-43-30) fut je crois le premier à penser qu'une ouverture sur la rue donnerait de l'élan à son restaurant. M. Bougeneaux ouvrit ainsi le *Régence*. Las ! la salle, belle mais en longueur, sinistre, et la cuisine classique à prix astronomiques (80 F le soufflé de homard) ont vite fait renvoyer le restaurant dans sa salle d'autrefois, non accessible de la rue. Il est vrai qu'au 25, de l'avenue Montaigne, le *Relais Plaza* (tél. 225-40-96) continue malgré ses prix d'être à la mode.

*Le Panache*, restaurant du *Prince-de-Galles* (33, avenue George-V, 8ᵉ, tél. 225-39-90) donne sur un patio. Rien donc n'y attire l'homme de la rue, même pas la cuisine, et son rachat par la Ciga laisse perplexe sur son avenir gourmand. Comme du reste le *Grand Hôtel*, dont le *Café de la Paix*, si célèbre, est fermé pour rénovation.

Le *Royal Monceau* (35, avenue Hoche, 8ᵉ, tél. 227-78-00) a un nouveau directeur, M. Hénocq, qui se propose de faire un effort sur le plan culinaire.

## Réveil chez les anciens

Dans le même quartier, il convient de citer aussi le *Napoléon* (restaurant indépendant de l'hôtel du même nom — 38, avenue de Friedland, 8ᵉ, tél. 227-99-50) où, dans un décor moderne un peu tristounet, M. Baumann sert de confortables choucroutes, mais croit à tort qu'il cuisine au mieux le poisson parce qu'il grille et flambe le loup à la vodka polonaise.

Enfin le *Clovis* (restaurant de *l'Hôtel Windsor*, 4, avenue Bertie-Albrecht, 8ᵉ, tél. 227-15-32) est un nouveau (bien) venu. L'hôtel a été racheté par Péchiney et modernisé. Le restaurant, également d'un modernisme un peu gênant pour les classiques, accueille à midi les hommes à attaché-cases et bientôt le soir, s'il est un peu chauffé par des tentures, les simples gourmets. Un jeune cuisinier de la bande à Bocuse s'y sent en effet pousser des ailes, et pour 100 F environ vous fera goûter une cuisine qui, enfin, tranche avec toutes celles que nous avons vues jusqu'ici.

Et parlons des « mastodontes » de la porte Maillot. Il y eut d'abord le *Méridien* (bd Gouvion-Saint-Cyr, 17ᵉ, tél. : 758-12-30). Le premier directeur, venu je crois de l'*Intercontinental* (toujours la noria), annonça qu'on *allait voir ce qu'on allait voir*. On vit d'abord le restaurant de luxe fermer rapidement ses portes. On voit surtout, à l'*Arlequin*, de malheureux touristes victimes d'une cuisine dont rougirait un snack.

Il y eut ensuite le *Concorde Lafayette* (place de la Porte des Ternes, 17ᵉ, tél. 754-71-39). Une rôtisserie-grill, des snacks et l'*Etoile d'Or*, le restaurant élégant mais sans fenêtre (quelle drôle d'idée ont les architectes modernes !) climatisé (hélas !). Un jeune chef classique, Joël Rebuchon dirige les cuisines. On y mange pour au moins 100 F très honorablement mais sans aucune originalité créative malgré la beuchelle d'Edouard Nignon, remise en l'honneur, non loin de là, par le bon Pointaire. De tous les hôtels de la « jeune génération » si je puis écrire, le *Concorde Lafayette* est donc, sur ce plan, le plus recommandable.

Ce réveil des anciens on le doit à André Sonier, P.-D. G. du *George-V*. Venu du *Carlton* de Cannes, où il était resté un quart de siècle, bien installé aux Champs-Elysées, ce géant débonnaire, connaissant merveilleusement son métier, comprit vite qu'il lui fallait donner pignon sur avenue à son restaurant d'hôtel. Il ouvrit ainsi *les Princes* il y a moins d'un lustre (31, avenue George-V, 8ᵉ, tél. : 225-35-30). *Les Princes*, longue salle tendue de bleu, ornée de tableaux de maîtres, sont voués aux fruits de mer et aux poissons. La cuisine classique y est, petit à petit, repoussée par des plats amusants comme les saint-jacques sauce moutarde, les petites fritures monégasques (légumes et poissons), le gigot des Alpilles poché à l'aïoli, etc. C'est une réussite.

L'autre, plus récente, est celle du *Bristol* (112, rue du Fg-Saint-Honoré, 8ᵉ, tél. : 266-91-45) dans son ovale décor de boiserie est un des plus beaux de Paris. Il dormait. C'est alors qu'en février dernier Pierre Jammet eut l'idée de créer, avec son jeune chef, des mercredis de « Recherche et création gastronomique » (déjeuners et dîners au cours desquels des plats non conformistes furent mis au menu, de la blanquette de saint-jacques au mariage du veau, et de la langouste, du poulet aux pieds de mouton au poulet Père Lathuille en passant par le tian de sardines, etc.). Les plus réussis de ces plats venant petit à petit remplacer au menu quotidien les classiques tristement fadasses. Désormais le restaurant du *Bristol* fait chaque jour à midi son plein de clients de l'extérieur, et les connaisseurs commencent d'en *connaître le chemin du soir*.

Le guide Kléber (qui paraît la semaine prochaine) a consacré un Trophée décerné chaque année sur un sujet donné par une académie comprenant les principaux chroniqueurs gourmands. L'an dernier le thème en était les marmites couronnées parisiennes. Pour cette année 75, notre confrère Claude Picant, de *l'Humanité*, avait proposé les restaurants d'hôtels.

Las, une indiscrétion dévoila le sujet et nous assistâmes alors à une offensive « contre ». Des personnalités du monde hôtelier assurèrent M. Jean Didier, directeur du guide, qu'en une époque difficile pour l'hôtellerie parisienne (ce qui n'est pas absolument exact, celle qui souffre beaucoup étant justement cette hôtellerie de chaîne, où le client est un numéro, mais paye des prix de palace !), il était désastreux de lui faire une contre-publicité. En couronnant les bons on mettait, selon ces apôtres, les médiocres et les mauvais en évidence. Il paraît même, mais j'en doute, que le président international de l'hôtellerie s'en émut. Ce serait trop bête ! En tous cas on dû changer le sujet. Il devint « *Nos découvertes de l'année à Paris* ».

Si le Trophée Kléber-Colombes avait couronné les hôteliers ayant fait un effort gastronomique, nul doute que *les Princes* et *le Bristol* se soient disputé le numéro un.

Se cantonnant aux découvertes restauratrices, il excluait évidemment le *George-V* et ses *Princes* et mettait le *Bristol* en compétition avec tous les restaurants (sans hôtels) nés cette année, où s'y étant mis en relief. Ils sont nombreux. Je ne citerais pour mon compte que les *Champs d'or* de la rue du Champ-de-Mars, le *Mercure galant*, le *Flora Danica*, le *Séoul*, *Tante Madee*.

Eh bien ! malgré cela le restaurant du *Bristol*, pour ses mercredis, je puis l'annoncer le premier, remporte cette année le Trophée Kléber-Colombes.

Vous voyez bien qu'il y a quelque chose de changé dans l'hôtellerie parisienne !

LA REYNIÈRE.



## Animaux

# Des chiens disparaissent

La scène est désormais classique. Une cliente attache son chien à l'entrée d'un grand magasin et va faire ses emplettes. A son retour, quelques minutes plus tard, c'est l'affolement : l'animal a disparu. S'est-il échappé ? Le plus souvent il a été kidnappé par un professionnel de la traite des chiens. Car il existe un véritable trafic de chiens et de chats volés qui *vont garnir les cages des laboratoires* où l'on a besoin de « matériel d'expérience ».

Les premiers maillons de la chaîne sont des gagne-petit, des vagabonds qui, avec un morceau de sucre ou un bout de viande, appâtent l'animal rencontré au détour d'une rue. Dans le quartier stationne la camionnette d'un rabatteur qui embarque la prise. Les captifs se retrouvent dans de véritables camps de concentration. Les niches y sont le plus souvent infectes, la nourriture parcimonieuse (puisque les animaux ne font que passer !). De fait, ils parviennent bientôt chez un spécialiste, un négociant d'animaux, fournisseur de laboratoires et d'hôpitaux. Les expéditions se font dans des conditions déplorables : les chiens, déjà faméliques et déshydratés, sont entassés par trois ou quatre dans des caisses bardées intérieurement de clous pour les empêcher de se débattre.

Ce trafic est également entretenu par des petites annonces qui incitent le public à livrer ses animaux de compagnie.

Le nombre des animaux victimes de ces pratiques est élevé. Dans les seuls départements de l'Ariège et de la Haute-Garonne, *quatre mille cinq cents chiens ont* été, en trois ans, volés à leurs maîtres. Un seul marchand de Toulouse se vante d'avoir expédié des milliers de bêtes aux laboratoires de diverses villes. Un autre a livré, en moins d'un an, quatre cent soixante-neuf chiens à la faculté de médecine de Strasbourg.

Aux yeux des amis des animaux la justice est souvent trop clémente pour ces trafiquants : aussi des groupes de jeunes organisent-ils parfois des opérations *de commandos pour délivrer les* captifs. L'année dernière cependant, le tribunal de Montpellier a sévèrement condamné un pourvoyeur de laboratoires : 15 600 francs d'amende et cent cinquante jours de prison ferme !

JEAN-JACQUES BARLOY.

*Rive gauche*

SIMON CODANI vous accueille tous les soirs
AUX FEMMES SAVANTES
DINERS SOUPERS DE 19 A 2 h
CHANTS et GUITARES MED. 13.16 - Ouv. Dim.
8, RUE SUGER 6ᵉ (PLACE St ANDRÉ DES ARTS)

NUIT DE SAINT-JEAN
SPECIALITES : Cassoulet Arpajonais. — Coq au vin, profiteroles, vin de Cahors, Cochonnailles et Trou Normand offert par la Maison. — Fermé le dimanche.
29, rue Surcouf (7ᵉ) ● 551-61-49.

LA BOULE D'OR
13, boulevard de Latour-Maubourg
NOUVELLE DIRECTION
Maurice GUINOT
*Ouvert tous les jours midi et soir sauf lundi.*

LE REQUIN CHAGRIN
RESTAUR. REUNIONNAIS DE PARIS
Place de la Contrescarpe
ODE. 18-87
Déjeuners : 15 F et 17.50 F T.C.
Dîners et soupers aux chandelles
Ts l. jrs sf le DIMANCHE SOIR

Cantegril
FRUITS DE MER
POISSONS GRILLÉS BEURRE BLANC
ROGNONS FLAMBÉS - COTE DE BŒUF
et ses SOUFFLÉS
73, Av. de Suffren — 734.90.56







Nos confitures de fruits frais
sont encore préparées, dès la récolte, avec des fruits bien mûrs, et non avec des fruits de chambre froide cueillis avant terme.
- poires William en morceaux
- myrtilles fraîches
- oranges du Midi au citron
- abricots aux amandes
- citrons frais du Midi
- mandarines de Méditerranée
- framboises de Provence
- griottes du Midi
- fraises de jardin
- coings en tranches
- pastèques-citron à la vanille

Vente en épiceries fines, traiteurs et en Belgique, Suisse, Allemagne, etc. Ecrivez vos impressions ou suggestions à Michèle Chassagne, Soleillou, Salernes en Provence.

viabrasil
Dans un monde qui change
Les déjeuners d'affaires changent
et deviennent Brésiliens avec
LE CHURRASCO BARBECUE BRESILIEN
LES SPECIALITES DU PAYS (Feijoada etc...)
et le PLAT DU JOUR FRANCAIS.
déjeuners de 12 h à 16 h. dîners. soupers.
TOUR MAINE MONTPARNASSE
10 RUE DU DEPART 75015 PARIS
et naturellement le meilleur café...
LE CAFÉ DO BRASIL

*Rive droite*

le soufflé
ANDRE FAURE
sa bonne cuisine française
et ses soufflés
SALLE CLIMATISEE
36, r. du MONT THABOR - F. Dim.
(près pl Vendôme) résérv. 260.27.19

Restaurant
PIERRE
A la Fontaine Gaillon
*Grande cuisine de tradition française (F. dimanche)*
OPE. 87-04 - PLACE GAILLON
*Parking*

Au PIED de COCHON
Le fameux RESTAURANT des Halles
OUVERT JOUR ET NUIT
6, rue Coquillière, Paris (1ᵉʳ) - 236-11-75







"LE TOURISME GASTRONOMIQUE"

CHEZ FRANCIS
7, place de l'Alma
75008 Paris
Réouverture
Lundi matin 17 mars

L'ÉCHARPE BLANCHE
7, r. Francs-Bourgeois - 277-91-91
Ancien relais de poste XVIIᵉ s.
Ouvert tous les jours

LE MARAIS
5, rue Caron - 272-39-94
Cave voûtée XIIIᵉ siècle
Fermé dimanche

LE TOTEM
PANORAMA UNIQUE A PARIS
DEJEUNERS — DINERS — REPAS D'AFF.
RECEPTION — SALON DE THE
Musée de l'Homme. — Fermé le mardi
PALAIS DE CHAILLOT — Tél. : KLE. 90-49




le réputé Restaurant de l'Opéra
OUVERT JOUR ET NUIT
Service continu 24 heures sur 24
Saint-Jacques au Whisky
Pavé au Roquefort
4, bd des Capucines (073-47-45)
Parking Paramount à 30 m.

LE CORSAIRE
1, bd Exelmans, Paris, 525-53-25
LE RESTAURANT DU XVIᵉ
HUITRES - POISSONS
MENU A 40 F
UNE FORMULE QUI VOUS ENCHANTERA

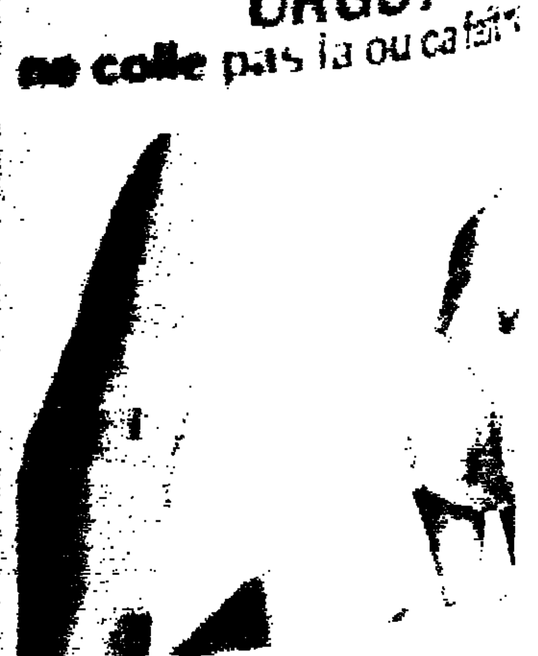
Chez GEORGES
SON GIGOT, SON PETIT SALE ET SES PLATS DU JOUR TRANCHES DEVANT VOUS
273, bd Pereire - ETO. 37-00. F. sam.
PORTE MAILLOT

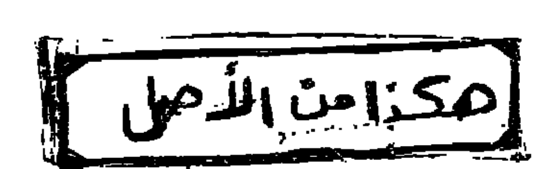



*Environs de Paris*

HOTEL-RESTAURANT
Quincangrogne
Restaurant de tradition culinaire
HOTEL DE GRAND LUXE
77-DAMPMART Ouv. tte année 430-08-52
(près de Lagny)







مكتبة الأهل



## Hippisme



# Avec de l'ambition

AVEC les prix Murat à Auteuil et La Camargo à Saint-Cloud, la saison hippique hausse le ton.

A Auteuil, celui de *Furlevant* se révèle péremptoire. A onze ans, ce cheval a gardé l'humeur sereine et l'esprit entreprenant. Il est vrai — et ceci explique cela — que, comme beaucoup de descendants de *Soleil Levant* (n'est-ce pas, *Hokaïdo* et *El Toro ?*), ses jambes sont de verre. Chaque année, après quelques courses, il doit être mis au repos plusieurs mois. En huit ans, il n'est apparu en piste que vingt-huit fois, moins de quatre, en moyenne, par année. A ce rythme, le caractère échappe à l'aigreur et le tempérament aux tentations de renoncement. « Le travail, c'est la santé, mais en faire peu, c'est la conserver. »

Cela dit, il convient de saluer l'art de Jean Laumain. Il avait déjà montré, à travers un autre éclopé célèbre, *Samour* — avec lequel il a fait reculer les anciennes limites de la gérontologie équine, — que l'entraîneur se double chez lui d'un rebouteux aussi efficace que secret. *Furlevant* est à ajouter à une place de choix à la liste de ses références.

*Kashtan* rendait 11 kilos à *Furlevant*, 5 au second, *Rio III*. Il concède cinq longueurs à celui-ci, neuf à celui-là. La performance reste méritoire, surtout par terrain lourd. Son entraîneur et son jockey, qui espéraient le voir porter victorieusement le poids, l'ont, dit-on, jugé moins brillant que lors de sa précédente sortie. L'habitude du succès incite à la sévérité. Leur jugement nous en paraît empreint.

Cinq candidates seulement pour briguer les 50 000 F du prix La Camargo ; cinquante-sept partants — huit en moyenne par course — pour toute la journée de lundi : il n'y a plus d'ambition. La désaffection des chevaux de course pour les courses, en ce début de saison, est d'autant plus étonnante que les pistes n'ont jamais été gelées au cours de l'hiver, que tous, par conséquent, ont pu continuer à s'entraîner et devraient être en pleine forme. Comment l'expliquer ?

### Les « smicards »

Une hypothèse optimiste rattache l'absence des chevaux à celle des hommes. Les grands entraîneurs ne sont pas autant à plaindre que les « smicards » pourraient le croire : privés de vacances totales l'été par les courses de Deauville, ils se rattrapent, l'hiver, aux Bahamas, en Floride ou en Californie. Ils viennent seulement d'en revenir et n'ont pas encore repris leurs effectifs en main.

Mais un cocotier ne doit pas suffire à cacher la réalité, et celle-ci est que, au prix de pension de 2 000 F par mois et par cheval, les vocations de propriétaires se font hésitantes.

Le nombre des propriétaires (le plus souvent météoriques) d'un ou deux chevaux reste sans changement et paraît même en augmentation, mais ce ne sont pas leurs représentants — plus souvent que d'autres à l'écurie — qui peuvent fournir le fonds des cent sujets frais nécessaires chaque jour aux courses de plat. Ce sont les propriétaires « moyens » (de cinq à quinze chevaux) qui alimentent celles-ci. Or cette catégorie de propriétaires, victime des derniers enchérissements des charges, est en train de disparaître.

Le problème numéro un des dirigeants des courses, dans les mois et les années à venir, va être de leur trouver des successeurs. Encore qu'elle ne soit pas sans inconvénients, la formule la plus séduisante paraît être celle d'associations ou de clubs, lesquels rappelleraient ce que sont, dans d'autres sports, les clubs de supporters, souvent appelés à financer une équipe.

Qu'*Alannya*, la gagnante du prix La Camargo, se rassure. Elle risque peu de souffrir d'éventuelles difficultés financières de son propriétaire : c'est l'Aga Khan. Cette pouliche bien née (*Relko* est une ressortissante de l'inépuisable souche de *Mumtaz Begum*) avait déjà gagné pour son unique sortie précédente, l'an passé. Elle galope, mais il serait téméraire de la croire déjà destinée aux grands premiers rôles. Il faut apprécier sa performance avec un correctif : son écurie est toujours brillante en début de saison ; l'entraîneur à qui elle est confiée n'est un adepte ni des Bahamas ni de la Floride.

Plus bougonnant encore qu'au temps, tout proche, où il avait en charge l'écurie Rothschild, mais toujours aussi talentueux, Geff Watson fait mouche, dès sa seconde tentative de l'année, avec *Mulas Bregand*, à coup sûr une bonne pouliche, elle aussi. Il est désormais l'entraîneur de M. et Mme Parrish.

M. Parrish a, dit-on, débuté dans la vie comme poseur de moquette. Il en est maintenant un des fabricants les plus importants. Il vient d'acheter, à Lamorlaye, l'ancienne écurie de Charles-Henri Bariller, et il y a installé, sous la férule de maître Watson, une trentaine de poulains de bonne origine, acquis en Angleterre et aux Etats-Unis. Au milieu de la fuite des propriétaires, il est l'anticonformiste qui remonte à contre-courant. Une précision : il est anglais. Les Anglais ont la réussite professionnelle et sociale plus hippique que les Français.

Un autre nouveau venu, à qui on peut prédire une place de choix : le jeune entraîneur Guy Laffargue. Cet ancien champion de France de concours hippique a, avant de s'installer à Chantilly, consacré six années à aller faire le tour des écuries canadiennes, à effectuer un stage en Angleterre, chez Ian Balding, et à achever d'apprendre son métier au côté de Maurice Zilber. Le temps perdu à apprendre est toujours du temps gagné. La preuve : la façon dont il a fait remporter l'important prix James Hennessy à un certain *San Isidro* qui pourrait bien être le futur successeur de *Kashtan*. Quelque mélancolie, cependant, autour de cette victoire-là : *San Isidro* est issu de l'élevage de feu René de Rivaud, et fils d'*Orvilliers*, il aurait réjoui un autre disparu : le cher Alex Berger.

LOUIS DÉNIEL.

## Sports



# L'intelligence à la pointe des étriers

*L'ADMIRATION de l'amateur pour le cheval doit être, avant tout, lucide. Les qualités éminentes du noble animal ne sauraient à ses yeux camoufler ses imperfections. Par exemple, au chapitre de la fidélité, un abîme sépare le cheval du chien. L'infortune humaine le laisse de marbre. Parmi les visages qui peuplent son univers, ses sympathies iraient de préférence au palefrenier pour les soins qu'il en reçoit. Son maître ? Qu'il vienne subitement à disparaître après de longues années d'une intimité sans nuages, il n'en croquera pas moins de bon appétit son picotin.*

*On se récriera, on nous prodiguera les témoignages tendant à prouver que* Tapageur *ou* Impératrice, *de leur vivant, mouillaient les yeux de leur propriétaire à force de petites attentions charmantes et d'affection. Nous avons connu personnellement des jeunes cavalières qui, en termes lyriques, prêtaient à leur monture des trésors d'amitié. Jusqu'au jour fâcheux où une ruade froidement préméditée les ayant expédiées au tapis leurs sentiments se nuancèrent avec le retour à pied aux écuries. Laissons les cœurs trop sensibles à leurs illusions et parlons net : l'attachement du cheval à l'homme se situe sensiblement au-dessous du médiocre.*

*Cela dit, le cheval est-il ou non intelligent ? Peut-on le tenir, à l'image du chien, capable de raisonnements et d'initiatives ?*

*A partir d'un obscur animal de saltimbanque — vision rapide mais inoubliable — nous tenterons, sans prétendre rien découvrir ni démontrer, de répondre à la question comme elle s'est spontanément à nous au hasard d'une promenade à travers le bocage normand.*

*Au pays d'Ouche, entre l'Aigle et Rugles, les petites routes chères aux derniers flâneurs ont gardé au déclin de l'hiver une miraculeuse fraîcheur de coloris, et c'est pour mieux en jouir que nous roulions ce matin-là à faible allure en direction de Saint-Martin-d'Ecublei, hameau perché sur les hauteurs boisées de la Risle.*

*Soudain, penchée sur l'étroite bande d'asphalte à 45 degrés au bout de notre capot, une roulotte nous contraignit à réduire encore les gaz. Un grand chien à la queue rongée par les tiques ou la gale — une bête de cauchemar, — un poney et un cheval pie également en liberté suivaient, harassés, la sinistre guimbarde promise à la hache et au feu. Notre voiture repérée, le chien en boitillant s'en fut aboyer après le conducteur et, à notre étonnement, le cheval, l'encolure infléchie vers l'accotement, le toupet en bataille, se hâta lui aussi de donner l'alerte. Le cheval, le chien en la circonstance, avaient témoigné au niveau du raisonnement, de l'intelligence et du dressage, des mérites comparables.*

### Les deux princesses

*La manœuvre exécutée, les deux préposés au guet reprirent, comme au commandement, leur morne déambulation. Le passage cédé avec un souci oublié des usages, nous saluâmes d'un signe de tête le cocher, un nomade à figure de rapace — superbe — encadré de deux femmes-enfants perdues dans les châles, deux frileuses petites princesses du voyage aux grands yeux chargés d'un mépris écrasant. Un cheval vigoureux tirait la roulotte, deux autres, libres comme l'air mais attentifs aux pièges éventuels de la route, pressaient le pas avec une apparence de santé à laquelle la tendresse du pré normand n'était sans doute pas étrangère. Qui étaient-ils, sinon des parias d'écurie formés à l'école de la débrouillardise et de l'opportunisme, à l'école de la vie ? En tête, en queue, l'aspect extérieur de ces animaux surprenait. Pour quelque raison mystérieuse, des inégalités de traitement les séparaient. Mais une particularité fondamentale les confondait : leurs évolutions dictées par le besoin répondaient à une série d'actes d'intelligence distincts. La vie — nous les surprîmes quelques heures plus tard au bivouac — leur avait tout appris et d'abord à se suffire à eux-mêmes, à trouver leur nourriture sans l'intervention de personne, à se désaltérer à l'eau du ruisseau sans y être conduits, et puis, perspective exquise, à courir vers la main hâlée et douce tendue pour une caresse, une friandise dérisoire.*

*Si nos chevaux de selle — vingt-cinq mille au dernier recensement — pouvaient, comme le chien, comme les amis du bohémien, vivre dans l'intimité rassurante de l'homme (sensible), leurs qualités que l'on pourrait appeler « morales » trouveraient un prompt épanouissement, leurs frayeurs d'angoissés chroniques, un apaisement salutaire. Ces possibilités écartées, que voyons-nous ? Deux catégories d'équidés, grosso modo, se partagent les écuries : les chevaux de manège d'une part, les chevaux de concours de l'autre. Les premiers tournent à raison de cinq à six heures par jour, la plupart du temps les naseaux dans la queue du cheval qui les précède. Un travail qui les condamne à l'hébétude à vie. Quant aux sujets de concours hippique, s'ils sont « extra », comme disent aujourd'hui les habits rouges dédaigneux du langage châtié, ils se morfondent vingt-trois heures sur vingt-quatre au box, vingt-trois heures d'incarcération mal tolérée de beaucoup.*

*Leur lot quotidien de barres avalées avec plus ou moins d'appétit, retour, après pansage, en cellule. Restent les ratés du métier, c'est-à-dire ceux qui jouent aux quilles avec les obstacles. Ils n'en sont pas moins le plus souvent de braves et honnêtes serviteurs susceptibles de faire le bonheur de bien des cavaliers, à condition de se voir traités en créatures vivantes et souffrantes et non pas ainsi que des mécaniques dotées d'une carburation inépuisable.*

*Si d'aventure nous avions à diriger une reprise, notre leçon emprunterait à la lettre d'un lecteur, M. Jean-Jacques Rybak, professeur d'équitation à Vétheuil, le très instructif, le succulent passage que voici :* « Il est très important que nous aimions le cheval et donc que l'abrutir nous soit en horreur. Il faut surtout que nous communiquions avec lui, c'est cela qui importe ; à pied, si nous en avons le temps et l'occasion, par une relation suivie et approfondie de « dressage » qui est un langage et un langage articulé. Les moyens à employer n'excluent ni la persuasion ni la douceur pour le mettre droit. Je m'exécute, mon cheval n'hésite plus à se porter en avant, l'un des obstacles principaux qui s'y opposaient a disparu. Le dressage lui a restitué son équilibre et sa sérénité. Je suis heureux, je danse, mon cheval danse, nous communiquons. »

*Tout autre commentaire affaiblirait.*

ROLAND MERLIN.

## Jeux



## Échecs N° 598

# Transfert d'une faiblesse

(Tournoi international de Tallin, 1975)

Blancs : M. TAIMANOV

Noirs : L. ESPIG

Gambit D. Système Tarrasch

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. d4 | d5 | 27. b4 | a5 ! |
| 2. ç4 | é6 | 28. bxa5 | Cxa5 |
| 3. Cf3 | ç5 | 29. Txç8 | Txç8 |
| 4. çxd5 (a) | éxd5 | 30. é4 !! (l) | dxé4 |
| 5. g3 | Cç6 | 31. Fxé4 | Cxé4 |
| 6. Fg2 | Cf6 (b) | 32. Dxé4 (m) | Cç6 |
| 7. 0-0 | Fé7 (ç) | 33. Rg2 | Tf8 |
| 8. Fé3 (d) | Cç4 | 34. Td6 | Tf6 |
| 9. Ff4 | 0-0 | 35. Fh4 ! (n) | g5 |
| 10. Cç3 | Fé6 (é) | 36. Fg3 | Fç5 (o) |
| 11. dxç5 | Fxç5 | 37. Td2 | Rg7 (p) |
| 12. é3 ! (f) | h6 | 38. h4 | é5 |
| 13. h3 | Cf6 | 39. h5 ! (q) | Té6 |
| 14. Tç1 (g) | Fb6 | 40. Td5 ! | Fd4 |
| 15. g4 | Dé7 | 41. Df5 ! | Fb6 |
| 16. Da4 | Tf-d8 | 42. Dé4 ! | Fd4 |
| 17. Tf-d1 | Ca5 | 43. Db1 ! (r) | Fb6 |
| 18. Cd4 | Ta-ç8 | 44. Rh3 | Cd4 (s) |
| 19. Dç2 (h) | Cç4 | 45. Cd6 !! (t) | Fç7 (u) |
| 20. Dé2 | Db4 | 46. Fxé5 + !! (v) | Txé5 |
| 21. b3 | Ca5 | 47. Dg6 + | Rf8 (w) |
| 22. Cç-b5 ! | Cç6 | 48. Txé5 ! | abandon (x) |
| 23. Cxé6 | fxé6 (i) | | |
| 24. Fd6 ! (j) | Da5 | | |
| 25. Fg3 | Db4 | | |
| 26. a3 ! | Dé7 (k) | | |

NOTES

a) Par rapport à la variante classique de la défense Tarrasch (1. d4, d5 ; 2. ç4, é6 ; 3. Cç3, ç5), le développement du C-R blanc peut ne présenter qu'une interversion inessentielle ; cependant, les Blancs peuvent tenter d'exercer sur le pion d isolé, après ç×d5 et d×ç5, une pression renforcée par la manœuvre du C-D via d2-b3-d4 ; dans cette perspective, la pression sur le pion d est compensée pour les Noirs par leur contrôle de la case é4, en raison de l'absence du Cç3.

b) Après 6..., ç×d4 : 7. C×d4, Fç5 ; 8. C×ç6 suivi de 0-0, Cç3 - Ca4 - Fé3 les Blancs ont un bon jeu. De même, si 6..., ç4 : 7. 0-0, Fb4 : 8. Cé5, Cg-é7 ; 9. é4 !, d×é4 ; 10. C×ç6, b×ç6 ; 11. Cç3, F×ç3 ; 12. b×ç3, f5 (?) ; 13. Fg5, 0-0 ; 14. f3, h6 ; 15. F×é7, D×é7 ; 16. f×é4 (Uhlmann-Baumbach, 1964). A déconseiller est 6..., Fg4 à cause de 7. Cé5, Fé6 ; 8. C×ç6 !, b×ç6 ; 9. d×ç5, F×ç5 ; 10. Dç2, Db6 ; 11. 0-0, Cé7 ; 12. Cç3, Fd4 ; 13. b3 !

c) Sur l'avance 7..., ç4 les Blancs réfutent par 8. b3 !, ç×b3 (et non 8..., b5 ; 9. a4, Fa6 ; 10. a×b5, F×b5 ; 11. Ca3, F×a3 ; 12. F×a3) ; 9. D×b3, Fé7 ; 10. Fa3, 0-0 ; 11. Cç3, Fé6 ; 12. F×é7, D×é7 ; 13. é3 !

d) D'autres possibilités sont 8. d×ç5, F×ç5 ; 9. Cb-d2 suivi de Cb3-Cd4 ou 9. Cé1 - d3 - f4 ou 9. a3 - b4 - Fb2. Le coup du texte est inspiré de l'idée de Flohr (après 8. Cç3, 0-0) jouée contre Lasker à Moscou en 1935.

e) A considérer est 10..., ç4 ; 11. Cé5, Fé6.

f) 12. Ca4, Fd6 ; 13. F×d6, D×d6 ; 14. Cd4, Cg-é5 donne une partie aux chances égales comme 12. Cé1, Fd4 ! ; 13. Cd3, Cf6 ; 14. Tç1, h6 ; 15. Ca4, Cé4 ! Les Blancs trouvent, semble-t-il, un bon moyen de s'assurer simplement le contrôle de la case d4.

g) Menace 15. C×d5.

h) Ayant cédé la case d1 à la T-R, la D retourne sagement en lieu sûr.

i) Les Blancs auraient-ils perdu la case d4 ?

j) Une finesse tactique : si 24..., T×d6 ; 25. a3 ! et les Blancs ont gagné la qualité.

k) Autre pointe : si 26..., D×b3 ; 27. Cd6, Tç7 ; 28. C×b7, T×b7 ; 29. T×ç6, D×a3 ; 30. T×é6.

l) Les Noirs ont réussi à éliminer tout danger sur l'aile - D mais doivent faire face à cette attaque centrale soutenue par les deux F.

m) La faiblesse du pion d est transférée en é6.

n) Force un affaiblissement du rempart royal.

o) Si 36..., Fç7 ; 37. C×ç7, D×ç7 ; 38. T×é6.

p) Si 37..., F×a3 ; 38. C×a3, D×a3 ; 39. Td7 !

q) Les Blancs manœuvrent admirablement et réduisent peu à peu leur adversaire à une passivité insupportable.

r) Menace 44. C×d4, é×d4 ; 45. Tb5 !

s) La paralysie des Noirs est pénible : si 44..., Fd4 ; 45. C×d4, é×d4 ; 46. Tb5 ; si 44..., é4 ; 45. Cd6 ! et 46. Cf5+.

t) La manœuvre est gagnante.

u) Si 45..., T×d6 ; 46. F×é5+ et 47. F×d6 avec gain.

v) Une belle exécution.

w) Si 47..., Rh8 ; 48. Cf7+.

x) Car si 48..., D×é5 ; 49. Df7 mat et si 48..., D×d6 ; 49. Té8 mat.

### V. HORTOV

BLANCS (10) : Ra4, Tg4, Fh2, Cg8, Pa5, a6, ç5, é4, f3, g3.

NOIRS (7) : Ra2, Tç4, Pa7, b4, ç6, é6, g6.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

SOLUTION DE L'ETUDE N° 597

Y. BASLOV

« Chakmaty v SSSR », 1972

(Blancs : Rg6, Tf2, Ca1, Pb6. Noirs : Rb3, Da5.)

1. Tb2+, Ra3 ; 2. Tb3+, Ra2 ; 3. b7, Da6+ ; 4. Rg5, Da5+ ; 5. Rg4, Da4+ ; 6. Rg3, R×a1 ; 7. b8=T !, Ra2 ; 8. Tb2+, Ra3 ; 9. Tb1, Ra2 ; 10. Tb8-b2+, Ra3 ; 11. Ta1+.

CLAUDE LEMOINE.

## Bridge N° 593

# La perle italienne

Voici une des donnes du récent Championnat du monde des Bermudes où les Français se sont classés troisièmes. Le coup a été brillamment réussi par l'Italien Pittala.

Nord : ♠ 10 9 6 5 3 2 ; ♥ 6 ; ♦ V 10 6 ; ♣ V 5 2

Ouest : ♠ R D V 8 4 ; ♥ 10 5 ; ♦ 8 7 5 3 ; ♣ 10 3

Est : ♠ 7 ; ♥ A 9 3 2 ; ♦ R D 9 ; ♣ R 8 7 6 4

Sud : ♠ A ; ♥ R D V 8 7 4 ; ♦ A 4 2 ; ♣ A D 9

Ann : N don. N-S vuln. (donne n° 15).

| *Ouest* | *Nord* | *Est* | *Sud* |
|---|---|---|---|
| Boulenger | Franco | Svarc | Pittala |
| — | passe | 1 ♣ | passe! |
| 1 ♠ | passe | 2 ♣ | 4 ♥ |

Ouest ayant entamé le roi de pique, Sud a pris avec l'as sec et a joué roi et dame de cœur restés maîtres. *Comment Pittala a-t-il ensuite joué pour gagner* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

*Réponse :*

Sud a rejoué le valet de cœur. Est a pris avec l'as, puis il a tiré le 9 de cœur et il a contre-attaqué le 6 de trèfle. Le valet du mort a fait la levée et le déclarant a rejoué trèfle pour la dame de sa main. Ensuite, il a réalisé ses cœurs maîtres. Sur le dernier cœur, Est, qui avait gardé R D 9 à carreau et R 8 à trèfle, a été squeezé. Il a finalement jeté le 9 de carreau. Alors Pittala a joué *as de carreau et carreau* pour affranchir un carreau. Est a pris avec le roi de carreau, mais il a dû rejouer trèfle pour l'as sec et le valet de carreau maître, la neuvième et la dixième levée.

Si, sur le dernier atout, Svarc avait conservé ses trois carreaux et défaussé son avant-dernier trèfle, le déclarant aurait tiré l'as de trèfle pour éliminer le dernier trèfle d'Est, puis il aurait joué le 2 de carreau :

♦ V 10 6

♦ R D 9

♦ A 4 2

Est aurait pris le 10 de carreau avec la dame et il aurait été obligé de rejouer le 9 de carreau pour le valet du mort. Enfin, l'as de carreau aurait procuré la dixième levée.

Même *si Svarc avait contre-attaqué le roi de carreau* (au lieu de trèfle) après le quatrième atout, le déclarant aurait gagné. Comment aurait-il joué ?

Sud aurait laissé passer le roi de carreau ! Si Est continue carreau le mort prendra la main à carreau, et il suffira de jouer le valet de trèfle pour faire trois levées à trèfle (le 10 étant second en Ouest). De même, il ne servirait à rien de contre-attaquer le 4 de trèfle après la levée du roi de carreau, car le mort prendrait la main avec le valet de trèfle et il suffira alors de jouer valet de carreau, puis trèfle (si Est n'a pas couvert à carreau). Si Est a couvert le valet de carreau, le 10 de carreau servira de rentrée pour l'impasse à trèfle.

# La manche brésilienne

Depuis plusieurs années, le Brésil remporte le Championnat d'Amérique du Sud. Cette année, cependant, aux Bermudes, il n'avait pas sa meilleure équipe, et il n'a pu se qualifier pour la demi-finale malgré les efforts du fameux champion Gabriel Chagas. Observez sa maîtrise technique au cours d'un match contre l'Argentine en 1972.

Nord : ♠ A 8 7 6 5 4 ; ♥ R 4 2 ; ♦ V 10 2 ; ♣ R

Ouest : ♠ R V 3 ; ♥ V 9 7 ; ♦ R 8 7 6 ; ♣ D 6 2

Est : ♠ D 10 9 2 ; ♥ D 10 ; ♦ 9 5 ; ♣ A V 9 8 7

Sud : ♠ — ; ♥ A 8 6 5 3 ; ♦ A D 4 3 ; ♣ 10 5 4 3

Ann. : O. donn. Tous vuln.

| *Ouest* | *Nord* | *Est* | *Sud* |
|---|---|---|---|
| Merina | Assump. | Ataquille | Chagas |
| passe | 1 ♠ | passe | 2 ♥ |
| passe | 3 ♥ | passe | 4 ♥... |

Ouest ayant entamé le 2 de trèfle pour le roi sec du mort, Est prit de l'as et contre-attaqua la dame de cœur. *Comment Chagas, en Sud, a-t-il joué* pour gagner le contrat de QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères

L'ouverture de « 1 pique » est minimum. Un roi sec ne vaut pas 3 points d'honneur, mais seulement un peu de 1 point. Certains experts ne lui donnent aucune valeur, mais ils oublient simplement qu' « un roi sec dans la main n'est pas chez le voisin ». En fait, la main de Nord avec ses 2 points de distribution et la plus-value du 10 de carreau peut être évaluée à 13 points, le minimum nécessaire pour ouvrir de une levée à la couleur.

Sur la réponse de « 2 cœurs », le soutien à « 3 cœurs » est courageux, mais s'il répète « 2 piques » Nord aura l'air de ne pas avoir un soutien régulier à cœur.

PHILIPPE BRUGNON.

## Philatélie

N° 1373

**AFARS-ET-ISSAS : Série des coquillages.**

Dans notre chronique du 15 février dernier, nous avons annoncé un timbre de 40 F (Djibouti), représentant un coquillage.

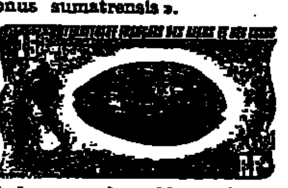
Quatre nouvelles valeurs complètent la série, d'après les maquettes et gravures de Georges Bétemps.



5 francs, tabac, noir et lilas ; « Darioconus textile ».



10 francs, gris, tabac et vert ; « Conus sumatrensis ».



15 francs, tabac, bleu oriental et noir ; « Cypraea pulchra ».



20 francs, tabac, prune et noir ; « Murex scolopax ».

Imprimées en taille-douce dans les Ateliers du timbre de France.

**BUREAU TEMPORAIRE**

⊙ 62540 Marles-les-Mines (salle de la mairie), les 12 et 13 avril. — Exposition philatélique « Le mineur et ses loisirs ».

● *A JANVILLE-LARDY, les 15 et 16 mars, la section philatélique du Centre culturel de la vallée de la Guine organise une exposition avec la participation des philatélistes de l'Essonne.*

● *A BEAUVAIS, à l'occasion de l'année gothique en Picardie, la salle du Théâtre municipal abritera, les 5 et 6 avril, une manifestation organisée par le Groupement philatélique de la ville.*

ADALBERT VITALYOS.

(Publicité)

SYNAPSE ANIMATION

et

PIERRE BERLOQUIN

*ont mis au point un séminaire de*

Techniques de Recherche d'Idées

*dans leur cycle de formation.*

Pour tous renseignements appeler Patrick KORENBLIT, au 770-13-10, 62-41, 77-75, 8, rue Fg-Poissonnière, 75010 Paris



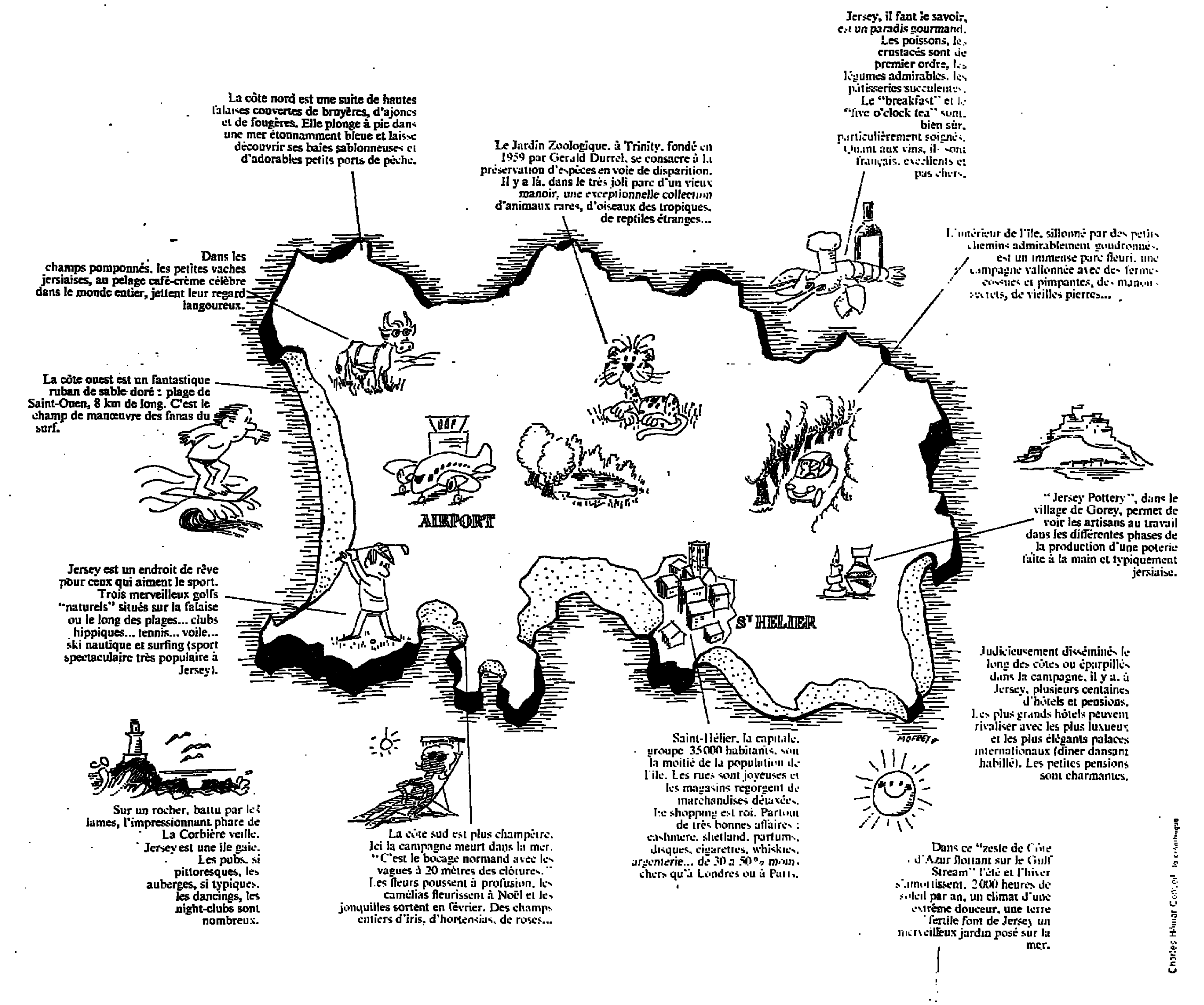
Sports

... à la pointe des étriers

# UN PETIT ETAT INDEPENDANT, JOYEUX (ET ANGLAIS)

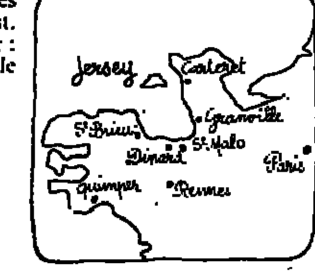
*L'île Merveilleuse de*

# Jersey




*Mais Jersey c'est bien autre chose. C'est toute une ambiance, toute une âme qu'il faut savoir découvrir.*
*"Ce que j'aime dans Jersey, je vais vous le dire, j'en aime tout. Le pays est beau, le peuple est bon, l'histoire est fière".*
*Victor Hugo.*

Jersey par avion : Paris, grandes villes de l'Ouest.
Par bateau, par hydroglisseur : Saint-Malo, Carteret, Granville




**BIA**
BRITISH ISLAND AIRWAYS
4, rue de Surène, 75008 PARIS

Avec B.I.A. Jersey est à 70 minutes de Paris-Orly Sud.
**Réservations 686.80.80**
Plusieurs vols par semaine.

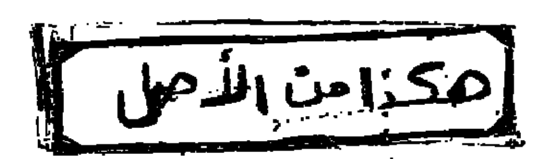
*Pour recevoir une documentation en couleurs sur Jersey, ayez la gentillesse de retourner ce coupon à Office National du Tourisme - Service France LM 1 JERSEY - Iles Anglo-Normandes*

NOM ______________________

ADRESSE ______________________

______________________

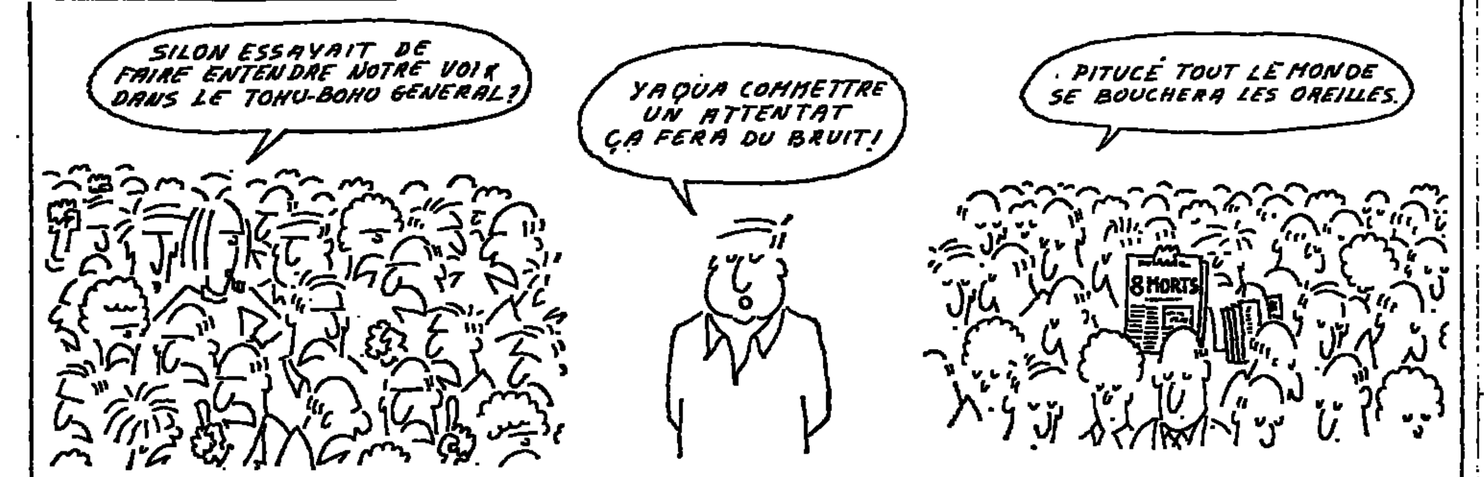
______________________ LM 1



# AUJOURD'HUI

## SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART
DESSINS DE KONK




## MÉTÉOROLOGIE

**Evolution probable du temps en France entre le vendredi 14 mars à 0 heure et le samedi 15 mars à 24 heures :**

Des masses d'air humide circulent encore assez lentement dans la zone dépressionnaire d'Europe et de Méditerranée occidentale ; elles maintiendront un temps médiocre en France.

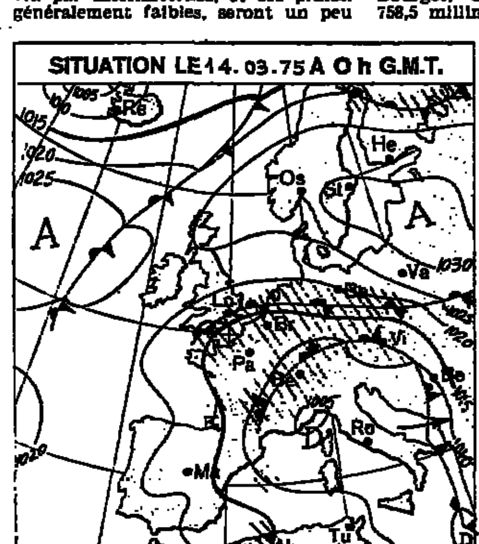
Samedi 15 mars, le temps sera couvert ou très nuageux sur la plus grande partie de notre pays. Il pleuvra par intermittence, et ces pluies, généralement faibles, seront un peu plus fréquentes sur les régions de l'Est et du Nord-Est. On notera de belles éclaircies sur le Midi méditerranéen, où les vents, de nord à nord-ouest, seront assez forts par moment, surtout en mer, mais quelques averses orageuses sont possibles en Corse. Enfin, les températures resteront du même ordre que celles de vendredi.

Vendredi 14 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 011,3 millibars, soit 758,5 millimètres de mercure.

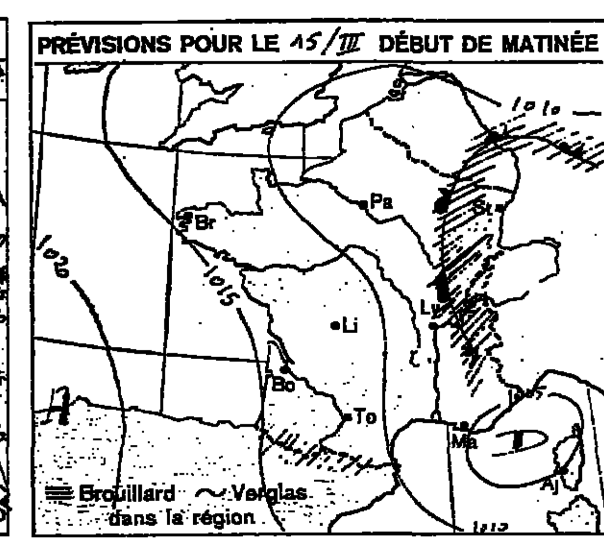
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 mars ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 14 et 7 degrés ; Biarritz, 10 et 7 ; Bordeaux, 9 et 2 ; Brest, 8 et 5 ; Caen, 7 et 5 ; Cherbourg, 6 et 5 ; Clermont-Ferrand, 8 et 5 ; Dijon, 9 et 6 ; Grenoble, 8 et 6 ; Lille, 6 et 5 ; Lyon, 9 et 7 ; Marseille, 13 et 5 ; Nancy, 8 et 5 ; Nantes, 10 et 6 ; Nice, 12 et 8 ; Paris-Le Bourget, 8 et 5 ; Pau, 8 et 5 ; Perpignan, 11 et 8 ; Rennes, 8 et 6 ; Strasbourg, 8 et 4 ; Tours, 7 et 5 ; Toulouse, 9 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 5 et 4 degrés ; Athènes, 19 et 13 ; Bonn, 10 et 4 ; Bruxelles, 6 et 4 ; Le Caire, 25 et 12 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 7 et 1 ; Genève, 9 et 3 ; Lisbonne, 14 et 7 ; Londres, 5 et 3 ; Madrid, 11 et —2 ; Moscou, 4 et 1 ; New-York, 7 et 3 ; Palma-de-Majorque, 13 et 5 ; Rome, 15 et 7 ; Stockholm, 8 et 5 ; Téhéran, 15 et 3.

SITUATION LE 14. 03. 75 A 0 h G.M.T.




PRÉVISIONS POUR LE 15/III DÉBUT DE MATINÉE




Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — ∇ averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

## Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 14 mars 1975 :

UN DECRET :

● Complétant l'article R 24 du code pénal (crimes et délits contre la sûreté de l'Etat).

UN ARRETE

● Modifiant la composition de la commission des masseurs kinésithérapeutes du conseil supérieur des professions paramédicales et arrêtés portant nomination des membres des commissions constituant le conseil supérieur des *professions paramédicales*.

UNE LISTE

● D'admission au concours de l'école supérieure de guerre (89e promotion).

**Le Monde**
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie) | 90 F | 160 F | 232 F | 300 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 144 F | 273 F | 402 F | 530 F |
| ETRANGER par messageries I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE | 115 F | 210 F | 307 F | 400 F |
| II. - TUNISIE | 125 F | 231 F | 337 F | 440 F |

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

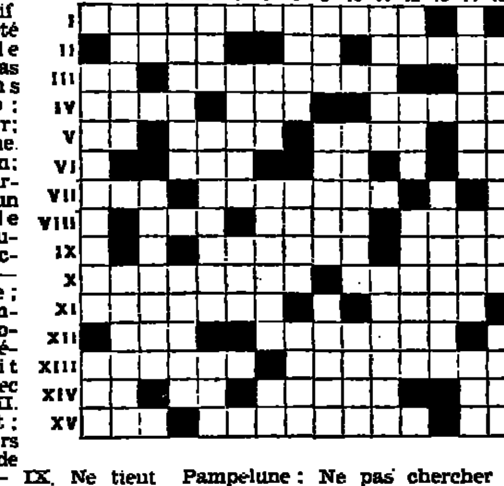
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

## MOTS CROISÉS

**PROBLEME N° 1 101**

I. Explore certains domaines en présence, parfois, de femmes stupéfiées. — II. Délit de corps ; Pronom ; Son père n'était pas quelqu'un à reculer devant un sacrifice. — III. Epelés par de très jeunes écoliers ; Dévorent souvent entre les repas ; Possessif — IV. Il a été démontré qu'elle n'était même pas peuplée de gens distraits (inversé) ; Incite à sauter ; Ancienne arme. — V. Conjonction ; Complice d'un larcin et père d'un assassin ; Possède une curiosité monumentale ; Interjection (inversé). — VI. Figure biblique ; Elle paraît désemparée (épelé) ; Pronom. — VII. Réformateur ; Agit conjointement avec quelqu'un. — VIII. Circule en courant ; Très fin ; Volontiers déserté au cours de la belle saison — IX. Ne tient donc pas debout ; Substance résineuse. — X. Pas facile ! ; Compagnon d'une pucelle. — XI. Homme de... lois ; Figure mythologique. — XII. Parcourus ; Consiste à mettre de côté ce qu'on désire avoir devant soi. — XIII. Somme complémentaire ; avec elle, toute reproduction demeure interdite. — XIV. Langue ; Deux voyelles ; Auguste sut lui pardonner ; Particule. — XV Démonstratif ; Procurent une certaine détente. — Divise le temps.



*VERTICALEMENT*

1. Nul, plus que lui, ne fut conscient de l'inconvénient qu'il y a de ne pas s'entendre ; Familier à Dombasle. — 2. Rarement *comme* après ; Il est souhaitable qu'elle soit bien faite. — 3. Participe ; En voilà une qui a toute sa famille sur le dos ! — 4. Fixas ; Piège. — 5. Souvent entendu à Pampelune ; Ne pas chercher à louer ; Se règle avant le départ. — 6. Un endroit désolé ; Sans voiles. — 7. Sa demeure était loin d'être luxueuse ; Matricide ; Arrêtez ! (épelé). — 8. Sur un chemin de Damas ; Au service d'un culte ; Titre anglais. — 9. Hôte d'anciennes forêts ; Tombe en abondance ; Dissimule toujours quelque chose. — 10. Fictif ; Œuvre de Chateaubriand. — 11. En bonne et due place ; Dans le Gers. — 12. D'un auxiliaire ; Gros, à côté du bœuf ; Reste donc sans voix. — 13. Leur champ n'est pas borné. — 14 Capables de rouler ; De quoi éclater ! ; En Crète. — 15. Atténue la simplicité d'un appareil ; Se dépensa sans compter à Ephèse.

**Solution du problème n° 1 100**

*Horizontalement*

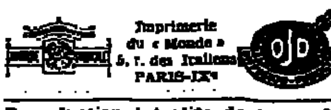
I. Louanges. — II. Ostéite. — III. Us ; Sûr. — IV. Vélins ; Ri. — Ruée ; Mus. — VI. Eson ; Lise. — VII Ennuis. — VIII. As ; Evaser. — IX. Osés ; Us. — X. Emu ; Este. — XI. Refusées.

*Verticalement*

1. Louvre ; Auer. — 2. Osseuses ; Me. — 3. Ut ; Léon ; Ouf ! 4. Aériennes. — 5. Ni ; Uvées. — 6. GT ; Liasse. — 7. Ees ; Miss ; Te. — 8. Urus ; Eues. — 9. Friseurs.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.




*Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.*

# POLICE

## Le ministre de l'intérieur veut recruter six mille gardiens de la paix pour 1975

Le *Journal officiel* vient d'annoncer que M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, est autorisé à recruter par concours pendant l'année 1975 six mille gardiens de la paix. Dans l'entourage du ministre on précise qu'en portant les effectifs de gardiens à soixante-sept mille hommes à la fin de l'année, cette décision « *va permettre, d'une part, d'alléger la tâche des fonctionnaires de ce corps sollicités par d'innombrables missions et, d'autre part, de renforcer les mesures de prévention susceptibles d'assurer une meilleure sécurité des citoyens* ».

En vérité, compte tenu des départs massifs à la retraite de fonctionnaires entrés dans la police à la Libération, la mesure décidée par le gouvernement permettra d'accroître les effectifs totaux de la police en tenue (Paris, province, C.R.S.) de trois cent cinquante hommes, conformément au budget adopté par le Parlement. Plus de quatre mille six cents recrues serviront donc à combler les vacances.

Les plus grandes inquiétudes viennent du recrutement proprement dit. Malgré les améliorations matérielles enregistrées par la profession et malgré le chômage dû à la crise économique, la police demeure toujours aussi peu attractive. Aussi, en matière d'effectifs, les réalités sont-elles parfois loin de correspondre aux statistiques budgétaires. Lors d'une récente admission au centre d'application des polices urbaines de Vincennes, où attendait neuf cents élèves-gardiens, Il s'en présenta seulement six cent trente, sur lesquels on en retint six cents. En fin de stage, ils n'étaient plus que cinq cents. — J. Sn.

# SPORTS

*Cyclisme*

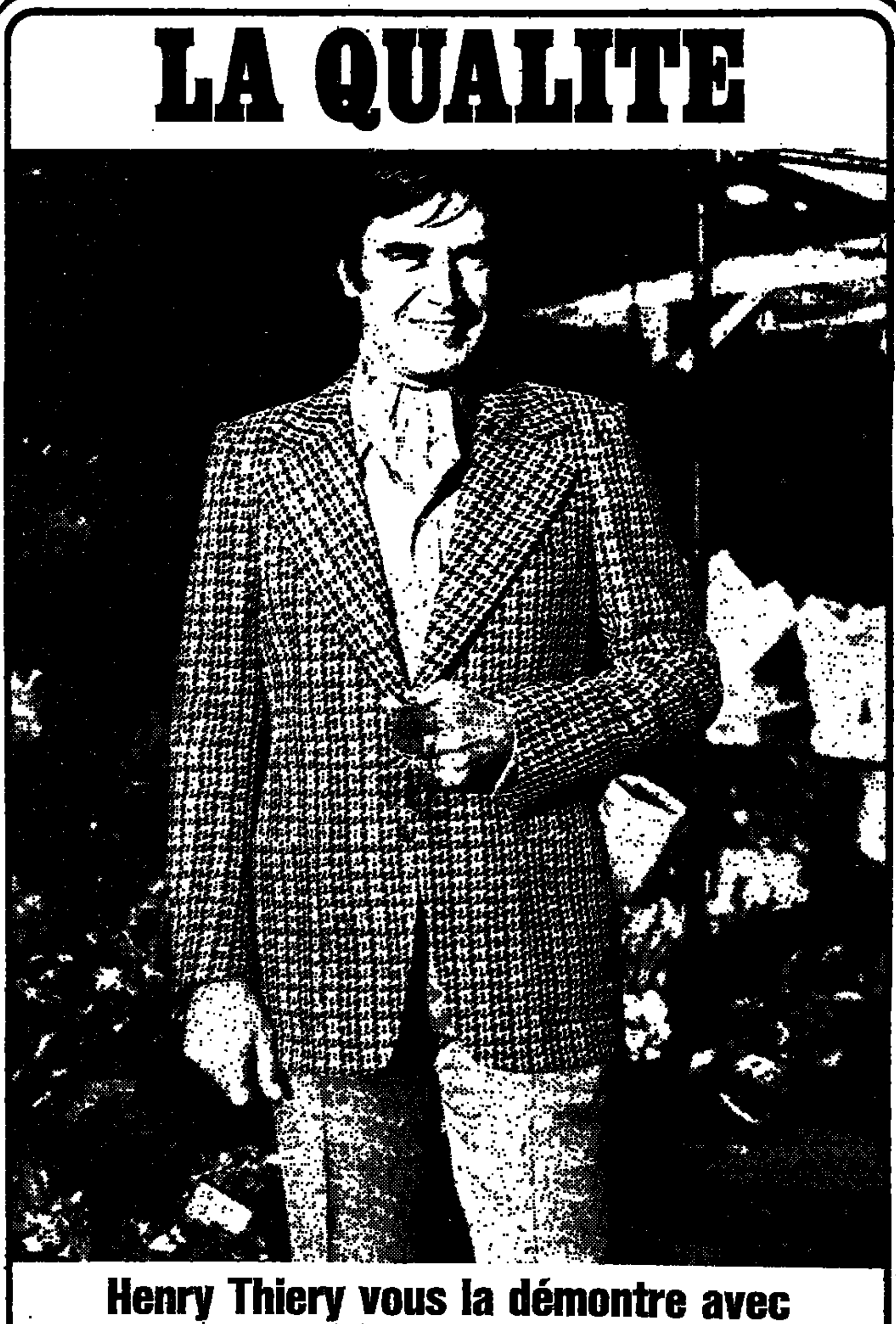
### ALAIN SANTY INDISPONIBLE POUR TROIS SEMAINES

**Le Français Jacques Esclassan a gagné, jeudi 13 mars, la quatrième étape, Saint-Etienne-Orange, de la course Paris-Nice, dont l'Italien Franco Bitossi est devenu le leader. Au cours de cette étape, Alain Santy a été victime d'une chute qui l'a contraint à l'abandon. Souffrant d'une fracture d'un métacarpien, Santy sera indisponible pour trois semaine. Il devra renoncer à Milan-San-Remo, au Critérium national de la route et peut-être à Paris-Roubaix.**

HIPPISME. — *Le prix de Dormant, disputé le 13 mars, à Saint-Cloud, et réservé au pari tiercé a été remporté par* Dhaubasix, *suivi de* Porto Farina *et de* Good Jack. *La combinaison gagnante est 1, 20, 13.*

*(Lire notre chronique sportive page 28.)*

LA QUALITE



Henry Thiery vous la démontre avec cet ensemble Harris Tweed.

Qualité du tissu, qualité de la coupe et des finitions, cet ensemble prêt à porter va satisfaire les hommes les plus exigeants.

Veston Harris Tweed, pure laine pied de coq : 396 F

Pantalon polyester et laine : 153 F




A VOS MESURES
OU EN PRET-A-PORTER

45, rue Caumartin - Angle rue Auber
75009 PARIS - Tél. 073.64.70
PARKING LAMBEL (gratuit) - 107, rue Saint-Lazare - Paris 9e
105




# Le rapport de la commission d'enquête sur la collision aérienne de Nantes

**Dans sa série documents administratifs du « Journal officiel » daté 1er mars, le secrétariat d'Etat aux transports a publié le rapport final de la commission d'enquête sur la collision, le 5 mars 1973, dans la région de Nantes, entre un DC-9 de la compagnie Iberia et un Coronado de la compagnie Spantax. Les soixante et un passagers et les sept membres de l'équipage du DC-9 trouvèrent la mort dans cette collision.**

**« Le Monde » daté des 1er et 2-3 mars a publié des extraits et une analyse de ce rapport d'enquête. L'accident eut lieu alors que le dispositif de remplacement militaire, dit plan Clément-Marot, prévu par l'instruction RAC-7, avait été mis en place, par le gouvernement, depuis le 24 février 1973 en raison de la grève des contrôleurs de l'aviation civile.**

**On lira ci-dessous le témoignage du général de corps aérien Jacques Le Groignec, alors responsable de l'application du plan Clément-Marot, et une lettre du commandant de bord du Coronado espagnol.**

## Le témoignage de l'ancien responsable du plan Clément-Marot

### Expliquer l'inexplicable

par le général JACQUES LE GROIGNEC (*)

Il faut se féliciter du pas qui vient d'être ainsi franchi, vers la lumière. Mais l'on doit aussi regretter que des points majeurs relatifs aux erreurs de navigation du Coronado et à la disparition des documents de bord restent encore dans une pénombre, voire une obscurité, qu'il est souhaitable de dissiper.

***

La navigation de l'équipage du Coronado est sévèrement jugée par le rapport d'enquête dont la lecture appelle les commentaires suivants :

— le message plan de vol a quitté Madrid trois minutes après l'accident, soit avec un retard d'environ deux heures sur les délais réglementaires. Il est rédigé d'une manière aberrante, puisque les centres de Mont-de-Marsan (Marina) et de Brest (Menhir), qui avaient la responsabilité du contrôle du Coronado, dans l'espace français, ne figurent pas dans les destinataires. Les durées de parcours sont des plus fantaisistes et le niveau de vol choisi (250) n'était pas réglementaire.

Tout se passe comme si les responsables de sa rédaction ignoraient l'existence de la réglementation RAC 7 (règlement de l'aviation civile, vol 7), spécifique au plan Clément-Marot. Une preuve supplémentaire de cette carence est administrée par la Spantax elle-même, qui déclare : le chef de bord « a respecté scrupuleusement les instructions du plan Marot — qui spécifiait que le changement de fréquence ne devait se faire qu'à la limite du nouveau secteur, pas encore atteint, et après autorisation des contrôleurs ».

Le sérieux d'une telle déclaration peut être apprécié par rapport aux faits consignés dans le rapport d'enquête : *l'instruction* de changement de fréquence a été donnée deux minutes après le passage de la limite de secteur et le pilote en a accusé réception ; l'accident a eu lieu cinq minutes après le franchissement de la limite de secteur.

En bref, deux ans après l'accident les responsables de Spantax ne connaissent toujours pas la limite des secteurs Marina-Menhir, définie par le RAC 7. Comment l'équipage du Coronado l'aurait-il connue le 5 mars 1973 ?

— Le virage qui va provoquer la catastrophe « est effectué sans autorisation du contrôle, sans visibilité, au pilote automatique, à une faible distance de Nantes (15 milles nautiques environ), amenant le Coronado à couper à contre-sens la route convergente (W 132). Le pilote reconnaît qu'il n'avait pas porté sa position exacte. Le délai mis à préciser au contrôle la manœuvre nécessaire pour suivre l'instruction reçue et l'absence d'évaluation du risque d'intersection sont d'autant moins explicables que le Coronado était pourvu d'un équipement D.M.E. (1).

— Le pilote déclare *« avoir entamé son virage à 30 ou 40 milles nautiques de Nantes »*, ce qui correspond à une erreur d'à peu près 25 milles (environ 50 km). Ce qui veut dire, en remontant la chronologie du vol, que l'équipage du Coronado se situait, au moment où il accusait réception de l'instruction de passer sur la fréquence de Brest (124,5), au sud de la limite des secteurs Marina et Menhir, c'est-à-dire dans le volume de responsabilité de Marina. Cette erreur de l'équipage souligne que l'on ne peut reprocher à ce dernier centre de contrôle d'avoir effectué un transfert tardif au nord de ladite limite. Car, dans le contrôle aux procédures, la position estimée par l'équipage est la référence essentielle des contrôleurs, dans la mesure où elle est conforme aux instructions précédemment données par ceux-ci, ce qui était le cas.

Ces brefs commentaires soulignent l'étendue de la responsabilité de l'équipage Spantax. Ils ne portent, cependant, que sur les faits retenus par le rapport d'enquête, à savoir les faits en amont de la collision. Ils ne tiennent pas compte des événements, non mentionnés dans le rapport, survenus immédiatement en aval de celle-ci et qui permettent, pourtant, d'apprécier la qualité de la navigation du Coronado. En effet, à 12 h. 57, soit cinq minutes après la collision, celui-ci se signale travers Cognac, alors qu'il se trouve à 50 kilomètres au sud d'Angers. Il fait connaître son intention d'atterrir sur le terrain le plus proche et, logique dans son erreur, désigne Bordeaux. Dans les quinze minutes qui vont suivre, plusieurs messages confirment la dimension de l'erreur. A 13 h. 5, le Coronado s'estime à 75 milles nautiques (140 kilomètres) de Bordeaux, alors qu'il en est à 125 M.N. (230 kilomètres). A 13 h. 12, il s'estime à 40-50 M.N. de Bordeaux. Il en est en réalité à 100 M.N. (185 kilomètres)...

Une telle séquence montre à l'évidence que l'estime de 12 h. 57 n'est pas le fait d'une erreur passagère que l'on pourrait mettre au compte de l'émotion compréhensible d'un équipage en difficulté. Elle est la suite logique d'une navigation aberrante. Car, vu l'urgence dans laquelle il se trouve, la préoccupation majeure de l'équipage est de rallier le terrain le plus proche, d'où la nécessité de se situer avec précision, donc de se référer à la dernière position estimée, avant l'accident. Alors, « quid » de celle-ci ? N'était-elle pas encore plus erronée, que celle, déjà inexplicable, que le rapport d'enquête souligne et que l'équipage reconnaît ?

On voit toute l'importance de l'étude de cette phase de vol qui permet, chiffres à l'appui, d'apprécier le degré de précision de la navigation du Coronado, au moment de la catastrophe. Ainsi pourra-t-on, sans doute, expliquer l'inexplicable et, notamment, le singulier entêtement d'un équipage qui, s'estimant toujours dans le secteur de responsabilité de Marina (Mont-de-Marsan), persiste, malgré les liaisons radio rendues difficiles par l'éloignement, à appeler ce centre, bien qu'il ait accusé réception, sans la moindre ambiguïté, de passer sur la fréquence 124,5 de Menhir (Brest). Il ne voit pas la nécessité d'exécuter immédiatement l'instruction reçue, comme le lui aurait dicté, en tout état de cause, une navigation précise et la possession de la carte du RAC 7, où l'obligation d'être sur la fréquence 124,5 saute aux yeux. Il ne voit pas plus les conséquences possibles de la décision qu'il prend d'effectuer, sans autorisation du centre de contrôle responsable (Brest) dans les nuages, c'est-à-dire sans visibilité, une évolution qui se transforme en catastrophe...

Mais le propos de ces quelques lignes n'est pas de pousser une argumentation. Il est d'exposer des faits concrets qui ne peuvent être exclus du rapport d'enquête, dans la mesure où ils éclairent les causes directes de l'accident aussi bien que l'atmosphère mystérieuse à la faveur de laquelle la documentation de bord s'est sublimée.

***

S'agissant des documents de bord, le rapport d'enquête y fait une allusion précise : *« La commission n'a pu prendre connaissance ni du suivi de vol ni de la totalité de la documentation de bord du Coronado dont une grande partie n'a pu être retrouvée après l'atterrissage à Cognac, sans que cette disparition ait été expliquée. »*

Cette constatation faite, l'on ne reviendra plus sur cette regrettable et étonnante disparition. Regrettable, car la documentation de bord, et singulièrement le suivi de vol, est aussi nécessaire à la reconstitution d'un accident aérien que les fameuses boîtes noires. D'autant qu'il s'agit, dans le cas présent, d'une collision aérienne où l'imprécision de la navigation a joué un rôle déterminant. Mais aussi disparition étonnante, car il est de la responsabilité de tout commandant de bord, en cas d'accident, de laisser sa documentation à la disposition des enquêteurs. Tout équipage accidenté doit veiller scrupuleusement à l'application de cette règle. C'est d'ailleurs son intérêt quand il est sûr de lui.

Deux années ont passé depuis la collision aérienne de Nantes. Deux longues années pour les familles et les hommes qui ont attendu et attendent toujours que la lumière soit faite. Pendant cette période, les contrôleurs militaires ont été l'objet d'attaques récurrentes ne soulignant que leurs fautes et glorifiant l'exploit de l'équipage de la compagnie Spantax. Devant ces attaques, ils sont restés silencieux, dans le respect du secret d'une instruction en cours. Ils sont aujourd'hui en droit de demander que les dossiers soumis à l'opinion, et dont disposeront demain les juges, comprennent les faits, c'est-à-dire tous les faits.

(1) D.M.E. : équipement permettant de mesurer la distance.

(*) Général de corps aérien (en congé du personnel navigant). De mars 1970 à juillet 1974, il a commandé la défense aérienne et, à ce titre, il dirigeait le dispositif de remplacement Clément-Marot (N.D.L.R.).

## UNE LETTRE DU PILOTE ESPAGNOL

*Nous avons reçu la lettre suivante du commandant de bord de l'avion Coronado, M. Arenas Rodrigues, de la compagnie espagnole Spantax :*

D'une façon générale, rendant compte des conclusions du rapport final de la commission d'enquête sur la collision du 5 mars 1973, survenue entre l'appareil que je pilotais et celui de la compagnie Iberia, vol B 504, vous ne citez que des passages de ce rapport qui semblent être défavorables à mon équipage. Est-ce par parti pris ou sur instructions, ou est-ce parce que ce rapport définitif, que je ne connais pas encore, a été en huit mois si sérieusement amendé qu'il est très sensiblement différent du pré-rapport signé du même auteur et qui mettait hors de cause l'équipage de l'appareil de la compagnie Spantax ?

Est-ce par hasard que vous oubliez d'indiquer que j'ai sauvé la vie de plus de cent personnes dans des conditions particulièrement périlleuses, aux commandes d'un avion dont une aile avait été arrachée sur 8 mètres, alors que tous les contrôles au sol avaient « perdu » mon appareil pendant vingt-six minutes après la collision sur trente-six minutes de navigation que je ne souhaite à aucun passager ni pilote d'avoir à accomplir ?

Cette indication ne figure-t-elle donc pas dans le rapport définitif ?

Pourquoi parler pour l'essentiel, dans vos deux articles, du Coronado et ne pas poser la question primordiale qui est de savoir pourquoi le contrôle a imposé la même altitude de 29 000 pieds aux deux avions alors que d'autres niveaux de vol étaient à la fois disponibles et autorisés ?

Vous deviez, ayant, je suppose, des spécialistes d'aviation parmi vos collaborateurs, indiquer que l'envoi du plan de vol n'est pas fait par l'équipage ; d'ailleurs, dans le cadre du plan Clément-Marot et du contrôle dit aux procédures, les plans de vol doivent être obligatoirement déposés vingt-quatre heures à l'avance.

Je ne pense pas que vous ayez eu le temps matériel d'analyser sérieusement le document dont vous faites état, à moins que vous en ayez eu connaissance à l'avance, ce qui serait une grave irrégularité.

Je vous invite à demander à son signataire des précisions, et notamment de vous fournir la copie des conversations téléphoniques entre les deux centres de contrôle de Mont-de-Marsan et Brest, qui doivent pouvoir révéler si ces contrôles avaient connaissance du plan de vol ou non.

Quant aux documents de bord, si vous rapportez les termes exacts de la commission d'enquête, celle-ci ne dit pas la vérité, car nous disposions, en plus de NOTAMS et des documents Jeppens, d'un plan de route, du plan de vol, des renseignements météo sur le parcours, de la procédure spéciale Clément-Marot et des cartes militaires.

C'est ce qui a été indiqué devant la commission en présence de tous les membres espagnols qui avaient été invités le 11 juillet 1973 et peuvent donc en témoigner.

Enin, contrairement à certains de vos confrères de la presse écrite, ce qui me semble être très imprudent de votre part, en rapportant les propos d'une des parties prenantes dans cette affaire, vous avez laissé croire à vos lecteurs, faute de guillemets, que ces propos faisaient partie du rapport.

Je ne tiens pas à devenir le bouc émissaire d'une querelle interne française au sujet d'un plan de remplacement lié à une grève du contrôle aérien civil, et je ne veux pas penser que vous songiez à être le support d'une telle opération.

Cette querelle, qui dépasse ma personne, est très grave ; la sécurité aérienne a été mise en danger, et je souhaiterais, puisque vous faites profession de foi d'être fort sourcilleux de la liberté de la presse, que vos explications sur cette affaire soient désormais tout à fait impartiales.

*La lettre du commandant Arenas Rodrigues appelle trois observations :*

*1) Le plan Clément-Marot établit une distinction entre la programmation quotidienne des vols vingt-quatre heures à l'avance — qui consiste en une demande d'autorisation de vol par la compagnie aérienne — et le plan de vol proprement dit.*

*2) La commission d'enquête note encore :* « Le Coronado, dont le vol avait reçu le numéro de planification CM. 7382.3, avait décollé à 12 heures 1 minute de Madrid pour Londres et devait suivre la route W 187 (Bilbao, Nantes, Dinard, Jersey-Alderney-Ortac). Le plan de vol n'était pas parvenu au secteur intéressé. » *Et elle ajoute :* « Le message concernant le plan de vol a été expédié de l'aérodrome de Madrid-Barajas à 12 heures 55 minutes [*soit trois minutes après la collision avec l'avion d'Iberia*], soit cinquante-quatre minutes après le décollage de l'appareil, alors que celui-ci avait déjà franchi toute l'étendue du secteur. Il n'a pas été adressé à tous les destinataires prévus par le RAC-7 [*le plan Clément-Marot*], notamment ni à Marina [*Mont-de-Marsan*] ni à Menhir [*Brest*]. Ce message porte l'indicatif BX-1400, alors que la demande de vol pour la planification et le vol réel portaient l'indicatif BX-400. »

*3) Dans le rapport d'enquête, il est enfin écrit :* « La commission n'a pas pu prendre connaissance ni du suivi du vol ni de la totalité de la documentation de bord du Coronado, dont une grande partie n'a pu être retrouvée après l'atterrissage à Cognac, sans que cette disparition ait été expliquée. »

Southampton—Cherbourg—New York

18 Avril · 18 Mai · 7 Juin · 19 Juin · 1 Juillet
13 Juillet · 26 Juillet · 7 Août · 19 Août · 31 Août
12 Septembre · 24 Septembre · 6 Octobre · 18 Octobre · 20 Novembre

New York—Cherbourg—Southampton

31 Mars · 1 Mai · 23 Mai · 12 Juin · 24 Juin
6 Juillet · 18 Juillet · 31 Juillet · 12 Août · 24 Août
5 Septembre · 17 Septembre · 29 Septembre · 11 Octobre · 23 Octobre

Ces 30 dates sont occasions uniques de visiter l'Amérique.

Cette année, seul grand paquebot sur la ligne transatlantique, le QE2 effectuera 30 traversées entre l'Ancien et le Nouveau Continent. Alors, si vous vous rendez au Canada ou aux Etats Unis avec quelques jours devant vous, pourquoi ne pas saisir l'aubaine d'une croisière sur le QE2?

Retrouvez le temps de vivre. Optez à votre guise pour l'imprévu d'une nuit blanche dans les night-clubs, la griserie d'un casino sur l'océan ou la bonne humeur des bars amicaux.

Et pendant la journée pourquoi ne pas piquer une tête dans l'une des quatre piscines ou profiter des bienfaits de la sauna?

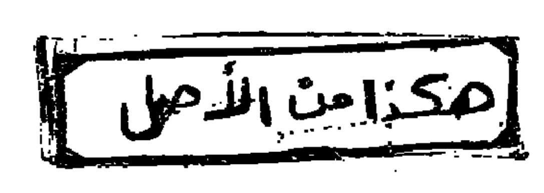
Que vous alliez en Amérique pour affaires ou tout simplement pour vous y promener, le QE2 fera de votre traversée un passage inoubliable.

Si vous n'avez pas le temps de faire une croisière aller/retour sur l'Atlantique, nous avons tout prévu pour vous. Cunard fera le nécessaire pour vous organiser une croisière sur le QE2, jumelée avec un voyage en avion. (Renseignez-vous sur les tarifs spéciaux réduits airmer).

Que vous soyez un voyageur habituel sur l'Atlantique ou que ceci soit l'occasion de votre première croisière, il n'y a que 30 dates qui soient 30 occasions uniques de visiter l'Amerique cette année!

Pour tous renseignements, appelez C. J. Tronquez, Cunard Line, Paris, 073-4290, remplissez ce coupon ou contactez votre agent de voyages habituel.

Adressez ce coupon à Cunard Line, % American Express, 11, Rue Scribe, Paris 75440
Nom
Adresse
Tel:
CUNARD QE2
LM/14/3T



# RADIO-TÉLÉVISION

## LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

### VENDREDI 14 MARS

**● CHAINE I : TF 1**

19 h. 45 Feuilleton : « Aurore et Victorien ».
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « La moitié du plaisir », de J. Serge, R. Chazal et S. Passeur, mise en scène F. Morane, avec R. Dalban, G. Grad, G. Buhr, F. Gorgietti, J. Topart, J. Castelot.
*Au cours d'une soirée amicale, on joue au jeu de la vérité dans la propriété du poète — et futur académicien — Jean-François Vérate. Le jeu dégénère bien vite en règlement de comptes, l'un des invités y perd la vie. Un étrange policier mène l'interrogatoire.*
22 h. Emission musicale. Le trio E. Istomin, I. Stern, L. Rose, réal. P. Cavassilas.
*Trio opus 1, n° 2, en sol majeur, de Beethoven.*

**● CHAINE II (couleur) : A 2**

19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
*Avec Gérard Lenorman.*






21 h. 40 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. « Qu'est-ce que l'esprit militaire ? »
*Avec la participation du général Bigeard, secrétaire d'Etat à la défense, pour son livre* Pour une parcelle de gloire ; *du général Buis, auteur des* Fanfares perdues ; *du capitaine Sergent, pour la* Lettre aux officiers ; *de Bernard Clavel, pour la* Lettre à un képi blanc ; *de Georges Brassens, auteur de* Poèmes et Chansons ; *de Charles Hernu, pour* Soldat citoyen.

22 h. 50 Ciné-Club. « Laura », d'O. Preminger (1944), avec G. Tierney, D. Andrews, Cl. Webb, V. Price, J. Anderson.
*Une jeune femme a été assassinée dans son appartement à New-York. A force d'entendre parler d'elle par ceux qui l'ont connue, l'inspecteur chargé de l'enquête tombe amoureux de la morte. Mais Laura est vivante...*
*Le film de la fascination.*

**● CHAINE III (couleur) : FR 3**

19 h. Pour les jeunes : « Oum le dauphin » et « Des livres pour nous ».
19 h. 40 Tribune libre : Force ouvrière.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Contre-enquête : « L'affaire du lieutenant de la Roncière ». Réal. R. Forissier.
*Une affaire étrange où tout le monde ment, où il ne s'agit pas d'un meurtre mais d'un viol. Et qui sera suivi par le Tout-Paris de l'époque, de George Sand à Victor Hugo. Le lieutenant de la Roncière est-il aussi innocent qu'on l'a cru pendant plus d'un siècle ?*
21 h. 20 Musique : La Schola Cantorum de Caracas.

**● FRANCE-CULTURE**

20 h., Rencontre avec... le professeur Alain Touraine, avec la participation de G. Martinet, J. Moskovici, D. Vallon, P. Coher ; 21 h., Entretiens avec Darius Milhaud, par G. Léon ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger : La microminiaturisation, avec B. Dreyfus, secrétaire général de Codata ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Le petit conservatoire de la chanson ; 23 h. 25, A côté de la musique : Le piano Welte-Mignon, texte de J.-C. Pasche (1), production de la Suisse romande.

**● FRANCE-MUSIQUE**

20 h. 30 (S.), Festival international du son. France Musique reçoit. Soirée mexicaine. Œuvres de M. Ponce, Villa-Lobos, R. Halffter, Marabak, Poulenc, et un hommage à Julian Carillo : « Preludio a Colon » ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

### SAMEDI 15 MARS

**● CHAINE I : TF 1**

15 h. 50 Rugby : Tournoi des Cinq Nations : Pays de Galles - Irlande.
18 h. 50 Pour les jeunes : Magazine auto-moto, prod. J. Bonnecarrère, prés. J.-P. Chapel.
19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif : Les oiseaux australiens.
20 h. 35 Variétés : Les z'heureux rois z'Henri, prod. M. et G. Carpentier, prés. R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 35 Série. Colditz : « Meurtre », avec R. Wagner et D. McCallum.
*Carrington et Carter enquêtent sur le meurtre d'un caporal allemand qui risque d'attirer les représailles de la Gestapo sur les prisonniers.*
22 h. 30 Sports : Championnats du monde de patinage artistique.
*En différé de Colorado-Springs.*

**● CHAINE II (couleur) : A 2**

14 h. 5 Les après-midi de M. Lancelot : « Un jour futur. »
*Avec Maxime Le Forestier. Feuilleton : L'homme qui valait 3 milliards, la Voyeuse; Retransmission de la septième étape de Paris-Nice; Club-évasion : Les cinq fils de Carcassonne, un reportage sur cette région. Le journal des jeunes ; Philippe Duval, mime.*
19 h. 45 Feuilleton : « l'Age en fleur. »
20 h. 35 Feuilleton : « les Charmes de l'été », réal. R. Mazoyer, avec M. Vlady, P. Guers, W. Coryn.
*Pauline rencontre Vincent, le père du jeune Jean-Philippe. Ils se retrouvent après s'être attendus bien des années.*
21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de P. Bouteiller et J. Artur.

**● CHAINE III (couleur) : FR 3**

19 h. Pour les jeunes : « Tommy » et Actualité musicale.
19 h. 40 Tribune : Un homme, un événement.
20 h. Court métrage : « la Soirée du baron Swenbeck », de H. Niogret, et « l'Homme aux chats », de H. Glaeser.
20 h. 35 Feuilleton : « Jack », d'après le roman d'A. Daudet, adapt. de H. Jelinek, avec E. Selena, C. Titre et S. Di Napoli.
*Jack ne peut s'habituer au travail de la forge.*
21 h. 25 Documentaire : Des machines pour des artistes : « Trompe-l'œil ».
*Cette première émission (qui fait partie d'une série) montre les astuces techniques utilisées par des cinéastes : glaces semi-réfléchissantes, décors découpés, images kaléidoscopiques, interprétation des formes et des couleurs, effets Larsen, etc... Du bricolage rudimentaire aux machines sophistiquées : toute la panoplie du trompe-l'œil poétique. Un documentaire passionnant.*

**● FRANCE-CULTURE**

14 h. 30, Emission spéciale : En direct des Semaines musicales d'Orléans : hommage à Darius Milhaud et André Jolivet, par F. Goldbeck.

20 h. 20, « Une baignade à Topanga-Canyon », de M. Mazeas, avec B. Girandeau, D. Lebrun, N. Nerval, J.-R. Caussimon (réal. G. Peyrou) ; 22 h. 20 (S.), Micro-concert G.R.M. par M. Chion : « Symphonie pour un homme seul », de P. Schaeffer et P. Henry ; vers 22 h. 50 (S.), Poème du monde, par A. Bosquet ; 23 h. 30 (S.), Orchestre national de France, direct. Ch. Von Dohnanyi : « Symphonie n° 28 Prague en ré majeur » (Mozart).

**● FRANCE-MUSIQUE**

20 h. (S.), Cette année-là... 1905 Maurice Ravel : « Introduction et Allegro pour harpe, flûte, clarinette et quatuor à cordes », « Miroirs », « Noël des jouets », « La vie brève » (de Falla), acte II, « La veuve joyeuse » (F. Lehar), finale de l'acte I ; 20 h. 30 (S.), Musique à découvrir, avec le concours de M.-T. Chailley, altiste, et D. N'Kaoua, pianiste : « Première suite pour alto » (M. Reger), « Sonate » (Harsanyi), « Klavierstücke OED 946 » (Schubert), « Masques » (Szimanovsky) ; 23 h. (S.), Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle. En compagnie de Raymond Loucheur ; 1 h. 30, Sérénades.

### DIMANCHE 16 MARS

**● CHAINE I : TF 1**

17 h. 30 Film : « Rosa, je t'aime », de M. Misrahi (1971), avec M. Bat Adam, G. Ottendam.
*Une jeune juive, très jolie, est devenue veuve à vingt ans. La loi du « lévirat » l'oblige à épouser son beau-frère, Nessim. Mais ce dernier n'a que treize ans.*
20 h. 35 Film : « Un homme pour l'éternité », de F. Zinneman (1967), avec P. Scofield, O. Welles, Susannak York.
*Sir Thomas Moore chancelier d'Angleterre, refuse (car fervent catholique) d'approuver officiellement la rupture d'Henri VIII avec Rome et la fondation de l'Eglise d'Angleterre. Il sera emprisonné, jugé, décapité.*
*Le débat de la liberté individuelle face au pouvoir, dans un film qui a recueilli six Oscars.*
22 h. 20 Documentaire. — Des hommes, de R. Soyez : « Les cornacs du vingtième siècle », réal. Ph. Joulia.

**● CHAINE II (couleur) : A 2**

14 h. 30 Film : « Lili », de Ch. Walters (1952), avec L. Caron, M. Ferrer, J.-P. Aumont, Zsa-Zsa Gabor.
*Une orpheline est éprise d'un prestidigitateur de foire. Sans voir l'amour du montreur de marionnettes boiteux qui va se servir de ces poupées pour toucher son cœur. Joli, poétique et tendre.*
19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.
21 h. 30 Feuilleton : « les Gens de Mogador », réal. E. Mazoyer, avec M.-F. Pisier.

**● CHAINE III (couleur) : FR 3**

19 h. Série. — Hawaï, police d'Etat.
20 h. Documentaire : Hajdu, sculpteur, réal. Y. Kovacs.

**● FRANCE-CULTURE**

14 h. 15, « Barberine », de Musset, interprété par les comédiens-français.

2. n. (S.), « Barbe-Bleue », opéra bouffe de Meilhac et Halévy, musique d'Offenbach, avec M. Sénéchal, A. Ringart, J. Giraudeau, J. Capderon, L. Masson, M. Philippe, J.-M. Fremeau, S. Simonka, orch. et chœurs de Radio-France, direct. M. Fuste Lambezat ; 22 h. 41, Libre parcours variétés, par E. Grilliquez ; 20 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Saint-Pol Roux.

**● FRANCE-MUSIQUE**

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Madrigaux, extrait du Second livre » (Gesualdo), par le Quatuor vocal italien, direct. A. Ephrikian ; « Sonate pour violon et violoncelle » (Boccherini) par J. Heifetz et G. Piatigorsky ; « Quatuor en la majeur n° 1 » (Haydn), par le Quatuor Amadeus ; « Sonate en si bémol majeur K. 454 pour violon et piano » (Mozart), par D. Oistrakh et P. Badura-Skoda ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines : Hommage à Toti dal Monte ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.






### « C'est vous, mon ami ? »

*Il n'est pas facile de faire du nait quand on est tout sauf cela, quand on a le cynisme enjoué de Bernard da Silva, qu'on a su le premier adapter à Paris la formule des cafés-théâtres en vogue aux Etats-Unis. Sur toile, sur scène, le trait grossi, simplifié, raidi, se fixe, s'impose avec évidence. A l'écran, il se déforme et se confond avec de la maladresse ou de l'outrance. A plus forte raison s'agissant de parapher, jeudi, sur l'A 2, une page de notre histoire aussi abondamment illustrée que celle de la Fronde, une page signée Dumas, signée Rossellini. Ces noms-là tiennent de la place.*

*On a cru pouvoir s'en tirer en centrant l'action sur le cardinal de Retz, personnage méconnu, mal connu du public, sans référence en somme. Seulement voilà, ses adversaires, ses comparses, eux, ne manquent pas. Le seul moyen de nous les faire oublier, c'était de s'en éloigner plus résolument encore. Il aurait fallu — je ne sais pas, moi — laisser à Mazarin son accent italien, l'épaissir à plaisir, prêter au Grand Condé une passion pour la reine. Enfin, dans la gaieté ou le sérieux, prendre un parti et s'y tenir.*

*Au lieu de quoi on vient, on va, on hésite entre l'esquisse et la caricature, on découpe un tableau de mœurs en images d'Epinal, on calque l'impatience du peuple sur celle des princes, et on finit par passer pour complètement débile et tristement dépourvu de moyens, d'imagination, de talent.*

*Le coadjuteur, un fou, un agité à l'œil rond — il a l'air de se prendre pour le cardinal de Retz, — à peine l'a-t-on couché auprès d'une blonde qu'on le fait bondir hors du lit et sauter dans sa soutane, poussé par le besoin d'aller intriguer. Dix fois, bon. Vingt fois, non, c'est trop, ça n'amuse plus, ça pourrait inquiéter, même pas, ça agace. Et Anne d'Autriche, toujours à sa coiffeuse, toujours surprise par l'entrée du cardinal : « Ah ! c'est vous, mon ami ? » ; et ces décors en carton-pâte, stylisés d'accord, mais dans le style Châtelet, ces robes en location, ces quatre figurants — ils ont dû se tromper de studio — perdus dans des salles de bal fléchées aux Buttes-Chaumont, c'était d'une indigence, d'un ennui ! Il fallait vraiment s'accrocher pour ne pas filer se réfugier en douce dans les* Liaisons secrètes *de Richard Quine, sur la chaîne à côté. Les producteurs de films ont tort de s'inquiéter. A coup de dramatiques comme celles-là, on arrivera bien à remplir les cinémas.*

CLAUDE SARRAUTE.

### LA FÉDÉRATION DE LA PRESSE HOSTILE AUX ÉMISSION-SERVICES SUR A 2

● La Fédération nationale de la presse française, qui a réuni sa conférence des présidents et secrétaires généraux le 13 mars, a étudié le projet d'Antenne 2 tendant à créer des émissions-services (*le Monde* du 7 mars). La F.N.P.F. « *se déclare fermement opposée à une telle initiative qui porterait une atteinte inadmissible aux intérêts de la presse écrite ainsi qu'au caractère de service public des sociétés nationales issues de l'O.R.T.F. (...) Il s'agirait, en effet, sous couleur d'information d'une action d'envergure de publicité clandestine formellement condamnée par la déontologie professionnelle. (...)* »

Pour sa part, le conseil d'administration du Syndicat national de la presse quotidienne régionale (S.N.P.Q.R.), réuni le 12 mars, a exprimé sa « *profonde émotion* » et son inquiétude au sujet de ce projet d'Antenne 2.

### TRIBUNES ET DÉBATS

**VENDREDI 14 MARS**

— *Le prince Norodom Sihanouk* répond aux questions de Y.-G. Bergès (*la Croix*), G. Le Quang (*France-Soir*) et de notre collaborateur J. Decornoy au cours du rendez-vous des grands reporters sur France-Inter, à 19 h. 20.

— *Force ouvrière* exprime son point de vue sur FR 3, à 19 h. 40.

— « *Qu'est-ce que l'esprit militaire ?* », demande Bernard Pivot au cours du magazine littéraire « Apostrophes », auquel participe notamment le général Bigeard, secrétaire d'Etat à la défense, sur Antenne 2, à 21 h. 40.

**DIMANCHE 16 MARS**

— *M. Abba Eban*, ancien ministre des affaires étrangères d'Israël, et plusieurs personnalités israéliennes participent au journal de J.-P. Elkabbach retransmis depuis Jérusalem sur France-Inter de 12 heures à 14 heures.

# ARTS ET SPECTACLES

## Musique

### Le « Te Deum » de Bizet et le « Requiem » de Gounod

*Voulant célébrer le centenaire de la mort de Georges Bizet (le 3 juin 1875), le Comité national pour la commémoration musicale n'a pas eu la main très heureuse en choisissant de ressusciter son* Te Deum, *écrit à la Villa Médicis en 1858 pour un prix de l'Institut, qui fut d'ailleurs refusé au jeune musicien (1). Celui-ci ne s'intéresse visiblement pas aux textes sacrés, compose n'importe quelle musique d'opéra, avec un lyrisme facile qui se dore paresseusement au soleil, anticipe par une marche bien balancée sur* Gloire immortelle de nos aïeux, *confie au trombonne une grosse mélodie assez molle pour le* Judex Crederis *et n'oublie pas d'écrire une entrée fuguée sur le* Fiat Misecordia *avant de ramener en conclusion sa marche un peu goguenarde. Le talent certes ne fait pas de doute, mais on est loin de l'élégance et du sentiment subtil de la* Symphonie en ut, *écrite trois ans auparavant.*

*Combien plus touchant apparaît le* Requiem n° 2, *composé l'année de sa mort par Gounod (sept ans après le* Requiem *de Fauré), œuvre toute pleine de confiance et d'abandon comme le* Nunc Dimittis *du vieillard Siméon. Le don mélodique, parfois usé jusqu'à la fadeur, accompagne toujours l'effusion de ce tendre cœur qui redit avec noblesse sa foi pour lui-même comme pour ce petit enfant à qui l'œuvre est dédiée et qui peut-être chante dans cet adorable* Sanctus *où soudain le ciel s'ouvre et dévoile les cohortes des bien-heureux.*

*Ces œuvres furent harmonieusement interprétées par Jocelyne Chamonin, Jeannine Collard, Bernard Plantey et Jacques Villisech, l'ensemble vocal Contrepoint, toujours excellent sous la conduite d'Alain Galissaire, qui remplace dignement le regretté Jean-Gabriel Gaussens, et l'orchestre Lamoureux, dirigé par Jean-Pierre Jacquillat.* — J. L.

(1) L'œuvre, inédite, a été créée par la Sing Akademie de Berlin en mars 1970.

### DES ÉCHANGES ENTRE LES OPÉRAS DE PARIS ET DE MILAN

L'administrateur de l'Opéra de Paris, M. Rolf Liebermann, et le surintendant de la Scala de Milan, M. Paolo Grassi, se sont rencontrés à Milan les 11 et 12 mars pour étudier les possibilités d'une collaboration.

Selon un communiqué de l'Opéra de Paris, celle-ci devrait permettre une réduction des frais, une rationalisation de la production et devrait déboucher sur de vraies co-productions. Une nouvelle rencontre aura lieu prochainement à Paris.

■ De nouvelles directions régionales des affaires culturelles viennent d'être mises en place : à Montpellier pour la région Languedoc-Roussillon, titulaire M. André Gally, administrateur civil ; à Poitiers pour la région Poitou-Charentes, titulaire M. Jean Verney, conservateur régional des bâtiments de France. Bordeaux et vraisemblablement Lille seront prochainement dotés d'une direction.

## Théâtre

### « L'IDIOT » au Français

Vous lisez le roman de Dostoïevski, *l'Idiot*. Que vous arrive-t-il ? Dans quel état vous trouvez-vous ? Les visions de Dostoïevski sur la liberté et la responsabilité, à quelle distance, de quel côté, dans quelle lumière les appréhendez-vous ? Et cette vie commune que vous partagez avec ce livre, *l'Idiot*, jusqu'à quel point est-elle ancrée dans la Russie ? Qu'est-ce que la Russie ? Quels yeux a-t-elle ? Quel timbre ?

Voilà des questions qu'aurait dû se poser Gabriel Arout quand il a voulu changer ce livre en un événement de théâtre. Après quoi il fallait inventer des voies et des moyens, des formes, capables de vous faire retrouver, au théâtre, les émotions, les médiations, les éclaircies, les fièvres, que la lecture avait suscitées.

Ce travail n'a pas été fait. Les voies et moyens adoptés par l'adaptateur sont ceux du réalisme bourgeois. Gabriel Arout a découpé des scènes ; les personnages ont le même nom, ils disent parfois le mêmes choses que dans *l'Idiot*, mais il n'y a pas de rencontre entre sa pièce et *l'Idiot*. La nature réelle de la pièce d'Arout correspond à la nature d'un roman d'Hervé Bazin, de Georges Duhamel. Dostoïevski est absent, la Russie aussi.

Les costumes de Pace ont l'air loués chez un fripier du passe-partout, ils pourraient habiller des personnages comme Perrichon, les Boulingrin, ou Tartarin sur les Alpes. Les décors du même artiste restent dans l'ombre, simples indications.

Michel Duchaussoy compose une voix douce, un regard modeste, c'est-à-dire des attributs « logiquement » attribuables, si l'on veut, au prince Minchkine. Et Duchaussoy fait de son mieux, avec tact. Mais c'est du travail de contrefaçon. Duchaussoy est personnellement trop loin de l'être profond du personnage. Un acteur ne peut pas tout faire. L'acteur qui pouvait jouer Minchkine, c'est Rufus.

Denise Gence joue la générale Epantchine avec abattage et bonne volonté, mais on dirait plutôt la femme du général Boulanger. Tania Torrens est aussi proche de Nastasia Philippovna qu'un mouton australien ressemble à des renoncules. Nicolas Silberg, sans doute poussé par le metteur en scène Michel Vitold vers une diction saccadée, est moins juste que d'habitude. Jean-Paul Roussillon a raconté avec force l'histoire de l'affamé qui a mangé des moines.

Cette nouvelle création du Théâtre-Français n'est pas vulgaire, ni délirante. Elle est terne.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Marigny, 20 h. 30.


Au CHATELET-VICTORIA
19, av. Victoria (M° Châtelet), 508-94-14
Vendredi et samedi séance suppl. à 24 h.

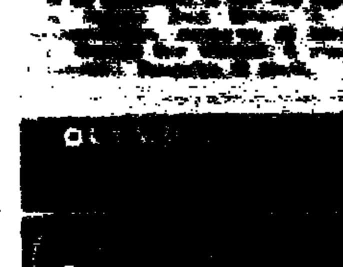
dimitri kollatos
le banquet
arlette baumann
dimitri kollatos
interdit aux moins de 18 ans
en couleurs

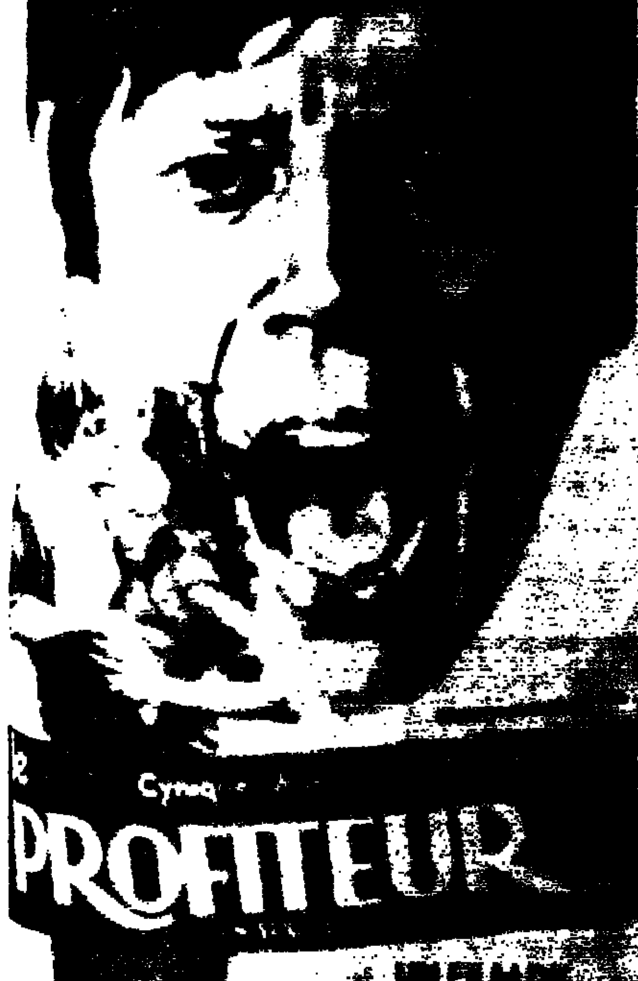
PUBLICIS MATIGNON ● STUDIO JEAN COCTEAU
Les élevages humains de la SS



Un film de Clarissa HENRY et de Marc HILLEL

RTL (Rémo FORLANI).
« C'est - non pas de la science-fiction - mais de la Science-Vérité. Et c'est un très grand film. »
L'EXPRESS (J.-F. REVEL).
« Ce film reste d'une éternelle valeur politique. »
Le Monde (J. de BARONCELLI).
« Devant ces images on se dit que Heinrich Himmler n'a pas complètement perdu sa guerre. »
LE FIGARO (R. MATIGNON)
« Un très beau film. Le travail des auteurs est celui des détectives, des poètes et des justiciers. »
l'Humanité (F. MAURIN).
« Un film de mise en garde contre toute remise en selle du racisme. »



## Formes

# Histoires improbables

Dans le concert discordant — *la musique savante manque à notre désir* — de trop d'expositions qui finissent par se neutraliser, je cherche et j'ai fini par trouver la miraculeuse dissonance qui me fait oublier les vieux et les futurs vieux, ceux qui courent après la mode et ceux qui lui *tournent le dos*, les figuratifs et les tenants d'une autre réalité. Le nouveau venu n'est plus de la première jeunesse, il a beaucoup travaillé fort loin de Paris et, un beau jour, sentant la dernière récolte mûre, il s'est décidé à la montrer (1). Il s'appelle Dilasser.

Si vous ne l'interrogez pas avec votre cœur, sa peinture risque d'être muette pour vous. Car vous n'y reconnaîtrez pas une Bretagne allégée de tout pittoresque, n'ayant conservé que son impalpable atmosphère, intériorisant toute violence. Des fonds assourdis, éveillés soudain par une note stridente comme un pétale de coquelicot, émerge une *terra incognita* mais reconnaissable sans guide touristique. L'emploi parcimonieux des acryliques restitue aux violets, aux mauves, aux rouges, aux verts leur intensité originelle, rayonnante. De grandes surfaces *gris ardoise, ou bien roussâtres*, sont ourlées de bordures multicolores. D'autres sont cloisonnées mais avec, dans leurs frontières, tout le « tremblé » d'une vision trop sensible : l'arpenteur ne suit que son instinct, que son émotion, qui devient la nôtre. Il y a aussi les compositions où l'artiste multiplie les signes sur de longues lignes horizontales auxquelles il arrive d'occuper tout le tableau. Langage indéchiffrable pour qui s'en tient aux alphabets scolaires. Qu'importe puisqu'il s'agit de fixer l'inexprimable. Même sur les murs, où on dirait parfois des graffiti tracés à la craie, jamais gratuitement pour sûr, car Dilasser peintre est d'une loyauté, d'une honnêteté incontestables.

***

Si nous changions de quartier, d'exercice, de climat, pour un spectacle plus immédiat, plus chatoyant, plus divers et divertissant ? Sans doute nous voici encore, en partie du moins, dans le domaine pictural, puisque ce sont des collages, *les Collisions capricieuses* (2), que présente Henri-Jacques Dupuy. Un numéro de haute école, ne fût-ce que pour la faculté inventive qui s'y déploie en tous sens et se traduit vraiment par un intarissable feu d'artifice. L'artifice des ciseaux et du pot de colle. Il y en a trop, direz-vous, tout n'est, ne peut pas être d'une égale venue. Pardon : c'est précisément l'incroyable prolifération de monstres hybrides et débridés qui mérite plus d'un coup d'œil ; un coup de chapeau. « *Le cerveau-laboratoire d'Henry-Jacques Dupuy alimente la révolution permanente du regard* », écrit l'un des deux préfaciers, Pierre Restany, l'autre étant Philippe Soupault.

Pas seulement du regard. Ledit cerveau se livre aussi à des assemblages incongrus de textes, en général des titres prélevés dans la presse et la publicité, poétiques quelquefois, féroces le plus souvent, hilarants toujours. Que dire alors des images ? La même chose. Elles pourraient s'aligner sur les « rencontres » surréalistes, elles-mêmes issues par le — devenu lieu commun — drôle de ménage de la machine à coudre et du parapluie maldororants. Symptomatique, la fuite en avant de fantômales silhouettes en quête d'altitude et d'un vent favorable.

H.-J. Dupuy prouve d'autre part que tout dans l'art, éternel ou contemporain, lui est familier. L'étiquette « hommages » regroupe des collages-pastiches de gens dont on parle, de Gina Pane à Titus Carmel. Excellente démonstration de critique d'art lucide, aiguë, drôle, vacharde. En revanche, d'autres collages, formes et couleurs exemptes de toute représentation, ne cherchent qu'à provoquer un choc esthétique.

Le Collectif du Ranelagh complète cette petite fête avec des panneaux-collages de Jacques Prévert et de Claude Roy et quelques « objets » d'Aline Gagnaire : calligraphies à la chinoise, reliefs « saturniens » émouvants et expressifs dans leur simplicité.

***

Retour à la peinture avec les papiers marouflés d'Arbas (3), fidèle à la figuration quelque peu expressionniste, et qui ne fait pas fi, à l'occasion, du détail anecdotique, dans une série de sujets maritimes : bateaux, pêcheurs et filets de pêche qui strient la plage à la verticale, vagues et, pour la petite histoire, le *Clochard d'Antibes* et son profil d'aigle. Seulement, c'est déjà un réel transposé, vivifié par la couleur tantôt violente, où dominent rouges et verts, tantôt fluide.

Or, même dans la peinture la plus traditionnelle, tout n'est pas à systématiquement dédaigner. On peut avoir des surprises, telle cette Tour Eiffel écrasante, peinte en contre-plongée par Biry-Autret (4), exposée au milieu de vues de Paris, de natures mortes, de falaises et de nuages.

**JEAN-MARIE DUNOYER.**

(1) Galerie la Roue, 16, r. Grégoire-de-Tours. Jusqu'au 26 mars.
(2) Le Ranelagh, 5, rue des Vignes.
(3) Galerie Jean Estève, 3, rue Jacques-Callot. Jusqu'au 20 mars.
(4) Galerie Ror Volmar, 6, rue de Miromesnil. Jusqu'au 18 mars.

## Expositions

# Carpeaux au Grand Palais

*(Suite de la première page.)*

Carpeaux est l'exemple même de ce que peut apporter à une nature sauvage, hors du commun, un peu folle, un enseignement à la fois libéral et rigoureux dans ses principes qui sait transmettre le meilleur d'un héritage et toutes les ressources d'un métier. Son extraordinaire talent de praticien, sa connaissance de l'anatomie, qui est l'épine dorsale de ses compositions les plus ambitieuses et libres, sa science du dessin, Carpeaux les doit à Rude, mais aussi à Abel de Pujol, à l'école des beaux-arts où il fréquenta l'atelier de Francisque Duret, et si jamais prix de Rome fut utile, ce fut bien celui qu'il remporta, en 1854, avec un *Hector implorant les dieux en faveur de son fils Astyanax*.

Il a alors vingt-sept ans. Il est né à Valenciennes, fils d'une famille très modeste et même fils de personne, ses parents l'ayant abandonné alors qu'il était très jeune pour aller chercher fortune en Amérique. S'il ne doit rien à son milieu d'origine, *il doit beaucoup à sa ville natale* : de solides amitiés, ses premières commandes, l'appui constant des notables de la ville, le souvenir de Watteau, même si le monument qu'il lui a consacré n'est pas la plus convaincante de ses œuvres

Ses biographes nous ont dit l'acharnement, le mélange de ruse et de naïveté qu'il déploya pour attirer l'attention de Napoléon III, obtenir de l'impératrice quelques séances de pose, devenir un des maîtres du prince impérial.

Sans cet acharnement, il n'aurait jamais exécuté les bustes de la marquise de La Valette, de la princesse Mathilde, de l'amiral Tréhouard, de Napoléon III lui-même ou de la merveilleuse duchesse de Mouchy, véritable personnage proustien, qu'un critique de l'époque décrivait comme « *du Largillière taillé dans le marbre* ».

### Une ronde de campagne

L'Italie lui apporta une double révélation : celle de la grande sculpture tragique et celle d'une vie populaire plus joyeuse et spontanée que celle qu'il avait connue jusqu'alors. De la première est né le groupe d'Ugolin. « Une statue pensée par le chantre de la Divine Comédie et créée par le Père de Moïse, ce serait un chef-d'œuvre de l'esprit humain », disait-il. Le résultat n'est pas tout à fait à la hauteur d'une aussi noble ambition. Mais l'*Ugolin* est une image de la *souffrance, de la damnation qui* impressionne encore par sa force, sa compréhension intérieure, sans nulle intention de pastiche, de l'esprit florentin, par certains détails, ainsi le visage du personnage de gauche, qui sont dignes des plus grands moments de la Renaissance Venue du *Jugement dernier* de la chapelle Sixtine, elle est à l'origine du *Penseur* de Rodin.

Quant à la séduction de la vie populaire, elle ne se fera sentir que plus tard, à moins que l'on ne veuille s'extasier autant que le fit l'impératrice devant le *Pêcheur à la coquille*, charmant motif mais qui doit un peu trop à Rude et dont l'habileté ne peut faire oublier le caractère très conventionnel : s'il faut absolument s'attendrir devant l'enfance, la statue du *Prince impérial avec son chien Néro* paraît préférable. Non, ce qui dit dans l'œuvre de Carpeaux son goût de la vie populaire, ses souvenirs de la campagne italienne, c'est plutôt le haut relief du *Triomphe de Flore* (pour le pavillon du même nom) avec ses merveilleux enfants joufflus, hilares, pétaradant de santé, vrais galopins de village prêts à toutes les farces et qui semblent guetter derrière leurs palmes (les enfants porteurs de palmes) le bain d'une paysanne imprudente.

Et surtout le groupe de l'Opéra C'est Garnier qui semble avoir suggéré à Carpeaux d'abandonner la composition assez statique à laquelle il avait d'abord pensé pour *Une ronde légère autour d'un génie inspirateur*. Mais ce n'est pas une ronde de bacchantes possédées par l'*extase ou l'esprit divin. C'est une* ronde, une farandole campagnarde, comme il s'en danse dans tous les villages du monde (ou comme on en voit chez Rubens), et qui est dansée ici par de robustes jeunes femmes dont les visages, les corps éclatants de vitalité, d'entrain, sont emportés par la joie simple et naïve du plaisir physique. Et le « génie » qui communique au groupe son irrésistible mouvement n'est pas un Apollon musagète, mais un jeune ouvrier parisien que Carpeaux eut la sagesse de prendre pour modèle au lieu de s'en remettre à quelque statue antique. L'exposition nous présente le modèle original, à demi-grandeur, de la *Danse*, et il est bien *vrai, comme le remarquèrent* les contemporains, que le modèle est très supérieur à son exécution en pierre. On y sent encore le frémissement des doigts du sculpteur, presque sa respiration, et peu d'œuvres donnent ainsi l'impression d'un mouvement qui se continue au-delà de ce que nous voyons, d'un mouvement plus mobile que tous les mobiles, tout de même un peu paresseux et bègues, de Calder.

### Un décapité qui parle

Ce thème de la danse, de la ronde de vie, du mouvement perpétuel, Carpeaux lui doit certains de ses meilleurs moments et de ses groupes les plus justement célèbres : celui des *Trois Grâces*, et la fontaine de l'Observatoire. De cette dernière, l'exposition nous présente deux études : *le Chinois*, qui changera de sexe au cours de l'opération, et l'*Afrique*, une de ses têtes les plus émouvantes dont Théophile Gautier louait « la vigueur ethnographique » : « *La négresse, avec la corde qui lui attache le bras au dos et lui froisse le sein, lève au ciel la seule chose qu'ait de libre l'esclave : le regard.* » Mais cette impression de vitalité explosive, qui s'épanche, ruisselle au-delà du contour, on la retrouve aussi dans des œuvres en principe plus statiques, ainsi dans le projet de monument au maréchal Moncey, dont l'étonnante esquisse à la gouache (n° 274) nous montre que Carpeaux concevait la sculpture comme un peintre, et un peintre impressionniste, en termes de couleurs et d'ombres, de violents contrastes lumineux, de traits rapides, souvent presque foudroyants, qui résument, électrisent la forme et ne l'analysent pas. Ses dessins (*Gounod au piano, Gambetta haranguant la foule*, n°s 220 et 243), ses merveilleux carnets de croquis (les n°s 239 et 240, en particulier, qui nous montrent des scènes de la Commune) ne nous disent pas autre chose.

C'est cette vitalité presque frénétique qui a fait de lui le meilleur portraitiste de son temps. Ses têtes, dont il dresse le menton, aiguise le regard, brise, divise les masses pour mieux rendre l'impression à la fois fugitive et essentielle qui dit tout d'un être, sont la vie même, une vie dont la sculpture n'avait pas donné d'exemples depuis la fin du dix-huitième siècle : *Mademoiselle Fiocre, Madame Alexandre Dumas, Léon de Laborde*. Et, surtout, l'extraordinaire *Gérôme*, crêté et flamboyant comme un coq en colère, que l'on surnomma à l'époque « le Décapité qui parle » et qui fit dire à certains que Carpeaux « *avait été piqué par la tarentule* », à d'autres (Théodore de Banville) qu'il n'avait jamais si bien exprimé « *la furie de maigreur et d'action* » qui le possédait.

Une furie de maigreur et d'action, ce n'est pas si mal dit malgré le sentiment très fort qu'a toujours eu Carpeaux de la plénitude du corps féminin. S'il a été admis par le public de l'Empire, ce n'est pas seulement parce qu'il fut un artiste officiel, c'est aussi parce que ce qu'il disait correspondait à la sensibilité de l'époque, telle qu'elle se manifeste surtout dans la poésie et le *roman, à son goût du mouvement*, à sa nervosité, à sa recherche de l'impression rare, de la crispation douloureuse et bizarre. Le nervosisme ! Nos nerfs ! Nos pauvres nerfs ! Nos merveilleux nerfs ! gémissaient les Goncourt et, de Baudelaire à Flaubert, bien d'autres avec eux. Sur ce point, Carpeaux est bien leur contemporain, mais sans nulle complaisance d'esthète, avec une sincérité, une force qui, parfois, fait penser à Balzac. Son œuvre doit peu à la réflexion, beaucoup plus, même lorsqu'elle est le fruit d'un long travail, à l'improvisation, à l'interprétation directe, immédiate, de la nature, au feu de la vérité surprise et comprise, au merveilleux instinct tactile qui l'anime tout entière. A propos de Carpeaux, David d'Angers disait : « *Si on lui coupait la tête, ses doigts continueraient à modeler de l'argile.* »

**ANDRÉ FERMIGIER.**

★ Sur les traces de Jean-Baptiste Carpeaux. Grand Palais, jusqu'au 5 mai.

## Petites nouvelles

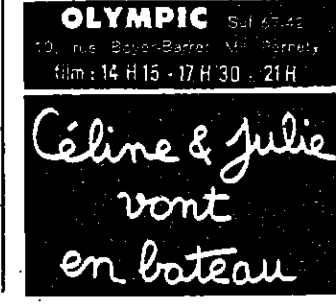
■ La Maison des arts et de la culture de Créteil donne carte blanche à Freddy Brache, conservateur de la cinémathèque suisse, pour un choix de films de Pabst, Poudovkine, Dovjenko, etc., qu'il présente ce vendredi 14 mars, à 21 heures, et le samedi 15, à partir de 15 heures. (Renseignements : 899-90-50.)

■ Réservées au court métrage français, les Rencontres d'Epinay, après avoir présenté un choix de films des groupes UNI-CI-TE et Iskra (ces derniers en super 8), projettent un choix de films militants du collectif Cinéma rouge, des films de la Commune, des collectifs lycéens et bretons, de l'U. P. C. B. (Unité de production cinéma Bretagne), jusqu'au dimanche 16 mars, à la M. J. C. d'Orgemont. (Renseignements : 822-41-40).

■ Les élèves du Conservatoire d'art dramatique présentent « Sauvés », d'Edward Bond, texte français de Céline Rodes et Emmanuelle de Lesseps, mise en scène de François Clavier, le 19 mars à 18 h. 30, le 20 à 20 heures, le 21 à 18 h. 30, 2 bis, rue du Conservatoire.

GIT LE CŒUR
BOITE A FILMS
un film de
LILIANA CAVANI
milArepA

OLYMPIC Sur 67-42
10, rue Boyer-Barret Mo Pernety
film : 14 H 15 - 17 H 30 - 21 H




UGC MARBEUF (v.o.) - STUDIO MEDICIS (v.o.) - STUDIO RASPAIL (v.o.)
LA CLEF (v.o.) - CAPRI GRANDS BOULEVARDS (v.f.)




UGC MARBEUF • CINEMONDE OPERA • LA HARPE • CLICHY PATHE
BIENVENUE MONTPARNASSE • CAMBRONNE • "NATION" • UGC ODEON
ET DANS LES PRINCIPALES SALLES D'EXCLUSIVITÉ DE LA PÉRIPHÉRIE
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT - PHILIPPE NOIRET
ANICEE ALVINA
et SYLVIA KRISTEL dans
une très excitante réussite...
Jean-Louis Bory - LE NOUVEL OBSERVATEUR
le Jeu avec le Feu
Un film écrit et réalisé par
ALAIN ROBBE-GRILLET
Interdit aux moins de 18 ans
Avec la participation de AGOSTINA BELLI



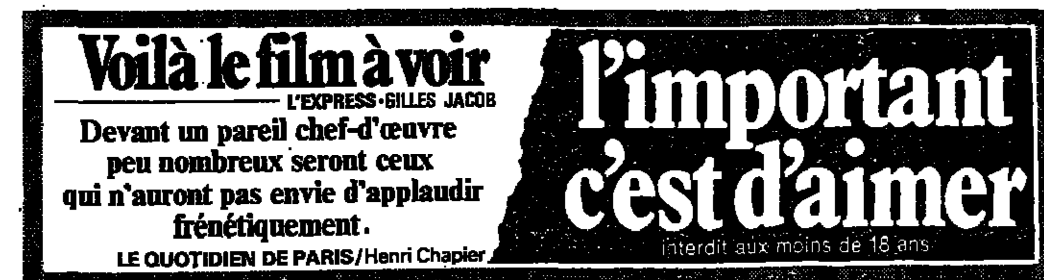

« Tout séduit dans ce film, tout mérite compliment. »
LE MONDE.
« Populaire, drôle et tendre. Son importance peut être comparée à celle des « 400 coups » de Truffaut. »
P. BILLARD
« Chaleureux, rieur, drôle. Un chef-d'œuvre du jeune cinéma français. »
TELERAMA

MARBEUF (8e) - STUDIO DES URSULINES (5e)



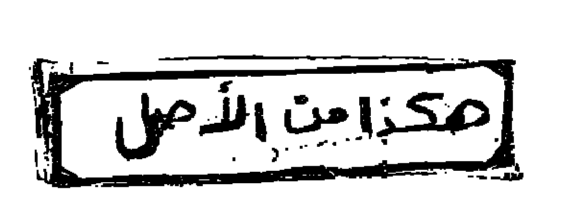

Un film admirable, l'un des plus intenses, des plus étranges et des plus envoûtants que nous ayons vus depuis longtemps.
Jean de Baroncelli (le Monde).
Chaque plan est un choc, chaque image un éblouissement de sang, d'or et de vert. Pour la première fois depuis bien des années quelque chose de très rare sur un écran se matérialise : le génie.
Michel Grisolia (Nouvel Observateur)

COLISÉE - FRANÇAIS - QUINTETTE - MONTPARNASSE PATHÉ - CLICHY PATHÉ - CONVENTION - BOSQUET - GAMBETTA - CYRANO Versailles - VÉLIZY - ARTEL Rosny - ARTEL Nogent - BELLE-ÉPINE Pathé - ALPHA Argenteuil - FLANADES Sarcelles - CALYPSO - Viry-Châtillon




PREMIÈRE LE 17



مصورة من الأصل



L'ACIC (Association pour la Collaboration des Interprètes et des Compositeurs) donnera son prochain concert le lundi 17 mars à 21 h. au Musée Guimet, 6, place d'Iéna, Paris (16e). Au programme musique ancienne de Scheidt et Holborne, créations de Boeswillwald, Clozier (bandes magnétiques), réécoutes d'Alsina (percussion), Huber (cuivres). Avec le quintette de cuivres Alta Vox Musicae et en soliste Gaston Sylvestre, percussion.

BOUFFES PARISIENS
HELENE MARTINI Directrice
Sté BOBINO et JACQUES PROVENCE présentent
MARCEL AMONT
Pourquoi Tu Chanterais pas

Mardi 18 mars, 20 h. 30
UNIQUE REPRÉSENTATION
PANTALONI
d'André Benedetto
Mise en scène : Guy Lenoir
Coproduction Sigma/Bordeaux-Centre Culturel Saint-Médard-en-Jalles
THÉATRE GÉRARD-PHILIPE DE SAINT-DENIS
59, bd Jules-Guesde - 243-00-59




Concert INTERNATIONAL :
SMALLEY « Pentes »
REIBEL « Franges du signe »
CHION « On n'arrête pas le regret »
NONO « Contrappunto dialettico alla mente »
Maison Radio-France - Studio 104
Jeudi 20 mars à 20 h. 30

COMPAGNIE RENAUD-BARRAULT




Lundi 17 mars, 20 h. 30
3e RENCONTRE-DÉBAT DES CAHIERS RENAUD-BARRAULT
Claudel aujourd'hui
avec
Jean-Louis Barrault - Claude Régy
Philippe Solers - Antoine Vitez
entrée libre

*Après avoir vu flamber les tours et trembler les buildings, allez vous détente « Au long de Rivière Fango ». Allez rire, faire l'amour, vivre avec Rufus, Emmanuelle Riva, Elisabeth Wiener, Romain Bouteille et le Café de la Gare.*

Au cinéma LA CLEF

2 DERNIÈRES
LE MARATHON
au PALACE, 8, faubourg Montmartre, PARIS (9e)
*« Il faut absolument y aller. On n'a jamais cette bouffée de bonheur au théâtre. »* Michel Cournot, « Le Monde ».
*« Une sorte de symphonie épique et espiègle, tendre et vive. Un plaisir. »* Philippe Tesson, « Le Canard Enchaîné. »
*« Voilà du théâtre neuf, un des meilleurs spectacles du moment. »* Matthieu Galley, « Quotidien de Paris. »
Location au théâtre : 770-44-37 et agences

Michodière
CLAUDE PIÉPLU • ROLAND DUBILLARD



les Diablogues
de ROLAND DUBILLARD

LE PRINTEMPS A Chaillot
THEATRE NATIONAL
mars-juillet 1975
Le règne blanc
de Denis Guénoun
d'après l'« Edouard II » de Marlowe
mise en scène : Robert Gironès
du 12 mars au 12 avril 1975 à 21 h
THÉATRE DE LA CITÉ INTERNATIONALE
21, Bd Jourdan - métro : Cité Universitaire
LOCATION A CHAILLOT
tél. : 727.81.15 de 11 h. à 19 h.

MAISON DES ARTS DE CRÉTEIL
Direction Jean NÉGRONI
Place de l'Hôtel-de-Ville - Nouveau CRÉTEIL
94000 Créteil - Tél. : 899-94-50
Samedi 15 mars 1975, à 21 heures
HOMMAGE A MAURICE RAVEL
JEAN-CLAUDE PENNETIER
et
l'ORCHESTRE DES CONCERTS LAMOUREUX
dirigés par
MARIUS CONSTANT
*« Jean-Claude Pennetier possède une palette sonore d'une richesse stupéfiante. »* Jean ROY.
*au programme*
LE CARNAVAL, de Schumann : orchestration inédite de Ravel
LE CONCERTO POUR LA MAIN GAUCHE
DAPHNIS ET CHLOE (2e suite).
Prix des places : 30 F ; adhérents : 20 F ; 15-20 ans : 15 F ; *moins de 15 ans : 5 F ; plus de 60 ans : 5 F ;* élèves de musique : 5 F.

# SPECTACLES

# théâtres

## *Les salles subventionnées*

Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Idiot.
Odéon, 20 h. 30 : Une lune pour les déshérités
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Rodogune.
Chaillot, 21 h. : le Règne blanc
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : le Théâtre du Silence. — Petit TEP, 20 h. 30 : Atelier-spectacle (II). —
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Ensemble instrumental de France ; 20 h. 30 : Turcaret.

## *Les autres salles*

Antoine, 20 h. 30 : le Tube
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot
Biothéâtre, 20 h. 15 : Britannicus ; 22 h. 30 : les Fruits d'or.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Pourquoi tu chanterais pas ?
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Centre américain, 19 h. 30 : Frédéric Baptiste.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : la Danse de mort
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Zouave
Cour des Miracles, 18 h. 30 : la Station Champbaudet ; 20 h. 30 : Julos Bocarne ; 22 h. : la Femme aux oiseaux
Deux-Portes, 20 h. 30 : la Tentative d'évasion de Franz Kafka.
Ecole normale supérieure, 21 h. : Peinture sur bois.
Edouard-VII, 21 h. : le Pape kidnappé
Eglise Saint-Séverin, 21 h. 30 : Job.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Hôtel Baltimore
Espace Tribûche, 20 h. : Orchidée.
Essaïon, salle I, 20 h. 30 : les Petites Pompes ; 22 h. 30 : Le pupille veut être tuteur. — Salle II, 20 h. 30 : Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais ; 22 h. 30 : Dis, Balthazar
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : l'Abîme ; la Visite
Gymnase, 21 h. : Chat !
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : l'Alboum de Zoüc.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Concert ; 22 h. 15 : Beckett - Jean Barbeau ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Madeleine, 20 h. 45 : Christmas.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Moderne, 21 h. : Zorglub
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. : Hell's Army (en anglais) ; 22 h. : Henri Dès.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.

**Vendredi 14 mars**

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

**« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »**
**704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34**
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

*Nouvelle-Comédie*, 21 h. : Britannicus
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Le Palace, 20 h. 30 : le Marathon ; 23 h. : A bâtons brisés.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles
Plaisance, 20 h. 30 : la Folie.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier
Ranelagh, 22 h. 15 : Fauves.
Renaissance, 21 h. : Derrière le rideau
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : Tango.
Tertre, 20 h. 30 : la Chanson d'un gâs qu'a mal tourné.
Théâtre d'Art, 20 h. : la Femme de Socrate ; 21 h. 15 : le Dernier Empereur.
Théâtre Censier, 20 h. 30 : la Nuit des assassins.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Couples — — La Resserre, 21 h. : Supplément au voyage de Bougainville. — Grand Théâtre, 21 h. : le Règne blanc.
Théâtre de la Fortune, 21 h. : l'Œuvre sans nom.
Théâtre de la Lisière, 20 h. 30 : le Jeune Homme livré aux arbres.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Christophe Colomb — Petit-Orsay, 20 h. 30 : Neruda.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et Châtiment
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Jeppe de la rue du Mont.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : les Mémoires d'un amnésique.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Voraces ; 21 h. : Groupe Chrysalide ; 22 h. 30 : Un été 42 (cinéma).
Théâtre Rive-Gauche, 20 h. 45 : les Adieux de la grande-duchesse.
Théâtre Saint-André-des-Arts, 21 h. : Florence Camarroque.
Théâtre 13, 21 h. : Labiche Folies ou le Misanthrope et l'Auvergnat.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.
Variétés, 20 h. 45 : Jacques Martin

## *Les théâtres de banlieue*

Antony, Théâtre Firmin-Gémier, 20 h. 45 : Bastien et Bastienne.
*Clichy, Théâtre de l'ARC*, 20 h. 30 : Dracula.
Fresnes, M.J.C., 21 h. : l'Homme sauf.
Ivry, Théâtre des Quartiers : Dommage qu'elle soit une putain.
Malakoff, Théâtre 71, 20 h. 15 : Hamlet.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : Quelle heure peut-il être à Valparaiso ?
Rambouillet, place de Rondeau, 20 h. 30 : le Misanthrope.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : le Cercle de craie caucasien.
Saint-Maur, Théâtre de la Ville, 21 h. : Mam'zelle Nitouche.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Reine Gianoli, piano (Schumann).

## *Le music-hall*

Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de Roland Petit
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : Dzi Croquettes.
*Cour des Miracles*, 20 h. 30 : Julos Bocarne.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie
Galaxy, 21 h. : Princesse Czardas (sur glace).
Mouffetard, 22 h. : Henri Dès
Nouveau Carré, 21 h. : Dick Annegarn.
Olympia, 21 h. 30 : Michel Sardou.
Palais des congrès, 21 h. : Maxime Le Forestier
Palais des sports, 21 h. : Holiday on Ice
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Manitas de Plata.

## *Le jazz*

La Vieille Grille, 20 h. 45 : Cobelmec Ensemble et Antoine Duhamel.
Nouveau Carré, 21 h. : Jazz Pouchtra, Bob Vartel.

## *Les comédies musicales*

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Henri-Varna - Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.

## *Les concerts*

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Ensemble instrumental de France (Telemann, Bach, Stravinski, Vivaldi).
Centre culturel du Marais, 18 h. 30 : Musique de l'Inde du Nord.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Claude Debrôves, luth.
Hôtel Heronet, 20 h. 15 : Simone Escure, luth, et le trio Revival (Bach).
Salle Cortot, 20 h. 45 : Magda Tagliafero, piano.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Quatuor Via Nova (les Sept Dernières Paroles du Christ, de Haydn).
Maison de la radio, 20 h. 30 : M.-Th. Chailley, alto, et D. N'Kaoua, piano (Reger, Horsanyi, Schubert, Szymanovski). — Studio 104, 20 h. 30 : Cuarteto Cedron.
Eglise Saint-Roch, 19 h. 15 : Claude Ricard, orgue (Bach, Satie, Vierne, Alain, Messiaen, Guinot).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 20 h. 45 : Orchestre symphonique de la garde républicaine, dir. R. Boutry, avec J.-M. Fournier, piano (Mozart, Beethoven, Franck).

## *La danse*

Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : Ballet-Théâtre du Silence.

# cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Chaillot, 15 h. : la Condition de l'homme (deuxième partie), de M. Kobayashi ; 18 h. 30 : I Vinti, de M. Antonioni ; 20 h. 30 : Film inédit de J.-M. Straub (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30 : The Ballad of Cable Hogue, de S. Peckinpah.

## *Les exclusivités*

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
AU NOM DE LA RACE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13)
LES AUTRES (Fr.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).

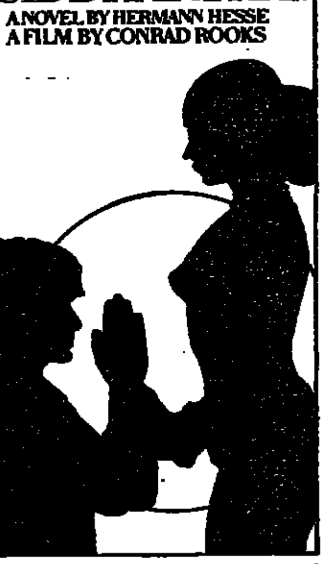
Eglise Saint-Germain-des-Prés
*Vendredis 14 et 21 mars, à 21 h.*
*Dimanche 23 mars, à 15 h.*
J. HAYDN
*LES 7 DERNIÈRES PAROLES DU CHRIST*
QUATUOR VIA NOVA
*Exclusivité Disques*
ΣRATO

LE MARAIS
20, rue du Temple (4e) Tél. : 278.47.86
Métro Hôtel de Ville
un film de ADOLFO ARRIETA
les intrigues de SYLVIA COUSKI
A Paris, le monde étrange et troublant des travestis

(Publicité)
Bio-énergétique et Gestalt Thérapie
en Corse (juin 75)
avec
Jean Ambrosi et M.-C. Beaudoux (M.A. ex-internes AHB, Ass. members Energy Research Group, Inst. of bio-energetics, analysis, New-York) pour professionnels, para-professionnels ou étudiants.
*Documentation :*
J. Ambrosi et M.-C. Beaudoux, 858 Mac. Eachran, Montreal Qu. Canada,
ou
16, rue R.-Losserand, 75014 Paris. France.

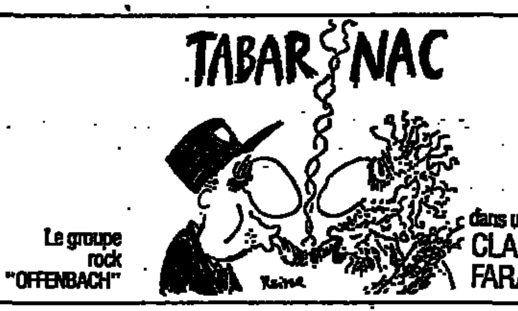
ACTION CHRISTINE
4, rue Christine (6e) - 325-85-78

SIDDHARTHA.
A NOVEL BY HERMANN HESSE
A FILM BY CONRAD ROOKS



TOUT sur « SIDDHARTHA » à la librairie l'ASIATHEQUE, 6, rue Christine

Au cinéma HAUTEFEUILLE, 70 mm QUADRIPHONIE
APRES BOF et THEMROC




QUINTETTE - 14 JUILLET




Pour mieux connaître LAING
LE MOI DIVISE - LA POLITIQUE DE L'EXPÉRIENCE
LA POLITIQUE DE LA FAMILLE - NŒUDS
Publiés aux Editions Stock




BAR - DISCOTHÈQUE A PARTIR DE 20 H.

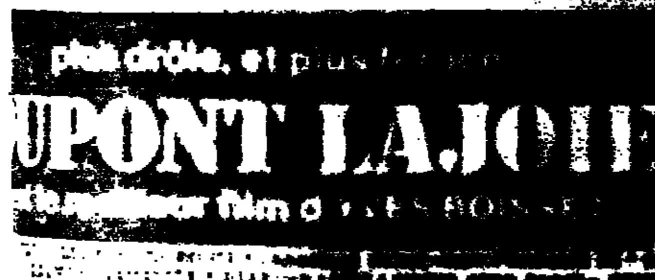
Chaque nuit, tu nous fais danser le ragtime du diable.
Samantha, Samantha tes philtres d'amour sont les plus raffinés
à partir de 23 F.

PAVILLON ROYAL - Rond Royal
Bois de Boulogne - 727-92-00
déjeuners • dîners • soupers après le spectacle • à la carte
45 F environ.

orfeo



JEANNE MOREAU
"JEANNE LA FRANCAISE"
Film de Carlos DIEGUES avec Pierre CARDIN
- J'ai lu le scénario, j'ai été emballée. JEANNE MOREAU
- Un film de qualité, assez troublant et étrange. ANDRE HALIMI
- Moreau, comme toujours, règne. ROBERT BENAYOUN
3 Luxembourg 6e tél. MED. 97-77 — Studio République 11e tél. VOL. 51-97 — Elysées Point Show 8e tél. 225-67-29







Un film qui m'a fait hurler de rire !

# SPECTACLES

**BETTY BOOP - SCANDALE DES ANNEES 30** (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
**LE BANQUET** (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria (508-94-14).
**LES BIJOUX DE FAMILLE** (Fr.) (**) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24)
**LE BOUCHER, LA STAR ET L'ORPHELINE** (Fr.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
**CALIFORNIA SPLIT** (A., v.o.) : P.L.M - Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
**C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE** (Fr.) : Diderot, 12e (343-19-29).
**LA CHAIR DE L'ORCHIDEE** (Fr.) (**) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40)
**LA CHAISE VIDE** (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-58-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38)
**CHINATOWN** (A., v.o.) (*) : Gaumont Champs-Elysées SP, 8e (225-67-29) ; v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
**LA COUPE A DIX FRANCS** (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
**LES DOIGTS DANS LA TETE** (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
**DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE** (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
**DUPONT LAJOIE** (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03)
**L'ENNEMI PRINCIPAL** (Bol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
**LE FLAMBEUR** (A., v.o.) (*) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Maxeville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
**GENERAL IDI AMIN DADA** (Fr.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18).
**LA GIFLE** (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Maxeville, 13e (770-72-86), Marignan, 8e (359-92-82).
**LES HAUTES SOLITUDES** (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h et 22 h. 30
**IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD** (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Bretagne, 6e (222-57-97).
**IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR** (Sov., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
**IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE** (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04)
**L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER** (Fr.) (**) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
**LE JEU AVEC LE FEU** (Fr.) (**) : Clichy - Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Cambronne, 15e (734-42-96), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
**JIMI PLAYS BERKELEY - THE DOORS ; FEAST OF FRIENDS** (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
**LE JOURNAL INTIME DE DAVID H...** (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à partir de 15 h. 30.
**MILAREPA** (It., v.o.) : Studio-Gît-le-Cœur, 6e (326-89-25), Boîte à films, 17e (754-51-50)
**LE MONSTRE EST VIVANT** (A., v.o.) (*) : Publicis-Saint-Germain, 8e (222-72-80), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Maine - Rive - Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (580-76-86), Max-Linder, 9e (770-40-04).
**LES PIRATES DU METRO** (A. v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
**PHANTOM OF PARADISE** (A., v.o.) : Gaumont-Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Action-République, 11e (805-51-33), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
**LES PRISONS AUSSI** (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
**LA PRISE DE POUVOIR PAR LOUIS XIV** (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
**PAS SI MECHANT QUE ÇA** (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Cluny - Palace, 5e (033-07-76), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
**LA RAGE AU POING** (Fr.) (**) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Omnia, 2e (231-39-36), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (288-99-75), Bilboquet, 6e (222-87-23).
**SCENES DE LA VIE CONJUGALE** (Suéd.) v.o. : Biarritz, 8e (359-42-33), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), Murat, 16e (288-99-75), Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02), Les Nations, 12e (343-04-67).
**LE SHERIF EST EN PRISON** (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
**SMOG** (S.) : Marais, 4e (278-47-86).
**LE SOLEIL QUI RIT ROUGE** (Fr.) (**) : Studio-Galande, 6e (033-73-71).
**LA SOUPE FROIDE** (Fr.) : Templiers, 4e (272-94-56), Athéna, 12e (343-07-48).
**TABARNAC** (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
**THOMAS** (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75), Liberté, 12e (343-01-59), Bonaparte, 6e (326-12-12), Cambronne, 15e (734-42-96), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont - Madeleine, 8e (073-56-03), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
**LA TOUR INFERNALE** (A.) v.o. : Publicis Champs-Elysées, 8e (225-76-23), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount - Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
**TREMBLEMENT DE TERRE** (A.) v.o : Gaumont - Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).
**UN JOUR LA FETE** (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
**UNE PAGE FOLLE** (Jap., v.o.) : Ciné-Halles Positif, 2e (236-71-72)
**UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL** (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
**ZORRO** (Fr.) : Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Normandie, 8e (359-41-18), Napoléon, 17e (380-41-46), Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32).

## Les films nouveaux

**PAULINA S'EN VA**, film français d'André Techine, avec Bulle Ogier et Marie-France Pisier : Le Seine, 5e (325-92-46), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
**LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI**, film français d'A. Arrieta : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h et 22 h. 20.
**VERITES ET MENSONGES**, film américain, d'Orson Welles, avec Oja Kodar, Laurence Harvey, O. Welles : v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), St-Germain Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Dragon, 6e (548-54-74).
**JEANNE LA FRANÇAISE**, film français de Carlos Diegues, avec J. Moreau et P. Cardin : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Studio République, 11e (805-51-97)
**LE PROFITEUR**, film italien de S. Nasca, avec Valeria Moriconi et Al Cliver : v.o. : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Raspail, 14e (326-38-98), Studio Médicis, 5e (633-25-97).
**SIDDHARTA**, film américain de Conrad Rooks : v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78)
**FOUS DE VIVRE**, film anglais de Peter Robinson : v.o : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40).
**LE MALE DU SIECLE**, film français de Claude Berri : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Maxeville, 9e (770-72-86), Mayfair, 16e (525-27-06), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-60-74), Les Nations, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont Sud, 14e (331-51-16)

## Les grandes reprises

**AMARCORD** (It.), v.o. : Jean-Renoir, 9e (870-40-75).
**LA DAME DE SHANGHAI** (A.), v.o. : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), avec première partie : Shanghai.
**2001, ODYSSEE DE L'ESPACE** (A.), v.o. : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
**LA FUREUR DE VIVRE** (A.), v.o. : Olympic, 14e (783-67-42).
**L'ECLIPSE** (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
**HAROLD ET MAUDE** (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).
**LES LOIS DE L'HOSPITALITE** (A.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
**MUSIC LOVERS** (An.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).
**NOIX DE COCO** (A.), v.o. : Noctambules, 5e (033-42-34).
**LE SEL DE LA TERRE** (A.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
**LA STRATEGIE DE L'ARAIGNEE** (It.), v.o. : New-Yorker, 9e (770-63-40), sauf mardi soir.
**THEOREME** (It.), v.o. : Champollion, 5e (033-51-60).
**LES TEMPS MODERNES** (A.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
**ZABRISKIE POINT** (A.), v.o. : Dominique, 7e (551-04-55).


SERVICE CONTINU MIDI 4 H. DU MATIN **NAVY-CLUB-RESTAURANT**
HUITRES • COQUILLAGES • SPÉCIALITÉS • FRUITS DE MER
DISCOTHÈQUE 22 H. à l'aube avec ses Gogos Girls
SPÉCIALISTE RÉUNIONS PROFESSIONNELLES • BUFFET CAMPAGNARD AUX FROMAGES DE FERME • LUNCH • COCKTAIL • 300 à 500 personnes
SALLES CLIMATISÉES • 58, Bd. de l'Hôpital • 75013 / 535.91.94 535.99.86
FERME LE LUNDI SAUF JOURS FERIES

**DERNIÈRE SEMAINE**
LE SEINE (Métro Maubert-Mutualité)
10, rue Fréderic-Sauton
UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL
« On pourra penser un peu à RESNAIS, beaucoup à Jean VIGO, Claude WEISZ à la noire révolte. »
SICLIER (Le Monde.)
« Une œuvre d'exception. »
LEFEVRE (Cinéma 75.)

**Ciné halles** 72 rue SAINT-DENIS / Tél. 236.71.72 Métro CHATELET
de la déraison à la dérision
2 CHEFS-D'ŒUVRE JAPONAIS
UNE PAGE FOLLE de TEINOSUKE KINUGASA
L'EMPEREUR TOMATO KETCHUP de TERAYAMA

plus drôle, et plus féroce...
**DUPONT LAJOIE**
est le meilleur film d YVES BOISSET
INTERDIT AUX MOINS DE 13 ANS
MARIGNAN PATHE GAUMONT RICHELIEU • CARAVELLE PATHÉ • MONTPARNASSE 83 • CAMBRONNE PATHE • GAUMONT SUD
GAUMONT GAMBETTA • QUARTIER LATIN • VICTOR HUGO PATHÉ • GAUMONT MADELEINE
ET DANS LES PRINCIPALES SALLES D'EXCLUSIVITE DE LA PERIPHERIE

Passe également aux VÉLIZY - C2L ST-GERMAIN - MULTICINÉ PATHÉ

CONCORDE • ELYSÉES LINCOLN • ST-GERMAIN-HUCHETTE • HAUTEFEUILLE
GAUMONT-OPERA • CLICHY PATHÉ MONTPARNASSE-PATHÉ
GAUMONT SUD • FAUVETTE • MAYFAIR • MAXEVILLE • LES NATION
Périphérie : C 2 L VERSAILLES • TRICYCLE ASNIÈRES • ARTEL ROSNY • BELLE-ÉPINE PATHÉ THIAIS
AVIATIC LE BOURGET • ÉPICENTRE ÉPINAY






SAINT-GERMAIN VILLAGE
14 JUILLET
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN
un film de DINO RISI
avec UGO TOGNAZZI et VITTORIO GASSMAN

UGC MARBEUF - MADELEINE
BONAPARTE - LA FAUVETTE
LIBERTÉ - CAMBRONNE
3 MURAT
PARLY 2 - ARTEL/Nogent
ALPHA/Argenteuil
UNE NOUVELLE REUSSITE DU JEUNE CINEMA FRANCAIS
ROBERT CHAZAL France-Soir
"thomas"
un film de JEAN-FRANÇOIS DION

Vérités et Mensonges
F for FAKE
ORSON WELLES
... son immortalité réside dans son œuvre !
ROBERT BENAYOUN - LE POINT
... un chef-d'œuvre ... réalisé par un prestidigitateur diabolique.
GILLES JACOB - L'EXPRESS
... une nouvelle preuve de son génie...
GUY BRAUCOURT - LES NOUVELLES LITTERAIRES
... un grand moment de cinéma
JEAN-LOUIS BORY - NOUVEL OBSERVATEUR
... une œuvre considérable ...
ROBERT CHAZAL - FRANCE-SOIR
En VO aux Cinémas :
ELYSEES LINCOLN - ST. GERMAIN STUDIO
DRAGON - MONTPARNASSE 83

STUDIO ALPHA - Horaire du film : 13 h., 15 h. 15, 17 h. 30, 19 h. 45, 22 h.
LES AUTRES
ECRIT EN COLLABORATION AVEC JORGE LUIS BORGES ET ADOLFO BIOY CASARES
UN FILM DE HUGO SANTIAGO
Défendu par :
Gilles DELEUZE, Marguerite DURAS, Michel FANO, Jean-Pierre FAYE, Jean RICARDOU, Alain ROBBE-GRILLET, Jacques ROUBAUD, Nathalie SARRAUTE, Severo SARDUY, Tzvetan TODOROV, Alain TOURAINE, Iannis XENAKIS...
SCÉNARIO ORIGINAL PUBLIÉ CHEZ CHRISTIAN BOURGEOIS, éditeur


هكذا من الأصل

مكان الأصل



# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| DEMANDES D'EMPLOI | 6,00 | 6,89 |
| OFFRES D'EMPLOI | 30,00 | 35,02 |
| REPRESENTAT. : Demandes | 15,00 | 17,21 |
| Offres | 30,00 | 35,02 |
| Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur | 36,00 | 42,03 |

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| IMMOBILIER Achat – Vente – Location | 24,00 | 28,02 |
| AUTOS – BATEAUX | 22,00 | 25,68 |
| PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX | 60,03 | 70,05 |
| OCCASIONS | 22,00 | 25,68 |

## offres d'emploi

**SNR**

**MÉCANIQUE DE PRÉCISION**
4.300 personnes - Siège Social à Annecy
ayant de nombreuses filiales en
EUROPE - AMERIQUE et AFRIQUE
recherche

**Un Collaborateur expérimenté**
**Formation HEC - ESSEC - ESC**
pour devenir

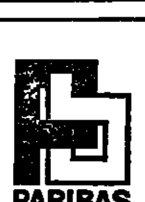
### DIRECTEUR. D'UNE FILIALE COMMERCIALE à l'ÉTRANGER

après un délai de formation technique et de connaissance de l'entreprise.

CARACTERISTIQUES EXIGEES :
- Age minimum 32 ans ;
- Connaissance anglais/allemand. si possible espagnol ;
- Aptitude à l'adaptation à la vie à l'étranger ;
- Acceptation de la mobilité dans les affectations de postes.
- Expérience approfondie de la vente de produits techniques ou de biens d'équipement à l'étranger ;
- Connaissance sérieuse de la gestion d'une entreprise commerciale et de la méthode de gestion par objectif.

Ecrire avec curriculum vitae et photo à S.N.R., Service 006, Boite Postale 17, 74010 ANNECY.

---



**PARIBAS**
recrute pour son nouveau service

**TÉLÉ-BANQUE**

### ATTACHÉ (E) COMMERCIAL (E)

pour compléter une petite équipe de grande qualité agissant comme conseiller complet auprès d'une clientèle privée de standing.

Le (la) candidat (e) retenu (e) aura une formation supérieure (HEC, Sc. Po., ou équival.) ainsi qu'une première expérience des services bancaires de base. Bonne présentation et excellent contact humain sont les caractéristiques personnelles recherchées. Excellente rémunération et très bonnes perspectives d'avenir sont offertes au sein d'une nouvelle organisation en plein essor.

Ecr. avec C.V. ss n° 827, à Créations Dauphine, 41, av. de Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

---

L'UNITE DE NEUROPHARMACOLOGIE D'UN IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS EN PLEINE EXPANSION
recherche

### PHARMACOLOGISTE

Ce cadre Scientifique aura pour responsabilité, en sa qualité d'Adjoint direct du Responsable au screening neuropharmacologique, de :
- l'exécution et la supervision des expérimentations de recherches et de screening ;
- concourir aux recherches bibliographiques et à l'élaboration des études et des dossiers concernant son activité.

Ce poste ne pourra être confié qu'à un candidat :
— de formation supérieure :
Pharmacien option pharmacodynamie ou Maitrise de physiologie
— ayant une expérience minimum d'un an dans l'Industrie Pharmaceutique ;
— lisant facilement l'anglais scientifique.

Adresser C.V. manuscrit avec photo récente sous la référence RH no 19753 à :
THIBAULT, B.P. 340 - 75624 PARIS CEDEX 13.

---

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION**
**PARIS CENTRE**
dans le cadre du développement de son
**DÉPARTEMENT TECHNIQUE DU PRODUIT**
recherche

### UN ATTACHÉ TECHNIQUE

**Ce poste conviendrait à un INGÉNIEUR ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR DU BOIS** ayant quelques années d'expérience et de bonnes connaissances de l'industrie du bois et du meuble. Placé sous la direction du Chef du Département, il sera chargé :
— d'analyser et d'étudier les produits ;
— d'établir le cahier des charges ;
— de contrôler la fabrication.

Ecrire avec curric. vitae sous n° 19.573 B à BLEU. 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

---

**GROUPE DE PRESSE TECHNIQUE**
recherche

### INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Ayant 1 ou 2 ans d'expérience.
Connaissant les problèmes :
— d'informatique, de télécommunications, de systèmes ;
— de mesures et régulation automatique.

Ecrire avec curric. vitae man. et photo (retournée),
C.F.E., Service du Personnel,
40, rue du Colisée, 75008 PARIS.

---

**BANQUE PRIVÉE**
**QUARTIER ÉTOILE**
recherche pour diriger un groupe de démarcheurs

### UN JEUNE CADRE DE BANQUE

**AMBITIEUX**

— bonnes connaissances bancaires ;
— excellent sens commercial exigé ;
— situation d'avenir pour élément dynamique.

Ecrire avec C.V. et photo (retournée), n° 94.699,
PUBLICITE ROGER BLEY.
101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra

---

**SPIE BATIGNOLLES**
recherche

### INGÉNIEUR DE TRAVAUX

**Diplômé ETP, A.M. ou équivalent**

**pour diriger chantier lignes très haute tension en IRAN et prendre dans quelques années la responsabilité du secteur à l'agence de TÉHÉRAN**

**25 ans minimum, une ou deux années d'expérience de chantier.**
**Anglais courant.**

Adresser C.V. et prétentions à M. FAURE B, SPIE BATIGNOLLES Région Lignes T.H.T. et Caténaires - 13, avenue Morane-Saulnier, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

---

### INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

**(X - Mines - Ponts, etc...)**
35 ans minimum
Pour promouvoir le
**DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT**
**d'un IMPORTANT GROUPE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS D'OUVRAGES :**
**Travaux Publics, Génie Civil, Equipement dont le siège est à PARIS**

Champ d'activité : FRANCE et ETRANGER
Bonne connaissance Anglais indispensable
Rémunération : 120.000 à 180.000 F.

Candidatures de diplômés Grandes Ecoles Commerciales sérieusement motivés également examinées.

Adresser curriculum vitae détaillé à n° 98.253, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

---

**SUNDERLAND POLYTECHNIC**
**FACULTY OF HUMANITIES**
Department of Languages and Cultures

### LECTURER GRADE II IN FRENCH

Burnham Lecturer Grade II £ 2,700 - £ 3,464
(£ 2,670 - £ 4,476)
plus threshold payments.

(The figures in brackets are the recommandations in the Hougton Report.)

Applications are invited for this post. The person appointed will be expected to teach French Language and Institutions to degree level. A special interest in French History (Modern), Politics, or Philosophy would be an advantage. The post would be particularly suitable for a native speaker.

The appointment is tenable from 1rst September, 1975.

Further particulars and an application from may be obtained from the Personnel Officer, Sunderland Polytechnic, Chester Road, Sunderland, SR1 3SD, and should be returned within 10 days of the appearance of this advertisement.

---

**CERMÉ électronique**
**leader européen du temps codé**
recherche pour son Etablissement de Chaville

### INGÉNIEUR EN CHEF III C adjoint au directeur technique

pour diriger un laboratoire d'études de systèmes et matériels électroniques spéciaux.

Nous demandons une expérience confirmée de :
— la direction d'un groupe d'ingénieurs ;
— la conception de matériels électroniques civils et militaires ;
— la rédaction des offres techniques.

Env. C.V. et prétentions, B.P. 29, CHAVILLE 92370.

---

**Comme INGÉNIEUR-CONSEIL**
d'une IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE SUISSE
nous recherchons,
**Suisse de langue maternelle française**
de préfér. avec format. technique, pour le poste de

### DIRECTEUR DE NOUVEAUX PROJETS

Le candidat idéal doit avoir de l'expérience dans la négociation avec une clientèle internationale, la conclusion de contrats et la réalisation d'importants projets industriels dans des pays en voie de développement.
De plus, il doit être capable de traiter avec des personnalités au plus haut niveau gouvernemental dans ces pays de langue française.

Veuillez écrire en joignant des documents qui permettent de juger votre qualification, sous chiffre 44 127 200 PUBLICITAS, case postale CH - 8021, ZURICH (Suisse).

## emplois régionaux

**MISSENARD QUINT**
recherche pour son activité
**CHAUFFAGE CONDITIONNEMENT D'AIR**
pour ses agences :
**SAINT-QUENTIN - VALENCIENNES**

### TECHNICIEN OU INGENIEUR

**EN CHAUFFAGE CENTRAL**
- capable de calculer les installations, chiffrer les devis, défendre les projets ;
- dynamique et aimant les contacts humains ;
- situation et responsabilités d'avenir.

Envoyer C.V. et prétentions à B.MISSENARD, 78, bd Henri-Martin - 02100 SAINT-QUENTIN.

Pierre-Lichau s.a.

---

**BANQUE PRIVÉE**
SOLIDEMENT IMPLANTEE DANS LA REGION

### ATTACHÉS COMMERCIAUX pour CLERMONT-FERRAND et VALENCE

**Son objectif :**
développer sa pénétration sur le marché des particuliers par l'action dynamique d'une équipe de vendeurs.

**Profil des hommes recherchés :**
Certains doivent avoir l'expérience de la vente de produits financiers.
D'autres peuvent être débutants dans la profession, possédant une bonne formation de base et aptitude à la négociation.

Situation offrant perspective de développement de carrière intéressant.

Envoyer dossier de candidature sous no 725 577, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e, q. tr.

---

Importante Sté d'engineering général (3.000 pers.) rech. pour sa Délégation Régionale de RENNES un :

### INGÉNIEUR THERMICIEN

Le titulaire aura une expérience de 5 à 10 ans dans le domaine génie climatique (chauffage - ventilation - plomberie...). Basé à RENNES et avec l'appui des services techniques du siège, il sera tout spécialement chargé des exécutions d'études, dépouillement d'offres, suivi des clients et réceptions. De courts déplacements sont à prévoir.

Adresser dossier de candidature au C.E.I.P., Conseil d'Entreprises, 39, Résidence An-Erminig, 35740 PACE.

---

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE CONSTRUCTION ELECTRIQUE
recherche
pour une de ses unités de production région Nord, Pas-de-Calais

1o) LE CHEF DU SERVICE TECHNIQUE
(études et développements)
conviendrait à :
Ingénieur formation électronique
(E.S.E. Grenoble ISEN, Télécom.)
ayant expérience dans domaine transmissions, âge souhaité : 35 ans minimum.

2o) LE RESPONSABLE QUALITE-CONTROLE
du service production
préférence sera donnée à :
Ingénieur IDN, ICAM, HEI, ISEN ou équivalent, âge souhaité : 28 ans minimum.

Adress. C.V. manuscr., photo et prétent. à Agence HAVAS, 59033 LILLE CEDEX, s/réf. 2718/3, qui tr.

---

**LABORATOIRE DE RECHERCHES BALISTIQUES ET AÉRODYNAMIQUES DE VERNON**
recherche

### Ingénieurs débutants

**(I.D.N. - E.N.I.C.A. - I.N.S.A. etc...)**

pour diriger travaux d'analyse et programmation sur calculateurs numériques et hybrides.

Connaissances en automatisme et informatique nécessaires.

Travail dans un cadre agréable à 80 km de Paris, ambiance jeune et dynamique.

Écrire en joignant C.V. au Service du Personnel,
**L.R.B.A. - 27207 Vernon**
Tél : (32)51.07.40

---

Lassé de la ville tentaculaire si vous désirez vivre à la campagne, nous cherchons
**UN DIRECTEUR**
adjoint d'usine
Le candidat devra être âgé d'environ 30 ans minimum, marié, connaître parfaitement l'Anglais, et posséder de bonnes connaissances en commerce international ainsi qu'en procédures douanières. Lieu de travail : petit village de l'Ouest. Ecrire avec C.V. manuscrit au no 8171 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra

---

ECOLE de Français pour Etrangers Nice ch. professeur compétent, expér. audio-visuel V.I.F. exigée. Poste armée. Plein temps. Ecrire HAVAS NICE 6265.

---

Sté des Emballages Composites cherche **INGENIEUR-CHEF** de laboratoire. 30 ans mini. Expér. électriq. et chimiq. ou papeterie pour mise au point et essais d'emballages alimentaires. Caractère : précis, novateur, autonome.
Travail en Province. Ecrire au no T 66526 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q. t.r

---

C.E.L. 40 Montée St-Barthélémy 69321 Lyon Cédex 1 rech. pour projets mécaniques de machines de petites dimensions
1 B.T.S. et/ou I.U.T. Mécanique
Ecr. avec C.V., réponse assurée.

---

C.E.L. 40 Montée St-Barthélémy 69321 Lyon Cédex 1 rech. pour dévelop. Electronique-électromécanique 1 Ingénieur E.S.E.A.M. (ENSAM-ICAM ou ECAM)
Expér. souhaitée électronique de puissance. Ecrire avec C.V. réponse assurée.

---

Import. Société de Distribution région Sud-Est de Paris, recr.
**PROGRAMMEUR**
Connaiss. du COBOL obligat., GCOS apprécié. Formation IUT pour travailler sur matériels H-100 et 61-60 Honeywell Bull. Evolution 64-60 début 1976. Acceptons débutant.
Ecr. à 8.147, « le Monde », P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

Société aéronautique recherche délégué (e) commercial (toutes régions) pour publicité aérienne ; rémunération exclusive commission 10 %. Conviendrait à VRP. Ecr. AIR SERVICE INTERNATIONAL aérodr., 66000 Perpignan-Llabanère

---

**CENTRE CHIRURGICAL MARIE-LANNELONGUE**
recherche
**MANIPULATEUR (TRICE)**
de radiologie diplômé(e), libre vers 15 mars pour remplacem. 4 mois. Env. C.V. Serv. pers., 129, r. de Tolbiac, Paris-13e.

---

GROUPE IMPORTANT
engage immédiatement
**COMPTABLES 2e ECH. CONFIRMES (H. ou F.)**
Age minimum 25 ans
Comptabilité Générale, Déclarations fiscales et para-fiscales.
**AIDES - COMPTABLES CONFIRMES (H. ou F.)**
**Tél. : 758-12-20** Poste 370 ou 418

---

ENTREPRISE ALIMENTAIRE SITUEE EN ESPAGNE
**rech. CADRE COMMERC.**
parlant couramment espagnol et capable assurer mise en route puis gestion d'une unité de fabrication de produits d'origine française.
Env. C.V. à AEP, 19, avenue George-V, 75008 PARIS.

---

**SOCIETE INDUSTRIELLE**
de Pompes Centrifuges
BREGUET · K.S.B.
4, rue des Nanettes,
75540 PARIS - CEDEX 11
recherche
**TECHNICIEN ou TECHNICIEN SUPER.**
niveau INGENIEUR pour études de devis dans le domaine de la vente industrielle.
ANGLAIS ou ALLEM. souhaité.
Sem. 5 jours, avantages socx.
Ecrire avec C.V. manuscrit et prétentions
SOUS REFERENCE 7543.

---

Impte Sté Locat. véhicules 17e
recherche
**UN CHEF COMPTABLE**
haut niveau, connaiss. comptab. sur ordinateur, ayant le sens de l'organisation, 5 a. expér. mini. ds poste simil. Rémunérat. en fonction de la valeur. Libre de suite. Téléph. : 766-59-20, p. 366.

---

**volvic**
recherche

### RESPONSABLE DES ÉTUDES EMBALLAGES - MANUTENTION

De préférence diplômé de l'enseignement supérieur, le candidat aura une expérience de l'industrie des produits de grande consommation, si possible dans le domaine de l'embouteillage.

La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Lieu de travail : BOURG-LA-REINE.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions à VOLVIC - B.P. 41 - 92340 BOURG-LA-REINE.

---

Nous fabriquons des appareils de chauffage et sanitaire
Notre image de marque est internationale
Nous recherchons
**JEUNE COLLABORATEUR**
ambitieux et dynamique pouvant prendre les fonctions
**D'ASSISTANT DIRECTEUR CCIAL**
— Formation H.E.C., E.S.C., E.S.S.E.C. appréciée ;
— Poste à pourvoir dans proche banlieue N.-E. de Paris.
Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à no 709, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

---

CENTRE DE RECHERCHES
Région Sud de Paris.
recrute
**INGENIEUR GRANDE ECOLE**
Ayant quelques années d'expérience pour conduire RECHERCHE APPLIQUEE en ELECTRONIQUE
Calculs théoriques - Mesures. Anglais parlé et écrit.
Adresser lettre manus., C.V. et prétentions sous réf. 7.553 à : no 97.473 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

**EXC. COMPTAB. EXPER.**
pour gestion clientèle de cabinet d'expertise comptable.
Situation d'avenir.
Ecrire S.E.C.O.R.,
14, rue d'Annam, PARIS (20e).

---

SOCIETE QUARTIER OPERA
recherche
**COMPTABLE (H.)**
qualifié. Si possible libre suite. Avant. sociaux. Cantine. Horaire 5 X 8. Ecrire avec C.V. et prét. sous no 7.545, PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles (3e), q. tr.

---

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
recherche
**INGÉNIEUR DE LABORATOIRE**
Débutant ou ayant quelques années d'expérience.
Intéressé par la conception de systèmes à base de circuits logiques électroniques
Ecrire avec C.V. et prétent. au C.N.E.T. Département ITD/TDP 3, avenue de la République 92131. ISSY-LES-MOULINEAUX

## emplois féminins

Avoué à la cour recherche dactylo expérimentée. 567-43-32.

## représent. offre

Offre exceptionnelle à
**REPRESENTANT (E)**
Fourniture générale de bureau, ayant clientèle import., possib. devenir Directeur (à part ent.) d'une S.A. cause retraite P.D.G. Ecr. à 6.668, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

## demandes d'emploi

**HOMME - 40 ANS**
bonne présentation
recherche emploi
**FIN DE SEMAINE**
A partir du vendredi soir 18 h. Ecr. no 6.697, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

Super disc-jockey is look. for a job in Paris. Please wr. to Bruno Allaire, bât. B 232, 82, r. Henri-Barbusse, 92000 Nanterre, or call (bur. time) 967-72-52. Ask no 292.

---

J.F. 25 a., 4e ann. licence droit, D.E.J.G., étudierait toutes propositions agence, ou compagnie de voyages, ou serv. du person., démarchages exclusivem. Ecrire Mme BOTHOREL Geneviève, 101, av. de Paris, 94 - St-Mandé.

---

ANIMATRICE LOISIRS
CH. POSTE RESPONSABILITES.
Ecr. no 2.736, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

ITALIE - ALTER EGO
Dirig. commerc. résidant Milan, expér. import-export français italien, références, pour seconder entreprises opérant avec Italie et assurer bonne marche affair. achats ventes, cherche situation délégué commercial. — Ecrire no 725.602, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

---

**ANALYSTE-PROGRAMM.**
CHERCHE
**TRAVAIL MI-TEMPS**
expérimenté en gestion, COBOL DOS/OS, 360/370. Ecrire no 565.683, REGIE-PRESSE, 85 b., r. Réaumur - 2e

---

**FEMME D'AFFAIRES**
28 ans - Expérience contacts affaires avec clientèles françaises et américaines haut niveau, bilingue français-anglais. étud. propositions intéressantes. Ecrire réf. 619, CENTRE AIDE PSYCHOLOGIQUE des CADRES 30, rue des Mathurins, Paris-8e

---

**PUPITREUR D'EXPLOITATION**
30 ans - 4 ans d'expérience. Américain parlant anglais. formation IBM - IBM 360-165 - 360-50-370-158 - OS - HASP - MFT - MUT - US2 - RJE - CICS - TSO TCAM, préf. sud de la France. Ecr. HAVAS NIMES, no 593.933, ou tél. (66) 84-73-90 NIMES.

## représent. demande

45 ans, expérience commerciale et représ. Stés indust. excel. contact niveaux élevés. Réc. établi région Caen-/Lisieux, rech. représ. pour la Basse-Normandie produits alimentation, chimique, médical, secteur tertiaire. Ecrire A. Lerigue, Saint-Ouen-le-Pin 14340 Cambremer.





| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| DEMANDES D'EMPLOI | 6,00 | 6,89 |
| OFFRES D'EMPLOI | 30,00 | 35,02 |
| REPRESENTAT. : Demandes | 15,00 | 17,21 |
| Offres | 30,00 | 35,02 |
| Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur | 36,00 | 42,03 |

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| IMMOBILIER Achat — Vente — Location | 24,00 | 28,02 |
| AUTOS — BATEAUX | 22,00 | 25,68 |
| PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX | 60,00 | 70,05 |
| OCCASIONS | 22,00 | 25,68 |

# L'immobilier

## exclusivités

### constructions neuves

**à VILLEJUIF (94)**
**LA RESIDENCE ELSA -38 Octave Mirbeau**
3 petits immeubles en PIERRE DE TAILLE.
du STUDIO au 4 PIECES
PRIX FERMES ET DEFINITIFS
Confort total. TOUT ELECTRIQUE
livraison Eté 75
SUR PLACE tous les jours de 10h à 18h.
GECOM: Tél 747.59.50

**240 APPARTEMENTS SUR 320 SONT DEJA VENDUS A EVE**
**Pourquoi ?**
Prix fermes, définitifs, frais de notaire compris.
Studios (40 m2 + balcon) de 204 000 F à 215 000 F
3 pièces (82 m2 + balcon) de 380 000 F à 510 000 F
5 pièces (131 m2 + balcon) de 660 000 F à 684 000 F
Exemple de financement du 3 pièces à 380 000 F
Apport de 150 000 F et mensualités de 1 840 F
(pendant les 2 premières années).
Charges : montant garanti pendant 2 ans.
Livraison : juillet 1976
Eve à la Défense :
sortie nº 6 sur le Bd Circulaire.
Visite de l'appartement-témoin au 29e étage
tous les jours de 14 h à 19 h sauf le mardi.
Nocturne jeudi, samedi jusqu'à 22 h (tél. 776 85-87).
**PROMOGIM**
9, Avenue de Friedland - 75008 Paris
Tél. 225 39-60 et 61

**INFORMATION LOGEMENT**
Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09
Pour vous loger ou pour investir
vous propose :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

**LES METZ JOUY-EN-JOSAS**
(Cottages de MONTEBELLO)
Except. dans parc boisé 9 ha Maisons gd standing, 4-5 pièces, cuis. équipée, s. de bs, douche, dble garage, chff. électr. intég.
4 pièces : 335.000 F
5 pièces : 391.000 F
Prix fermes et définitifs
Bur. de vente et mais. témoins ouv. tous les jours sauf mardi et mercredi, de 10 h à 18 h 30 : chemin du Cordon - 78350 Les Metz - Jouy-en-Josas (946-21-16)

**CHATOU** R.E.R. ETOILE
Site except. Bord de Seine. Pr vivre à DEUX ds 46 m2 « H.O. » NOUVELLE FORMULE
LIVRAISON AVRIL 1975
Après PONT de CHATOU à droite suivre pancartes « LE BELVEDERE »
85, av. Gambetta, à CHATOU Vis. tous les jours après-midi, même week-end, sauf mercredi.
H. LE CLAIR - ELY. 69-36

### locaux commerciaux

A louer près Aéroport de Roissy location 500 m². Tél. : 932-88-86.

### hôtels-partic.

VERSAILLES, rive droite. Hôtel particulier XVIIIe. Salon, s. à mang., 4 chambres, 2 sanitaires., jardinet, garage. Prix : 600.000 F. Cab. CHESNAU. T. 950-14-07.

### pavillons

LUZARCHES, pav. neuf, 7 p. tout confort, 2 gar., 600 m² terr. ALGRAIN 285-00-59 et 09-54.

78 PRES DE THOIRY pav. sél., 4 chbres, 2 s. de bns, chf. cent., jdin 500 m², garage, 260.000 F. T. 627-78-31, le matin.

MAISONS-LAFFITTE. Prop. vd Bel. villa 200 m² habit. tt cft, s/terr. 1.800 m2. Gar. Tél. Créd. Sam.-dim.-lundi 11 à 19 h : 138, AV. DU GL-DE-GAULLE

### capitaux ou proposit. com.

BRESIL : TERRAIN A 100 US dollars l'ha. Sté demande participants (avec minim. 50.000 US $) pour l'achat de grdes superficies à destination forestière (reboisement) et agric. (élevage, culture) à mettre en valeur. Investissements sûrs, plus-value importante. Rapport rapides et élevés. Pour détails, écrire s/réf. K. 29 à HAVAS, bd A.-Max 13, B. 1000 Bruxelles/Belgique, qui trans.

### travaux à façon

*Demande*

Equipe décorateurs recherche travaux transfor. appartement cuisine. — Tél. : 776-00-64.

### occasions

PRESSOIR deux vis entraxe 180 complet, pièce rare. Faire offre nº 96.708, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

LIVRES achat comptant à domicile. Laffitte, 13 rue de Buci Paris-6e. — Tél. : 326-68-28.

**MAISON GORVITZ-FAVRE**
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

### cours et leçons

Ancien instituteur 47 ans donnerai leçons particulières à enfants inadaptés de 8 à 12 ans l'après-midi seulement. Téléphonez à M. Bertrand 13-20 h. : 858-90-70.

### autos-vente

Part. vend JEEP universelle 6 cyl., version mixte, modèle C.I.-6, 4 R.M. empat. 2 m. 64 neuve, 4.000 km garantie. Tél. : 805-27-19.

Collaborateur journal vend 204 PEUGEOT (Berline) Année 1971. Bon état Tél. 875-50-30 pour rendez-vous.

A VENDRE Autobianchi A-112-E. 1974. Excellent état, Prix Argus. Tél. 525-14-56, heures des repas.

**ALFA-ROMEO**
Sélection première main
Garantie totale

| | |
|---|---|
| ALFA 1600 super ........ | 72-73 |
| ALFA 1600 mot. 0 km .. | 1973 |
| ALFA 1750 coupé ...... | 1971 |
| ALFA 2000 berline ....... | 1973 |
| ALFA 2000 berl. autom. .. | 1974 |
| ALFA 2000 coupé ......... | 1973 |
| ALFA Montréal ........... | 1973 |
| ASTON MARTIN DBS 6 .. | 69 |
| ASTON MARTIN DBS V8 .. | 71 |

**MIRABEAU**
71, av. de Versailles, Paris-16e
525-14-20
Concessionnaire exclusif
**B. M. W.**
Essais - Crédit - Leasing

### autos-achat

Cherche 504 GL Diesel Break 1972-1973, peu roulé. Tél. : 878-71-79.

### boxes-autos

Urgent - Cause départ - Vends **PARKING** Excell. emplacement Rond-Point CHAMPS-ELYSEES. T. 359-27-54

### appartem. vente

*Paris*

DERNIER ETAGE SUR BOIS appt 250 m² + terrasse, 326-97-23.

VIe 60 m² de charme. SAINT - ANDRE - DES - ARTS living + ch., immeuble XVIIIe. DORESSAY. T. 222-27-60 - 27-27.

TERRASSE 40 m² Félix-Faure XVe, dans imm. en constr., livré fin 75, 9e ét. 100 m² séj. + 2 ch., 2 bns + log., tél. 660.000 F. Téléphone : 533-28-68.

Près de PARC MONTSOURIS Imm. réc. tr. soigné, gd 4 p. p. tout conft, 83 m², excellent état. URGENT. Px except. 290.000 F. Vendredi-samedi : 15h.-18 h. : 16, rue des ORCHIDEES (cité Floréale et R.-Boussingault).

Pl. ciel, appt 2 p. tout confort, soleil, calme, tél. imm. caract., 6e, près de l'Odéon. ODE. 42-70. Samedi-dimanche de 13 à 19 h. 9, rue Dupuytren. Tél. 633-44-48.

VIIe INVALIDES ODEON 95-70 COUR JARDIN 170 m² GD STANDG HTS PLAF. 6 P., SOMPT. RECEPTIONS

XVIIe BROCHANT imm. rénové Joli studio 18 m², cuis. équipée, possib. conft, 35.000 F. Vis. sam. de 15 à 17 h., 64, rue Berzélius, 4e étage 2e escalier.

**PARC de SCEAUX** Face Lycée Lakanal Imm. 67. Très bel appt 100 m², séjour + 3 chbres. Park. Libre juillet. Px 370.500 F. ROB. 34-86.

**NATION** Immeuble récent Living, 2 ch., tt cft, balcon, 4e ét., asc., soleil. Prix 255.000 F. - Tél. 343-62-14.

**PL. ITALIE** Propr. vd direct. 1 Studio 32 M2 148.000 F. - 343-46-69.

**PARIS** PLACEMENT 11 % STUDIO, cuis. amén., s. de bs. Imm. restauré. Locat. 600 mens. Prix 60.000 F. - LA BOURSE IMMOBILIERE Propriétaire 45, rue Vivienne (2e) - 233-94-90

**15e** FELIX-FAURE - immeub. 1957, stand. B. 4 P. tt cft, park. 355.000, poss. crédit 80 %. E.C.I. - 700-97-55

**ODEON** Unique - Propriétaire vd ds imm. caract. **3-4 P.** ORIGINAL LOGGIA, tt cft, impecc., cheminée, poutres app. PRIX EXCEPTIONNEL Samedi, lundi de 14 h à 18 h 30 : 19, RUE GUENEGAUD

*Région parisienne*

VILLE-D'AVRAY ds parc part. gd st. gd stdg, park. T. 926-25-09.

AUTEUIL Part. vend luxueux petit studio entièrement équipé Immeuble grand standing. Px 185.000 F. Visite sur place le samedi 15 mars, 8, r. Boileau, 5e étage. Téléphone : 604-36-59.

### appartem. achat

Sté rech. à acheter appartem. près de la Nation. T. 343-62-14.

### propriétés

VERSAILLES, sur 3.800 m² de parc, ppté de gde classe, fin XVIIIe siècle, dépendances. Px élevés justifiés. Tél. : 954-68-00.

COURBEVOIE, rés., mag. mais. bourgeoise, liv. 36 m², 6 chbres, 2 bns + sal. d'eau, 2 w.-c., cuis. équip., ss-sol, beau jardin, gar., 470.000, av. 100.000, ACL, 30, r. A.-France, Levallois. T. 757-04-18.

CHATOU, dans parc de 3.200 m², belle propriété, gde réception. 8 ch, tout conft, dépendances. Affaire de qualité. Cabinet CHESNAU. T. 950-14-07.

A vdre 2 propr. 7,5 ha et 3,5 ha, terr. lab., 8 km env. du bassin nautique Trémolat (Dordogne). Bon ét., eau, élec. Rens. : Ecr. Queille M. Malegaite 24200 Sarlat.

### terrains

CHELLES, gare, terrain à bâtir 350 m², façade 18 m. Px 130.000. Ag. MARIEY. Tél. : 957-00-04.

VERSAILLES-GLATIGNY terr. 1.000 m² pour constr. villa Mansart. Px élevé. T. 954-68-00.

### villas

Ile d'Oléron, St-Trojan, maison pierre plain-pied, 7 p., 2 cuis., 2 dches, gar., cour, pr. mer, forêt, 200.000. Téléph. : 350-49-33.

**SCEAUX** Tr. belle maison 9 pièces s/800 m2 Jard. Px 790.000 F. ROB. 34-86.

### appartem. achat

Mme REGY, 73, bd de Grenelle, 577-29-29, rech. pr investisseurs, 2 et 3 Pièces. Paiem. compt.

**PARTIC.** rech. Studio ou 2 P. à côté de son domic. 16e, 8e, 17e. — Tél. PAS. 10-09.

### bureaux

A. MAILLOT. Loue Ts quart. 1 à 20 BURX. Ss pas-de-porte. 293-45-55 + 522-19-10.

**MADELEINE** BURX 50 m2 Confort - TEL BAIL 9 ANS. — ANJ. 93-43.

**GDS BOULEVARDS** Building commerc., gd standg, loue bureaux mblés à part. de 10 m², hôtesses trilingues, secrétaires, parking, télex, salle de conférences. - Tél. : 770-90-12.

### appartements vente

*Paris*

...chbre service. Samedi, 14-18 h.

PRES BON MARCHE URGT, LIV. DBLE + 1 CHB., s. de b., wc, cuis., chff. imm., 6e ét., pl. soleil, balcons, asc. payé en cours d'installation. PRIX : 279.000 FRANCS. Visite, sur place, samedi, lundi, de 14 h. à 18 h. 30, 78, RUE DE SEVRES, ou TEL. 781-17-82.

**VIe** PETIT LUXEMBOURG Vue dégagée. Agréable gd liv. 3 fenêtr.+1 chbre, Tt cft. S/place samedi : 14 h./17 h., 116, RUE D'ASSAS.

**SAINT-GEORGES** **4 PCES** 3e ét. 140 m2 - Très clair + 2 chbres serv. Poss. profess. libér. Px 450.000. Visite samedi de 14 h. à 17 h., 54, RUE SAINT-GEORGES.

**Prox.** BUTTES - CHAUMONT + Le Belvédère + BEAU 57 m2. 12e. Prix intér. Crédit poss. - 752-49-09/734-16-99.

**6 PL. CLICHY** SOL. 39-10 Imm. bourg. bon stdg, s/r. et cour. Plus. stud. 2-3 et 4 pces. Cft. A rénover. Poss. prof. lib. 25.000 à 300.000 F. Samedi 14 h. 30-17 h. 15.

**71, RUE DE SEVRES** Imm. soigneusement rénové. Séjour + chbre en DUPLEX. Caractère, Poutres. Refait neuf. Vis. vendredi, samedi, 14 - 18 h.

**14, RUE CARPEAUX** TR. BEL IMMEUBLE P. de T. **2 PIECES** Cuisine, entr., w.-c. Douche - Cave Prix total **105.000 F** Avec 19.000 Solde 20 ans Vis. vendredi : 18 h. - 19 h., samedi, de 15 à 18 heures.

**16e** URGT, cse dép., lux. pied-à-terre, gd liv., ch., s. bs, cuis., tout confort. — 551-68-39

**18e - AU PIED DU SACRE-CŒUR** PETIT IMM. totalement rénové **STUDIOS - DUPLEX** **2 PIECES** Idéal PIED-A-TERRE ou **PLACEMENT** LIVRAISON IMMEDIATE

### locations non meublées

*Offre*

...

**ALESIA** 3 et 4 PIECES Téléph. - Confort 1.200 et 1.500 F. POR. 03-63

*Demande*

Etud. en médec. ch. studio ou chbre jusqu'à 550 F T.C. Paris. Ag. s'abst. Ratsimihah, 68, av. Libération, 94100 Saint-MAUR.

Biologiste ch. dir. 4-5 p. prox. place des Ternes, r.-ch. ou 1er, usage professionnel. - 224-16-72.

GARCHES. Vue imprenable, sur parc, golf SAINT-CLOUD, dans luxueuse petite résidence, 5 Pièces, finitions raffinées. 325-31-11.

**MEUDON** 4 pièces. 80 m2. Gd conft. Vue dégagée. 266.200 F parking inclus. Rens. et vte : OCIL, 387-33-28.

*Province*

TIGNES, VAL CLARET, vends studio, 28 m², meublé et équipé, 115.000 F. Téléphone : 924-37-88.

### constructions neuves

**En plein centre du vieux village de Rosny-sous-Bois**
A 5 km Paris (Aut. A 3) - A 200 m gare (Paris-Est)
**HABITEZ IMMÉDIATEMENT**
de très agréables appartements
**2, 3, 4 et 5 PIÈCES**
MISE EN VENTE DE LA DERNIERE TRANCHE : 3 et 4 PIECES et STUDETTES (livraison fin 1975)
Caves - Parkings en sous-sol
**CRÉDIT C.G.I.B.**
**BUREAU DE VENTE : « ROSNY 2000 »**
6, place Carnot : TOUS LES JOURS, de 11 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 18 h. (sf mardi et mercr.).

Nouv. progr. **ROSNY-SS-B.** 36-38, rue Philibert-Hoffman LE CLOS PERRIER Petit imm. très bien situé S/pl. 14-19 h. — 247-13-22.

CLICHY (Proximité 17e) Studios, 2 et 4 pièces. Habitables 1er trimestre 1976. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XVIIIe, Mº J.-JOFFRIN Proximité rue du Poteau, chambres, studios au 4 pièces. Habitables 2e trimestre 1976. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

BRY-S-MARNE. 16, rue du 4e-Zouave, 3 à 5 p., livraison été 1975, 2.520 F le m², hab. pondér. Crédit Foncier. S/place samedi et dim. apr.-midi. Tél. 307-95-55.

XIIIe PORTE ITALIE 3 pièces 70 m² 245.000 cave et parking compris Habitable immédiatement IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland - BAL 93-69.

MAISONS-LAFFITTE vue sur la vallée de la Seine Studios 117.000 Habitables 3e trimestre 1975 IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland - BAL 93-69.

COURBEVOIE Studios 117000 (parking compris) Habitables avril 1975 IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland - BAL 93-69.

**VANVES (92)** A deux pas de Porte Brancion. A 500 mètres du futur métro. A 8 minutes de Montparnasse. **LA RESIDENCE** 41, rue Jean-Bleuzen.

### locaux commerciaux

Ch. à louer atelier de menuiserie, 200 m² sans droit au bail, Paris ou proche banlieue. - Téléphone : 357-11-13.

Loc. nf, stdg, 9e, loc. tout part. médecin/avocat, début. confirm. Prix intér., 874-58-36, 19 h. +.

**6e - R. DE SEINE** SOL. 39-10, matin, cession bail, lux. bout., R.-de-C. + 1 étage.

### propriétés

PROPRIETE AGRICOLE 16 ha. dépend., matér. install. avicole moderne, production vigne, Lavandin, aviculture. 650.000 F. AG. du PONT-D'ARC. T. 37-04-31 07150 VALLON-PONT-D'ARC.

ARDECHE. CHALET s/3.000 m². Terrain, eau, sans électricité. Possib. crédit 80 %, 95.000 F. AG. du PONT-D'ARC. T. 37-04-31 07150 VALLON-PONT-D'ARC.

AGENCE SAN PEYRE 84-Menerbes (90) 72-22-81. Prop. agrément à 1 km. village. Très b. site, 20 ha. Px 350.000 F.

FORET DE LYONS. Magnifique propriété. Parfait état, ent., séj. 32 m² rustiq., P.A., cheminée, 4 ch., cuis., wc, bs, ch. cent., cellier 1.300 m², terrain planté. Prix 267.000. Créd. Avis, 8, fg Cappeville. T. (16) 32-30-91-11. 405 GISORS, ou 278-02-49.

70 KM. EST DE PARIS Grande maison XVIIIe, travaux + 500 m², dépend., bon état, jardin, pré, chapelle, rivière. 526-31-74.

60 HECTARES. Vue dominante, ...

### immeubles immeubles

**SOPADIF S.A.**
ROVEREDO
IMMEUBLES DE HAUT RAPPORT
CENTRE VILLE DE MONTREAL
GENEVE BRUXELLES etc.
Bons rendements et plus-values certaines.
RENSEIGNEMENTS: Emmanuel WOLF
Rue du Progrès 52, 1000-BRUXELLES.
TEL.218.44.70-TLX.22.921

**GENÈVE**
**PLACEMENT DE PREMIER ORDRE**
**IMMEUBLE**
directement du propriétaire avec autorisation de vendre aux étrangers.
Ecrire sous chiffre A.18.3214, Publicitas, CH-1211, GENEVE 3.

### pensions

Recom. hôtel, pens., demi-pens., gd cft, TV, calme, jard., quart. résid. 149, bd Malesherbes (17e).

### maisons de campagne

**PRESBYTERE**
Beauc. de style, cuis., séjour, 4 chbres, excellent gros œuvre, toit imp., s/1.000 m² env. plant. gros arbr. et clos de murs. Px très justifié : 110.000 F, avec 30.000. Ag. de BONNEVAL (28). Tél. : 15-37-98-25-52, même dim.

### villas villas

**A FORGES-LES-BAINS (91)**
PRES DE LIMOURS
dans une région campagnarde




Très belle maison de 5 pièces.
Construction traditionnelle.
Confort tout électrique.
Jardin privatif.
Garage 2 voitures.
Prix : 242 000 F.
Crédit possible.
Tél. (le matin) : M. Letestu, 225-53-28.

Prox. St-GERMAIN - VILLA 1959 : sél. dble, 4 chb., cuis. aménag., bs. terras., jardin 1.500 m², 650.000 F. 963-22-09.

**LE RAINCY** Quartier résident. Neuve. 6 p. 160 m2. Terrain 575 m2. Livraison juillet 1975. Prix : 600.000 **936-20-69**

LAC HOSSEGOR-40, vend 2 villas 300.000 F poss. vente séparée. T. (58) 66-43-39 AGEN (8-15 h.)

DANS FORET - BORD OCEAN Villas neuves, 2, 3, 4 p. à partir de 110.000 F T.T.C. Chauf élect. intégré. 80 crédit. Doc. s/dem. « PARC DE LA GRANGE » 85520 JARD-SUR-MER. - Tél. : 33-42-73

Villa neuve LA VARENNE Résid. Stdg. Sél. double marbre + 5 p., 2 bains. Jardin 500 m. Prix 530.000 F — 883-85-51.

VERSAILLES, bd de la Reine (près) séjour dble, 6 chamb. sur 220 m2 CLOS MUR. Tout CFT. 450.000 F — 950-46-36.

**CHATOU - 5' R.E.R.** sect. résid., splend. villa 7 P. pr., 200 m² habitab. Exclusivité S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à CHATOU. — 976-30-02.

**SCEAUX** splend. villa 9 Pièces, garage, sur 800 m². AIPR : 655-88-99.

### pavillons

Pav. 105 m², gd sél., 43 m², ch., s. bs, cuis., wc, gde pce amén., ss-sol, ch. maz., eau chaude, poss. 2 ch. à l'étage av. s. eau s/terr. 505 m². Prix 525.000 F. 284-12-08 ou 284-17-04, hres rep.

ELANCOURT, près TRAPPES, « Commanderie des Templiers » 71, avenue de la Baytie, pav., grand liv. + 3 ch., jdin, gar. S/pl. samedi, 14 h. 30 à 18 h.

CHAMPIGNY, lim. JOINVILLE, pav. RECENT s/400 m² clos, ss-sol total, gar. 2 voit., atelier, buand., grande salle, hall, cuis. carr., 5 vastes p., balcon, wc, bs + 3 p., poss. gren., 320.000, avec 65.000. TIC, 32, av. M.-Thorez, CHAMPIGNY. 706-14-52.

FERTE-SOUS-JOUARRE centre, prop. vend maison tt cft, 5 p., grenier, caves, jardinet. Prix total 250.000 F - Tél. 022-08-44.

**MORSANG** - SUR - ORGE (91) Constr. récente Superf. habit. 200 m2, luxueus. décoré, S. terr. boisé 1.100 m2. Gar. Prix 680.000. — 734-73-46.

**L'ISLE-ADAM** Coq. pav. 1963 **4 P.** Cuis., bns, w-c, chff. cal, ss-sol, gar. S. 1.100 m2 jard. 225.000 F. Me vr s. place samedi, dim. 14-18 h. : 39, rue du CHEMIN-VERT. - 637-25-28.

### villégiatures

CANNES meublés neufs, sur mer, location semaine. DUTTO, « BRASILIA E », avenue Saint-Louis. CANNES

La-Baule-les-Pins. Loue VILLA 100 m. plage. Confort. Jardin. Juillet, Août. Téléphone : 16 40 60 73 58.

Locat. Super-Tignes 7 pers. 16 au 23 mars : 850 F. — 951-73-99.

Saint-Malo, Pâques, gd appt sur mer, terrasse H cft. — 704-38-38.

### forêts

Vends en Cévennes bois constructible 31.000 m2, 12 F le m. Ecr. Mme Michel, 18, rue Jean-Goirand, 30100 ALES.

### terrains

GIF-SUR-YVETTE plein Sud, terrain 770 m2 façade 30 m. tte viabil. prix 150.000 F. — Tél. 928-69-71

Part. à part. vd 1.500 m² terr. à bâtir pl. urban. à disposit., situé à Mariac, 5 km. Le Cheylard (07). Prix à débattre. Tél. tous les jours 499-80-48 ou écr. à 6.665 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

St-DENIS, quart. MUTUELLE, 800 m. métro, terrain 445 m², 18 m. façade. Toutes viabilités branchées. Permis construire. Tél. : 243-19-75.

ALPILLES. A vdre terr. constr. 8.500 m² (cert. urb. à l'appui), viabilité, eau, élect., vue splend. Tél. ou écr. Agence Fontrier, Mérindol, 84360 Lauris. Téléphone (90) 72-81-57.

**Placement sensationnel**
Contrat notarié et, sur demande, garantie de revente, par conséquent grande possibilité de gains
**(100 % en 5 ans)**
**FUERTEVENTURA**
dernière île d'Europe
**un paradis**
grâce à une des plus importantes organisations sur l'île
offre
**des parcelles à partir de 1.000 m2 à S Fr 10'000**
Achetez dès aujourd'hui, assurez votre avenir par une propriété de valeur
ISIP SA, CH-6900 Lugano Via Balestra 7. Tél. : 2-34-24

Près de L'ILE-ADAM 800 m², façade 19.40 m. 78.000 F. TAVERNY, près du lycée : 500 m², 113.000 F. SAINT-LEU, centre, 918 m², façade 20 m. 160.000 F. TAVERNY, près de la forêt 1.400 m², 170.000 F. I.P.N., 4, av. de la Gare, 95 Saint-Leu-la-Forêt. Tél. 960-02-06.

### châteaux

Anjou, vds château XVIIe, chapelle, dépendances, pavil., parc, prairies, 18 ha. Cabinet J. Malinge, expert foncier 49700 Doué-la-Fontaine. Tél. 314.

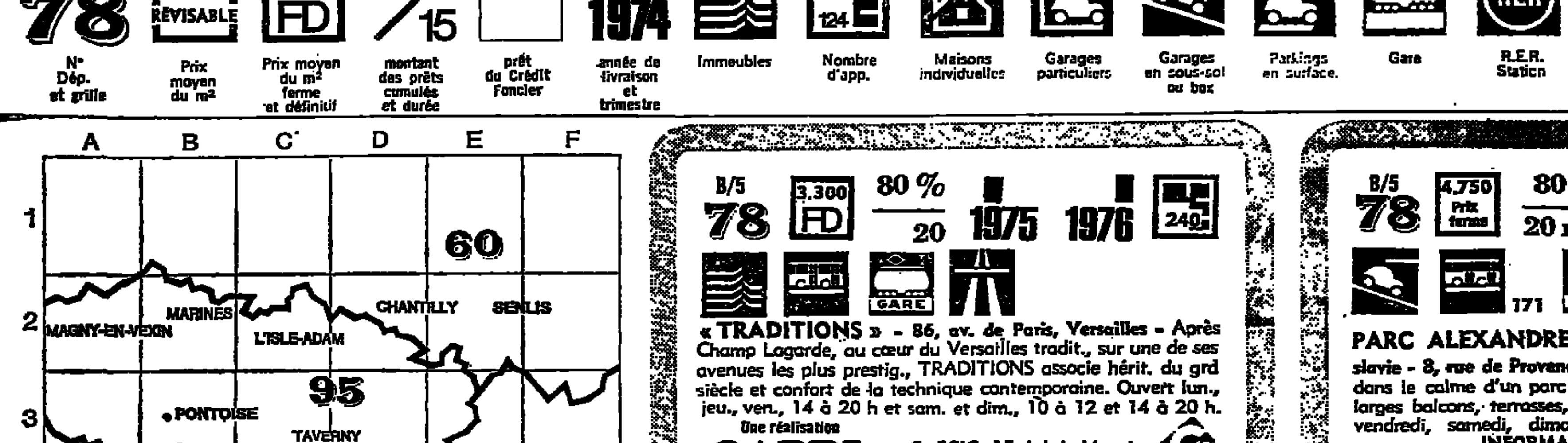
### viagers

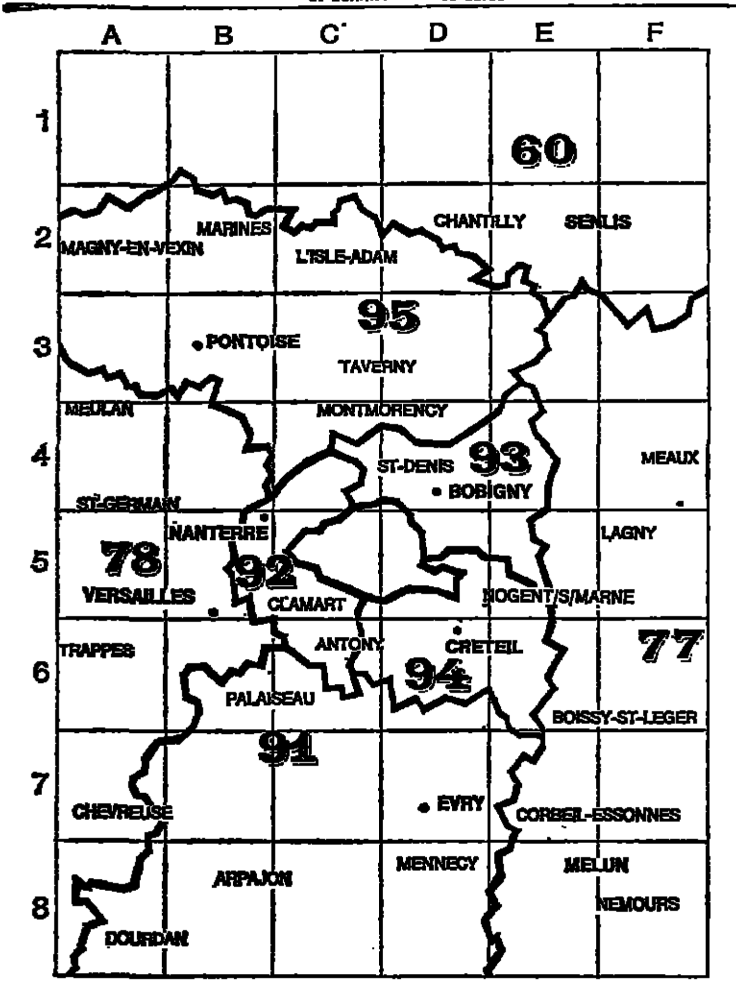
Vendez rapidement en viager Expertise gratuite. Discrétion. ETUDE LODEL — 700-00-99 35 boul. Voltaire, PARIS (11e).

Rueil-Malmaison. B. pav. 5 p. 122.000 + 1.500 F. 2 têtes 81/83. **F. CRUZ** S.A. — 265-68-90 8, rue La Boétie.

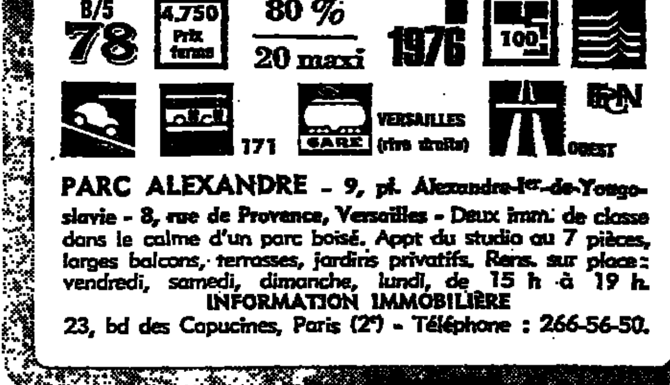
هكذا من الأصل

# LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE.




B/5 78 — 3.300 FD — 80 %/20 — 1975 1976 — 240

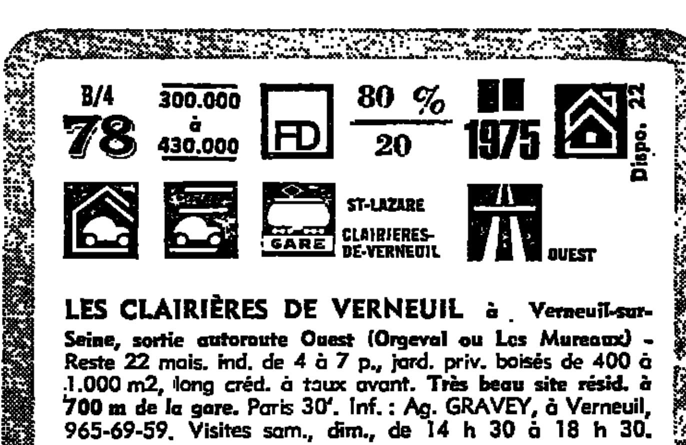


**« TRADITIONS »** - 86, av. de Paris, Versailles - Après Champ Lagarde, au cœur du Versailles tradit., sur une de ses avenues les plus prestig., TRADITIONS associe hérit. du grd siècle et confort de la technique contemporaine. Ouvert lun., jeu., ven., 14 à 20 h et sam. et dim., 10 à 12 et 14 à 20 h.
Une réalisation CAPRI G-SCIC, 15, bd de Vaugirard-15e - T. 951-40-61

B/5 78 — 4.750 Prix ferme — 80 %/20 maxi — 1976 — 100 — 171 — VERSAILLES (rive droite) — OUEST

**PARC ALEXANDRE** - 9, pl. Alexandre-Ier-de-Yougoslavie - 8, rue de Provence, Versailles - Deux imm. de classe dans le calme d'un parc boisé. Appt du studio au 7 pièces, larges balcons, terrasses, jardins privatifs. Rens. sur place : vendredi, samedi, dimanche, lundi, de 15 h à 19 h.
INFORMATION IMMOBILIÈRE
23, bd des Capucines, Paris (2e) - Téléphone : 266-56-50.

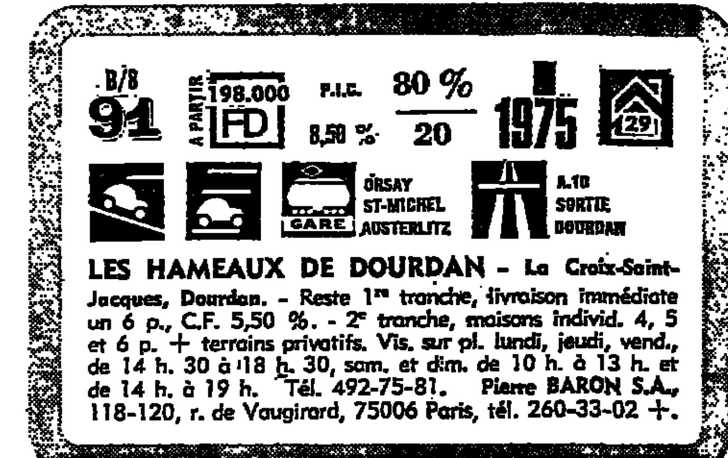
B/4 78 — 300.000 à 430.000 FD — 80 %/20 — 1975 — Dispo. 22



ST-LAZARE CLAIRIERES-DE-VERNEUIL — OUEST

**LES CLAIRIÈRES DE VERNEUIL** à Verneuil-sur-Seine, sortie autoroute Ouest (Orgeval ou Les Mureaux) - Reste 22 mais. ind. de 4 à 7 p., jard. priv. boisés de 400 à 1.000 m2, long créd. à taux avant. Très beau site résid. à 700 m de la gare. Paris 30'. Inf. : Ag. GRAVEY, à Verneuil, 965-69-59. Visites sam., dim., de 14 h 30 à 18 h 30.

B/8 91 — A PARTIR 198.000 FD — P.I.C. 8,50 % — 80 %/20 — 1975 — 29



ORSAY ST-MICHEL AUSTERLITZ — A.10 SORTIE DOURDAN

**LES HAMEAUX DE DOURDAN** - La Croix-Saint-Jacques, Dourdan. - Reste 1re tranche, livraison immédiate un 6 p., C.F. 5,50 %. - 2e tranche, maisons individ. 4, 5 et 6 p. + terrains privatifs. Vis. sur pl. lundi, jeudi, vend., de 14 h. 30 à 18 h. 30, sam. et dim. de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Tél. 492-75-81. Pierre BARON S.A., 118-120, r. de Vaugirard, 75006 Paris, tél. 260-33-02 +.



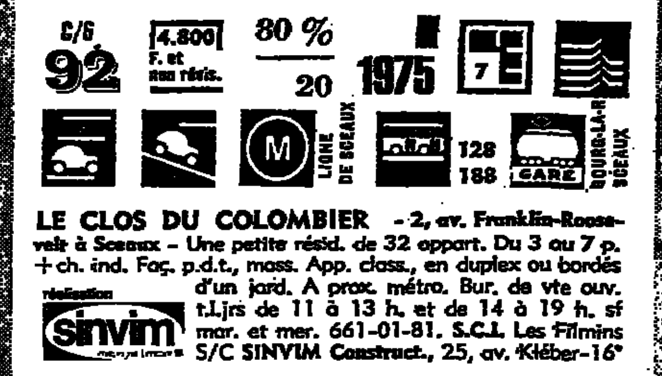

B/5 92 — 3.100 FD — 80 %/20 — LIVRAISON IMMEDIATE — 154



GARCHES MARNES

**LA LISIÈRE DU GOLF** - 60, r. du Cl-de-Rochebrune, Garches - Entre le golf et l'hippodr. au milieu de 7.000 m2 d'esp. verts, pet. imm. à flanc cot. Prestations intér. grande qualité. Du 2 au 6 pièces. Rens. sur place tous les jours, 13 à 20 heures, sauf mardi et mercredi.
Une réalisation CAPRI G-SCIC, 15, bd de Vaugirard-15e - T. 967-27-74.

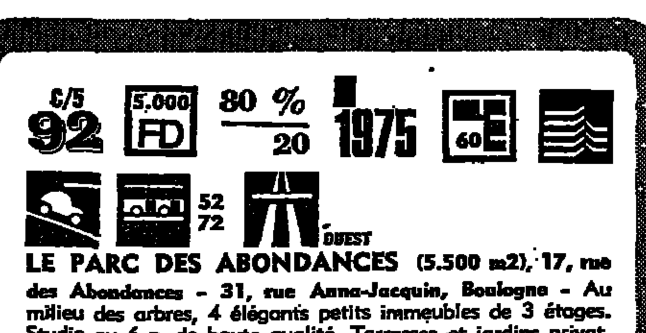
C/6 92 — 4.800 F. et non révis. — 80 %/20 — 1975 — 7



LIGNE DE SCEAUX — 128 188 — BOURG-LA-REINE SCEAUX

**LE CLOS DU COLOMBIER** - 2, av. Franklin-Roosevelt à Sceaux - Une petite résid. de 32 appart. Du 3 au 7 p. + ch. ind. Faç. p.d.t., mass. App. class., en duplex ou bordés d'un jard. A prox. métro. Bur. de vte ouv. t.l.jrs de 11 à 13 h. et de 14 à 19 h. sf mar. et mer. 661-01-81. S.C.I. Les Filmins
réalisation sinvim S/C SINVIM Construct., 25, av. Kléber-16e

C/5 92 — 5.000 FD — 80 %/20 — 1975 — 60



52 72 — OUEST

**LE PARC DES ABONDANCES** (5.500 m2), 17, rue des Abondances - 31, rue Anna-Jacquin, Boulogne - Au milieu des arbres, 4 élégants petits immeubles de 3 étages. Studio au 6 p. de haute qualité. Terrasses et jardins privat. Livraison printemps 75. Bureau s. pl. ts les A.-M. sf mardi.
PROMEX Informat. et vente : PROMEX, 65, rue Rennequin, Paris-17e. Téléphone : 755-82-10.

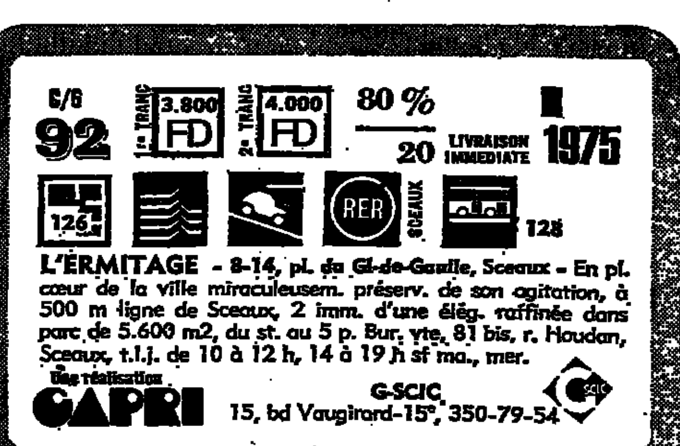
C/6 92 — 3.200 FD — 80 %/20 — 1976 — 82



128 188 — LIGNE SCEAUX FONTENAY-AUX-ROSES — SUD OUEST A PROXIMITE

**FLORILÈGE** - Angle rue Marx-Dormoy et av. du Ml-Foch, à Fontenay-aux-Roses - A 10 mn à pied de la ligne de Sceaux, dans un site agréable, une élégante et discrète résidence du studio au 5 pièces. Bur. de vente sur place sauf mardi et mercredi de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.
UNE RÉALISATION CAPRI G-SCIC, 15, bd de Vaugirard. Téléphone : 350-11-36

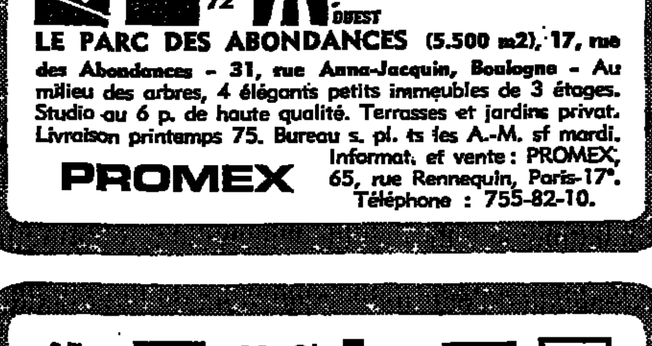
C/6 92 — 1re TRANC. 3.800 FD — 2e TRANC. 4.000 FD — 80 %/20 — LIVRAISON IMMEDIATE 1975

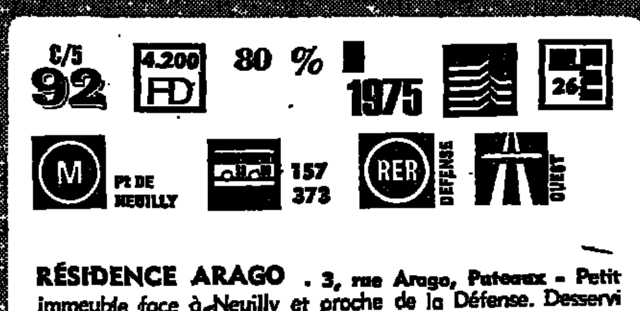


126 — SCEAUX — 128

**L'ERMITAGE** - 8-14, pl. du Gl-de-Gaulle, Sceaux - En pl. cœur de la ville miraculeusem. préserv. de son agitation, à 500 m ligne de Sceaux, 2 imm. d'une élég. raffinée dans parc de 5.600 m2, du st. au 5 p. Bur. vte, 81 bis, r. Houdan, Sceaux, t.l.j. de 10 à 12 h, 14 à 19 h sf ma., mer.
Une réalisation CAPRI G-SCIC, 15, bd Vaugirard-15e, 350-79-54

C/5 92 — 4.200 FD — 80 % — 1975 — 26

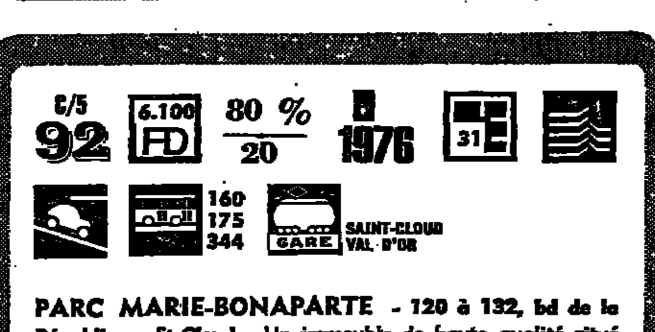




Pt DE NEUILLY — 157 373 — DEFENSE — OUEST

**RÉSIDENCE ARAGO** . 3, rue Arago, Puteaux - Petit immeuble face à Neuilly et proche de la Défense. Desservi par autobus et métro. Appartements livrés prêts-à-vivre. Confort Total Electrique. Excellent placement. Charges minim. Bur. de vte ts les jrs de 13 à 19 h. T. 774-98-13.

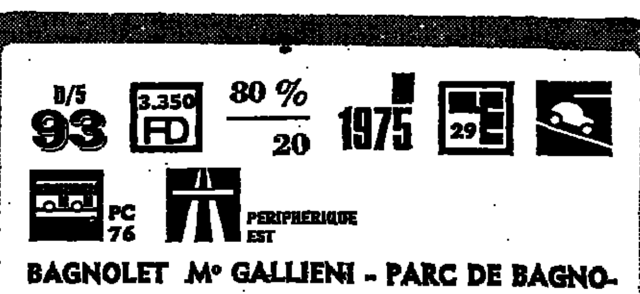
C/5 92 — 6.100 FD — 80 %/20 — 1976 — 31

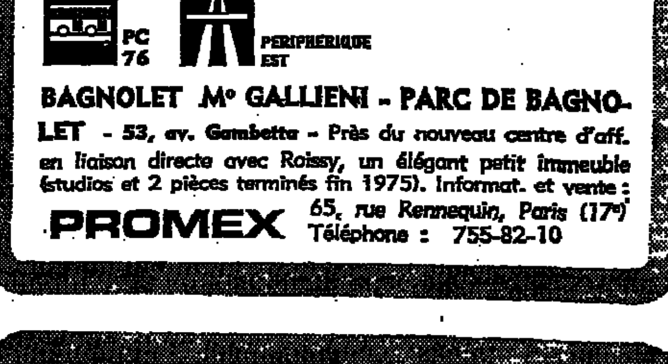


160 175 344 — SAINT-CLOUD VAL D'OR

**PARC MARIE-BONAPARTE** - 120 à 132, bd de la République, St-Cloud - Un immeuble de haute qualité situé d. un parc de 2 ha. Du st. au 6 p. S. pl. t.l. jrs de 11 à 13 h et 14 à 19 h sf mar.-mer. T. 602-95-06 et SINVIM-CONSTRUCTION, 18, av. George-V, Paris-8e - T. 704-72-00.

B/5 93 — 3.350 FD — 80 %/20 — 1975 — 29

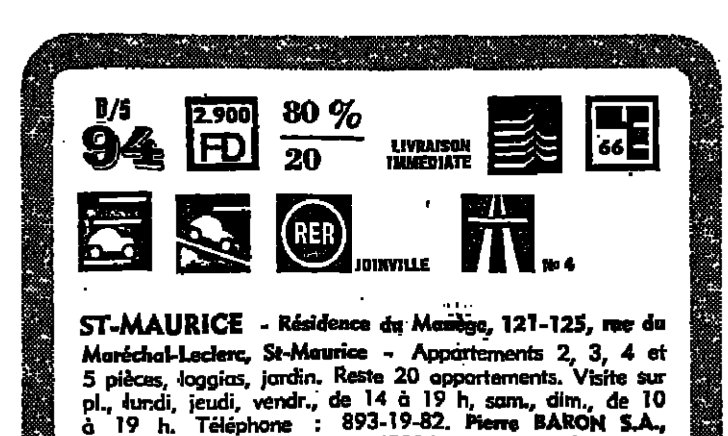




PC 76 — PERIPHERIQUE EST

**BAGNOLET Mo GALLIENI - PARC DE BAGNOLET** - 53, av. Gambetta - Près du nouveau centre d'aff. en liaison directe avec Roissy, un élégant petit immeuble (studios et 2 pièces terminés fin 1975). Informat. et vente :
PROMEX 65, rue Rennequin, Paris (17e) Téléphone : 755-82-10

B/5 94 — 2.900 FD — 80 %/20 — LIVRAISON IMMEDIATE — 66



JOINVILLE — No 4

**ST-MAURICE** - Résidence du Manège, 121-125, rue du Maréchal-Leclerc, St-Maurice - Appartements 2, 3, 4 et 5 pièces, loggias, jardin. Reste 20 appartements. Visite sur pl., lundi, jeudi, vendr., de 14 à 19 h, sam., dim., de 10 à 19 h. Téléphone : 893-19-82. Pierre BARON S.A., 118-120, rue de Vaugirard, 75006 Paris, tél. 260-33-02.

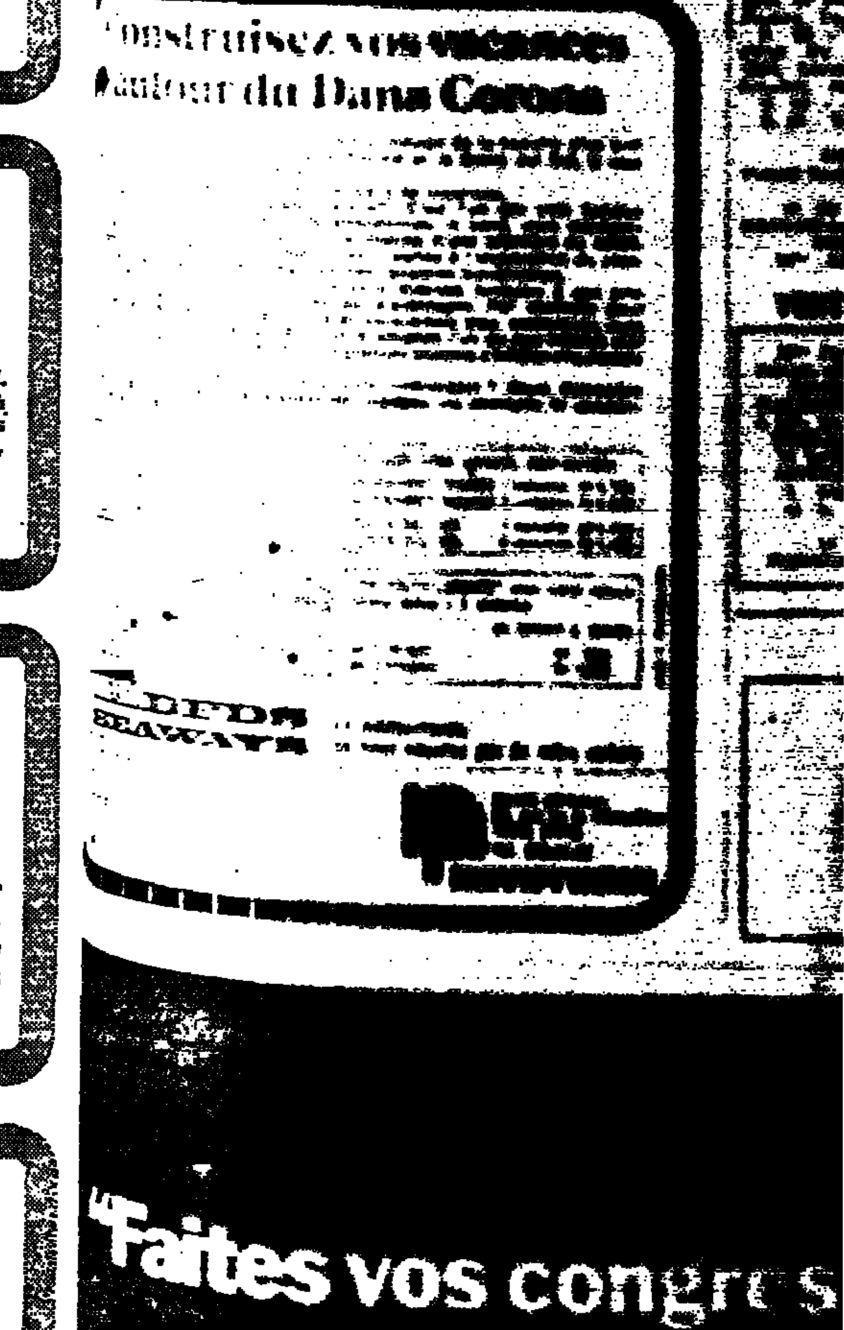
B/2 95 — 182.700 FD — CF. 5,50 % — 90 %/20 — LIVRAISON IMMEDIATE — 134

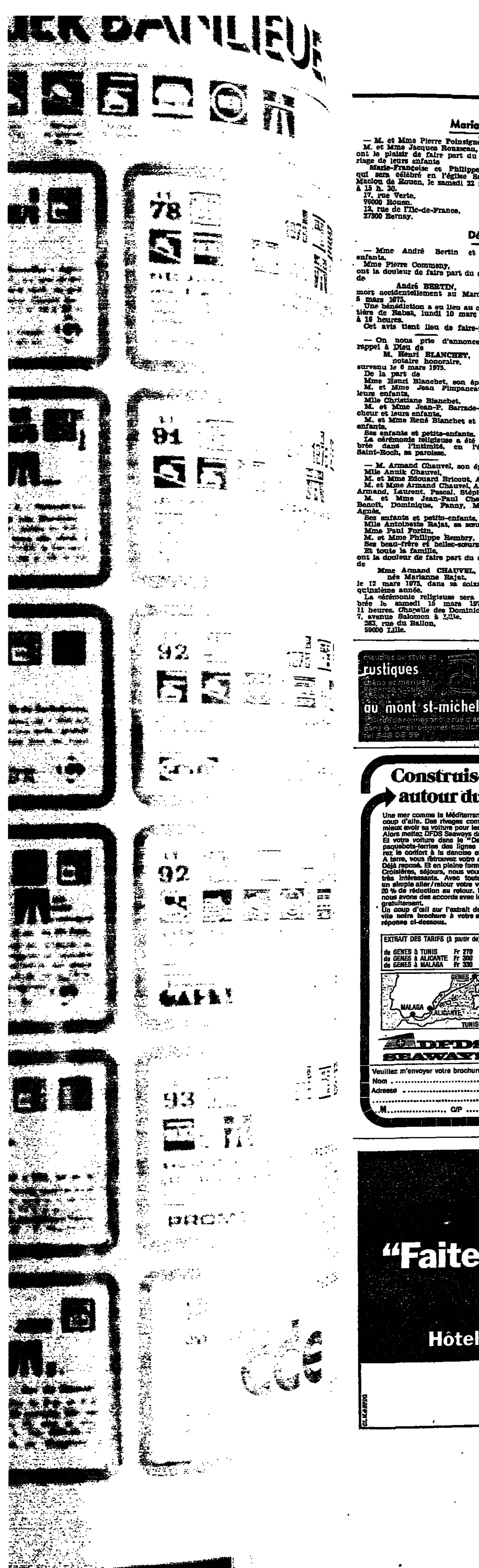


NORD ST-LAZARE — A-1 RN 1

**LES HAMEAUX DE PARMAIN** - Rue du Général-de-Gaulle, Parmain - Maisons individuelles du 6 p. et 4 p. + combles aménageables et 4 p. Reste 25 maisons. Vis. sur pl., lundi, jeudi, vendr., de 14 à 18 h. 30, sam. et dim. de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Tél. 469-30-63. PIERRE BARON S.A., 118-120, rue de Vaugirard - 75006 Paris - Tél. 260-33-02.

vous avez choisi... réalisez votre projet...
avec un prêt
**cde**
COMPTOIR DES ENTREPRENEURS
6, rue Volney, 75083 PARIS CEDEX 02
Tél. 260.35.10 et 742.73.15







# CARNET

## Mariages

— M. et Mme Pierre Poinsignon,
M. et Mme Jacques Rousseau,
ont le plaisir de faire part du mariage de leurs enfants
Marie-Françoise et Philippe,
qui sera célébré en l'église Saint-Maclou de Rouen, le samedi 22 mars à 15 h. 30.
17, rue Verte,
76000 Rouen.
12, rue de l'Ile-de-France,
27300 Bernay.

## Décès

— Mme André Bertin et ses enfants,
Mme Pierre Commeny,
ont la douleur de faire part du décès de
André BERTIN,
mort accidentellement au Maroc le 5 mars 1975.
Une bénédiction a eu lieu au cimetière de Rabat, lundi 10 mars 1975 à 16 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de
M. Henri BLANCHET,
notaire honoraire,
survenu le 6 mars 1975.
De la part de
Mme Henri Blanchet, son épouse,
M. et Mme Jean Pimpaneau et leurs enfants,
Mlle Christiane Blanchet,
M. et Mme Jean-P. Sarrade-Loucheur et leurs enfants,
M. et Mme René Blanchet et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, en l'église Saint-Roch, sa paroisse.

— M. Armand Chauvel, son époux,
Mlle Annik Chauvel,
M. et Mme Édouard Bricout, Alain,
M. et Mme Armand Chauvel, Agnès, Armand, Laurent, Pascal, Stéphane,
M. et Mme Jean-Paul Chauvel, Benoît, Dominique, Fanny, Marie-Agnès,
Ses enfants et petits-enfants,
Mlle Antoinette Rajat, sa sœur,
Mme Paul Fortin,
M. et Mme Philippe Rembry,
Ses beau-frère et belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Armand CHAUVEL,
née Marianne Rajat,
le 12 mars 1975, dans sa soixante-quinzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 15 mars 1975 à 11 heures, Chapelle des Dominicains, 7, avenue Salomon à Lille.
283, rue du Ballon,
59000 Lille.

— Nantes.
Mme Noël Saint Loubert Bie, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Marguerite Fleury,
M. et Mme Maurice Fleury, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Nicole Fleury,
M. et Mme Gilles Fleury et leurs enfants,
M. Dominique Fleury,
font part du décès de
Mme René FLEURY,
née Armande Rialan,
décédée le 9 mars 1975.
La cérémonie religieuse a eu lieu à Nantes (44100), 14, rue Colbert.

— M. et Mme Jacques Levaillant et leurs enfants,
Le docteur et Mme Francis Lazard, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Brunot, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et aïeule,
Mme Albert LEVAILLANT,
née Olga PICARD,
survenu le 10 mars, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
L'inhumation dans le caveau de famille a eu lieu dans la plus stricte intimité.
Quai d'Anjou,
Paris.

— M. Jacques Levy et ses enfants,
M. et Mme Robert Levi,
Mme Henri Levi,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Jacques LEVY,
née Esther Levi,
chevalier de la Légion d'honneur,
bibliothécaire honoraire
du musée Guimet,
leur mère, grand-mère, sœur et belle-sœur, décédée le 12 mars dans sa quatre-vingt-quatrième année.
L'enterrement aura lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
12, square Alboni,
75016 Paris.

— M. et Mme Bernard Marlin et leurs enfants,
M. et Mme René Thivent et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Marlin et leurs enfants,
M. et Mme Gilbert Mussat et leurs enfants,
Les familles Marlin, Doyon, Capdaspe-Couchet, Peuron, Henry,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel MARLIN,
leur père, grand-père, frère, parent et allié,
survenu le 12 mars, dans sa quatre-vingt-unième année, à Charnay-lès-Mâcon.
Les funérailles religieuses auront lieu le samedi 15 mars, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Madeleine, au bourg de Charnay-lès-Mâcon.
Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Nguyen Dao Ban,
Mlle Evelyne Ban,
Mme veuve Maurice Janneau,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 10 mars en son domicile, de
M. Nguyen DAO BAN,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945.
L'inhumation a eu lieu le 13 mars au cimetière de Pantin-Parisien.

— Nous apprenons le décès de
M. Rémy SERAGER,
conseiller honoraire
à la cour d'appel d'Agen,
survenu le 2 mars à Périgueux.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, conformément à la volonté du défunt.

## Messes anniversaires

— Pour le quatrième anniversaire de la mort de
Mme Jean AURIBAULT,
née Marguerite-Henriette Nizon,
une pensée toute particulière est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée et gardent son souvenir.

— Ceux qui l'ont connu, qui l'aiment, sont invités à s'unir — par la présence, la prière, la pensée — à la célébration eucharistique de ce soir, vendredi 14 mars 1975, à 19 h., en la chapelle Notre-Dame-du-Lys, 39, rue Blomet,
à la mémoire de
M. Pierre ROBERT,
(14 mars 1974.)

— Un souvenir est demandé à tous les amis du poète
Claude SERNET,
disparu le 15 mars 1968.

— Les Associations de rapatriés invitent leurs amis et tous les rapatriés à assister à la messe qui sera dite, à Paris, le mercredi 26 mars, à Victoires (place des Petits-Pères), Paris-2e (métro Bourse), à la mémoire des victimes de la fusillade de la rue d'Isly du 26 mars 1962.

## Communications diverses

— Dimanche 16 mars, à 15 heures, conférence du mouvement du Graal, 9 bis, avenue d'Iéna (métro Iéna), « les Cavaliers de l'Apocalypse », dialogue avec les auditeurs. Participation aux frais.

— La Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Tunisie et Maroc ravivera la flamme à l'Arc de triomphe, mercredi 19 mars, à 18 heures, à l'occasion du treizième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Des cérémonies se dérouleront à travers tout le pays, à la mémoire des trente mille morts ou disparus et de toutes les victimes civiles des conflits d'Afrique du Nord.

## Visites et conférences

SAMEDI 15 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 10 h. 30, 59, quai d'Orsay, Mme Lamy-Lassalle : « L'ambassade d'Afrique du Sud ». — 11 h., 11, quai de Conti, Mme Zujovic : « Exposition Louis XV ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Détrez : « Hôtel de Sully ». — 15 h., 128, rue de l'Université, Mme Lamy-Lassalle : « Hôtel de Lassay ». — 15 h., chapelle de la Sorbonne, Mme Legrégeois : « La vie universitaire parisienne au XIIIe siècle ». — 15 h., porte Denon, musée du Louvre, Mme Lemarchand : « Collections royales ». — 15 h., 14, rue de La Rochefoucauld, Mme Zujovic : « Atelier et musée Gustave Moreau ».

CONFERENCES. — 15 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, M. Rolland Ferrer : « Les trésors des grottes d'initiation cathare » (Atlantis). — 14 h. 45, cinéma Villiers, place Lévis, M. Louis-Chaumet : « Actualité de Rabelais » ; M. Pierre-Georges Duhamel : « Cette vieillesse qui nous attend » ; M. Louis Périllier : « Demain un gouvernement mondial ? » (Club du Faubourg). — 15 h. 30, Musée Guimet, 6, place d'Iéna, Mme F. Chappuis : « Corée. Peuple et musique » (entrée gratuite). — 17 h., Salle des ingénieurs des arts et métiers, 9 bis, avenue d'Iéna : « Norvège, Islande et Groenland » (A la découverte du monde). — 17 h. 15, Collège de France, M. Paul Viallaneix : « Michelet et Renan » (Société des études renaniennes). — 9 h. 30-12 h. 30, 21 bis, rue Lapérouse : « Situation et problèmes des pays producteurs de pétrole et des pays consommateurs dans la conjoncture actuelle » (Centre de formation internationale).

Bitter Lemon ?
Alors Bitter Lemon,
de SCHWEPPES.

# A L'HOTEL DROUOT

**Samedi**

*EXPOSITION*

S. 1 - Bons meubles. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 3 - Papillons, tableaux mod. Me Robert.
S. 4 - Belles lithographies modernes. Me Libert.
S. 6 - Tableaux modernes. S.C.P. Loudmer, Poulain.
S. 7 - Art d'Extrême-Orient. Art précolombien : Mexique, Pérou, etc. MM. G. Portier, A. Le Veel. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 10 - Livres anc. rares ou précieux du XVIe au XIXe siècle. — MM. Lecomte, Leconte. Mes Godeau, Solanet, Audap.
S. 14 - Ameublem. Mes Boisgirard.
S. 16 - Tabl., bib., mob. Me le Blanc.

DIMANCHE 16 MARS
Palais Galliera : 11-18 h. - 21-23 h.
Objets d'art
et de BEL AMEUBLEMENT
PRINCIPALEM. du XVIIIe SIECLE.
MM. Lacoste et Dillée.
Mes ADER, PICARD, TAJAN.

## VENTE A VERSAILLES

Mes Paul et Jacques MARTIN
comm.-priseurs assoc. - 950-58-08
DIMANCHE 16 MARS 1975
GALERIE des CHEVAU-LEGERS
6 bis, av. de Sceaux - A 10 h. 30 :
TABLEAUX CONTEMPORAINS
14 heures : ARTS PRIMITIFS
HOTEL des CHEVAU-LEGERS
3, imp. des Chevau-Légers
10 h. 30 : GRANDS CRUS
du BORDELAIS
14 heures : VENERIE
Exposition vendredi et samedi.

## VENTE A VERSAILLES

300 IMPORTANTS TABLEAUX MODERNES
des Ecoles, impressionniste, cubiste, symboliste et abstraite
PAYSAGES par VLAMINCK - ŒUVRES de 1926 par GEN PAUL
Compositions par Atlan, Lanskoy, La Serna, Matta, Vasarely, Vassilieff
TOILES par KISLING et GUILLAUMIN
BRONZES par RODIN et CESAR
à VERSAILLES - 5, rue Rameau
DIMANCHE 16 MARS 1975, à 14 heures
Comm.-priseur : Me G. BLACHE - T. 950-55-06 et 951-23-95
Exposition vendredi 14, samedi 15 mars de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h., en soirée vendredi 14 mars de 21 heures à 23 heures.

meubles de style et
rustiques
chêne et merisier
Régence - Louis XIII
au mont st-michel
tél 548 08 59

Construisez vos vacances autour du Dana Corona

Une mer comme la Méditerranée, c'est dommage de la franchir d'un bref coup d'aile. Des rivages comme la Tunisie et la Costa del Sol, il vaut mieux avoir sa voiture pour les visiter.
Alors mettez DFDS Seaways dans vos plans de vacances.
Et votre voiture dans le "Dana Corona". C'est l'un des plus luxueux paquebots-ferries des lignes méditerranéennes. A bord, vous découvrirez le confort à la danoise et tout le charme d'une croisière au soleil.
A terre, vous retrouvez votre auto et vous partez à l'exploration du pays. Déjà reposé. Et en pleine forme pour des vacances inoubliables.
Croisières, séjours, nous vous proposons diverses formules à des prix très intéressants. Avec toutes sortes d'avantages. Par exemple pour un simple aller/retour votre voiture et vous-même êtes embarqués avec 20 % de réduction au retour. Et si vous adoptez l'un de nos séjours (car nous avons des accords avec les plus grandes chaînes d'hôtels) elle voyage gratuitement.
Un coup d'œil sur l'extrait de nos tarifs. Intéressant ? Alors demandez vite notre brochure à votre agent de voyages, ou renvoyez le coupon-réponse ci-dessous.

EXTRAIT DES TARIFS (à partir de)
de GENES à TUNIS Fr 270
de GENES à ALICANTE Fr 300
de GENES à MALAGA Fr 330

SEJOURS hôtel compris, demi-pension
HAMMAMET, SOUSSE 1 semaine Fr 1.160
HAMMAMET, SOUSSE 2 semaines Fr 1.590
COSTA DEL SOL 1 semaine Fr 1.190
COSTA DEL SOL 2 semaines Fr 1.480

GENES
MALAGA
ALICANTE
TUNIS

"EN TOUTE LIBERTE" avec votre voiture hôtels inclus - 1 semaine
de GENES à GENES
en TUNISIE Fr 950
en ESPAGNE Fr 1230

pub r. thomassin

DFDS SEAWAYS
En méditerranée,
ne vous séparez pas de votre voiture

Veuillez m'envoyer votre brochure.
Nom ..........
Adresse ..........
..........
M.......... C/P ..........

Agents généraux
20, rue de la Michodière
75002 PARIS
Tél. 266.58.40
novifrance

ODOUL
Garde-meubles
208 10-30

BMW:GAP
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF
25, rue Cardinet - Paris 17e - 267-31-00

Lentilles de contact miniflexibles.
Encore plus petites.
Plus légères. Plus douces.

A la gamme de ses lentilles de contact spéciales pour yeux sensibles, YSOPTIC vient d'ajouter les miniflexibles : flexibles en raison de leur extrême minceur, ces mini-lentilles au contact très doux sont agréables à porter et totalement invisibles pour votre entourage. Si vous êtes encore réticent ou si vous avez dû renoncer à porter d'autres modèles de lentilles, venez les essayer. Gratuitement. Il y a de grandes chances pour qu'elles vous conviennent.

Informez-vous chez:
YSOPTIC
80, Bd Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 522.15.52
*Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.*
YSOPTIC
Gollet-Talk

# RELIGION

## LES MOUVEMENTS D'ACTION CATHOLIQUE A L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL PERMANENT DE L'ÉPISCOPAT

Le conseil permanent de l'épiscopat français, qui vient de se réunir à Paris sous la présidence du cardinal François Marty, archevêque de Paris, a débattu un certain nombre de questions d'actualité.

● Le conseil a examiné les premiers résultats d'une enquête lancée par la hiérarchie auprès de divers mouvements d'action catholique pour mieux discerner les critères de leur comportement et leur attitude politique. L'assemblée plénière de l'épiscopat y reviendrait en octobre.

● La commission du clergé et des séminaires, qui a vu récemment le cardinal Garrone, préfet de la congrégation romaine pour l'éducation catholique, a rendu compte de ces entretiens. Une loi-cadre pour les grands séminaires est en préparation à Rome.

● Le cardinal Marty a approuvé la récente mise en garde du cardinal Gouyon, archevêque de Rennes, contre la secte sud-coréenne de M. Moon (*le Monde* du 4 mars). Cette même secte a du reste suscité la réprobation de l'épiscopat autrichien affirmant que son message n'est pas chrétien.

## LE CENTRE RACHI EST INAUGURÉ

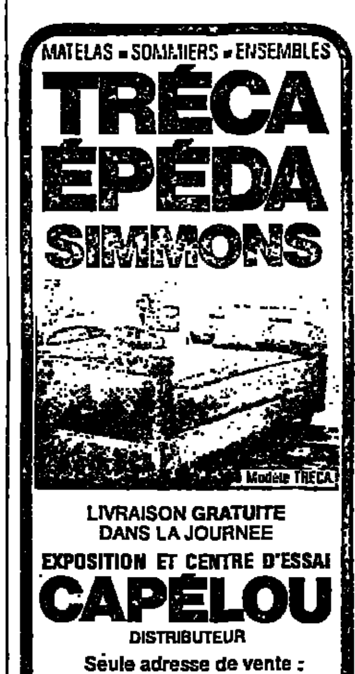
M. Guy de Rothschild, président du Fonds social juif unifié, a présidé le 13 mars la cérémonie d'inauguration du Centre Rachi (30, boulevard de Port-Royal), destiné à favoriser la connaissance et l'expression des valeurs traditionnelles du judaïsme en même temps que l'étude de tous les aspects du monde juif contemporain. Une série de manifestations marqueront la semaine inaugurale de ce Centre : rencontres avec des artistes et écrivains juifs, exposition de manuscrits et incunables prêtés par la Bibliothèque nationale, création, les 19 et 20 mars, d'une pièce de Victor Haïm, *la Servante*.

# FRANCOPHONIE

## OUVERTURE D'UNE SEMAINE A DAKAR

Dakar (*A.F.P.*). — M. Alioune Sene, ministre sénégalais de la culture, a ouvert, jeudi 13 mars, à Dakar, une session de travail de la section sénégalaise de l'Association internationale des parlementaires de langue française (A.I.P.L.F.), qui constituera une des principales manifestations d'une « *semaine francophone* ».

Dans le cadre de cette semaine, M. Amadou Cisse Dia, président de l'Assemblée nationale sénégalaise, a inauguré une exposition Monde francophone, organisée par la section sénégalaise de l'A.I.P.L.F. M. Cisse Dia, qui est aussi vice-président de l'Association internationale des parlementaires de langue française, a reçu une délégation de parlementaires de cette association, conduite par M. E. Urbain, ancien ministre et député belge.



LIVRAISON GRATUITE
DANS LA JOURNEE
EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI
CAPÉLOU
DISTRIBUTEUR
Seule adresse de vente :
37, av. de la République
PARIS XIe • Tél. 357.46.35
METRO PARMENTIER

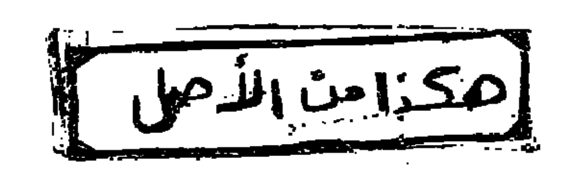
NEUILLY-SUR-SEINE
Salle de vente du Roule
150, av. du Roule, Neuilly-s.-Seine
Métro Pont-de-Neuilly, 624-55-96
VENTE DE GRE A GRE
Samedi, dimanche et lundi
10 h. à 12 h. 30 - 15 h. à 19 h. 30
TAPIS D'ORIENT
ET CHINOIS
IVOIRES
ET PIERRES DURES
SCULPTÉS
CHINE ET JAPON
(livrés avec certificat d'origine)
ACHAT ET VENTE

soldes
jusqu'au
15 mars


sur canapés et fauteuils en cuir
43, avenue de Friedland
Paris 8e - Tél. : 359.22.10

"Faites vos congrès en plein cœur de Paris."
Hôtel Sheraton à Montparnasse. Pour réserver: tél. 260.35.11.

Paris-Sheraton Hotel



هكذا من الأصل



TV COULEUR 110 DEGRÉS PHILIPS
ENTIÈREMENT TRANSISTORISÉE
PHILIPS

LIVRAISON 1re TRANCHE AVRIL 75

DEAUVILLE*

Une nouvelle résidence de loisirs!
Une nouvelle formule : CASTEL CLUB!

Devenez propriétaire d'un luxueux studio ou d'un duplex, entièrement meublé et équipé, vendu par périodes de deux mois.

Avec l'acquisition d'un mois de haute saison *(mai, juin, juillet, août, septembre)* nous vous offrons gratuitement un mois de moyenne saison.

Exemple de prix pour un studio de 4 personnes:
mai + *avril* ........... 33 000 F
juin + *mars* .......... 34 000 F
juillet + *décembre* .... 37 000 F
août + *février* ........ 39 000 F
septembre + *octobre* ... 30 000 F

• Au "CASTEL NORMAND" vous payez seulement le temps de séjour dont vous profitez pleinement.
• Au "CASTEL NORMAND", vous bénéficiez des services hôteliers : petit déjeuner, repas froid, entretien journalier, réservations, salons de détente, etc.
• Au "CASTEL NORMAND", vivez **** étoiles!

Crédit jusqu'à 70 %

En plein centre, à 200 m du casino.
54, rue du Général-Leclerc. Visite sur place tous les jours.
Réalisation PRODOMO S.A. et JACQUES BOITARD

M
Coupon-réponse à envoyer à : PRODOMO s.a.
7 place de Valois, 75001 Paris. Tél. 233.85.45 + et 231.80.36 +
Sans engagement de ma part, veuillez me faire parvenir votre documentation en couleurs.
Nom
Adresse
Code postal Tél.

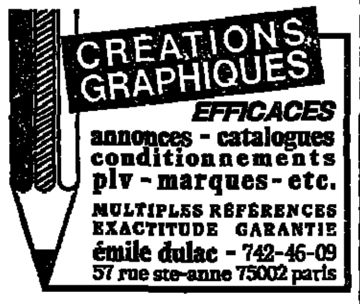
Publi-Bourse

TV COULEUR 110 DEGRÉS PHILIPS
3000 REVENDEURS À VOTRE SERVICE
PHILIPS

INVESTIR DANS LA PIERRE
PRÈS DU PARC MONCEAU

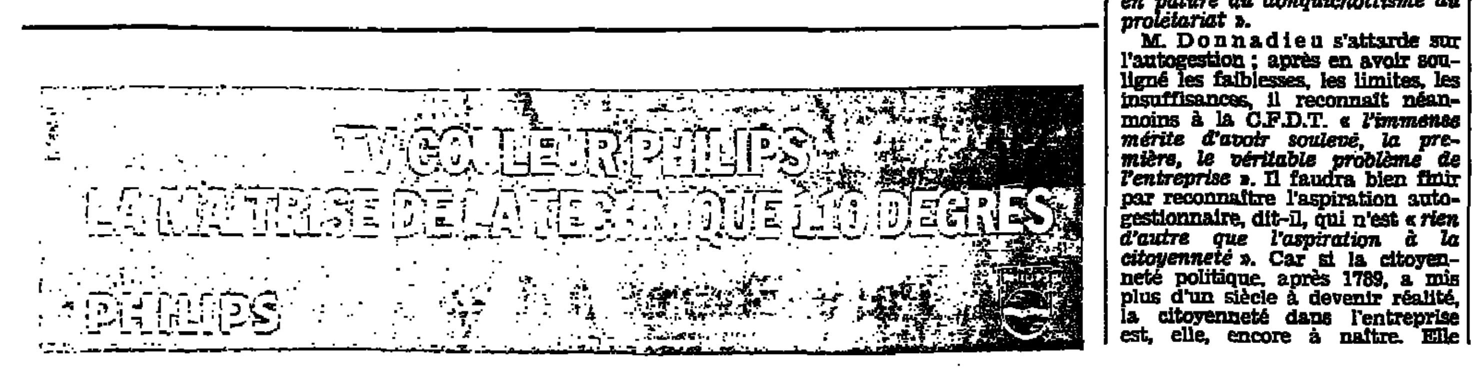
dans 20 immeubles pierre de taille-ascenseur
18 appartements occupés de 4 et 5 pièces
de 2.300 à 2 600 F. le m²
appartements libres 4 000 à 4 500 F. le m²

bureau de vente 9 rue Léon Cogniet 75017 Paris
téléphone : 924 04 49 - 924 14 16




Philippe Taieb*
conseil en haute-fidélité
145, rue de la Pompe, 75016 Paris
Tél. 553.58.46

*voir le Monde du 25 janvier, page 9




# LA VIE ÉCONOMIQUE

## RÉFORME DE L'ENTREPRISE

### POINT DE VUE

## *Et la voix du consommateur ?*

par FRÉDÉRIC JENNY et ANDRÉ-PAUL WEBER (*)

Le débat concernant l'entreprise porte sur deux questions essentielles : le contrôle, voire l'exercice du pouvoir et la répartition des résultats, et son enjeu ne saurait échapper.

Mais, dans l'état actuel des choses, le consommateur est exclu de la joute. Schématiquement, tandis que les salariés veulent accroître leurs prérogatives et qu'une partie substantielle du patronat s'efforce de conserver son pouvoir, le consommateur constate le déchaînement des passions : s'il y a eu par le passé « tyrannie » du patronat, il peut craindre pour demain la « tyrannie » des salariés. Si le patronat a pu définir des politiques de produits et de prix en vue d'accroître sa marge bénéficiaire, pourquoi à l'avenir de telles pratiques ne seraient-elles pas reconduites pour augmenter alors les niveaux de rémunération du travail ?

Or, au plan général, la satisfaction du citoyen implique que l'allocation optimale des ressources de la collectivité soit assurée : seule cette allocation optimale permet une production au moindre coût. Le citoyen n'est alors pas indifférent au comportement de l'entreprise — quel qu'en soit le maître. — ainsi qu'à la structure des marchés, qui sont des facteurs de nature à affecter le niveau de ses revenus réels.

Dans cette optique, la réforme de l'entreprise ne saurait être limitée à une simple question de modification interne des pouvoirs ; elle doit être étendue à son rôle quant à la satisfaction des besoins de la nation. La réforme de l'entreprise doit intégrer les légitimes aspirations du salarié et concerner les aspirations, certes moins tangibles mais non moins profondes, de la collectivité des consommateurs.

Or, tel qu'ils ont jusqu'ici exprimé leurs propos, les protagonistes de la réforme de l'entreprise n'ont évoqué que des questions qui lui sont internes. Les audacieux suggèrent que l'on change de « maître », les timides proposent plus modestement que l'on répartisse le gâteau des superprofits. Le rôle de l'entreprise dans la collectivité nationale, sa contribution à la croissance, son influence sur l'emploi judicieux des facteurs de production, constituent autant de sujets qui ne sont ni étudiés ni évoqués. La réforme de l'entreprise *exige pour corollaire la réforme tout* aussi indispensable des entreprises.

***

Le thème de la transparence de l'information constitue une vieille revendication. A cet égard, le pouvoir exécutif, l'administration, partagent une très lourde responsabilité ; *force* est de constater que la rétention de l'information ne procède pas seulement des milieux patronaux, qui veillent à préserver le secret des affaires, mais elle découle largement encore d'une pratique administrative jalouse de son pouvoir et trop discrète dans son action. La valeur des transferts publics au bénéfice des différentes entreprises, considérées *individuellement*, est *ignorée* ; le contenu des règlements amiables établis par l'administration vis-à-vis de telle ou telle firme en infraction par rapport aux lois et règlements est inconnu du public.

Le contenu précis des contrats sectoriels passés entre le pouvoir de tutelle et les professions ne fait pas davantage l'objet de publicité : il en est de même pour tout ce qui concerne les modalités d'accès aux marchés publics, les multiples procédures d'agrément, le bénéfice et l'affectation des taxes parafiscales. Au total, l'administration tisse quotidiennement tout un entrelacs de réglementations, de régimes d'exceptions et d'exemptions interdisant *l'exercice de tout contrôle. A la transparence* de l'information, pouvoir exécutif et administration préfèrent le secret, or c'est de leur action que dépend le destin d'une multitude : l'action des partenaires s'exerce en définitive sans contrepartie car le *contrôle* parlementaire traditionnel persiste à faire défaut.

*L'expression* de la volonté du législateur va, en matière d'information, jusqu'à être bafouée. Ainsi l'étude de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales permet de constater tout l'intérêt porté par le Parlement à la question de l'information. Les articles 357 et 446 de la loi précisent de manière rigoureuse les conditions dans lesquelles les sociétés anonymes dont les titres sont cotés en Bourse doivent se soumettre à de multiples obligations informatives ; or, comme l'examen du décret d'application le révèle, la portée du texte de loi a été considérablement affectée. A la suite du *décret, l'observation des faits* enseigne que la structure juridique retenue par l'entreprise conditionne son obligation de publication légale d'information au *Bulletin des annonces légales obligatoires.* Toute entreprise retenant la forme de holding échappe ainsi aux règles établies par le législateur.

L'information constitue un moyen de contrôle pour les partenaires de l'entreprise, l'information constitue par ailleurs un élément de contrôle de la politique conduite vis-à-vis des entreprises et doit permettre de fonder la politique des structures industrielles et la politique de concurrence.

***

Face au développement récemment constaté de la concentration, face à la constitution de groupes nationaux et internationaux dominants, c'est en définitive parce que l'entreprise est dotée d'un pouvoir réel, parce qu'elle peut échapper au système de régulation qu'offre le marché, *parce qu'elle bénéficie*, certes à des degrés divers, d'aides publiques, qu'il convient de porter toute son attention à la politique de concurrence. Certaines entreprises, différents groupes d'affaires, sont progressivement parvenus à s'arroger un pouvoir de monopole exercé individuellement ou collectivement par l'intermédiaire d'ententes. Or de tels phénomènes ne manquent pas de provoquer la mauvaise utilisation des ressources productives. La collectivité souffre d'un tel état de fait, et il convient d'y remédier. L'intérêt de la question est d'autant plus crucial que la puissance publique, tout comme par le passé, favorise à nouveau l'émergence de groupes dominants.

La commission technique des ententes et des positions dominantes a progressivement élaboré une très riche jurisprudence en matière d'ententes. De manière fort infortunée, ses travaux sont demeurés jusqu'à une date récente relativement ignorés. Pour l'avenir, il conviendrait qu'elle soit dotée de moyens d'investigation plus larges que ceux dont *elle a disposé dans le passé afin*, notamment, qu'elle soit en mesure de veiller en permanence aux comportements et aux performances des entreprises en situation de position dominante.

La réforme de l'entreprise prendra alors tout son sens. Les questions associées au contrôle de la firme et à la répartition de ses fruits seront envisagées sur des bases économiquement saines car ne laissant nulle place à des comportements anticoncurrentiels qui affectent toujours le corps social dans son ensemble. « Changer de maître », modifier l'équilibre interne des pouvoirs propres à l'entreprise, permettraient de résoudre un problème catégoriel dont l'importance est certaine ; toutefois, la résolution de ces questions ne devrait pas cacher un autre pan de la réalité quotidienne qui, jusqu'ici, a été quelque peu ignoré.

(*) Professeurs d'économie à l'ESSEC.

## BIBLIOGRAPHIE

## LES « CITOYENS DANS L'ENTREPRISE » OU LE PRINCIPE DE NARCISSE

Narcisse, amoureux de son propre reflet dans l'eau, ne put le saisir et en mourut de langueur... Le nom du trop beau garçon a été donné par certains observateurs du monde moderne au mécanisme selon lequel les hommes sont sélectionnés suivant leur plus ou moins grande ressemblance à un modèle donné. En l'occurrence, il s'agit des « managers », et ce système fonctionne comme un véritable piège sociologique.

Le « *principe de Narcisse* » est l'une des images qu'a utilisées M. Gérard Donnadieu dans son livre, *Citoyens dans l'entreprise*, pour proposer une issue à notre crise de société (1). Pour ce scientifique, devenu ingénieur dans une grande firme pétrolière et engagé dans l'action syndicale (il est secrétaire général des cadres du pétrole S.C.I.P.-U.C.T.), le pouvoir dans l'entreprise a lentement glissé des mains des détenteurs du capital à celles des managers, nouvelle aristocratie moins assoif*fée de profits que de puissance*, aveuglée par le culte de la croissance et qui se perpétue par un mécanisme de sélection et de cooptation. D'où le diagnostic catégorique de l'auteur sur l'inéluctable nécessité d'une triple refonte dans l'entreprise, portant à la fois sur la conception du pouvoir, la structure hiérarchique et l'organisation du travail.

M. Donnadieu fait allègrement l'inventaire critique des remèdes jusqu'alors proposés : la mystification du socialisme d'Etat qui ne fait que troquer une technostructure privée contre une bureaucratie publique ; l'ambiguïté fondamentale de la « *direction participative par objectifs* », par laquelle un patronat éclairé feint de supposer résolue la finalité réelle de l'entreprise ; le vide de la concertation, etc. Les réflexions goguenardes ne manquent pas sur les discours mythologiques qu'échangent P.-D.G. et syndicalistes, au sujet du droit de propriété, « *le manager y trouvant un superbe paravent idéologique pour masquer ses véritables motivations, tandis que le communisme est trop heureux de rencontrer un moulin à vent à jeter en pâture au donquichottisme du prolétariat* ».

M. Donnadieu s'attarde sur l'autogestion ; après en avoir souligné les faiblesses, les limites, les insuffisances, il reconnaît néanmoins à la C.F.D.T. « *l'immense mérite d'avoir soulevé, la première, le véritable problème de l'entreprise* ». Il faudra bien finir par reconnaître l'aspiration autogestionnaire, dit-il, qui n'est « *rien d'autre que l'aspiration à la citoyenneté* ». Car si la citoyenneté politique, après 1789, a mis plus d'un siècle à devenir réalité, la citoyenneté dans l'entreprise est, elle, encore à naître. Elle apportera au travailleur, estime M. Donnadieu, la réalisation de ses capacités de responsabilité et d'épanouissement personnel si sont opérées un certain nombre de transformations visant à changer les processus de décision dans l'entreprise, d'y opérer une séparation des pouvoirs, d'y faire contrôler la hiérarchie et la cooptation des cadres par les autres travailleurs, d'y enrichir les tâches pour procurer à tous du « *temps retrouvé* », etc.

Tout cela doit se faire selon une stratégie « *évolutionnaire* », estime l'auteur, hostile au révolutionnaire qui « *est un idolâtre des moyens : au nom de la révolution à faire, il refusera dans l'immédiat, parce que partielles et démobilisatrices, des transformations sociales bénéfiques* ». M. Donnadieu défend avec foi son « *projet global* », dans ce dossier nourri de citations où voisinent Octave Gelinier et Theillard de Chardin, Galbraith et Fourastié, Gilles Martinet et Jacques Monod, Daniel et Simone Weil, Jaurès, Khrouchtchev et Rimbaud. Sans complaisance pour « *la violente résurgence des idéologies intolérantes* », ni pour « *l'intelligentzia bien pensante de la contestation* », M. Gérard Donnadieu réclame des hommes lucides et libres. Tâche difficile sur cette base et dans les rangs mêmes de son union syndicale ; lors du dernier congrès, un délégué sur dix estimait que les propositions de M. Donnadieu vont trop loin ou pas assez.

JOANINE ROY.

(1) *Citoyens dans l'entreprise.* Editions Resma, 32,50 F.

BBC-ENGLISH FOR MANAGEMENT
Cours individuels d'anglais supérieur pour les affaires
BANLIEUE DE LONDRES
ENSEIGNEMENT INTENSIF = SÉJOUR DE COURTE DURÉE
PROGRESSION MODULÉE = ADAPTÉE A VOS BESOINS
MÉTHODE ÉPROUVÉE = RÉSULTATS RAPIDES
Un prix forfaitaire sans surprise comprenant : les cours de groupe et particuliers, l'encadrement et le matériel pédagogique, l'hébergement en pension complète et les loisirs.
METHODE ET ENSEIGNEMENT
garantis par British Broadcasting Corporation
Pour une documentation complète écrire ou téléphoner
HTS Management Centre. Mrs E. Cable
Lane End. High Wycombe, Bucks, England
Tel. 0494-881685
ou Editions BBC 8, rue de Berri, 75008 PARIS






**Nous avons construit la Fiat 131**

**pour que vous la gardiez dix ans.**

M.A.O.

Nous avons construit beaucoup de voitures.

Des voitures pour aller à son travail. Des voitures pour partir en week-end, pour emmener sa famille en vacances.

Aujourd'hui, nous vous proposons quelque chose de plus. Une voiture que vous voudrez garder pendant dix ans.

La nouvelle Fiat 131.

Nous l'avons construite pour durer. Sans gadget. Sans innovation hasardeuse. Nous avons simplement appliqué les techniques les plus éprouvées de l'industrie automobile.

Le moteur n'a pas besoin de tourner vite pour donner des chevaux. Il fatigue moins. Et il consomme moins : à 90 km/h, à peine 7 litres aux 100.

La 131 est robuste. Elle pèse plus lourd que la plupart de ses concurrentes. Et une série de traitements anti-corrosion relèguent la rouille au rang des mauvais souvenirs.

La 131 vous protège. L'habitacle est rendu indéformable par un triple ceinturage au niveau du plancher, des portières et du pavillon.

Autrefois, une voiture était facile à réparer. C'est aussi le cas de la Fiat 131. Par exemple, les ailes avant sont boulonnées et démontables.

A l'intérieur, il y a autant de place que dans les très grosses berlines. En dix ans, votre famille aura eu le temps de s'agrandir.

Et puis, la 131 est suffisamment belle pour que vous ne vous lassiez pas de la regarder. Même au bout de dix ans.

Nous avons construit la Fiat 131 pour vous offrir davantage, à prix égal, que n'importe quelle autre voiture sur le marché.

Dix ans d'avantages.

F I A T

*Je souhaite recevoir une documentation complète sur la Fiat 131.*

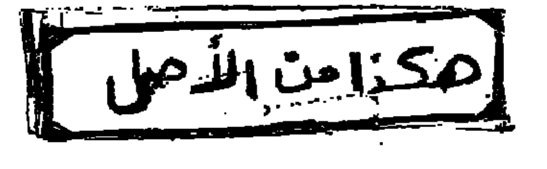
*Mon nom :* ______________________

*Mon adresse :* ______________________

***Découpez ce bon et adressez-le à : Fiat-Automobiles C/O Publitrans BP 123 91160 Longjumeau*** M01

***Fiat 131 - 1300 (7 CV) ou 1600 (9 CV) - 2 portes, 4 portes ou break - A partir de 16950 F + forfait de transport et de livraison. Versions avec boîte 5 vitesses ou automatique.***

BBC-ENGLIS
FOR MANAGEM



مكان الأصل



# LA VIE SOCIALE

## CONFLITS ET REVENDICATIONS

### La régie Renault prend de nouvelles mesures de chômage technique

*La C.G.T. et la C.F.D.T. envisagent des débrayages les 18 et 19 mars*

La direction de la régie Renault a décidé d'appliquer de nouvelles mesures de chômage technique la semaine prochaine et de maintenir les réductions d'horaires déjà arrêtées. A Billancourt, environ 4 500 ouvriers des chaines d'assemblage de l'île Seguin ne pourront pas travailler lundi 17 mars. Les horaires quotidiens continueront d'être diminués de deux heures pour 7 000 personnes. De plus, la journée du samedi, qui devait être travaillée par certaines équipes, a été reportée à une date ultérieure. A Flins, lundi sera chômé pour 7 500 personnes et pour 7 000 autres à Sandouville. A Cléon, 600 ouvriers ne pourront travailler lundi et mardi.

Invoquant l'insuffisance des approvisionnements, la direction avait communiqué ces dispositions aux comités d'établissements convoqués, ce vendredi matin, à Billancourt, Sandouville, Flins et Cléon.

La Régie accentue donc sa pression à la veille de la discussion qui doit s'ouvrir le 18 mars. La négociation ne commencera que si le calme est revenu au Mans, a répété le porte-parole de la direction, qiu a reçu, le 14 mars, une délégation C.G.T.-C.F.D.T. venue réclamer l'ouverture immédiate des pourparlers. Les syndicalistes, qui s'étaient présentés au siège de l'entreprise, avenue des Champs-Elysées, ont finalement été reçus aux bureaux de Billancourt. M. Alain Riolland (C.F.D.T.) a qualifié d'« *irresponsable* » le maintien de cette condition, car, dit-il, « *ce retour au calme dépend essentiellement de la satisfaction des revendications : à savoir l'augmentation de 250 F pour tous ; la révision des classifications ; la levée des sanctions et des licenciements, ainsi que le paiement de toutes les heures chômées* ».

L'Union syndicale Renault C.F.D.T., regroupant l'ensemble des sections de toutes les usines, a proposé à la C.G.T. un débrayage allant de deux à quatre heures, les 18 et 19 mars, dans tous les établissements. Les deux organisations doivent se revoir le 17 pour arrêter leurs consignes.

#### LE TRAVAIL A REPRIS CHEZ BIG CHIEF

**Le travail devait reprendre ce vendredi 14 mars dans les usines vendéennes de Big Chief, second fabricant français de vêtements féminins. Après deux semaines de grève, les ouvrières de la firme ont décidé, le 13 mars, par un vote à bulletin secret, d'accepter les nouvelles propositions de *M.* Maurice Bidermann, qui a pris le contrôle de *l'entreprise* après sa mise en liquidation judiciaire, le 10 février. Reprenant Big Chief, celui-ci avait toutefois refusé de maintenir les « avantages acquis » (treizième mois et primes de vacances notamment), ce qui amputait, selon les syndicats, de 20 % environ les revenus du personnel. M. Bidermann annonçait en outre une cinquantaine de licenciements (notamment parmi les cadres), jugés indispensables au « rééquilibrage » de l'entreprise. Les sept cent trente ouvrières des usines de la Roche-sur-Yon et de la Caillère décidaient aussitôt (le 27 février) de se mettre en grève illimitée. Après de nombreuses négociations, M. Bidermann a consenti à maintenir un certain nombre d'avantages — les primes de productivité, de vacances ou de rendement, — ce qui a permis, après le vote favorable du personnel, la conclusion d'un protocole d'accord entre les syndicats et M. Bidermann, et la reprise du travail. « Cela ne se fera sans doute pas sans un certain flottement », ont néanmoins précisé les syndicats, ajoutant que de nouvelles réunions paritaires se dérouleraient par la suite afin de « régler les problèmes en suspens ».**

## SYNDICATS

### Les dirigeants de l'U.C.T. ne seraient pas hostiles à une fusion avec la C.G.C. si celle-ci se transformait

« *Il n'est pas question d'un retour de l'U.C.T.* (Union des cadres et techniciens) *à la C.G.C.* », a déclaré le 13 mars, devant la presse, M. Jean-Louis Mandinaud, l'un des dirigeants de cette Union créée, en 1969, par des syndicats exclus ou démissionnaires de la centrale présidée par M. Malterre. « *Nous sommes partis parce que nous voulons un renouveau du syndicalisme*, a dit en substance M. Mandinaud. *Si la C.G.C. se transforme lorsqu'elle aura désigné un nouveau président, si nos points de vue se rapprochent alors nous ne serons pas hostiles à l'unification des deux organisations.* »

Cette éventualité a peu de chance de se réaliser dans un proche avenir, quel que soit celui des trois candidats actuellement connus (MM. Calvez, Menu, Charpente) qui sera élu au fauteuil que M. Malterre doit abandonner au mois de mai ou juin, si toutefois, le congrès a bien lieu à cette date comme prévu.

M. Mandinaud a précisé que des représentants de l'U.C.T. avaient rencontré à deux reprises ceux de la Fédération de la métallurgie C.G.C., dont le président est M. Marchelli. Ils sont convenus de poursuivre les contacts. MM. Nasse, Lhuillier et Mandinaud estiment qu'un certain nombre de syndicalistes C.G.C. sont très proches de leurs conceptions.

Les dirigeants de l'U.C.T. avaient, auparavant, exposé leur point de vue sur le rapport Sudreau. Ils regrettent que n'aient pas été retenues leurs propositions (exposées par M. Donnadieu dans son livre *Citoyen dans l'entreprise*) sur le contrôle de la gestion, la réforme de la hiérarchie et la création de conseils de prud'hommes internes dans les grandes entreprises. Seuls des actes législatifs pourront engager la transformation de l'entreprise, estime l'U.C.T. qui a demandé rendez-vous aux différents groupes parlementaires et a déjà rencontré les communistes et les indépendants.

# ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

## A PROPOS DE...

### Une nouvelle capitale pour la Bretagne

### RENNES, PONTIVY, LOUDÉAC, MUR ?

**Où faut-il installer la capitale de la Bretagne ? La question, longtemps murmurée, est maintenant ouvertement posée. Plusieurs membres des assemblées régionales et notamment M. Georges Lombard, sénateur, président de la communauté urbaine de Brest, voudraient qu'elle soit débattue publiquement.**

*La revue* Bretagne aujourd'hui, *éditée par l'association culturelle Bleun-Brug, écrit dans le numéro du premier trimestre 1975 :* « La décision n'appartient d'ailleurs pas aux seules assemblées régionales. Elle ne peut être prise, semble-t-il, que par décret. La région ne peut, en principe, que demander à Paris de prendre la décision qu'elle souhaite. » « Le préfet de région à Rennes, qui est aussi préfet de l'Ille-et-Vilaine, s'est dit prêt à « faire ses valaises ». Faut-il y voir le signe que le gouvernement ne s'opposerait pas au transfert ? », *interroge la revue.*

*Ceux qui militent en faveur de l'installation de la capitale dans une des villes du centre de la* Bretagne *(Pontivy, Loudéac, Mur) font valoir que cette décision aurait une valeur d' « entraînement » exceptionnelle sur l'économie de l'Argoat moribond. Il ne serait pas opportun, en effet, que Rennes continue une forte croissance créant autour d'elle un désert. En outre, Rennes, ajoute Bleun-Brug, n'a jamais été la « capitale de cœur » des Bretons. Peut-être parce qu'elle a toujours été perçue comme la « ville des intendants » et la capitale du pouvoir extérieur imposé.*

*Pour sa part, dans la revue* Armor, *Morvan Duhamel ajoute :* « L'installation à Rennes ou dans toute autre grande ville de la capitale, et donc de services et d'immeubles, serait forcément plus onéreuse que dans la Bretagne centrale... Les élus du Finistère sont à coup sûr favorables à la Bretagne centrale. Ceux de l'Ille-et-Vilaine ne sont pas tous, nous le savons, partisans de Rennes. Ce sont ceux des Côtes-du-Nord et du Morbihan qui remporteront la décision. » *On en reparlera.*

## ASSEMBLÉES RÉGIONALES

### POITOU-CHARENTES : l'avenir est à l'ouest

De notre correspondant

Poitiers. — Le conseil régional de Poitou-Charentes a adopté, le jeudi 13 mars, le texte des réponses au questionnaire préliminaire au VII[e] Plan.

Les conseillers régionaux souhaitent que celui-ci soit l'occasion d'un rééquilibrage complet entre les différents secteurs d'activité, entre les villes et les secteurs ruraux, entre la production et la distribution, entre les secteurs primaire et secondaire, d'une part, et le secteur tertiaire, d'autre part, afin de privilégier les deux premiers, entre les revenus pour revaloriser notamment le travail manuel, enfin entre les pouvoirs pour assurer une meilleure participation des citoyens et un renforcement des collectivités locales.

Pour favoriser le développement du Poitou-Charentes dans les années à venir, le conseil régional réclame le désenclavement de la région, notamment par une liaison Centre *Europe - Atlantique* qui ne passerait absolument pas par Paris, « *car l'importance donnée de plus en plus à l'Europe médiane inquiète les conseillers régionaux, qui y voient une aggravation progressive de l'éloignement de la Communauté européenne des régions atlantiques* ». « *Alsace, Franche-Comté, Rhône-Alpes et Provence - Côte d'Azur deviennent, en France, les éléments d'un axe privilégié qui, avec les provinces étrangères voisines, rassemble trente millions de personnes, parmi lesquelles dix millions d'actifs, dont la moitié travaillent dans l'industrie* », affirme l'avis de l'assemblée.

On a pourtant apprécié dans la région qu'un des quatre points du questionnaire gouvernemental concerne la façade maritime. « *Seul un rééquilibrage vers l'ouest de l'économie nationale permettra le développement de la façade atlantique.* » Vingt-six conseillers ont adopté le texte, six appartenant au parti communiste, au parti socialiste ou aux radicaux de gauche se sont abstenus. L'un de ceux-ci a fait remarquer que le vrai débat sur le VII[e] Plan n'aurait lieu que dans quelques mois, lorsqu'il s'agira d'établir, chiffres à l'appui, la programmation à laquelle conduira le Plan.

JEAN-MICHEL AUDINEAU.

## ENVIRONNEMENT

*AVANT LES MANIFESTATIONS ORGANISÉES DANS PLUSIEURS VILLES*

### Les élus du Larzac sont reçus par M. Yvon Bourges

**M. Yvon Bourges, ministre de la défense, reçoit ce vendredi matin 14 mars, les maires de sept communes rurales du Larzac accompagnés par M. Raymond Bonnefous, président du conseil général, indépendant. M. Bourges avait déjà reçu, le 1[er] mars, M. Jean Gabriac, député U.D.R. et maire de Millau, à qui il avait affirmé que l'agrandissement du camp était « irrévocable ».**

**D'autre part, à Paris comme dans plusieurs villes de France, des manifestations sont organisées le 15 mars « contre l'extension du camp militaire du Larzac ».**

Nombre de ceux qui défileront dans les rues n'ont jamais mis les pieds sur le Causse magnifique et brûlé. Mais ils ont vu des films, lu des livres, entendu le récit des « pèlerins » qui, chaque été, vont trébucher sur les calcaires de ce terroir aveyronnais. Car le Larzac est devenu à la fois le pôle géographique et le symbole de multiples contestations.

La question initiale a été posée lorsque l'arée, chassée d'outre-mer, équipée d'engins rapides et à longue portée, a cherché sur l'Hexagone de vastes terrains de manœuvre. Il y avait le plateau du Larzac justement, où les fantassins du Languedoc crapahutaient depuis trois quarts de siècle. On proposa d'étendre leur espace vital pour que les blindés et l'artillerie puissent les appuyer. L'opération parut d'autant plus opportune que les armées britanniques, néerlandaises, belges et allemandes, à l'étroit chez elles, cherchent aussi des « espaces vierges ». On leur offrirait le Larzac entre deux évolutions de nos propres engins. Mais, aux dépens de qui ?

L'agrandissement d'un camp militaire se faisant d'habitude sur un territoire semi-désertique, il est aisé d'indemniser les derniers agriculteurs, souvent vieillissant et mal équipés, qui s'accrochent à leurs fermes. On a cru qu'il en irait de même au Larzac, mais l'on s'est complètement trompé. Le Causse n'est nullement une terre en déshérence. Il a été reconquis depuis peu par une poignée de jeunes agriculteurs dynamiques, les « 103 », qui pilotent de gros tracteurs et élèvent leurs nombreuses brebis selon les méthodes les plus modernes. Ils ont refusé une indemnisation qui les condamnait pratiquement à changer de métier.

Leur refus a d'abord mobilisé à travers les campagnes les jeunes agriculteurs qui, partout, ont l'impression de défendre leur espace et leur profession le dos au mur. On a alors tenté d'isoler les « 103 » en promettant des « *compensations* » aux villages alentours et à la ville de Millau. Mais les équipements publics et les emplois promis ne sont pas venus. C'est donc un canton puis un département entier qui se sont rangés derrière quelques familles caussenardes.

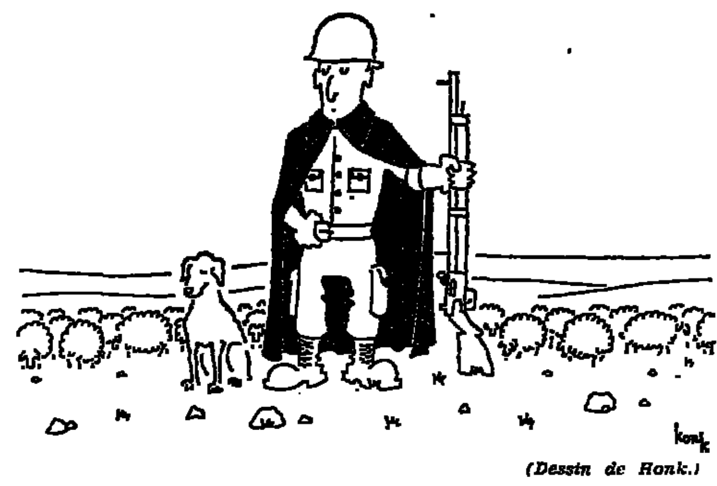
En d'autres temps l'affaire du Larzac serait peut-être restée un conflit professionnel et local. Mais elle est née puis s'est développée dans un climat de contestation bouillonnante. Tour à tour, les *milieux écologiques, le mouvement occitan*, les courants antimilitaristes, les opposants politiques, les syndicalistes autogestionnaires, sont entrés dans la bagarre. L'armée au Larzac est devenue le symbole d'une société « dure » dans laquelle le « complexe militaro-industriel » menace d'écraser tout à la *fois* la nature et les libertés individuelles. Ainsi s'est trouvé révélé, avant même la « crise des appelés », le grave divorce entre une fraction de la collectivité nationale et les institutions chargées de la défendre.

Le mot même de Larzac est à présent le détonateur commun de nombreux conflits. Les Bisontins de chez Lip l'invoquent, comme les Alsaciens de Marskolsheim. Chaque site nucléaire deviendra un Larzac, viennent de déclarer les militants du PSU. Larzac veut dire aujourd'hui résistance populaire.

Heureusement, sur le plateau même, les idées de non-violence prêchées par Lanza del Vasto, venu en voisin, ont tempéré l'expression des oppositions.

Les « 103 » ont d'abord usé des armes juridiques. Devant le tribunal administratif de Toulouse, ils ont contesté l'utilité publique du projet, et ils ont perdu. Nous voici arrivés à l'heure des expropriations. Et la violence pointe son museau hideux. Ni le *gouvernement ni les paysans* ne voulant céder, le Larzac pourrait se transformer demain de champ de manœuvre en champ de bataille.

MARC AMBROISE-RENDU.



(Dessin de Honk.)

## l'rbanisme

● L'AFFAIRE DE NANCY. — Le maire de Nancy, M. Marcel Martin (centriste) a, le jeudi 13 mars, indiqué au cours d'une conférence de presse qu'il préciserait à M. Michel Guy, secrétaire d'Etat aux affaires culturelles, les conséquences financières pour la ville de Nancy de l'interdiction de construire la tour Stanislas (perte de 4 millions de francs). Lorsque l'inspecteur général administratif aura vérifié le déroulement des opérations *d'urbanisme, le maire publiera* un livre blanc et organisera une journée sur l'urbanisme au mois de mai ou juin prochain. — *(Corresp.)*

## TRANSPORTS

### Les pilotes de ligne demandent une meilleure sécurité dans les aéroports

De notre correspondante

Vienne. — Détourné par des pirates, un commandant de bord ne doit plus être soumis aux seules décisions des autorités chargées du contrôle du trafic aérien. Il doit pouvoir prendre un certain nombre de décisions par lui-même, en fonction du danger qu'encourent ses passagers. De même, il en doit plus se voir refuser l'accès à un quelconque terrain d'atterrissage dans le monde. C'est l'un des vœux qu'ont exprimés les délégués de la Fédération internationale des associations de plotes de ligne (IFALPA), qui vient de se réunir dans la capitale autrichienne.

Parmi les nombreux sujets traités par l'IFALPA, la sécurité aérienne a occupé une large place. Les congressistes ont constaté qu'il existait de trop grandes variations dans les normes de sécurité en vigueur dans les divers aéroports. Ils se proposent d'étudier dès à présent ces normes dans tous les aéroports internationaux et d'établir un classement qu'ils soumettront, dans quelques mois, aux comités de sécurité de ces aéroports, afin de parvenir à une standardisation de ces règles.

La conférence a révélé que dix aéroports dans le monde présentent des insuffisances techniques sérieuses si un avion se trouve en difficulté : Naha et Osaka, au Japon ; Los Angeles et Anchorage, aux Etats-Unis ; Rimini et Bari, en Italie ; Corfou et Rhodes, en Grèce ; Hongkong et Téhéran.

Le défaut de contrôle de l'emballage des produits présentant des risques, ainsi que celui du chargement des ces produits dans les avions, a également été dénoncé par les pilotse, qui souhaitent voir augmenter le nombre des inspecteurs affectés à cette tâche.

A. R.

## District parisien

DE 12 à 14 MILLIONS D'HABITANTS EN L'AN 2000

### La mise à jour du schéma directeur

**La mise à jour du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne, demandée par le président de la République, entre dans sa phase active. Les membres du Comité consultatif économique et social (C.C.E.S.) discuteront, le mardi 18 mars, du « rapport d'orientation » que vient de leur adresser M. Maurice Doublet, préfet de la région parisienne.**

« *En dépit de certaines insuffisances, nul ne peut nier que l'un des objectifs essentiels de 1965 (année de la publication de la première version de schéma directeur) ait été pleinement atteint : la croissance de la région parisienne a été ralentie* », note le rapport. En effet, l'augmentation de la population atteint 1,4 % par an alors qu'elle était de 2 % entre 1954 et 1962.

Des ombres au tableau toutefois : l'emploi industriel a décru alors qu'il devait augmenter légèrement, et le pourcentage des emplois de bureaux dépasse déjà les prévisions de l'an 2000 ! Paris et la proche couronne se débarrassent des ménages de revenus modestes. Les villes nouvelles tardent à sortir de terre.

Quel choix faire pour l'avenir ? « *L'option doit être celle d'une croissance modérée et surtout contrôlée.* » Le rapport propose qu'à l'horizon 2000 la population ne dépasse pas de 12 à 14 millions d'habitants (10,3 millions en 1975). Il s'agit d'une réduction par rapport aux prévisions initiales puisque le schéma de 1965 prévoyait un chiffre de 14 *millions d'ici à la fin du siècle. Le* préfet de région estime aussi qu'il est nécessaire de freiner la « *désindustrialisation* » et d'installer davantage de bureaux dans les villes nouvelles.

Le rôle international de Paris sera mieux assuré grâce aux nouveaux quartiers de la Défense et de la gare de Lyon. Dans la proche banlieue, Saint-Denis, le Bourget-Roissy, Bobigny, Rosny, Créteil, Rungis-Orly, Vélizy et Versailles continueront d'être des zones d'aménagement prioritaires, de même que les villes nouvelles qui doivent recueillir 25 % de la construction annuelle de logements, 50 % des zones industrielles commercialisées, 25 % des surfaces de bureaux neufs.

L'espace agricole et forestier sera protégé par « *une politique de la trame verte* ». Celle-ci suppose une urbanisation discontinue et l'aménagement de cinq zones naturelles d'équilibre. Enfin, une dizaine de villes petites et moyennes de la grande couronne doubleront leur population (*le Monde* du 27 février).

Il est proposé d'alléger le réseau autoroutier « *par une stricte limitation des radiales, par l'abandon de l'autoroute A-87 à l'ouest de Paris, par la suppression des grandes percées dans la capitale et des autoroutes traversant les secteurs sensibles des zones naturelles d'équilibre* ». Les transports en commun ferrés comporteront deux axes nord-sud (Stains-Vélizy et ligne de Sceaux-gare du Nord) et deux axes est-ouest (Versailles-Invalides-Austerlitz-Evry et Saint-Germain-en-Laye - Boissy-Saint-Léger). Des liaisons ferrées nouvelles comme celle qui relierait Saint-Quentin-en-Yvelines, la Défense et la vallée de Montmorency sont suggérées.

Le rapport conclut : « *Paris ne peut plus disposer* intra-muros *de l'espace nécessaire aux équipements qui lui font défaut ; (...) mais Paris peut, en contrepartie, trouver dans une solidarité avec sa région les conditions d'un renouveau. La réforme du statut de la capitale et de la région parisienne qui doit être soumise au Parlement renforcera-t-elle une solidarité qui jusqu'à maintenant s'est bien peu manifestée ?* »

● PICASSO DANS L'HOTEL SALÉ. — Le conseil de Paris étudiera au cours de sa présente session la proposition de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, d'aménager dans l'hôtel Salé, au cœur du Marais, un centre d'exposition et de rencontre consacré à la vie et à l'œuvre de Picasso.

Deux solutions sont proposées aux conseillers de Paris : location de l'hôtel Salé à l'Etat par bail emphytéotique ou cession gratuite de l'hôtel Salé en son état actuel — très mauvais — à l'Etat.

# LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

## AGRICULTURE

### Un fonds de solidarité garantira les engagements financiers des administrateurs de coopératives

**La Confédération française de la coopération agricole (C.F.C.A.), dont l'assemblée générale annuelle s'est tenue jeudi 13 mars, à Paris, a décidé la création d'un fonds de solidarité destiné à garantir l'essentiel des engagements signés conjointement par les administrateurs de coopératives et de sociétés d'intérêt collectif agricole (SICA). La C.F.C.A. s'est en outre préoccupée du projet d'organisation des marchés agricoles, de la formation des agriculteurs et de la dévolution des aides publiques.**

Deux ans après sa réorganisation, la C.F.C.A. est redevenue une organisation importante du monde agricole. On pouvait en juger jeudi par le nombre des participants, mais aussi par le fait que se trouvaient réunis dans la même assemblée MM. Nègre, président du MODEF, Bousseyrole, l'un des responsables du MONATAR, Doumeng, le truculent P.-D.G. d'INTERAGRA, et des dirigeants de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles. Autre succès — plus important — pour l'équipe à la tête de la C.F.C.A. depuis 1972 : les représentants des cent mille administrateurs de coopératives ont accepté, par 260 voix sur 380 suffrages exprimés, la création d'un fonds de solidarité.

Pourtant, de nombreuses oppositions s'étaient manifestées à ce projet qui, à l'origine, était beaucoup plus ambitieux : il visait en effet à créer un véritable fonds de restructuration, un IDI, de la coopération agricole.

Finalement, le fonds permettra de garantir, au moins en partie, les engagements des administrateurs dont la coopérative viendrait à connaître des difficultés. Toutefois, le fonds ne sera pas un « hôpital » pour les organismes en difficulté : seules les coopératives qui se plieront à certaines règles de gestion seront « couvertes ».

Autre thème abordé au cours de l'assemblée générale : l'organisation des marchés. La C.F.C.A. considère que *« les accords interprofessionnels peuvent seulement constituer des éléments complémentaires utiles dans l'organisation des produits et de leur marché, mais qu'aucune formule ne peut dispenser les pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités et les producteurs de faire l'effort de s'organiser »*.

Les propos détonnent quelque peu avec ceux du syndicalisme « officiel » qui a fait de l'organisation des marchés l'un des chevaux de bataille de son prochain congrès.

● M. MICHEL DEBATISSE, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), répondant à certaines critiques, a notamment déclaré, jeudi, à Saint-Symphorien-sur - Coise (Rhône) : *« Ceux qui sont déçus par les résultats de Bruxelles et parlent de compromissions ne savent pas de quoi ils parlent. »*

M. Debatisse a exhorté son auditoire à ne pas mêler le syndical et le politique en précisant : *« Si vous vous servez du syndicat pour faire de la politique, vous entravez le fonctionnement d'un régime normal. »*

Enfin à ceux qui reprochent aux dirigeants agricoles français de *« paser trop de temps dans les couloirs du pouvoir »*, M. Debatisse a répondu qu' *« ils avaient mision de négocier et de négocier avec qui, sinon avec ceux qui détiennent le pouvoir, c'est-à-dire la majorité en place »*.

## COOPÉRATION

A LA CONFÉRENCE DE L'ONUDI

### Les pays européens industrialisés acceptent de discuter sur la base du projet des «77»

**Lima (A.F.P.). — La deuxième conférence de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel), qui s'est ouverte mercredi 12 mars à Lima, capitale du Pérou, a virtuellement accepté, jeudi, comme base de travail, le document adopté à Alger par le groupe des « 77 » pays du tiers-monde.**

Prenant en effet ce jour-là la parole, M. Justin Keating, ministre du commerce et de l'industrie d'Irlande, et porte-parole de la Communauté économique européenne, a reconnu que l'actuelle crise économique mondiale a dévoilé l'interdépendance des nations, et qu'en conséquence de nouvelles formes de relations économiques devaient être trouvées, basées sur la concertation entre pauvres et riches, entre producteurs et consommateurs. Il a réaffirmé que les positions des neuf pays du Marché commun en matière d'industrialisation étaient très proches de celles des pays du tiers-monde. C'est pourquoi, a-t-il dit, la C.E.E. se déclare prête, à la conférence de Lima, à discuter sur la base du projet du groupe des « 77 », demandant ainsi aux autres pays industrialisés de ne pas présenter de contre-projets.

Le même jour, les pays européens ont manifesté leur intérêt au problème de l'industrialisation du tiers-monde en prenant tous les postes réservés au groupe des pays industrialisés dans le bureau de la conférence, dont les Etats-Unis ne font donc pas partie.

Avant M. Keating, le directeur exécutif de l'ONUDI, M. Abd-El Rahman Kahne (Algérie), avait mis l'accent, dans son discours inaugural, sur la nécessité pour les pays riches de *« prendre conscience que le développement industriel de l'ensemble de la planète n'allait pas à l'encontre de leurs propres intérêts »*.

Puis le représentant des « 77 », M. Mambu Ma Khenzu Mackwala (Zaïre), avait souligné l'échec de la *« stratégie à long terme »* préconisée lors de la première conférence de l'ONUDI à Vienne en 1971.

La veille, mercredi, lors de l'ouverture de la conférence, le premier ministre péruvien, le général Francisco Morales Bermudez, avait lu à la tribune le message du président du Pérou, le général Velasco Alvarado, absent pour raison de santé. Dans ce message, le chef de l'Etat péruvien lance un appel à l'unité des pays du tiers-monde pour qu'ils se libèrent du joug que les pays industrialisés veulent, a-t-il dit, leur imposer. Au nom du tiers-monde, il refuse un développement industriel hypothéqué sur l'étranger, ainsi qu'un *« faux développement industriel lié aux grandes entreprises transnationales, nouvelle forme de la pénétration impérialiste »*.

## AUTOMOBILE

### LA RENAULT 5-TS REMPLACE LA 5-LS

**La régie Renault annonce la mise en vente à partir de ce 14 mars d'un nouveau modèle Renault-5, la TS qui remplace la 5-LS.**

**Version de luxe de cette gamme de voitures, la 5-TS a les mêmes éléments mécaniques que la 5-LS, notamment le moteur de 1 289 centimètres cubes (7 chevaux fiscaux). La finition et l'équipement intérieur sont plus soignés. Les sièges sont autrement dessinés et munis d'appuie-tête intégrés ajourés, qui laissent plus de visibilité aux passagers de l'arrière. Les ceintures de *sécurité sont à enrouleurs*.**

**La Renault 5-TS est vendue 19 800 francs, soit 800 francs de plus que la LS.**

## LOGEMENT

DANS UNE PROPOSITION DE LOI

### Les députés communistes demandent la construction annuelle de sept cent vingt mille appartements

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a, au cours d'une conférence de presse, présenté une proposition de loi *« tendant à promouvoir une politique sociale du logement »*. Il s'agit d'atteindre en 1977 le chiffre de logements construits proposé par les experts du VI[e] Plan : 720 000 par an, dont les trois quarts seraient aidés par l'Etat, avec une priorité aux H.L.M. locatives : 290 000 en 1975 (au lieu de 110 000 actuellement prévues budgétairement), 315 000 en 1976 et 340 000 ensuite.

L'aide de l'Etat serait modulée sur quatre catégories de logements : prêts à 1 % sur soixante ans pour les H.L.M. locatives, à 2.75 % sur vingt-cinq ans pour les H.L.M. en accession à la propriété, à 2,95 % sur quarante ans pour les logements locatifs « primés », à 5 % sur vingt-cinq ans pour les logements « primés » en accession à la propriété.

Le financement de l'aide de l'Etat serait assuré par un seul organisme, la Caisse nationale des regroupant l'ensemble des ressources actuellement utilisées, accrues par l'augmentation de la contribution des employeurs et un impôt sur le capital. Ce mode de financement permettrait d'envisager une diminution de 30 % du taux des loyers.

La proposition de loi prévoit également une modernisation de l'habitat ancien au rythme de cent vingt-cinq mille logements par an et un verrouillage de la spéculation foncière grâce à un droit de préemption réservé aux collectivités locales, dotées de moyens financiers spécifiques.

Une enquête des Associations populaires familiales

### La disparité du coût des charges locatives est beaucoup trop forte

Les « comités logement » des Associations populaires familiales viennent de publier les résultats d'une enquête menée tout au long de l'année 1974 sur le coût des charges locatives. Près d'un millier de réponses, venues de trente-sept départements, apportent des renseignements sur soixante-dix mille logements.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est l'étonnante disparité des charges pour des prestations identiques, dans des logements de même type : pour un F3 en H.L.M. locative, les charges vont de 600 à 2 400 F par an. De la même façon, les hausses des acomptes mensuels de chauffage ont varié : dans 62 % des cas, ces hausses ont été de 5 à 30 %, mais pour 9 % des locataires elles sont comprises entre 80 et 95 %.

Les charges locatives, dans leur ensemble, représentent de 30 à 70 % du montant du loyer mensuel : pour les responsables de la C.M.A.P.F., la moitié environ des locataires paient des charges « convenables », tandis que les autres règlent des sommes trop élevées.

Autre constatation : l'absence générale de décomptes individuels met la plupart du temps les locataires ou les copropriétaires dans l'incapacité de contrôler le bien-fondé des frais figurant sur les quittances. Lorsque les locataires parviennent à se faire communiquer les documents justificatifs, ils constatent parfois d'étranges glissements : par exemple de grosses réparations, des installations de chauffage, déjà financées par la hausse des loyers, figurent à nouveau dans le poste « chauffage » des charges, les alourdissant d'autant ; ou encore qu'on leur a fait payer durant deux ans l'entretien d'espaces verts qui n'ont jamais connu ni tondeuse à gazon ni jardinier.

L'ensemble de ces faits conduit la C.M.A.P.F. à revendiquer la création d'un véritable « droit collectif de l'habitat », qui pourrait s'inspirer à la fois du droit du travail et du droit de la santé : protection des représentants des locataires (qui trop souvent reçoivent leur « congé » parce qu'ils se sont manifestés), négociations entre les différents partenaires — propriétaires, gestionnaires et locataires — de véritables « conventions collectives », communication systématique des documents de gestion aux associations afin de permettre un contrôle sérieux, négociation contractuelle obligatoire des contrats d'entretien, transformation de la commission Delmont (chargée par le gouvernement d'étudier la répartition des charges) en commission paritaire permanente, enfin création d'une juridiction apte à trancher dans ces conflits, qui ne sont plus individuels, comme la loi le suppose, mais bien collectifs.

Prête à engager le dialogue avec les pouvoirs publics et les propriétaires, la C.M.A.P.F. ne désespère pas de voir satisfaites ces revendications : les locataires sont de plus en plus sensibles aux surprises que leur réservent les quittances de loyer et hésitent moins qu'autrefois à s'engager dans des actions collectives.

### LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

| | Dollars | | Deutschemarks | | Francs suisses | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 48 heures | 5 1/4 | 6 1/4 | 3 | 4 | 1/2 | 1 1/2 |
| 1 mois | 6 1/4 | 6 3/4 | 4 7/8 | 5 3/8 | 4 1/4 | 4 3/4 |
| 3 mois | 6 3/8 | 6 7/8 | 5 1/8 | 5 5/8 | 4 3/8 | 4 7/8 |
| 6 mois | 6 7/8 | 7 3/8 | 5 3/8 | 5 7/8 | 5 1/4 | 5 3/4 |

(PUBLICITÉ)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE
SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé pour l'étude et la réalisation de deux (2) unités de verre creux de capacité nominale :

— 30.000 tonnes par an de bouteilles, flacons, gobelets, bocaux ;
— 5.000 tonnes par an de pavés et briques de verre ;
— 1.500 tonnes par an d'articles artistiques (articles de lustrerie, mosaïques en pâte de verre, verrerie en cristal).

Les deux unités seront implantées :
— l'une à MENACEUR (région d'Alger),
— l'autre dans l'Est algérien.

Les cahiers des charges peuvent être retirés à la S.N.I.C., 4-6, boulevard Mohamed-V, Alger.

Lès soumissions doivent parvenir au plus tard le 20 MAI 1975.

(Publicité)

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
DIRECTION DES PONTS ET CHAUSSÉES

AVIS DE PRÉSÉLECTION

I. — INDICATIONS GÉNÉRALES

La Direction des PONTS ET CHAUSSÉES envisage de lancer un appel d'offres restreint pour les travaux de construction de l'autoroute TUNIS-HAMMAMET (section Oued MILIANE-TURKI).
L'enveloppe globale est de l'ordre de 9.000.000 de dinars. Ces travaux seront réalisés en 2 ans à compter du mois d'octobre 1975.

II. — QUALIFICATION

Seuls seront autorisés à participer à cet appel d'offres les Entreprises ou Groupements d'Entreprises qualifiés des pays membres de la BIRD et de la SUISSE. Les Entreprises désirant participer à l'appel d'offres devront faire acte de candidature avant le 30 AVRIL auprès de M. le Directeur des Ponts et Chaussées - CITÉ JARDINS - TUNIS. Elles devront envoyer un dossier de présélection rédigé en langue française comprenant les pièces suivantes :
1) Déclaration d'intention de soumissionner.
2) Renseignements sur les statuts de la société et son chiffre d'affaires au cours des 5 dernières années.
3) Des références en matière de travaux analogues à ceux demandés datant de moins de 5 ans.
4) La liste du matériel.
5) La liste du personnel technique, en indiquant leurs diplômes, le nombre d'années d'expérience ainsi que celles passées dans la société

III. — ORGANISATION DE LA PRÉSÉLECTION

La Direction des Ponts et Chaussées avisera les Entreprises agréées de leur présélection et leur précisera les conditions dans lesquelles elles pourront se procurer le dossier d'appel d'offres.

*Tout renseignement complémentaire peut être obtenu à la :*

Direction des Ponts et Chaussées (SET)
avenue Charles-Nicolle - TUNIS
SETEC - 3, avenue du Général-de-Gaulle
(92) Puteaux - FRANCE

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE
SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé pour l'étude et la réalisation de deux (2) unités de verre plat.

L'unité I, qui sera située à BOUGARA (30 km d'Alger), aura la capacité suivante :
— 20.000 tonnes par an de verre plat de 2 à 10 mm d'épaisseur ;
— 10.000 tonnes par an de verre imprimé et armé ;
— 3.000 tonnes par an de verre Sécurit (trempé et feuilleté pour véhicules).

L'unité II, qui sera située dans l'Est algérien, aura la capacité suivante :
— 20.000 tonnes par an de verre plat de 2 à 10 mm d'épaisseur.

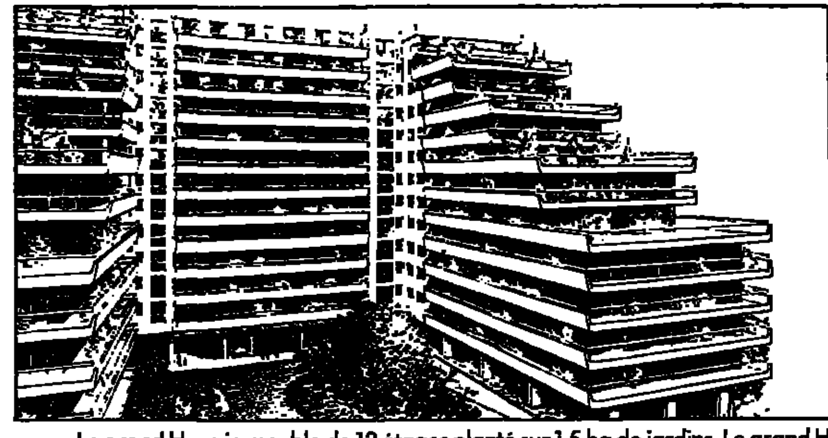
Les cahiers des charges peuvent être retirés à la S.N.I.C., 4-6, boulevard Mohamed-V, Alger.

Les soumissions doivent parvenir au plus tard le 20 mai 1975.

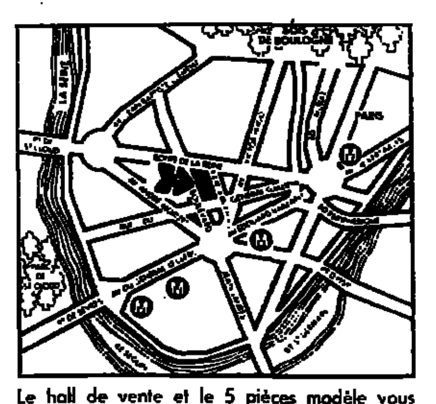
Aujourd'hui le Parc du Jour et de la Nuit se construit à Boulogne

Première étape le grand H

le chevallier thibault conseil



Le grand H, un immeuble de 12 étages planté sur 1,5 ha de jardins. Le grand H, un immeuble en forme d'escalier dont les marches sont des terrasses. Le grand H ceinturé de balcons. Au grand H, les appartements sont spacieux. Du studio au 7 pièces et duplex, ils bénéficient tous de prestations de haute qualité. Le grand H, au cœur de Boulogne où l'on trouve tout, tout près. Même Paris.



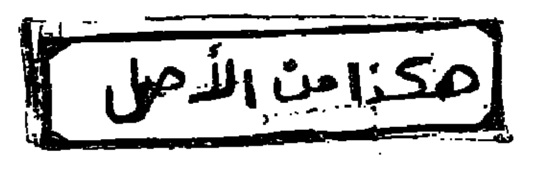

Le hall de vente et le 5 pièces modèle vous attendent tous les jours. De 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h - 95, boulevard Jean-Jaures - 92100 BOULOGNE - Tél. 605.10.61.

Prix fermes et définitifs.
Le prix à la réservation ne variera pas jusqu'à la livraison



N PHAL - GESTION ET REALISATIONS IMMOBILIERES

Veuillez me faire parvenir votre documentation gratuite sur "Le Parc du Jour et de la Nuit".
Nom ________________
Adresse ________________ Code Postal ________
Le Monde — J'adresse ce bon sans engagement de ma part à : N. Phal 8 bis, rue Lemoine 92100 BOULOGNE



صورة من الأصل



# LA VIE ÉCONOMIQUE

## AFFAIRES

REMOUS DANS L'INDUSTRIE ITALIENNE

### Le président de Montedison démissionne

De notre correspondant

**Rome. — M. Eugenio Cefis s'en va. Le président de Montedison, premier groupe chimique italien, a brusquement annoncé sa démission jeudi 13 mars. La nouvelle a suscité un vif intérêt et quelque inquiétude, car nul n'imagine un simple coup de tête de la part d'un homme aussi puissant dont le nom est immanquablement mêlé à toute opération politique ou financière en Italie. Les parlementaires communistes ont d'ailleurs aussitôt demandé au ministre du budget, M. Giulio Andreotti, de venir s'expliquer devant la Chambre Le conseil des ministres, réuni ce vendredi, devait examiner la situation.**

« *Je m'en vais*, a écrit M. Cefis au vice-président de Montedison, *parce que les polémiques autour de ma personne ne rendent plus possible un raisonnement libre.* » Traduction : « Je m'en vais parce que ma situation dans la société est devenue impossible depuis que mes concurrents, raflant un gros paquet d'actions, s'en sont assuré le contrôle. » C'est, du moins, l'explication qui est généralement avancée.

On se souvient qu'à l'automne dernier (*le Monde* du 14 septembre 1974), un mystérieux acheteur avait acquis en Bourse près de 11 % du capital. Un nom était venu sur toutes les lèvres, celui de M. Nino Rovelli, président de la Société italienne de résine (SIR) déjà présent, semble-t-il, dans le syndicat de contrôle de Montedison par l'intermédiaire de deux sociétés, Euramerica et Nicofico. Mais aucune hypothèse ne pouvant être exclue dans la bataille pour le contrôle du numéro un de la chimie italienne, une entreprise publique comme l'ENI pouvait fort bien se cacher derrière ces deux sociétés. Les démentis les plus formels n'ont pas éclairci le moins du monde ces manœuvres compliquées.

#### Une fausse sortie ?

Bien entendu, le gouvernement suivait de très près la situation puisque plusieurs entreprises publiques sont actionnaires de la société. Le ministre du budget — considéré comme un ami politique de M. Cefis — était récemment intervenu pour proposer un arrangement : les deux sociétés se retireraient du syndicat de contrôle et passeraient leurs actions à un groupe d'instituts de crédit. Si M. Cefis démissionne, c'est peut-être pour faire prévaloir cette solution en mettant le gouvernement devant ses responsabilités. Il s'agirait alors d'une fausse sortie, et le conseil d'administration, convoqué pour le 20 mars, le verrait revenir sur sa décision.

Mais on ne peut exclure que M. Cefis soit parti pour de bon — et là les hypothèses sont nombreuses. Il préférerait ne pas être présent au moment où le secteur chimique — et Montedison en particulier — voit venir des nuages dans le ciel. Il en aurait assez de sa présidence et viserait un autre grand centre de pouvoir réservé à « la bourgeoisie d'Etat » dont il est l'un des membres les plus influents...

Agé de cinquante-quatre ans, M. Cefis fréquenta jadis l'académie militaire avant de se convertir dans la jurisprudence. Il fit de la résistance pendant la guerre, commanda une formation de partisans. C'est là qu'il se prit d'amitié pour M. Enrico Mattei, le futur président de l'ENI, qui devait l'appeler à ses côtés après la Libération, le faisant vice-président de cette entreprise publique en 1962. Après la mort tragique de M. Mattei dans un accident d'avion, M. Cefis devint président de l'ENI et occupa ce poste jusqu'en avril 1971. Il fut alors élu président de Montedison.

La Montedison, dont M. Cefis est le troisième président, avait vu le jour en 1966, de la fusion des sociétés Edison et Montecattini, qui opéraient toutes deux dans le secteur pétrochimique. Le nouveau groupe, de taille européenne, allait s'étendre aux domaines métallurgique, textile et alimentaire, contrôlant quelque cent soixante-dix établissements, parmi lesquels une trentaine à l'étranger.

Constitué en avril 1973, ce syndicat de contrôle, qui détient 37,44 % du capital, est composé d'entreprises publiques (ENI et IRI) et de groupes privés (Dastogi, Italmobiliare, Sai-Tirelli, la Fondiaria, Monti, Euramerica et Nicofico). Les 62,56 % des actions restantes sont répartis entre quelque deux cent vingt mille petits actionnaires, qui assistent, sans bien comprendre, à toutes ces mystérieuses tractations.

ROBERT SOLÉ.

Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
SÉMINAIRE
INFLATION COMPTABILITÉ
organisé le 20 mars par :
l'ÉCOLE des AFFAIRES de PARIS
avec la participation de spécialistes anglais et français
Tél. : AMP. 32-40 (poste 468)

### LE TAUX D'INTÉRÊT DES OBLIGATIONS CAUTIONNÉES EST ABAISSÉ DE 13 % A 11,80 %

Le taux d'intérêt des obligations cautionnées, porté de 11 % à 13 % en juillet 1974, est ramené à 11,80 % à partir du 20 mars 1975. Il était devenu nettement supérieur au taux de base des banques, revenu de 12,40 % à 11,20 % en deux étapes depuis le 1er janvier.

**[*Les obligations cautionnées* sont des traites à échéance de quatre mois environ, émises avec la caution des banques, et utilisées par les entreprises pour différer le règlement des impôts indirects (T.V.A., droits de douane, etc.). Avec un volume global en très forte augmentation (14,8 milliards au 31 décembre 1974) du fait de la hausse des prix du pétrole, elles fournissent un appoint de trésorerie assez important aux entreprises, surtout petites et moyennes.]**

● *Matériels français de transmission pour le Maroc.* — Les P.T.T. marocains ont signé un contrat de fournitures de matériels de transmission avec un groupe français comprenant la CIT-Alcatel (groupe C.G.E.), la SAT (Société anonyme de télécommunications) et L.T.T. (Lignes téléphoniques et télégraphiques). D'un montant de 25 millions de francs, la commande prévoit la livraison de multiplex téléphoniques et télégraphiques destinés à équiper cinquante-cinq stations du réseau chérifien des lignes à longue distance qui entreront en service à la fin de l'année 1976.

## Faits et chiffres

### Économie étrangère

● LES INVESTISSEMENTS ETRANGERS DANS L'INDUSTRIE ESPAGNOLE ont diminué de 63,9 % en 1974, passant de 24,1 milliards de pesetas (1,8 milliard de francs) à 8,7 milliards (0,7 milliard de francs). Ce sont les investissements de la Grande-Bretagne qui ont le plus baissé (— 92 %), suivis par ceux des Etats-Unis (— 79 %) et de l'Italie (— 73,5 %). En revanche les investissements de la France ont augmenté (+ 942 %), ainsi que ceux de la Belgique et du Luxembourg (+ 718 %). Les investisseurs les plus importants restent les Américains (2,7 milliards de pesetas), précédant les Allemands (2,1 milliards) et les Suisses (1,9 milliard). — *(A.F.P.)*

### Énergie

● LA HAUSSE DU PRIX DU PETROLE SOVIETIQUE vendu aux pays membres du Comecon ainsi que celle de certaines matières premières et produits industriels sont, pour la première fois, confirmés officiellement par un quotidien soviétique, *Sotsialistitcheskaya indoustria.*

Le quotidien explique ces augmentations par la nécessité d'assurer « *une meilleure corrélation avec les conditions du marché mondial.* » Il cite des chiffres : ainsi la tonne de pétrole soviétique coûte désormais 37 roubles à la Hongrie. Il confirme enfin les informations données en R.D.A. selon lesquels le nouveau système de prix sera révisable tous les ans sur la base de la moyenne des cours mondiaux des cinq années précédentes. — *(A.F.P.)*

● LA SOCIETE OUEST-ALLEMANDE VEBA, qui vient d'acquérir 96,1 % du capital de Gessenberg, et Gulf Oil Corporation, quatrième société pétrolière mondiale, ont décidé d'examiner les possibilités de coopération. Pour le moment, les deux sociétés n'ont signé que des déclarations d'intention mais les Allemands espèrent que des accords définitifs seront rapidement conclus. — *(Corresp.)*

● LE GOUVERNEMENT DE BAHREIN a annoncé, mercredi 12 mars, qu'il allait s'assurer le contrôle complet des sociétés pétrolières opérant sur son territoire. — *(Reuter.)*

### Foires et salons

● LA PREMIERE EXPOSITION MONDIALE DE MACHINES-OUTILS (EMO) se tiendra à Paris, au Salon des expositions de la Porte de Versailles, du 17 au 26 juin 1975. Cette manifestation, qui prend la suite des douze expositions européennes de machines-outils organisées ces dernières années, rassemblera plus de mille trois cents exposants (dont 80 % d'étrangers) venus de vingt-quatre pays. Quatre mille machines y seront présentées.

### Matières premières

● LA BAISSE DU PRIX DES MATIERES PREMIERES IMPORTEES PAR LA FRANCE se poursuit. L'indice INSEE pour l'ensemble, s'établissait à 174,3 au 5 mars contre 176,9 au 5 février (— 1,5 %). Relevons néanmoins qu'à une baisse plus sensible des matières premières alimentaires (— 6,2 %) correspond une hausse de 2,3 % des matières premières industrielles.

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## CRÉDIT NATIONAL

### Recouponnement de l'emprunt 3 % juillet 1946

L'emprunt 3 % juillet 1946 est soumis à une opération de recouponnement.

Les titres pourront être déposés à partir du lundi 17 mars 1975 aux guichets des correspondants du Crédit national : banques et comptables du Trésor, et aux guichets du Crédit national, 45, rue Saint-Dominique, à Paris.

## GROUPE BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS

### Société d'Etudes, de Réalisations et de Documentations Immobilières « SERDI »

Le conseil a arrêté les comptes de l'exercice 1974, qui font ressortir un bénéfice net de 3 142 233 F contre 2 781 593 F pour l'exercice 1973, soit, malgré la contribution exceptionnelle, une progression de 13 %. Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires la distribution d'un dividende de 10 F par action de 100 F, plus impôt de 5 F déjà réglé au Trésor, soit un total de 15 F contre 13,50 F pour l'exercice précédent.

### Compagnie de Financement de Biens Immobiliers « COFBI »

Le conseil a arrêté les comptes de l'exercice 1974. Le montant des crédits distribués atteignait à la fin de l'année près de 240 000 millions de francs.

Le bénéfice net de l'exercice, après tous amortissements et provisions, s'élève à 937 637 F contre 874 594 F. Le conseil proposera à l'assemblée des actionnaires de fixer le dividende à 8 F net par action de 100 F, plus l'impôt de 4 F déjà réglé au Trésor, soit au total 12 F, contre 9 F pour l'exercice précédent.

### Compagnie Anonyme des Etablissements Duval

Le conseil d'administration a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974.

Le bénéfice d'exploitation est passé de 983 000 F à 1 381 000 F et le bénéfice net de l'exercice ressort à 792 800 F contre 417 800 F en 1973.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire la distribution aux actionnaires d'un dividende de 5 F par action de 50 F, plus l'impôt déjà payé au Trésor de 2,50 F, soit au total 7,50 F, contre 4,71 F pour l'exercice 1973.

Fin 1974, la société a accru son patrimoine d'un immeuble d'environ 3 000 mètres carrés, avenue de Bouvines, à Paris (11e), loué à l'administration des P. et T.

## ROBECO

Il sera proposé à l'assemblée du 26 mars de distribuer au titre de 1974 un dividende final de 3 1/3 % en titres, par prélèvements sur la réserve des primes d'émission. Pour ceux des actionnaires qui préféreraient recevoir des dividendes en espèces, un dividende final de 5,20 florins par prélèvement sur la réserve générale et payable jusqu'au 26 septembre 1975 inclus leur est proposé.

Contrairement à l'attribution gratuite, une telle distribution est assujettie à l'impôt néerlandais sur les dividendes et sur le revenu. L'actionnaire qui aura opté pour le dividende final en espèces recevra, pour 1974, compte tenu du dividende intérimaire de 7,40 florins mis en paiement en octobre dernier, un dividende total de 12,60 florins (1973 = 12,20 florins).

En France, le paiement des coupons est assuré par : B.P.P.-B., Crédit lyonnais, Société générale, B.N.P., C.I.C. et C.C.F.

Malgré un mauvais climat boursier, la demande d'actions Robeco s'est maintenue tout au long de l'année 1974. Le nombre d'actions émises est passé, au cours de l'exercice, de 19 326 000 à 20 664 000. Comme déjà mentionné dans le premier rapport intérimaire, 582 270 actions ont été émises en échange des actions Utilico NV. Le dividende final pour 1973 2 1/2 % en titres ou 5,20 florins en espèces a entraîné l'émission de 398 038 actions nouvelles ; 357 692 actions, en outre, ont été émises pour satisfaire à la demande en Bourse.

Au 31 décembre 1974, le capital émis s'élevait à 1 033 200 000 florins et les actifs nets de la société à 2 775 millions de florins. A la fin de l'exercice, la valeur intrinsèque de l'action Robeco, majorée du coût d'émission des actions nouvelles, s'élevait à 141 florins contre 201 florins au début de l'année. Il faut, toutefois, tenir compte de l'attribution gratuite, en avril 1974, de 2 1/2 % en titres.

## EUROCROISSANCE

L'assemblée générale des actionnaires d'Eurocroissance se tiendra au siège social, 4, rue Gaillon, Paris-2e, le vendredi 21 mars 1975 à 15 heures.

Il sera proposé à cette assemblée la mise en distribution d'un dividende net de 6,26 F assorti d'un avoir fiscal de 0,67 F.

## GROUPE MANURHIN

Le chiffre d'affaires total du groupe pour l'exercice 1974 s'établit à 527 826 105 F (+ 16,28 %) et le chiffre d'affaires consolidé à 419 569 227 F (+ 22,73 %) ; compte tenu des apports positifs dont il bénéficiera de la plupart des filiales, le résultat consolidé du groupe doit être en notable augmentation.

Pour la société mère, le chiffre d'affaires s'élève à 256 906 369 F, en progression de 18,41 % sur l'exercice précédent, et, d'après les éléments comptables en cours d'élaboration, les résultats enregistreront vraisemblablement un pourcentage d'augmentation au moins équivalent. Les commandes fermes en carnet, qui totalisent 451 426 000 F à la fin de février 1975 (dont 68,70 % à l'exportation avec une large répartition géographique), permettent d'escompter une activité et des résultats en nouveaux progrès pour l'exercice en cours.

Les ordres d'achats importants, dont les actions de la société ont fait l'objet depuis plusieurs semaines et qui se sont accompagnés d'une large hausse du cours de Bourse et de rumeurs diverses, émanent pour l'essentiel d'investisseurs institutionnels français pour la plupart actionnaires de longue date.

Le président de Manurhin croit devoir préciser que ces derniers ont estimé intéressant d'augmenter leurs participations respectives au capital, sans intention d'une prise de contrôle de la société. Le capital se trouve approximativement réparti pour un tiers entre leurs mains, un tiers dans le grand public et un tiers chez l'actionnariat traditionnel et régional.

## COMPAGNIE MARSEILLAISE DE MADAGASCAR

### L. Besson et Cie

Le dividende de l'exercice 1973/1974 sera payable, à partir du 28 mars, au siège social, 26, rue de la Trémoille, 75008 Paris, et à la société Deltaco - France, 49, rue Grignan, 13006 Marseille, contre - remise du coupon n° 27, dividende net 5,50 F ; impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) 2,75 F ; soit au total 8,25 F.

## FRANCE - GARANTIE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de notre société, tenue le mardi 11 mars 1975, a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

Au 31 décembre 1974, l'actif net estimé s'élevait à 1 016 613 962,75 F.

A la même date, la valeur liquidative de l'action ressortait à 196,12 F.

Pour l'exercice 1974, le bénéfice distribuable s'élève à 76 287 639,26 F (contre 74 356 279,92 F pour l'exercice 1973), ce qui permet la distribution d'un dividende de 14,71 F par action, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,49 F.

Le tableau ci-dessous présente le montant et la répartition de ce dividende matérialisé pour les titres au porteur vif par les coupons nos 13 et 14.

| | Net | Crédit d'impôt | Total |
|---|---|---|---|
| Coupon n° 13 (assorti d'avantages fiscaux).. | 12,39 | 1,41 | 13,80 |
| Coupon n° 14 .. | 2,32 | 0,08 | 2,40 |
| Total ........ | 14,71 | 1,49 | 16,20 |

Il sera procédé au paiement, à partir du lundi 17 mars 1975, contre remise de ces coupons aux guichets des établissements suivants :

— Caisse des dépôts et consignations, 56, rue de Lille, Paris (7e).

— Banque industrielle et mobilière privée, 22, rue Pasquier, Paris (8e).

— Banque de l'union européenne, 4 et 6, rue Gaillon, Paris (2e).

— Caisse centrale des banques populaires, 115, rue Montmartre, Paris (2e), et les Banques populaires.

— Banque nationale de Paris.

— Société générale.

— Crédit lyonnais.

Les actionnaires ont la possibilité de réinvestir en actions nouvelles de la société le dividende de l'exercice 1974 *en franchise totale de droits d'entrée* à condition que le réinvestissement ait lieu dans les trois mois qui suivront la mise en paiement du dividende.

## S.T.U.R.N.O.

### SOCIÉTÉ DES TRAVAUX URBAINS ET RURAUX DU NORD-OUEST

L'assemblée ordinaire s'est réunie à Avranches, 50300, le 8 mars 1975, sous la présidence de M. Claude-Henri Dorlist, président du conseil d'administration. Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 novembre 1974, se soldant par un bénéfice avant impôt de 1 824 909 F et un bénéfice net d'impôt de 1 007 723 F, *en augmentation de 35 % sur celui* de l'exercice 1973.

Le dividende a été fixé à 12,40 F net auquel s'ajoute l'avoir fiscal de 6,20 F par action, contre coupon n° 34, payable au siège à partir du 8 mars 1975.

M. Claude-Henri Dorlist a été renouvelé dans son mandat d'administrateur et dans ses fonctions de président de la société.

L'assemblée extraordinaire qui a suivi a décidé de porter le capital social à 2 500 000 F par incorporation de réserves et création d'actions gratuites à raison d'une nouvelle pour quatre anciennes contre le coupon n° 24.

## CODETEL

Le conseil d'administration de Codetel, qui s'est réuni le 10 mars 1975 sous la présidence de M. Jean Gibert, a pris connaissance de l'activité de l'exercice 1974. Il a arrêté le bilan au 31 décembre 1974 et les comptes du quatrième exercice social de la société.

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 74 757 568,61 F après dotation aux amortissements.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires, convoquée dans le courant de mai, la mise en paiement d'un dividende de 10 F à chacune des 4 millions d'actions anciennes (contre 9,45 F l'an dernier) et de 8,33 F à chacune des 4 millions d'actions nouvelles provenant de l'augmentation de capital intervenue fin 1973 et début 1974, et émises avec jouissance au 1er mars.

LENTILLES DE CONTACT : parce que les yeux myopes sont souvent les plus beaux.

Ne cachez plus vos yeux à cause de votre myopie.
Ce beau regard qu'on vous envie dès que vous enlevez vos lunettes, montrez-le aussi sans vous priver de bien voir. Grâce aux lentilles de contact YSOPTIC.

Vous trouverez chez YSOPTIC une vaste gamme de lentilles de contact, classiques, souples ou miniflexibles, spéciales pour yeux sensibles. Elles assurent une vision totale et une correction parfaite. Vous serez surpris de leur efficacité. Essayez-les gratuitement chez :

YSOPTIC
80, Bd Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 522.15.52

Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

YSOPTIC

Gutschalk

MATTEI
Le moins cher des grands loueurs.

TARIF "LONGUE DURÉE"
minimum 4 mois consécutifs
TOURISME - UTILITAIRES

A titre d'exemples :

| | PRIX MENSUELS, VÉHICULES NEUFS, pour locations de 4 à 11 mois. |
|---|---|
| FIAT 127 - RENAULT 5 TL | 954,00 |
| PEUGEOT 504 - RENAULT 16 TL | 1.440,00 |
| RENAULT Estafette - FIAT 1000 kg | 1.182,00 |
| PEUGEOT J 7 1400 - 1800 kg | 1.458,00 |
| | prix T.T.C. |

Ces prix comprennent 3.000 km., les Assurances R.C. illimitée, vol, incendie, et l'entretien du véhicule.

TARIF COMPLET SUR SIMPLE DEMANDE

MARSEILLE : 121, Avenue du PRADO - 13266 MARSEILLE Cédex 2 (91) 77.68.00
PARIS : 75012 207, Rue de BERCY (1) 345.56.10
75012 108, Boulevard DIDEROT (1) 628.27 50
75018 102, Rue ORDENER (1) 076.32.90
LYON : 69007 100, Rue PASTEUR (78) 72.83 85
NICE : 06000 5, Rue HALEVY (93) 87.14.30

80 AGENCES EN FRANCE

FINADVISA S.A.
1, place de Hollande, 1204 Genève
propose
9% NET RENDEMENT INDEXÉ GARANTI POUR 25 ANS
● Par l'achat d'un immeuble commercial aux Etats-Unis.
● Locataires U.S. de première qualité.
● Rendement couvert par une assurance.
● Enregistrement fiduciaire en Suisse.
● Financement possible.
● Investissement minimum : $ 75,000.
S'adresser à FINADVISA S.A., 1, place de Hollande, CH - 1204 Genève - Suisse - Tél. 21.47.18

BARÈME DES BRILLANTS

| POIDS | DIAMÈTRE en 10e de % | BLANC NUANCÉ Par vvs | BLANC NUANCÉ Lég. piqué | LÉGÈREMENT TEINTÉ Par vvs | LÉGÈREMENT TEINTÉ Lég. piqué |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 carat...... | 56/10e | 14.300 F | 8.300 F | 8.600 F | 4.400 F |
| 2 carats, le carat | 84/10e | 18.200 | 11.300 | 8.700 | 4.800 |
| 3 carats, le carat | 98/10e | 21.700 | 13.500 | 9.700 | 5.400 |
| 4 carats, le carat | 104/10e | 27.800 | 18.700 | 10.600 | 5.800 |
| 5 carats, le carat | 114/10e | 31.500 | 20.000 | 12.000 | 6.500 |

Ce barème étant forcément incomplet, MM. Godechot et Pauliet se tiennent à votre disposition pour vous renseigner d'une façon plus précise sur la vue que vous voudrez bien leur soumettre.

GODECHOT & PAULIET
56, AVENUE RAYMOND-POINCARÉ
PAS. 34.90
ACHATS - VENTES - EXPERTISES - PARTAGES
PARKING FOCH MÉTRO VICTOR-HUGO Tous les jours, sauf dimanche

LES MARCHÉS
PARIS
LONDRES
NOUVELLES DES SOCIÉTÉS
...URSE DE PARIS — 13 MARS

… FINANCIERS DES SOCIÉTÉS
CRÉDIT NATIONAL
9 — NET RENDEMENT …
GARANTI POUR 25 ANS

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

### Marché plus résistant

*Le recul des valeurs françaises, amorcé depuis mardi et amplifié mercredi, s'est ralenti jeudi. Certes, les baisses l'ont largement emporté sur les hausses, mais les écarts n'ont guère été importants. Les ventes bénéficiaires se sont poursuivies à l'approche des opérations de liquidation, le volume des transactions se réduisant de nouveau.*

*Un tel phénomène est également observé à New-York, tandis qu'à Londres la réaction est plus vive. Encore une fois, il ne peut être fait abstraction de l'« environnement » économique et social, bien peu satisfaisant.*

*Néanmoins, le marché est jugé résistant par les professionnels, qui relèvent toujours quelques points d'intérêt isolés : Financière de Suez, Printemps et Galeries Lafayette, Aquitaine sur ses résultats (voir d'autre part) et surtout Air Liquide, dont le titre, déjà recherché ces derniers jours, a brutalement démarré après avoir franchi son seuil virtuel de 340 F. Les résultats, dit-on...*

*Tassement de Compagnie bancaire, U.F.B., B.S.N.-G.D., Moët-Hennessy, Ferodo, Peugeot, Bouygues, J. Borel, C.G.E., Moulinex, Radiotechnique, Creusot-Loire, L'Oréal.*

*Aux valeurs étrangères, irrégularités des américaines, après le repli de Wall Street, des allemandes et des hollandaises.*

*Aux pétroles internationaux, redressement de Royal Dutch et Exxon, repli de Petrofina.*

*Les mines d'or se sont montrées diversement orientées : fermeté de Western Holdings et West Driefontein.*

*Sur le marché du métal, légère contre 24 570 F et effritement du kilo en barre à 24 510 F contre 24 550 F, le napoléon perdant 1,10 F à 263 F. Le volume des transactions a fortement diminué à 10,8 millions de francs contre 16,7 millions de francs.*

### MARCHE MONETAIRE

| | Taux Banque de France | Taux du marché |
|---|---|---|
| Effets publics .. | ............ | ... .... |
| Effets privés .. | ............ | 9 % |
| Moyen terme .. | ............ | 9 3/16 % |

## LONDRES

### Calme

Le marché est très calme et attend la publication des résultats du commerce extérieur de février. Les valeurs consolident leur reprise de la veille, avec léger gain des industrielles. Repli de B.P.

OR (ouverture) dollars : 178 25 contre 178 75

| VALEURS | CLOTURE 13/3 | COURS 14/3 |
|---|---|---|
| War Loan 3 1/2 % | 27 3 8 | 27 3/8 |
| Beecham | 206 1/2 | 211 1/2 |
| British Petroleum | 372 1 2 | 374 1/2 |
| Shell | 241 ... | 245 ... |
| Vickers | 148 1/4 | 149 3 4 |
| Imperial Chemical | 223 ... | 226 |
| Courtaulds | 100 ... | 103 1/4 |
| De Beers | 256 ... | 261 ... |
| * Western Holdings | 37 7/8 | 38 5/8 |
| Rio Tinto Zinc Corp. | 142 .. | 143 ... |
| * West Driefontein | 47 1/8 | 46 7/8 |

(*) En livres.

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ROYAL DUTCH - SHELL. — Bénéfice net, pour 1974, de 1 161 millions de livres sterling contre 730 millions en 1973, ces résultats comprenant les bénéfices sur stocks. Pour le quatrième trimestre 1974, les résultats sont passés de 307 millions de livres à 289 millions de livres en 1973. Dividende global : 8 florins contre 7,25 florins pour Royal Dutch et 17,877 pence contre 15,891 pence pour Shell.

BRITISH PETROLEUM. — Bénéfice net, pour 1974, de 487,4 millions de livres contre 329 millions de livres. Résultats pour le quatrième trimestre 1975 : 54,2 millions de livres contre 148,1 millions en 1973. Dividende global : 16,86 pence contre 15,17 pence.

INDUSTRIELLE ET MARITIME. — Bénéfice de 15,9 millions de francs contre 15,7 millions de francs. Dividende global : 21,75 F (inchangé), s'appliquant à un capital majoré en 1971 par attribution gratuite (une pour six).

LYONNAISE DES DEPOTS. — Bénéfice net : 16, 42 millions de francs contre 14,18 millions de francs. Dividende global : 9,75 F contre 9 F. Augmentation de capital par émission d'une action à 100 F pour huit anciennes et attribution gratuite d'une action pour neuf. L'entrée en jouissance pour ces deux opérations étant fixée au 1er janvier 1975.

## NEW YORK

### Marché plus résistant

Au terme d'une séance assez heurtée — comme les précédentes, — l'indice Dow Jones des valeurs industrielles n'a cédé que 0,77 point, à 762,98, après en avoir perdu près de 6. Une fois de plus, les ventes bénéficiaires ont pesé sur la cote, et le mouvement de consolidation de la hausse récente s'est poursuivi. Les opérateurs ont été sensibles aux déclarations pessimistes faites l'avant-veille par M. Greenspan, principal conseiller économique de la Maison Blanche. Néanmoins, les observateurs ont relevé que l'intérêt des investisseurs se réveillait dès que les cours se repliaient à des niveaux jugés attrayants. A l'occasion de la vague d'achats de fin de séance, on a noté la hausse d'I.B.M. — recommandée par les analystes, — d'Eastman Kodak et de Xerox.

Le volume des transactions a diminué avec 18,62 millions de titres échangés contre 21,56 millions.

Indices Dow Jones : transports, 165,52 (inchangé) ; services publics, 79,15 (+ 0,22).

| VALEURS | COURS 12/3 | COURS 13/3 |
|---|---|---|
| Alcoa | 36 1/2 | 37 1/2 |
| A.T.T. | 51 1/8 | 51 1 8 |
| Boeing | 20 7/8 | 20 1 4 |
| Chase Manhattan Bank | 33 5/8 | 33 1/2 |
| Du Pont de Nemours | 102 . | 101 ... |
| Eastman Kodak | 89 1 4 | 91 ... |
| Exxon | 76 3 4 | 78 ... |
| Ford | 37 1/4 | 37 ... |
| General Electric | 46 1/4 | 45 1 2 |
| General Foods | 25 1 2 | 25 1 4 |
| General Motors | 42 3 8 | 42 3 8 |
| Goodyear | 18 1/2 | 17 ... |
| I.B.M. | 213 ... | 217 ... |
| I.T.T. | 19 3/4 | 20 ... |
| Kennecott | 34 ... | 34 1/8 |
| Mobil Oil | 41 1/4 | 41 ... |
| Pfizer | 35 1/8 | 35 1 4 |
| Schlumberger | 100 3 4 | 101 3 8 |
| Texaco | 25 1/2 | 25 3 8 |
| U.A.L. Inc. | 21 3 8 | 21 5/8 |
| Union Carbide | 53 5/8 | 53 1/4 |
| U.S. Steel | 53 1/4 | 52 7 8 |
| Westinghouse | 14 3/4 | 14 3/4 |
| Xerox | 76 3/4 | 77 ... |

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 13/3 | 14/3 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 288 50 | 288 82 |

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

| | 12 mars | 13 mars |
|---|---|---|
| Valeurs françaises .. | 123,9 | 123 |
| Valeurs étrangères .. | 124,2 | 124,4 |

C^ie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général ...... | 71,7 | 71,4 |

# BOURSE DE PARIS — 13 MARS — COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 38 50 | 1 348 |
| 5 % | 65 20 | 0 562 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| E.D.F. parts 1958 | 350 | 351 |
| — parts 1959 | 357 60 | 357 80 |
| Ch. France 3 % | 123 | 122 20 |
| Abeille-I.G.A.R.D. | 392 | 385 |
| Abeille (Vie) | ... | 212 |
| A.G.P. | 331 | 335 |
| Concorde | 258 | 258 |
| Epargne France | 345 | 345 |
| Fonc. T.I.A.R.D. | 88 | 86 40 |
| Foncière (Vie) | 292 | 290 |
| France (I.A.R.D.) | 290 | 294 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| France (La) | 383 | 383 |
| Préservatrice S.A. | 318 20 | 318 20 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Séquanaise Banq. | 221 | 225 |
| SLIMINCO | 141 | 142 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Un. Imm. France | 105 50 | 105 50 |
| Acier Investiss. | 95 | 94 50 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

*Cours précédent

# MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Prem. cours | Dernier cours | Compt. Prem. cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 545 | 4,50 % 1973 | 547 90 | 545 20 | 545 30 | 545 40 |
| 1090 | C.N.E. 3 % | 1083 20 | 1090 50 | 1085 | 1090 .. |
| 265 | Afrique Occ. | 272 | 272 50 | 273 | 267 10 |
| 328 | Air Liquide. | 341 | 348 | 352 | 358 |
| 64 | Als. Part. Ind | 65 05 | 64 | 64 10 | 62 80 |
| 98 | Alsthom | 85 | 84 50 | 84 60 | 83 20 |
| 30 | Antar P. Atl | 32 40 | 32 15 | 32 | 31 50 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Prem. cours | Dernier cours | Compt. Prem. cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 595 | Cie Gle Eaux | 628 | 625 | 627 | 619 |
| 106 | Electro-Méc. | 105 80 | 106 | 106 | 104 |
| 195 | Eng. Matra | 247 | 247 | 247 | 247 |
| 158 | E. J. Lefebvre | 158 | 160 | 160 | 160 |
| 83 | Esso S.A.F | 69 | 68 80 | 69 70 | 67 |
| 160 | Eurafrance | 162 | 160 80 | 160 80 | 160 |
| 285 | Europe N° 1 | 310 | 310 10 | 310 10 | 310 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Prem. cours | Dernier cours | Compt. Prem. cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 185 | Olida-Caby | 171 | 171 | 172 50 | 173 |
| 75 | Opfi-Paribas | 78 10 | 79 40 | 81 .. | 79 80 |
| 46 | Paris-France | 130 | c128 | 128 | 125 60 |
| 136 | Patern. S.A. | 139 | 137 90 | 136 90 | 138 .. |
| 82 | Pechelbronn | 66 | 66 50 | 66 50 | 66 .. |
| 126 | P.U.K. | 131 20 | 130 | 130 | 128 .. |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Prem. cours | Dernier cours | Compt. Prem. cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 265 | Talcs-Luz. | 280 50 | 256 | 261 | 251 20 |
| 280 | T.R.T. | 285 | 282 80 | 282 80 | 232 30 |
| 860 | Tél. Electr. | 917 | 925 | 925 | 920 |
| 625 | Tél. Ericss. | 630 | 606 | 610 | 606 |
| 74 | Terres Roug. | 82 | 88 | 87 60 | 89 60 |
| 176 | Thomson-Br. | 192 30 | 193 20 | 193 | 191 |
| 166 | U.I.S. | 159 | 158 | 158 10 | 157 50 |
| 330 | U.C.B. | 343 | 340 | 335 | 340 |
| 210 | Un.Fr Bques | 228 | 215 | 215 | 213 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 255 | Astur. Mines | 266 50 | 263 50 | 263 50 | 262 .. |
| 250 | B. Ottoman | 287 | 284 90 | 284 50 | 279 40 |
| 260 | BASF (Akt.) | 272 | 275 90 | 273 50 | 272 |
| 215 | Bayer | 235 50 | 233 70 | 234 50 | 235 |
| 125 | Buffelsfont. | 120 .. | 120 | 122 .. | 122 40 |
| 14 | Charter | 14 10 | 14 10 | 14 30 | 14 10 |
| 145 | Chase Manh | 142 70 | 143 20 | 143 50 | 141 |
| 385 | C.F. Fr Can. | 388 | 387 .. | 387 | 388 90 |
| 15 | De Beers (S) | 14 75 | 14 55 | 14 70 | 14 60 |
| 235 | Dome Mines | 227 10 | 223 .. | 224 .. | 225 |
| 425 | DuPont Nem. | 431 | C439 .. | 439 .. | 439 |
| 355 | East. Kodak | 372 | 373 50 | 373 .. | 372 50 |
| 77 | East Rand | 73 70 | 72 90 | 75 50 | 73 |
| 230 | Ericsson | 240 | 239 .. | 237 .. | 235 20 |
| 328 | Exxon Corp. | 322 | C326 50 | 321 .. | 320 50 |
| 152 | Ford Motor | 156 .. | 155 .. | 156 .. | 155 |
| 165 | Free State | 169 | 170 70 | 171 60 | 170 20 |

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Prem. cours | Dernier cours | Compt. Prem. cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 181 | Gen. Electric | 198 30 | 193 20 | 196 .. | 193 20 |
| 161 | Gen. Motors | 171 .. | C179 60 | 179 90 | 177 90 |
| 26 | Goldfields | 25 15 | 24 40 | 24 60 | 23 95 |
| 50 | ★ Harm. Go. | 47 80 | 47 90 | 48 50 | 48 .. |
| 248 | Hoechst Akt | 255 .. | 254 | 254 50 | 253 10 |
| 22 | Imp. Chem. | 22 55 | 22 70 | 22 80 | 22 70 |
| 115 | Imperial Oil | 108 | 101 20 | 106 40 | 107 20 |
| 925 | I.B.M. | 899 | C895 | 896 | 883 |
| 103 | Internickel | 101 70 | 100 10 | 101 60 | 100 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 61 | Rand. Selec. | 61 .. | 58 60 | 58 70 | 58 80 |
| 138 | Royal Dutch | 153 50 | 157 30 | 161 50 | 156 60 |
| 14 | Rio Tinto Zinc | 13 95 | 14 20 | 14 40 | 14 15 |
| 195 | St-Helena | 195 | 197 | 196 .. | 197 .. |
| 435 | Schlumberger | 426 20 | 431 | 436 .. | 433 70 |
| 22 | Shell Tr (S.) | 23 50 | 23 35 | 24 30 | 23 |
| 445 | Siemens A.G. | 485 | 485 | 485 | 480 10 |
| 32 | Sony | 41 50 | 41 | 40 90 | 40 . |
| 13 | Tanganyika | 13 10 | 13 20 | 13 20 | 13 05 |
| 182 | Unilever | 192 | 191 | 191 | 190 |
| 27 | Union Corp. | 27 90 | 28 30 | 28 85 | 28 . |
| 168 | U. Min. 1/10 | 169 | 167 60 | 168 | 166 20 |
| 285 | West Drief. | 274 | 281 | 284 | 285 . |
| 128 | West Deep | 122 10 | 120 80 | 122 20 | 121 50 |
| 210 | West Hold. | 214 .. | 219 | 222 50 | 219 |
| 4 | Zambia Cop. | 3 65 | 3 60 | 3 60 | 3 55 |

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

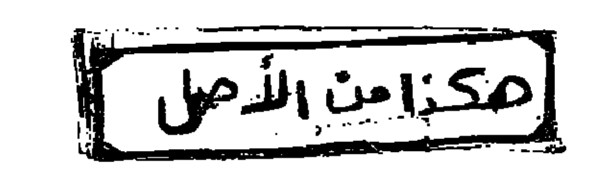
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

## COTE DES CHANGES

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 13/3 | COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques |
|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 204 | 4 226 | 4 23 |
| Canada ($ can. 1) | 4 203 | 4 227 | 4 22 |
| Allemagne (100 DM) | 182 125 | 181 900 | 181 25 |
| Belgique (100 fr.) | 12 252 | 12 270 | 12 10 |
| Danemark (100 krd.) | 77 920 | 77 520 | 77 50 |
| Espagne (100 pes.) | 7 542 | 7 565 | 7 50 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 10 195 | 10 205 | 10 26 |
| Italie (100 lires) | 0 665 | 0 668 | 0 67 |
| Norvège (100 krn.) | 86 320 | 85 950 | 85 75 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 177 625 | 178 300 | 177 25 |
| Portugal (100 esc.) | 17 800 | 17 630 | 17 12 |
| Suède (100 krs.) | 107 870 | 107 270 | 107 25 |
| Suisse (100 fr.) | 169 900 | 169 750 | 170 25 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 13/3 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 24550 | 24500 |
| Or fin (kilo en lingot) | 24570 | 24615 |
| Pièce française (20 fr.) | 264 10 | 263 |
| Pièce française (10 fr.) | 183 50 | 185 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 251 . | 249 70 |
| Union latine (20 fr.) | 229 10 | 230 20 |
| Souverain | 241 | 240 |
| Pièce de 20 dollars | 1101 60 | 1110 |
| Pièce de 10 dollars | 563 .. | 562 80 |
| Pièce de 5 dollars | 422 | 420 |
| Pièce de 50 pesos | 983 50 | 986 50 |
| Pièce de 10 florins | 224 10 | 225 80 |



Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



Déménagement ?
Louez une camionnette
chez Europcar : 645.21.25

DECORATION
LES NOUVEAUX TISSUS D'AMEUBLEMENT
■ Velours "Dralon" Jacquard.
■ Imprimés anglais et américains.
■ Nouveaux tissages unis, grosses toiles, sergés épais, chevrons, diagonales, etc.
■ Toiles en 260 cm, nouveaux coloris.
■ Tissus bouclés, tweeds, satins.
■ Jacquards modernes de bon goût.
■ De merveilleux damas de style et les genres "tapisseries" et "Gênes".
■ Imitations fourrures.
de 28 F à 175 F le mètre
(tous nos tissus sont en stock)
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

A B C D · F G H

## UNE CONFÉRENCE DE PRESSE DU PÈRE ARRUPE

# Les jésuites en liberté surveillée

**Rome. — La conférence de presse que le Père Pedro Arrupe, préposé général de la Compagnie de Jésus, a réunie à Rome le 13 mars, ne pouvait être que décevante. Pour le conférencier d'abord, qui s'est vu naturellement harcelé de questions sur le seul thème qu'il cherchait à minimiser, à savoir le récent conflit entre le Saint-Siège et la congrégation générale des jésuites. Décevante aussi pour les journalistes, qui n'ont évidemment obtenu que des réponses prudentes.**

De notre correspondant

En un sens, le Père Arrupe est convaincant. La fameuse question des catégories de membres — objet du litige avec Paul VI — n'a occupé qu'une partie du temps de la congrégation, et celle-ci a adopté dix-sept demandes. Tout est effectivement rentré dans l'ordre quand le pape a froncé les sourcils et rappelé son attachement au *statu quo*.

Nul observateur extérieur n'est en mesure de contester, d'autre part, « *que la Compagnie soit sortie plus rajeunie de cette congrégation générale, plus adaptée aux circonstances actuelles, plus consciente de la valeur de son caractère sacerdotal, plus engagée dans ses activités de défense des opprimés* ». Comment ne pas reconnaître, enfin, « *la présentation moderne des idées-force de saint Ignace* », quand le jésuite est défini dans l'un des documents comme « *l'homme dont la mission consiste à se donner totalement au service de la foi et à la promotion de la justice* » ?

Mais on est ébahi d'entendre le Père Arrupe se féliciter, sans malice, du « *grand intérêt avec lequel le Saint Père a suivi nos délibérations* » et de « *la sollicitude particulière* » qu'il a manifestée pour « *nous aider par ses directives* ». Chacun sait en effet combien les interventions sévères du pape ont pu troubler les travaux de la congrégation générale, du premier au dernier jour, et combien ses marques de défiance ont pu gêner les délégués. Le Père Arrupe chercherait-il à noyer le poisson ? Le « jésuitisme » n'est pourtant pas le fort de ce « général » pacifique au visage d'ascète, qui répond avec chaleur aux questions les plus impertinentes. Mais, quelles que soient ses propres opinions, il a de l'obéissance et de l'union avec le pape une idée difficilement compréhensible pour un non-jésuite.

Est-ce à dire qu'entre la Compagnie et le Saint-Siège tout va, à nouveau, pour le mieux dans le meilleur des mondes ? En aucune façon. D'une part, les difficultés sont antérieures à cette congrégation générale et ne concernent pas seulement l'extension du quatrième vœu aux non-profès, mais on est agacé et inquiet au Vatican des thèses peu orthodoxes qui sont défendues en public par certains jésuites, et cela pose en fait — au-delà de la Compagnie de Jésus — tout le problème de la liberté théologique dans l'Eglise. Les difficultés avec le Saint-Siège ne sont, d'autre part, pas terminées : Paul VI a clairement dit au Père Arrupe et à ses assistants, en les recevant le 7 mars, qu'il interviendrait dans les affaires de la Compagnie chaque fois qu'il jugerait que « *cela peut être utile à la société et à l'Eglise* ».

Les jésuites sont désormais en liberté surveillée, car le pape craint fort des répercussions sur les autres ordres religieux. Ces derniers sont tous concernés par ce qui s'est passé à Rome depuis trois mois, et ils le savent. Le supérieur d'une congrégation nous faisait récemment remarquer : « *Le malentendu tient à la vocation même des religieux dans le monde d'aujourd'hui. Pour nombre de responsables du Vatican, les religieux sont un signe de continuité avec le passé. (...) Les intéressés, eux, pensent pouvoir être un instrument de rénovation, un fer de lance. Tant que cette question ne sera pas éclaircie, tant que les évêques et les prêtres s'en désintéresseront, on restera dans l'anecdote et la confusion.* »

ROBERT SOLÉ.

## La consommation d'essence a fortement augmenté en février

La consommation d'essence en France a augmenté de 11,7 % en février par rapport au mois correspondant de l'année dernière, estime le Comité professionnel du pétrole. Pour les deux premiers mois de l'année, l'accroissement est de 6,9 %.

L'évolution de la consommation des autres produits pétroliers en janvier-février par rapport aux mois correspondants de 1974 a été la suivante : Gaz-oil : — 0,7 % ; fuel domestique : — 2 % ; fuel léger : — 20,5 % ; fuel lourd : + 1,3 %.

La publication de ces chiffres explique que M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, se soit prononcé contre une baisse du prix de l'essence, dont l'éventualité avait été évoquée par M. Fourcade. (*Le Monde* du 14 mars.)

En ce qui concerne le fuel lourd, le gouvernement poursuit la mise au point du plan de rationnement qu'il compte appliquer aux grandes entreprises, et dont les grandes lignes ont été récemment évoquées. Chaque entreprise se verrait fixer un quota de consommation. Ces quotas varieraient selon les secteurs industriels pour tenir compte des possibilités d'économie dans chaque branche. Tout industriel dépassant son quota devrait payer une taxe parafiscale, qui serait reversée par d'autres canaux à l'industrie.

## STABILITÉ DU DOLLAR

Le dollar était stable en fin de semaine sur les marchés des changes. A Paris, il valait près de 4,22 F, comme la veille, et fléchissait légèrement à Francfort : 2,325 DM contre 2,350 DM.

La remontée qui s'était amorcée jeudi matin a été stoppée net par l'annonce de la suspension de toute opération de change en Arabie Saoudite jusqu'à samedi.

Les milieux cambistes s'attendent à la réévaluation du rial saoudien, ou à son rattachement aux D.T.S., à l'image du rial iranien. Une telle opération ne serait pas de nature à renforcer la confiance dans le dollar, ce qui justifie l'attentisme prudent régnant sur les marchés des changes.

● *Fusillade dans le seizième arrondissement : un mort.* — Des inconnus ont ouvert le feu le 13 mars peu avant minuit rue de Longchamp, à Paris (16e), sur une Renault 5 blanche à bord de laquelle se trouvait un couple. Le conducteur du véhicule, M. Claude Marre, trente ans, originaire d'Algérie et demeurant rue Saint-Didier (16e), a été mortellement blessé. Sa compagne, une ressortissante espagnole habitant le quartier, a également été touchée mais son état est jugé peu grave.

## L'ANCIEN GÉNÉRAL SPINOLA SE REND AU BRÉSIL

**Madrid (A.F.P.). — Selon l'agence Europa Press, l'ancien général Spinola devait quitter l'Espagne pour le Brésil ce vendredi 14 mars. Jusqu'alors les bruits les plus divers circulaient au sujet des intentions de l'ancien président de la République portugaise. On disait même qu'il pourrait demander asile au Chili.**

## L'INTERRUPTION DE GROSSESSE POURRAIT ÊTRE PRATIQUÉE HORS DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

**Dans une circulaire datée du 10 mars et destinée aux directeurs départementaux et régionaux de l'Action sanitaire et sociale et aux directeurs généraux des centres hospitaliers régionaux et départementaux, Mme Simone Veil, ministre de la santé, précise les dispositions à prendre dès maintenant pour l'application de la loi sur l'avortement. A cette circulaire est jointe un « dossier-guide » provisoire, qui devra être reproduit et diffusé de façon « urgente ». La circulaire prévoit également la possibilité d'implanter des locaux destinés à la pratique de l'intervention elle-même « à proximité d'une consultation externe ou d'un centre de planification familiale ».**

**Le numéro du « Monde » daté 14 mars 1975 a été tiré à 563 907 exemplaires.**

Comptes bancaires
Intérêts
au taux actuariel annuel brut de
9,14 à 12,50%
(selon la formule choisie)
de 3 à 12 ans
— à partir de 5000 f —
SOBI
SOCIETE DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS
inscrite sur la liste des banques sous le N° LBM 7 (loi française du 13 Juin 1941)
26, bd d'Italie MONTE-CARLO
(Principauté de Monaco)
Documentation N° 511 H
sans aucun engagement de votre part

'Les Merveilles du Monde'
EN AFRIQUE DU SUD
LE PARC NATIONAL KRUGER : UNE RESERVE D'ANIMAUX GRANDE COMME TROIS DEPARTEMENTS FRANÇAIS.
EN PLEINE NATURE, LA PLUS GRANDE DIVERSITE D'ANIMAUX AFRICAINS : 8000 ELEPHANTS, 2000 LIONS, 4000 GIRAFES, 16000 ZEBRES, UNE MULTITUDE DE RHINOCEROS, D'ANTILOPES, D'HIPPOPOTAMES, DE CROCODILES. 14 CAMPS CONFORTABLES AVEC BUNGALOWS CLIMATISES.
LES FLEURS ET LES ARBRES MAGNIFIQUES.
LES PLAGES RESPLENDISSANTES.
LES PAYSAGES GRANDIOSES.
L'OR, LES DIAMANTS.
LES VILLES ULTRA-MODERNES.
LES HÔTELS INTERNATIONAUX.
L'ETE QUI NE FINIT JAMAIS...
POUR VOIR TOUTES CES MERVEILLES SANS FAIRE LE TOUR DU MONDE, VENEZ CHEZ NOUS.
AFRIQUE DU SUD
LE MONDE ENTIER EN UN SEUL PAYS
GRATUIT !
DEMANDEZ LA BROCHURE EN COULEURS DE 52 PAGES
"DÉCOUVREZ LA RSA" A L'OFFICE DU TOURISME DE L'AFRIQUE DU SUD
104 RUE DE RICHELIEU 75002 PARIS - TÉL. 742 18.71 - 742 81.83

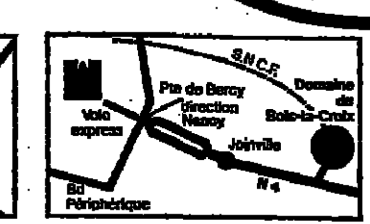
VOUS ETES ACTIF. VIVEZ AU CALME.
A quoi bon se donner tant de mal pour vivre à l'étroit dans un Paris invivable (loyers catastrophiques, garages impossibles, pollution, bruit, écoles bondées) ?
A quelques minutes de plus de votre bureau, vous pouvez habiter une grande et luxueuse maison, dans un grand jardin. Dans un domaine privé comprenant club-house, tennis, commerces, écoles. Dans un site magnifique et préservé.
Réagissez vite. Demain, des maisons comme celles-là, si proches de Paris, seront aussi rares et chères que les appartements du Bois de Boulogne.



"Chêne", 230 m², 7 pièces, 3 s. de b., garage 2 voitures.
DOMAINE DE MARSINVAL
78 Vernouillet.
Tél. 965.87.00 et 88.60.
à 27 km
du Pont de St-Cloud
par l'Autoroute A 13

"Chelsea", 120 m², 5 pièces, 2 s. de b., garage.
DOMAINE DU BOIS-LA-CROIX
77 Pontault-Combault.
Tél. : 406.53.56 et 64.63.
à 18 km
du Bd Périphérique.
A 12 mn à pied de la gare.

Livrables immédiatement : maisons de 161, 182, 230 m². 5, 6, 7 pièces. Façade brique. Garage double. Jardin 800 à 1800 m². Cuisine équipée (réfrig. 390 l, lave-vaisselle). 2 à 3 s. de b. Club-house. Tennis. Ecoles. Piscine chauffée. Crédits LA HENIN.




Nouveau programme. 5 modèles de maisons de 90 à 150 m². 3 à 7 pièces livrées complètement terminées. Grand jardin. Garage. 1 à 3 s. de b. Club-house (un majestueux château). Tennis. Ecoles. Centre commercial. Crédits LA HENIN. Prix de 220 à 320 000 F.

VISITE DES MAISONS MODÈLES TOUS LES JOURS DE 10 A 19 H.
Téléphonez ou écrivez pour recevoir une documentation gratuite.
Breguet Construction